

DESCRIPTION SYNCHRONIQUE
D'UN DIALECTE WOLOF :
LE PARLER DU DYOLOF

THÈSE PRINCIPALE

présentée par

SERGE SAUVAGEOT

MAÎTRE DE RECHERCHES A L'ORSTOM

CHARGÉ D'ENSEIGNEMENT A LA FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES
DE DAKAR (SÉNÉGAL)

en vue de l'obtention du grade de Docteur ès Lettres d'État

Rapporteur : M. le Professeur ANDRÉ MARTINET

DAKAR

—
1965

**DESCRIPTION SYNCHRONIQUE
D'UN DIALECTE WOLOF :
LE PARLER DU DYOLOF**

INTRODUCTION

Le wolof est parlé sur une aire couvrant les territoires de la République du Sénégal et de la Gambie qu'il partage avec une douzaine d'idiomes. Au Sénégal, on l'y relève dans le Walo et le Dyolof où il est en contact marginal avec le toucouleur-peul, dans le Gandyol, le Ndyambour, le Cayor, la presqu'île du Cap Vert. Il se mêle au sérère ou le côtoie dans le Ndyandèr, le Baol, le Saloum. Sa présence est attestée le long de la voie ferrée Kaolack-Tambacounda, en pays dyola, particulièrement dans la circonscription d'Oussouye. En Gambie, on l'y rencontre sur la rive nord du fleuve ainsi qu'à Bathurst et dans les environs immédiats de cette ville.

Au Sénégal le wolof est l'idiome le plus répandu. C'est ce qui ressort des diverses statistiques produites successivement par M. Delafosse¹, D. Westermann et M. A. Bryan², M. de Lavergne de Tressan³ dans le domaine de la linguistique, confirmé par les données ethno-démographiques⁴ et tout récemment par les résultats d'une enquête socio-démographique effectuée par sondage au sein de la population sénégalaise à l'instigation des pouvoirs publics⁵. Les chiffres de cette dernière sont : wolof 1.150.000 auxquels se joignent 42.000 lébou sur une population dont l'ensemble est estimé à 3.100.000 âmes. En outre, une fraction non négligeable de sénégalais ayant pour langue maternelle le toucouleur-peul, le sérère, le dyola, le balante, le mandjaque, le mancagne, le baïnouk (banyoun), le malinké, etc. recourt au wolof comme moyen de communication, le bilinguisme étant fréquent, voire le trilinguisme. Ainsi le wolof se propage-t-il chaque jour davantage et affermit-il son statut de langue véhiculaire.

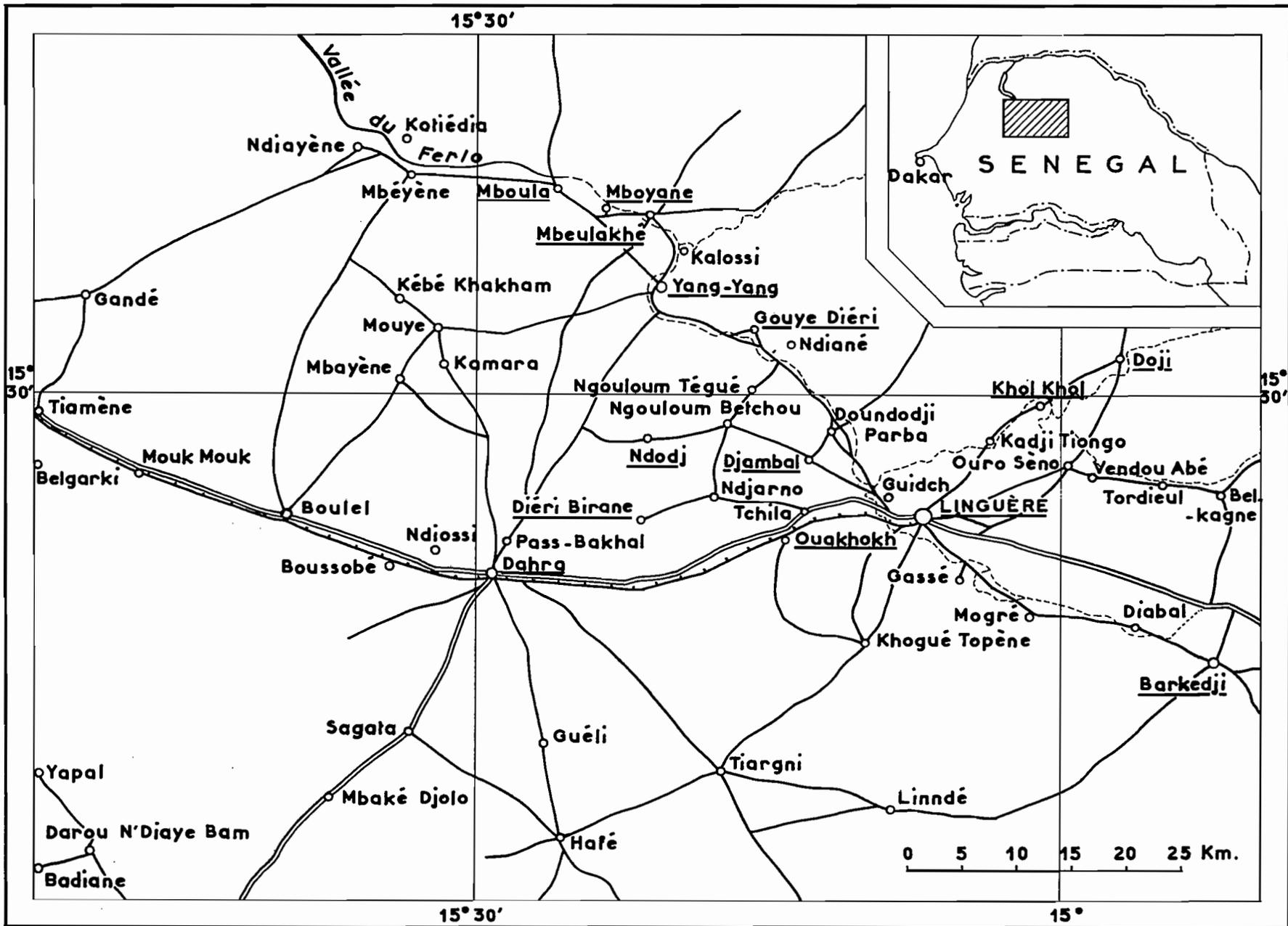
Le wolof est inclus dans le groupe dit Sénégalo-guinéen ou Ouest-atlantique. Ce classement ne semble pas avoir suscité de controverse. Au dire de certains auteurs⁶, wolof, toucouleur-peul, sérère témoigneraient de rapports généalogiques plus intimes que ceux attestés entre les diverses autres langues de cette famille.

(1 à 3) Cf. bibliographie, sous ouvrages généraux.

(4) J. RICHARD-MOLARD, *L'Afrique occidentale française*, Berger-Levrault, Paris, 1952, cf. p. 100-108.

(5) L. VERRIÈRE, *Où en est, où va la population du Sénégal*. Exposé fait au Séminaire d'Économie Appliquée du vendredi 15 mars 1963, Institut de Science Économique Appliquée, Dakar 1963, broch. dactylographiée, 30 p. (cf. p. 3).

(6) Cf. sous bibliographie les ouvrages de : J. H. GREENBERG, *Languages of Africa*, p. 7 ; L. HOMBURGER, *Les langues négro-africaines et les peuples qui les parlent*, p. 55-56 ; H. LABOURET, *Remarques sur la langue des Wolof...*, p. 16-17. Se reporter à l'article de D. WESTERMANN, *African linguistic classification*, in *Africa*, t. XII, vol. 3, Londres 1952, p. 250-256 (cf. p. 253).



La bibliographie est relativement fournie et dans l'ensemble ancienne. Elle comprend grammaires, manuels, guide de la conversation, catéchismes, etc.; œuvres de Missionnaires, d'Officiers ou d'Administrateurs; plus récemment et en nombre plus restreint des études comparatives (L. Homburger), descriptives, ces dernières traitant de faits particuliers de phonétique (H. Coustenoble, I. C. Ward), de grammaire (M. Delafosse, L. S. Senghor). Notons également une brève esquisse due à D. P. Gamble.

Les variations dialectales, locales sont nombreuses. Elles affectent essentiellement le phonétisme et le lexique, et dans une moindre mesure, la morphologie et la syntaxe. Les contacts que nous avons eus avec les dialectes parlés dans le Baol (région de Mbacké-Touba), le Cayor (région de Kébémèr-Ndandè), le Ndyandèr (environs de Tivaouane), en pays lébou (villages de Wakam, Ngor, Yof), dans le Saloum (région de Gossas-Guinginé) et la connaissance que nous avons du parler de Gambie par l'intermédiaire des travaux de I. C. Ward¹ et de D. P. Gamble permettent de conclure à des dissemblances dont l'amplitude n'excède généralement pas les limites de l'intercompréhension.

La présente étude a trait au dialecte du Dyolof. Un tel choix a été dicté par le désir d'une part de circonscrire le champ de nos investigations, d'autre part de faire porter l'analyse sur un état de langue aussi authentique que possible, le parler de cette région, d'accès moins immédiat de par sa position géographique, ayant été durant longtemps soustrait aux influences extérieures, et, de plus, jouissant d'une bonne réputation.

Le Dyolof forme un vaste ensemble de terres aux contours souvent fort difficiles à préciser. Il a pour limites naturelles et approximatives à l'Est la zone désertique du Ferlo, au Nord la vallée qui porte le même nom jusqu'aux abords de la localité actuellement appelée Ndyayéné². A l'Ouest, il est délimité par le Cayor, au Sud par le Baol.

L'enquête sur le terrain a été plus particulièrement menée dans la région sise entre Mboula au Nord, Dara au Sud-Ouest et Linguère à l'Est, considérée par les autochtones comme étant le « cœur du Dyolof ». Les agglomérations témoins de nos recherches ont été portées sur la carte ci-contre et soulignées d'un trait.

Il a été établi un recueil de textes comportant contes, légendes, proverbes, devinettes, complété par un questionnaire. La majorité des exemples cités dans notre travail a été puisée dans ce « corpus ». En outre, des contrôles ont été effectués soit sur le terrain, soit auprès d'informateurs originaires de la dite région, chaque fois que la nécessité l'imposait.

Les divers aspects de la structure du parler ont été successivement abordés : étude du système phonologique, de la morphologie, de la syntaxe. Le point de vue synchronique a été délibérément adopté. Il a été cependant fait état de quelques considérations d'ordre diachronique lorsque les faits contemporains semblaient les suggérer. Celles-ci ont été placées soit en note, soit en remarque.

Le caractère descriptif de l'étude témoigne de notre volonté de minimiser la part

(1) Cf. bibliographie.

(2) Se reporter à l'article de R. ROUSSEAU, *Le Sénégal d'autrefois. Étude sur le Oualo* in *Bulletin du Comité d'Études historiques et scientifiques de l'AOF*, t. XII, n° 1-2, Paris, Larose 1929, p. 133-211 (cf. carte).

de subjectivisme cependant inévitable en pareille entreprise. La primauté a été accordée à ce qui est observable, c'est-à-dire à la forme sans en négliger l'aspect second qu'est la signification.

L'identification des diverses unités, particulièrement des unités significatives, n'a pas manqué de susciter, en certaines occasions de réelles difficultés au point qu'il n'a pas toujours été possible d'aboutir à une interprétation définitive. Les nombreux cas d'amalgame ont rendu l'analyse souvent malaisée et ont eu pour conséquence de nous faire renoncer à « signaler » à l'intérieur du mot, l'éventuelle composition de celui-ci. Il a été indiqué ce qui devait être considéré comme les vestiges d'un système archaïque ou au contraire les tendances nouvelles du parler. Il a été recouru à la statistique, plus démonstrative, chaque fois qu'il a paru opportun de le faire.

On a joint en annexe, à titre d'illustration, deux contes accompagnés de leur traduction. Les statistiques dont il a été fait état dans notre travail se réfèrent à ces textes. Un index des formes facilitera les recherches du lecteur. En fin de volume, on trouvera une bibliographie des ouvrages ou articles ayant trait à la langue wolof parus jusqu'à ce jour.

Nous nous sommes conformé quant à la notation aux principes énoncés par M. A. Martinet dans *La description phonologique, avec application au parler franco-provençal d'Hauteville (Savoie)*¹. Nous avons été cependant dans l'obligation de recourir à l'emploi de quelques signes complémentaires. La valeur conventionnelle de ces derniers a été définie dans la première partie de notre travail. La transcription phonologique est signalée au moyen des caractères italiques, la transcription phonétique par les caractères romains, placés entre crochets carrés. La barre verticale est utilisée pour signaler une pause de la voix dans un énoncé ou un fragment d'énoncé.

La terminologie adoptée est celle proposée par le même auteur dans ses *Éléments de linguistique générale*². Nous avons considéré comme acquises les définitions qui y ont été données, aussi le lecteur non initié aura-t-il avantage à s'y reporter. En plus d'une circonstance, les termes en usage ont reçu une acception légèrement différente de celle communément admise. Celle-ci a été précisée chaque fois que la nécessité l'imposait.

Le présent ouvrage doit beaucoup à M. le Professeur Th. Monod qui nous a accueilli dans son Institut et a mis à notre disposition les moyens nécessaires à sa réalisation. Il a bénéficié de l'enseignement, des conseils et des soins constants de M. le Professeur A. Martinet qui a bien voulu accepter d'en assumer la direction.

Nous sommes redevable à MM. les Professeurs E. Benveniste, dont les leçons nous ont été si profitables, et M. Lejeune de l'intérêt attentif qu'ils n'ont cessé de porter à notre travail ainsi que de maints précieux conseils.

Que tous veuillent bien agréer l'expression de notre profonde gratitude.

Il convient de nous acquitter d'une dette en rendant hommage à la mémoire du très regretté André Basset qui décida de la nouvelle orientation de nos études. Qu'il

(1) Paris, J. Minard ; Genève, Droz, 1956.

(2) Paris, Armand Colin, 4^e édit. 1964.

nous soit permis de lui dédier ce travail dont nous ne nous dissimulons pas les nombreuses imperfections.

Nous exprimons notre reconnaissance à tous ceux qui ont encouragé, contribué ou collaboré à nos recherches : à nos principaux informateurs MM. Démba Lakh Babakar, Boubou Ndyaye, Moussa Sy, Mahmoud Oumar Sy et Abdoulrakhmane Sow qui nous ont fait bénéficier de leur connaissance de la langue wolof avec un dévouement qui mérite l'éloge ; à nos camarades et collègues de l'IFAN et particulièrement à MM. Thierno Leye et Abdoulaye Sow à qui nous devons d'intéressantes précisions ; à nos amis dakarois et parisiens dont les avis éclairés nous furent souvent utiles ; enfin à ma femme dont la tendre affection fut pour nous un inestimable soutien.

PREMIÈRE PARTIE



PHONOLOGIE

CHAPITRE PREMIER

LES PHONÈMES

I. INTRODUCTION

1-1. Les conditions de l'analyse.

L'identification des divers phonèmes du parler ainsi que l'étude de leurs variantes combinatoires sera opérée

— à partir de segments d'énoncé ne comportant aucune pause, plus précisément dans le cadre du monème ou à défaut dans le cadre de combinaisons de monèmes ayant en tous points un comportement identique à celui de monèmes simples ;

— en fonction de leur position au sein du monème : position initiale, interne, finale.

Ainsi, dès maintenant, on considérera l'analyse en monèmes comme acquise.

Il y a lieu d'ajouter que la distinction qui interviendra ci-dessous en consonnes et voyelles est d'ordre strictement phonétique.

II. LES CONSONNES

1-2. Le phonème *p*.

L'identité phonologique de ce phonème ressort des rapprochements suivants :

p/b : *pax* « trou » — *bax* « bouillir » ; *sipi* « renoncer, abandonner » — *sibi* « rônier ».

p/f : *pɔ* « jeu » — *fɔ* « jouer » ; *lapu* « être épinglé » — *lafu* « se coller, être collé ».

p/l : *pax* « trou » — *tax* « petitealebasse, gourde ; être la cause de, causer » ; *dapu* « poignée, manche » — *dalu* « mettre les poings sur ses hanches ».

p/m : *per* « perle » — *mer* « colère, être en colère, se mettre en colère » ; *dapu* « poignée, manche » — *damu* « tatouage des lèvres des femmes pratiqué à l'aide d'une pointe ou d'une épine ; aiguille (terme usité la nuit) ».

Le phonème *p* est occlusif, bilabial, sourd et non nasal.

Il est analogue au *p* du français, toutefois il possède une articulation plus énergique.

A la finale absolue, et seulement en cette position, apparaît une réalisation aspirée [*p^h*] laquelle doit être considérée comme une variante combinatoire du phonème *p* (cf. ci-dessous 1-21).

1-3. Le phonème *b*.

L'identité phonologique de ce phonème ressort des rapprochements suivants :

b/p: cf. ci-dessus sous 1-2.

b/f: *b̄r* « (la) dette » — *f̄r* « ramasser » ; *b̄bule* « celui-là (déterminatif relatif auquel est additionné le monème épideictique) » — *f̄fule* « à cet endroit-là ».

b/d: *bau* « aboyer » — *dau* « courir, s'enfuir en courant » ; *gubal* « coupe, fauche ! (injonctif 2^e sg.) » — *gudal* « rendre long, allonger ».

b/m: *b̄r* « ventre, intérieur » — *m̄r* « avoir des vertiges » ; *lebal* « prêter de l'argent » — *lemal* « plie ! (injonctif 2^e sg.) ».

Le phonème *b* est occlusif, bilabial, sonore et non nasal.

Il est analogue au *b* du français, son articulation est cependant plus énergique.

A la finale absolue, et seulement en cette position, apparaît une réalisation implosée [*p*] laquelle doit être considérée comme une variante combinatoire du phonème *b* (cf. ci-dessous 1-21).

1-4. Le phonème *t*.

L'identité phonologique de ce phonème ressort des rapprochements suivants :

t/d: *taq* « coller, salir » — *daq* « chasser, renvoyer ».

t/s: *tax* « petite calabasse, gourde ; être la cause de, causer » — *sax* « ver de terre ; pousser, croître (plantes) » ; *s̄tal* « finir qqch., mener à bonne fin » — *s̄sal* « calomnier ».

t/p: cf. ci-dessus sous 1-2.

t/k: *tau* « pluie ; pleuvoir » — *kau* « haut, dessus, sommet » ; *buli* « éventrer » — *buki* « hyène ».

t/n: *t̄n* « puits » — *n̄n* « vide » ; *fetal* « fusil ; tirer au fusil » — *fenal* « attribuer des dires à qqn., faire mentir ».

Le phonème *t* est occlusif, apical, sourd et non nasal.

Il est réalisé apico-alvéolaire. Il est articulé assez énergiquement.

A la finale absolue, et seulement en cette position, apparaît une réalisation aspirée [*t^h*] laquelle est à considérer comme une variante combinatoire du phonème *t* (cf. ci-dessous 1-21.).

1-5. Le phonème *d*.

L'identité phonologique de ce phonème ressort des rapprochements suivants :

d/t: cf. ci-dessus sous 1-4.

d/s: *dīs* « lourd, pesant » — *sīs* « chaise » ; *ḍudu* « naître, venir au monde » — *ḍusu* « ne pas voir ».

b/d: cf. ci-dessus sous 1-3.

d/g: *dōr* « frapper, battre qqn. » — *gōr* « homme, mâle » ; *tyda* (et : *tydda*) « coucher, se coucher » — *tyga* (et *tygga*) « forger, battre le tam-tam ».

d/n: *dār* « commencement, commencer » — *nār* « saison sèche et froide ».

Le phonème *d* est occlusif, apical, sonore et non nasal.

Il est réalisé apico-alvéolaire. Il est articulé assez énergiquement. Après voyelle accentuée et en position intervocalique, il est susceptible d'être réalisé géminé (ex. : *tyda* et *tydda*, *gudi* et *guddi* « nuit »).

A la finale absolue, et seulement en cette position, apparaît une réalisation implorée [t̥] laquelle est à considérer comme une variante combinatoire du phonème *d* (cf. ci-dessous 1-21).

1-6. Le phonème *ḷ*.

L'identité phonologique de ce phonème ressort des rapprochements suivants :

ḷ/d: *ḷi* « dans, auprès de » — *ḍi* « semer, ensemercer » ; *teḷu* « se broyer (le doigt, p. ex.), être broyé » — *leḍu* « s'enfermer, être enfermé ».

ḷ/s: *ḷau* « flageller, fouetter » — *sau* « urine ; uriner » ; *raḷu* « instrument servant à étaler, à étendre » — *rasu* « se plisser, être plissé ».

ḷ/t: *ḷau* « flageller, fouetter » — *tau* « pluie ; pleuvoir » ; *feḷal* « danse ! (injonctif 2^e sg.) » — *feḷal* « fusil ; tirer au fusil ».

ḷ/ʔ: *ḷās* « tendon, nerf » — *ʔās* « tatouer, inciser rituellement les chairs » ; *uaḷi* « aller jeter, se débarrasser » — *uaḷi* « diminuer, amoindrir ».

Le phonème *ḷ* est occlusif, palatal, sourd et non nasal.

Il est réalisé prépalatal ou palatal selon la nature de la voyelle qui suit. Son articulation est assez énergique et accompagnée d'un léger frottement.

A la finale absolue, et seulement en cette position, apparaît une réalisation aspirée [t̥^h] laquelle doit être interprétée comme une variante combinatoire du phonème *ḷ* (cf. ci-dessous 1-21.). L'aspiration est cependant moins nettement perceptible que dans le cas des occlusives bilabiale (1-2.) et apicale (1-4.) par suite de la présence du son fricatif.

1-7. Le phonème *ḡ*.

L'identité phonologique de ce phonème ressort des rapprochements suivants :

ḡ/ḷ: cf. ci-dessus sous 1-6.

ḡ/s: *ḡabar* « femme, épouse » — *sabar* « sorte de tam-tam » ; *ḡant* « (le) soleil » — *sant* « (le) nom de famille ; avoir pour nom de famille ».

d/d: *dɔx* « donner, offrir » — *dɔx* « marcher » ; *d̥i* « semer, ensemençer » — *di* « être ; monème de l'aspect duratif ».

d/ɣ: *d̥am* « piquer, blesser » — *ɣam* « nourriture » ; *d̥apu* « poignée, manche » — *ɣapu* « monter, grimper ».

Le phonème *d̥* est occlusif, palatal, sonore et non nasal.

Sa réalisation est accompagnée d'un léger frottement palatal, moins sensible que dans le cas de la sourde correspondante. Il est articulé assez énergiquement.

A la finale absolue, et seulement en cette position, apparaît une réalisation implosée [t̥] laquelle doit être interprétée comme une variante combinatoire du phonème *d̥* (cf. ci-dessous 1-21.).

1-8. Le phonème *k*.

L'identité phonologique de ce phonème ressort des rapprochements suivants :

k/g: *kan* « qui ? (interrogatif) » — *gan* « hôte, étranger » ; *bakan* « nez ; vie » — *bagan* « grandealebasse, grand récipient ».

k/x: *kanɣ* « quand ? (interrogatif) » — *xanɣ* « priver de » ; *sakal* « sers-toi ! (injonctif 2^e sg.) » — *saxal* « faire pousser qqch., faire croître qqch. ».

k/t: cf. ci-dessus sous 1-4.

k/ŋ: *k̄ɔr* « jeûne, carême » — *ŋɔr* « prélever une part » ; *kanu* « chanter ses propres louanges, s'applaudir » — *ɣanu* « froncer les sourcils ».

Le phonème *k* est occlusif, dorsal, sourd et non nasal.

Il est réalisé postpalatal ou vélaire selon la nature de la voyelle qui suit. Il est analogue au *k* du français, toutefois son articulation est plus énergique.

A la finale absolue, et seulement en cette position, apparaît une réalisation aspirée [k^h] laquelle doit être considérée comme une variante combinatoire du phonème *k* (cf. ci-dessous 1-21.).

1-9. Le phonème *g*.

L'identité phonologique de ce phonème ressort des rapprochements suivants :

g/k: cf. ci-dessus sous 1-8.

g/x: *ḡɔx* « éructer » — *x̄if* « faim ; avoir faim » ; *d̄ɔganlu* « s'amuser à couper qqch. » — *d̄ɔxantu* « aller se promener ».

g/d: cf. ci-dessus sous 1-5.

g/ŋ: *ḡā* « (les) gens » — *ŋā* « ouvrir la bouche toute grande » ; *gas* « creuser » — *ɣas* « (la) rougeole ».

Le phonème *g* est occlusif, dorsal, sonore et non nasal.

Il est réalisé postpalatal ou vélaire selon la nature de la voyelle qui suit. Après voyelle accentuée et en position intervocalique, il est susceptible d'être réalisé géminé ([^lwygyka:] et [^lwygyka:j] « abreuvoir »).

A la finale absolue, et seulement en cette position, apparaît une réalisation implosée [k̥] laquelle est à considérer comme une variante combinatoire du phonème *g* (cf. ci-dessous 1-21.).

1-10. Le phonème *q*.

L'identité phonologique de ce phonème ressort des rapprochements suivants :

q/x: *saqad* « tousser, avoir la toux » — *saxad* « sorte de liane » ; *səq* « piler le grain pour en séparer le son » — *səx* « charger un fusil » ; *ɣaq* « transpiration ; transpirer, suer » — *ɣax* « l'herbe (en général) ».

q/k: *buqi* « regarder fixement, les yeux exorbités » — *buki* « hyène » ; *taqal* « coller, salir qqch. » — *takal* « faire attacher » ; *ɣaq* « transpiration ; transpirer, suer » — *ɣak* « vaccin ; vacciner ».

Le phonème *q* est affriqué et postvélaire.

Il est réalisé sourd et non nasal. Il est caractérisé, semble-t-il, par une double occlusion simultanée (occlusion glottale et occlusion dorsale).

A la finale absolue, et seulement en cette position, il possède une réalisation aspirée [q^h], toutefois moins nette que dans le cas des occlusives *p*, *t*, *k*.

Le phonème *q* n'est distinctif que dans les positions intervocalique et finale. A l'initiale, l'opposition *q/x* est supprimée (neutralisation). C'est ainsi que l'on relève concurremment dans certaines contrées du Dyolof les formes [ˈxale] et [ˈqale] « enfant », [xi:f] et [qi:f] « faim ; avoir faim », [xo:ŋq^h] et [qo:ŋq^h] « rouge », etc. Il semble, dans ces conditions, que le phonème *q* soit à interpréter comme étant une affriquée.

L'opposition phonologique *q/x* n'est pas, semble-t-il, attestée dans l'ensemble des parlers wolof. C'est ainsi, pour ne citer qu'un exemple, que dans la région de Dakar, la différence entre les signifiés « charger un fusil » et « piler le grain pour en séparer le son » se réalise en fait comme *səx* / *səxa* et non *səx* / *səq*. En d'autres termes, l'opposition *q/x*, qui est nette dans notre parler, est supprimée au profit de *x* auquel est ajoutée une voyelle dont la réalisation est centralisée [ˈsəxə].

1-11. Le phonème *f*.

L'identité phonologique de ce phonème ressort des rapprochements suivants :

f/p: cf. ci-dessus sous 1-2.

f/s: *fab* « prendre, saisir » — *sab* « gazouiller (en parlant des oiseaux) » ; *ɗɛfal* « fais (injonctif 2^e sg.) » — *ɗesal* « reste (injonctif 2^e sg.) » ; *af* « qui est ouvert en permanence, béant » — *as* « écoper, pomper ».

f/m: *far* « fiancé, amant » — *mar* « soif, avoir soif » ; *ɗɛfal* « fais ! (injonctif 2^e sg.) » — *ɗemal* « pars ! (injonctif 2^e sg.) » ; *ūf* « étreindre, presser sur sa poitrine » — *ūm* « avoir les dents agacées ».

Le phonème *f* est fricatif, labio-dental et non nasal.

Il est réalisé sourd. Il est analogue au *f* du français, toutefois son articulation est plus énergique.

Il apparaît dans toutes les positions de monème.

1-12. Le phonème *s*.

L'identité phonologique de ce phonème ressort des rapprochements suivants :

s/t: cf. ci-dessus sous 1-4.

s/f: cf. ci-dessus sous 1-11.

s/n: *sangu* « se laver, se baigner » — *nangu* « accepter » ; *fas* « cheval » — *fan* « où? , en quel lieu ? (interrogatif) ».

Le phonème *s* est fricatif, dorso-alvéolaire et non nasal.

Il est réalisé sifflant et sourd, la pointe de la langue abaissée derrière les dents inférieures. Il est analogue au *s* du français, toutefois il possède une articulation légèrement plus énergique.

A l'intervocalique, il est susceptible d'être réalisé soit sonore [ʰɖusu] et [ʰɖuzu] « ne pas voir » de *ɖis* « voir » auquel est ajouté le monème négatif *-u*, soit chuinté sourd [ʰbasi] et [ʰbaʃi] « gros mil » selon les contrées (variantes régionales).

Il apparaît dans toutes les positions de monème.

1-13. Le phonème *x*.

L'identité phonologique de ce phonème ressort des rapprochements suivants :

x/k: cf. ci-dessus sous 1-8.

x/q: cf. ci-dessus sous 1-10.

x/s: *xau* « être sur le point de, s'en falloir de peu » — *sau* « urine ; uriner » ; *sɔxal* « charge le fusil ! (injonctif 2^e sg.) » — *sɔsal* « calomnier ».

x/ɲ: *xɛr* « rocher » — *ɲɛr* « bouillir jusqu'à complète évaporation » ; *xɛu* « arriver, survenir, advenir » — *ɲɛu* « miaulement ; miauler ».

Le phonème *x* est fricatif, postvélaire et non nasal.

Il est réalisé spirant, et le plus souvent sourd. Selon la nature de la voyelle qui suit, son point d'articulation est vélaire ou postvélaire. C'est ce que semble prouver la présence, à l'initiale, de la réalisation [q] fonctionnant comme variante facultative de *x* dans certaines contrées (région de Yangyang-Linguère), cf. ci-dessus sous 1-10.

A la finale absolue, il est susceptible d'être réalisé sonore. Ainsi dans *xɛx* [xɛ:ɣ] « guerre ; faire la guerre, combattre », *ndɔx* [ndɔɣ] « eau ».

Le phonème *x* apparaît dans toutes les positions de monème.

1-14. Le phonème *m*.

L'identité phonologique de ce phonème ressort des rapprochements suivants :

m/p: cf. ci-dessus sous 1-2.

m/b: cf. ci-dessus sous 1-3.

m/n: *mag* « grand ; frère aîné » — *nag* « bovidé » ; *māmāt* « aïeul, aïeux, arrière-grands parents » — *nānāt* « boire à nouveau » ; *am* « avoir, posséder » — *an* « emporter, enlever ce qui a été réuni en tas ».

Le phonème *m* est nasal et bilabial

Il est généralement réalisé sonore. Il est analogue au *m* du français.

Il apparaît dans toutes les positions de monème.

1-15. Le phonème *n*.

L'identité phonologique de ce phonème ressort des rapprochements suivants :

n/t: cf. ci-dessus sous 1-4.

n/d: cf. ci-dessus sous 1-5.

n/m: cf. ci-dessus sous 1-14.

Le phonème *n* est nasal et apical.

Il est réalisé apico-dental et généralement sonore. Il apparaît dans toutes les positions de monème.

1-16. Le phonème *ɲ*.

L'identité phonologique de ce phonème ressort des rapprochements suivants :

ɲ/t: cf. ci-dessus sous 1-6.

ɲ/d: cf. ci-dessus sous 1-7.

ɲ/n: *ɲaq* « transpiration, sueur ; transpirer, suer » — *naq* « bas ventre » ; *ɲanax* « pousser, repousser » — *ɲanax* « souris, rat » ; *rɲɲ* « ramasser complètement, prendre dans sa totalité » — *rɲn* « rônier ».

Le phonème *ɲ* est nasal et palatal.

Il est réalisé par appui de la partie antérieure du dos de la langue contre le palais dur ; la pointe de la langue est au contact des incisives inférieures. Il apparaît dans toutes les positions de monème.

1-17. Le phonème *ŋ*.

L'identité phonologique de ce phonème ressort des rapprochements suivants :

ŋ/k: cf. ci-dessus sous 1-8.

ŋ/g: cf. ci-dessus sous 1-9.

ŋ/n: *ŋēr* « bouillir jusqu'à complète évaporation » — *nēr* « avoir la nausée, le mal de mer » ; *ŋamp* « prendre, saisir avec les dents » — *namp* « téter ».

Le phonème *ŋ* est nasal et dorsal.

Il est réalisé dorsal-vélaire et sonore.

ŋ assumant une fonction distinctive n'est attesté qu'en position initiale. La réalisation [ŋ] est par ailleurs fréquemment rencontrée, toutefois elle est à interpréter comme une nasale conditionnée par le contexte phonique. Il en est ainsi dans les groupements du type nasale + occlusive dorsale-vélaire ou postvélaire [ŋk], [ŋg], [ŋq] où la réalisation dorso-vélaire de la nasale est réglée sur la localisation de l'occlusive.

Il a été relevé deux exemples comportant en finale la réalisation [ŋ]. Il s'agit des monèmes [gɔŋ] ou [gɔ:ŋ] « singe cynocéphale » et [¹mandiŋ] « grande étendue désertique, savane », empruntés très vraisemblablement aux langues du groupe mandé (attestés dans Delafosse¹ p. 418 sous les formes gbō (gbō-n), gō (gō-n), M. kō (kō-n)), lesquelles possèdent une corrélation vocalique de nasalité. Dans ces deux exemples, la finale ne peut être considérée comme position de pertinence du fait qu'il n'a pu être relevé aucune paire de signifiants où la réalisation dorso-vélaire de la nasale et le groupement *ng* [ŋg] remplissent l'un par rapport à l'autre une fonction différenciatrice. Ajoutons qu'outre celles précédemment signalées, il a été rencontré des réalisations telles que [¹gɔŋgə], [¹gɔ:ŋgə] et [¹mandiŋgə].

A l'initiale *ŋ* est distinct du groupement consonantique *ng* [ŋg] ainsi qu'il ressort des rapprochements : *ŋēr* « cf. ci-dessus » — *ngēr* « arbuste » (Guiera senegalensis Lam.); *ŋas* « rougeole » — *ngas* « action de creuser » (de : *gas* « creuser »).

La fréquence de ce phonème dans le lexique semble réduite. Une trentaine d'exemples ont été relevés.

1-18. Le phonème *l*.

L'identité phonologique de ce phonème ressort des rapprochements suivants :

l/r : *lēr* « lumière, clarté, éclat » — *rēr* « le dîner ; dîner » ; *ḍyli* « aller prendre » — *ḍyri* « vanner au vent » ; *sūl* « enterrer, inhumer » — *sūr* « être rassasié, repu ».

l/n : *lēr* « lumière, clarté, éclat » — *nēr* « avoir la nausée, le mal de mer ; *sɔxla* « besoin ; avoir besoin » — *sɔxna* « femme âgée, vieille femme » ; *lal* « lit, couche » — *lan* « quoi, qu'est-ce ? (interrogatif) ».

Le phonème *l* est latéral et non nasal.

Il est réalisé latéral apical dental. Il est analogue au *l* du français. Il apparaît dans toutes les positions de monème.

1-19. Le phonème *r*.

L'identité phonologique de ce phonème ressort des rapprochements suivants :

r/l : cf. ci-dessus sous 1-18.

r/x : *ras* « mettre en plis, serrer » — *xas* « faire des reproches, injurier » ; *rēr* « (le) dîner ; dîner » — *xēr* « (la) guerre ; faire la guerre, combattre ».

Le phonème *r* est vibrant.

Il est réalisé comme une vibrante sonore à battement unique. Sa vibration est pertinente. Il connaît à la finale absolue une réalisation sourde fricative.

Il apparaît dans toutes les positions de monème.

(1) M. DELAFOSSE *La langue mandingue et ses dialectes (malinké, bambara, dioula)* Paris, Geuthner, 1929.

III. LA CORRÉLATION DE GÉMINATION CONSONANTIQUE

1-20. Le parler possède une corrélation de gémination consonantique. Celle-ci n'embrasse pas la totalité des phonèmes du système mais est, semble-t-il, limitée

- aux occlusives sonores : bilabiale (*bb*) et apicale palatale (*dd*);
- aux nasales : bilabiale (*mm*) et apicale (*nn*);
- à la latérale (*ll*).

Il a été relevé les oppositions :

b/bb : *ubi* « aller fermer » — *ubbi* « ouvrir »

d/dd : *dādi* « aller clouer qqch. » — *dāddi* « déclouer qqch. »

m/mm : *lemi* « aller plier, aller enrouler qqch. » — *lemmi* « déplier, dérouler qqch. »

l/ll *sūli* « aller enterrer qqn. ou qqch. » — *sūlli* « déterrer qqch. »

Phonétiquement, les géminées présentent par rapport aux phonèmes simples correspondants les caractéristiques distinctives suivantes :

- un allongement (durée supérieure) de la voyelle qui précède la géminée ;
- une articulation plus énergique ;
- un allongement emphatique (intensité) de la consonne géminée.

Il y a lieu de signaler que les géminées *mm*, *nn*, *ll* apparaissent dans des conditions où les autres géminées ne sont pas rencontrées. Il a été relevé les oppositions :

m/mm : *dam* « piquer, blesser » — *damm* « (la) paix » ; *gym* « croire » — *gyymm* « fermer les yeux » ;

n/nn : *gyn* « plus, davantage ; valoir davantage, l'emporter sur » — *gynn* « mortier à piler (grand mortier) » ; *dōn* « monème duratif auquel est ajouté le monème d'antériorité » — *dōnn* « hériter » ;

l/ll : *xal* « braise » — *xall* « couleur crème clair » ; *ual* « ruisseler, rigoler » — *uall* « part, portion ».

Ces géminées n'ont été rencontrées que dans les monèmes monosyllabiques. Elles sont susceptibles d'apparaître à l'intervocalique, toutefois dans des conditions particulières, à savoir à la suture morphologique dans les combinaisons de monèmes lorsque le monème suffixé est constitué par un monème à signifiant vocalique ou à initiale vocalique (ex. *uallu Samba* « la part, la portion de Samba »).

Ces géminées, outre les traits ci-dessus décrits, sont caractérisées, lorsqu'elles sont finales, par l'apparition, après la géminée, d'une réalisation vocalique centralisée sans valeur distinctive. Ex. : [*ʔdammə*] ou [*ʔdamm^ə*], [*ʔgynnə*] ou [*ʔgynn^ə*], [*ʔxallə*] ou [*ʔxall^ə*].

IV. LES RÉALISATIONS ASPIRÉES ET IMPLOSÉES
EN FINALE ABSOLUE DANS LA SÉRIE DES OCCLUSIVES

1-21. Ainsi qu'il a été dit ci-dessus sous 1-2. à 1-9., les occlusives connaissent à la finale absolue, et seulement en cette position, des réalisations particulières.

Celles-ci sont de deux types :

— les unes sont réalisées explosées aspirées ou explosées relâchées suivies de souffle [p^h], [t^h], [tʰ], [k^h];

— les autres sont réalisées implosées [p], [t], [t̚], [k],

Phonétiquement, le premier type de réalisations est caractérisé d'une part par la non occlusion de la glotte, d'autre part par une occlusion labiale, apicale, palatale, dorsale. Le second type de réalisations est caractérisé par une occlusion concomitante : d'une part une occlusion de la glotte, d'autre part une occlusion labiale, apicale, palatale, dorsale. La différence existant entre ces deux types de réalisations réside donc dans la non occlusion de la glotte (explosées aspirées) et l'occlusion de la glotte (implosées).

L'opposition de ces réalisations est distinctive dans les exemples suivants :

aspirées	implosées
[ʔup ^h] « éventer, s'éventer »	[ʔu ^p] « fermer »
[nɔp ^h] « oreille »	[nɔ ^p] « aimer »
[byt ^h] « traverser une haie »	[by ^{t̚}] « œil »
[mat ^h] « bois (de chauffage) »	[ma ^{t̚}] « complet, achevé »
[xaʔ ^h] « lime, rape »	[xa ^{t̚}] « chien »
[naʔ ^h] « couler, ruisseler »	[na ^{t̚}] « presser »
[nak ^h] « boulette »	[na ^{k̚}] « bovidé »

Phonologiquement, ces réalisations sont à interpréter comme des variantes combinatoires des phonèmes occlusifs sourds (réalisations aspirées) et sonores (réalisations implosées) décrits ci-dessus, du fait

a) qu'elles n'apparaissent qu'à la finale absolue, et seulement en cette position ;

b) qu'à l'intervocalique par suite de l'adjonction d'un monème suffixé soit vocalique, soit à initiale vocalique, le caractère aspiré ou implosé disparaît. Ainsi dans : *nɔp* [nɔp^h] et *nɔpu Samba* [nɔpu 'Sambə] « l'oreille de Samba », *nɔb* [nɔ^p] et *nɔbu kɔ* [nɔbu kɔ] « il ne l'aime pas », *xaʔ* [xa^{t̚}] et *xaʔu tygga bi* [xaʔu 'tyggə 'bi] « la lime du forgeron », *xaʔ* [xa^{t̚}] et *xaʔu xale bi* [xaʔu 'xale 'bi] « le chien de l'enfant », *nak* [nak^h] et *naku t̚ɛb* [naku 't̚ɛ:^p] « la boulette de riz », *nag* [na^{k̚}] et *nagu Dūdu* [nagu 'Du:du] « la vache de Doudou ».

La série apicale présente par rapport aux séries bilabiale, palatale, dorsale une particularité. Elle comporte une alternance du type *d/t̚* à la suture morphologique.

En effet, à l'intervocalique, c'est-à-dire lorsqu'il y a adjonction au monème radical d'un suffixe soit vocalique, soit à initiale vocalique, les réalisations aspirée finale et implosée finale sont réalisées toutes deux sourdes. Il y a homophonie. Seul le contexte permet alors de différencier les signifiés. Ainsi, on a : *byt* [byth] et *bylu ma ɲag bi* ['bytu mə 'ɲa^k 'bi] « je n'ai pas traversé la haie d'épines », *byd* [by^t] et *bylu ʔamōŋ* ['bytu ʔamo:ŋ] « l'œil gauche ».

Il convient de reconnaître aux réalisations occlusives aspirées et implosées une fonction démarcative (cf. ci-dessous 5-3.).

Enfin, il y a lieu de signaler qu'il a été relevé des monèmes où les occlusives sont réalisées en finale tantôt explosées aspirées, tantôt implosées. Ainsi, les équivalents de « et » et de « alors » sont réalisés tantôt comme [ʔak^h], [nak^h], tantôt comme [ʔa^k], [na^k], etc. Ils seront notés, selon les cas, *ak*, *nak* ou *ag*, *nag*.

1-22. Nota.

La présence de réalisations particulières d'occlusives sourdes à la finale absolue en wolof a été signalée pour la première fois par M^{lle} H. Coustenoble dans un court article publié dans *Le Maître Phonétique* en 1929¹.

Elle note que les occlusives *p*, *t*, *k* (elle omet de mentionner la palatale) en finale et seulement en cette position, peuvent avoir soit « une aspiration », soit une « explosion nasale voisée ». Elle ajoute que la nasalisation est très légère, que toutefois elle est très importante, car, dit-elle, elle est « distinctive ».

Trois faits importants sont à retenir des observations de M^{lle} Coustenoble : d'une part, l'aspect « non voisé » de l'une des réalisations, d'autre part, le caractère « aspiré » de l'autre réalisation de l'occlusive, et enfin, le caractère « distinctif » qu'elle reconnaît à ces deux réalisations, bien qu'il faille s'accorder sur ce qui doit être entendu par distinctif. Quant à considérer l'une des réalisations comme une explosée nasale, cela va à l'encontre de nos observations personnelles, puisque, selon nous, il s'agit d'une implosée orale.

Ida C. Ward, dans son article intitulé « *A short Phonetic Study of Wolof* » paru dans *Africa* en 1939² signale également le phénomène (p. 330). Elle note à la finale absolue l'apparition d'une part d'aspirées (*p*, *t*, *c*, *k*), d'autre part d'occlusives implosées (unexploded plosive). La différence entre ces deux réalisations qui sont « significatives », dit-elle, réside dans l'explosion et la non-explosion, toutefois « not of normal plosion and nasal plosion ».

(1) H. COUSTENOBLE : *Quelques observations sur la prononciation de la langue wolof (Sénégal)* in *Le Maître phonétique*, 3^e série, n^o 25, janvier-février 1929. Londres, p. 1-2.

(2) IDA C. WARD, *A short Phonetic Study of Wolof (Jolof) as spoken in the Gambia and Senegal in Africa*, t. XIII, 3. Londres, juillet 1939, in-8^o, p. 320-334.

V. LES VOYELLES LONGUES

1-23. Le phonème \bar{i} .

L'identité phonologique de ce phonème ressort des rapprochements suivants :

\bar{i}/\bar{u} : $b\bar{i}r$ « ventre, intérieur » — $b\bar{u}r$ « roi » ; $\bar{d}\bar{i}tu$ « précéder, être devant » — $\bar{d}\bar{u}tu$ « se baisser (en montrant ses fesses) ».

\bar{i}/\bar{e} : $b\bar{i}r$ « ventre, intérieur » — $b\bar{e}r$ « arbre (Sclerocarya birrea Hochst) ; nom de l'île de Gorée » ; $u\bar{i}r$ « voile » — $u\bar{e}r$ « appuyer, addosser ».

Le phonème \bar{i} est d'aperture minima (\bar{i}/\bar{e}). Il est antérieur et non arrondi (\bar{i}/\bar{u}).

Il est réalisé très en arrière dans $x\bar{i}x$ « être essoufflé », $x\bar{i}f$ « faim ; avoir faim », $g\bar{i}x$ « éructer », en avant dans $t\bar{i}m$ « regarder d'en haut », $s\bar{i}s$ « insociable, misanthrope, égoïste ». La différence de timbre qui en résulte est assez prononcée. Elle n'est pas pertinente.

On relève une tendance à la neutralisation de l'opposition \bar{i}/\bar{e} en particulier lorsque la voyelle se trouve à la fois au contact d'une consonne d'avant et d'une consonne d'arrière, dans $s\bar{i}x$ et $s\bar{e}x$ « jumeau, jumeaux » ; la voyelle dans ce dernier cas est alors réalisée très fermée [ɛ:]. Ajoutons cependant que $g\bar{i}x$ est rencontré également sous la forme [gɛ:x].

1-24. Le phonème \bar{u} .

L'identité phonologique de ce phonème ressort des rapprochements suivants :

\bar{u}/\bar{i} : cf. ci-dessus sous 1-23.

\bar{u}/\bar{o} : $b\bar{u}m$ « corde, cordage » — $b\bar{o}m$ « tuer, assassiner » ; $s\bar{u}ru$ « s'imprégner, être imprégné de l'odeur de l'encens » — $s\bar{o}ru$ « chercher querelle à qqn. ».

Le phonème \bar{u} est d'aperture minima (\bar{u}/\bar{o}). Il est postérieur et arrondi (\bar{u}/\bar{i}).

Le phonème \bar{u} est réalisé plus ou moins en arrière selon qu'il est au contact de consonnes d'avant ou d'arrière. Il en résulte une nette différence de timbre laquelle n'est pas pertinente.

Il est à noter qu'une certaine tendance à la neutralisation de l'opposition \bar{u}/\bar{o} se manifeste lorsque \bar{u} se trouve au voisinage de consonnes d'avant ou de la semi-voyelle [j]. Ainsi, on relève concurremment dans la même contrée $b\bar{u}r$ et $b\bar{o}r$ « roi », $i\bar{u}r$ et $i\bar{o}r$ « cervelle », etc.

1-25. Le phonème \bar{e} .

L'identité phonologique de ce phonème ressort des rapprochements suivants :

\bar{e}/\bar{i} : cf. ci-dessus sous 1-23.

\bar{e}/\bar{o} : $u\bar{e}r$ « appuyer, addosser » — $u\bar{o}r$ « qui est juste ; grain pilé » ; $n\bar{a}\bar{d}\bar{e}$ « être en retard dans la journée » — $n\bar{a}\bar{d}\bar{o}$ « citrouille (Cucurbita pepo Linn) ».

$\bar{e}/\bar{\epsilon}$: *r̄r* « se perdre, s'égarer » — *r̄r* « le dîner ; dîner » ; *s̄l̄i* « aller à un mariage » — *s̄l̄i* « aller voir ».

Le phonème \bar{e} possède une aperture intermédiaire entre celle de \bar{i} (\bar{e}/\bar{i}) et celle de $\bar{\epsilon}$ ($\bar{e}/\bar{\epsilon}$). Il est antérieur et non arrondi (\bar{e}/\bar{o}).

Il possède des réalisations plus ou moins profondes. La différence de timbre entre les voyelles situées au voisinage de vélaires dans *k̄r* « coquillage (un certain coquillage) », *nḡr* ou *ḡr* « caste d'hommes nobles » et celles au contact de consonnes dont le point d'articulation est antérieur dans *d̄m* « jujubier (*Ziziphus mauritiana* Lam) », *s̄l̄* « la mariée, le marié », qui en résulte est nettement moins prononcée que dans le cas de $\bar{\epsilon}$ (cf. ci-dessus sous 1-24.).

On relève des réalisations très fermées, lesquelles se situent sur le plan articulatoire entre \bar{e} et \bar{i} . Il en est ainsi dans *t̄m̄r* « cent » où le second \bar{e} est perçu sensiblement plus fermé que le premier. Il semble que cette réalisation particulièrement fermée soit due à la présence d'une voyelle fermée dans la première syllabe.

Enfin, on constate une tendance marquée à la neutralisation de l'opposition \bar{e}/\bar{i} dans les monèmes comportant deux consonnes d'avant. Ainsi, dans la région limitrophe Dyolof-Baol, on relève *d̄n* et *d̄n* « accuser, dénoncer ».

1-26. Le phonème \bar{o} .

L'identité phonologique de ce phonème ressort des rapprochements suivants :

$\bar{o}/\bar{\epsilon}$: cf. ci-dessus sous 1-25.

\bar{o}/\bar{u} : cf. ci-dessus sous 1-24.

$\bar{o}/\bar{\delta}$: *t̄l̄* « unique, impair » — *t̄l̄* « champ » ; (*u*)*ōlu* « avoir confiance » — (*u*)*ōlu* « faire appeler pour soi ».

Le phonème \bar{o} est d'aperture intermédiaire entre celle de \bar{u} (\bar{o}/\bar{u}) et celle de $\bar{\delta}$ ($\bar{o}/\bar{\delta}$). Il est postérieur et arrondi ($\bar{o}/\bar{\epsilon}$).

Il possède des réalisations plus ou moins profondes. La différence de timbre qui en résulte n'est pas pertinente. Une nette tendance à la neutralisation de l'opposition \bar{o}/\bar{u} se manifeste au contact des consonnes d'arrière dans la région du bas Dyolof (à la frontière du Baol). Ainsi, on relève concurremment *ḡr* et *ḡr* « homme, mâle ».

Le phonème \bar{o} présente par rapport aux autres phonèmes jusqu'ici étudiés une singularité. Il ne possède pas de correspondant phonématique bref. Il nous a été impossible de relever un couple de signifiants homophones où l'opposition \bar{o}/o soit distinctive. Ceci ne signifie nullement que \bar{o} ne puisse connaître des réalisations moyennement longues, celles-ci étant conditionnées par le contexte.

1-27. Le phonème $\bar{\epsilon}$.

L'identité phonologique de ce phonème ressort des rapprochements suivants :

$\bar{\epsilon}/\bar{\delta}$: *ūr* « étendre qqch. pour le faire sécher » — *ūr* « jeûner » ; *η̄r* « bouillir jusqu'à complète évaporation » — *η̄r* « prélever une part ».

$\bar{\epsilon}/\bar{\epsilon}$: cf. ci-dessus sous 1-25.

\bar{e}/\bar{a} : *rēs* « digérer » — *rās* « chercher qqch. que l'on ne parvient pas à trouver » ;
sēlu « miroir » — *sālu* « petit couteau ».

Le phonème \bar{e} possède une aperture intermédiaire entre celle de \bar{e} (\bar{e}/\bar{e}) et celle de \bar{a} (\bar{e}/\bar{a}). Il est antérieur et non arrondi (\bar{e}/\bar{e}).

Le phonème \bar{e} connaît des réalisations plus ou moins profondes. C'est ainsi qu'au contact de vélaires, dans *xēx* « guerre ; faire la guerre, combattre », *uēx* « blanc », *xēŋ* « sentir », il est réalisé très en arrière, et partant, très ouvert. Par contre au voisinage des bilabiales, apicales, palatales, dans *bēs* « neuf, nouveau », *nēn* « vide », *lēb* « riz », il est réalisé en avant et beaucoup moins ouvert. Il en résulte une nette différence de timbre laquelle n'est pas pertinente.

A la finale absolue, il n'a pu être relevé un seul couple de signifiants où l'opposition de degré d'aperture \bar{e}/\bar{e} soit utilisée à des fins distinctives (cf. ci-dessous 1-38.).

1-28. Le phonème \bar{o} .

L'identité phonologique de ce phonème ressort des rapprochements suivants :

\bar{o}/\bar{e} : cf. ci-dessus sous 1-27.

\bar{o}/\bar{o} : cf. ci-dessus sous 1-26.

\bar{o}/\bar{a} : *ōs* « hameçon » — *ās* « nid au sol » ; *dōr* « commencer » — *dār* « cor, durillon ».

Le phonème \bar{o} possède une aperture intermédiaire entre celle de \bar{o} (\bar{o}/\bar{o}) et celle de \bar{a} (\bar{o}/\bar{a}). Il est postérieur et arrondi (\bar{o}/\bar{e}).

Il est réalisé particulièrement en arrière et ouvert au voisinage d'une consonne vélaire ou postvélaire, dans *xōx* « noyau », *sōx* « boiter ; boiteux », *xōl* « regarder » ; par contre, il est réalisé en avant et partant légèrement plus fermé au contact de consonnes antérieures, ainsi dans *dōr* « commencer », *dōr* « plaine sablonneuse », *tōl* « champ ». Il est réalisé encore plus ouvert en finale absolue et devant consonnes d'avant, dans *lō* « bœuf porteur », ou devant la réalisation [j] dans *iō* « moustique ».

A la finale absolue, il n'a pu être relevé un seul couple de signifiants dans lesquels l'opposition de degré d'aperture \bar{o}/\bar{o} soit distinctive.

1-29. Le phonème \bar{a} .

L'identité phonologique de ce phonème ressort des rapprochements suivants :

\bar{a}/\bar{e} : cf. ci-dessus sous 1-27.

\bar{a}/\bar{o} : cf. ci-dessus sous 1-28.

Le phonème \bar{a} est d'aperture maxima (\bar{a}/\bar{e} ; \bar{a}/\bar{o}). Il est postérieur (\bar{a}/\bar{e}) et non arrondi (\bar{a}/\bar{o}). Sa localisation n'est pas pertinente du fait qu'il ne se trouve en opposition avec aucun autre phonème de degré d'aperture identique.

Le phonème \bar{a} possède des réalisations diverses lesquelles sont conditionnées par l'entourage phonique immédiat. C'est ainsi qu'au voisinage des consonnes vélaires et postvélaire, il est réalisé très en arrière dans *lāq* « cacher, dissimuler », *uāx* « bambou », *ŋāx* « rugir » ; par contre, au contact de consonnes dont le point d'articulation est

antérieur, \bar{a} est réalisé plus en avant, par exemple, dans *sāf* « cuire, griller », *nān* « boire », *fās* « favoris ». Il en résulte une différence de timbre nettement perceptible laquelle n'est pas pertinente.

Le phonème \bar{a} est remarquablement stable. Il ne subit aucune altération qu'il soit accentué ou non accentué. Il apparaît dans toutes les positions de monème.

VI. LES VOYELLES BRÈVES

1-30. Le phonème *i*.

L'identité phonologique de ce phonème ressort des rapprochements suivants :

i/u : *id* « même » — *ud* « chercher » ; *sik* « défaut » — *suk* « s'agenouiller » ; *firi* « interpréter » — *furi* « déteindre » ; *fi* « ici » — *fu* « là où, où ».

i/e : *till* « chacal » — *tell* « bruit produit par qqch. qui éclate (fusil, bouteille, etc.) » ; *diglu* « faire promettre pour soi » — *deglu* « écouter, prêter attention » ; *(u)uti* « aller chercher » — *(u)ute* « différent, disparate ».

Le phonème *i* est d'aperture minima (*i/e*). Il est antérieur et non arrondi (*i/u*).

Le phonème *i* connaît des réalisations plus ou moins profondes selon qu'il se trouve au voisinage de consonnes d'avant ou d'arrière. La différence de timbre qui en résulte n'est pas pertinente.

On relève une nette tendance à la neutralisation de l'opposition *i/e* en particulier à la finale absolue. Ainsi, on relève concurremment *bari* et *bare* « nombreux », *tambali* et *tambale* « commencer », etc.

La distinction existant entre *i* et \bar{i} repose sur une différence de quantité. L'opposition *i/ \bar{i}* est distinctive en finale absolue ainsi que l'établissent les exemples *fas ui* « le cheval (ici présent) » et *fas u \bar{i}* « ce cheval-ci ».

1-31. Le phonème *u*.

L'identité phonologique de ce phonème ressort des rapprochements suivants :

u/i : cf. ci-dessus sous 1-30.

u/ɔ : *tul* « invulnérable » — *tɔl* « liane (*Landolphia heudelotii* ADC) » ; *dugal* « entre ! (injonctif 2^e sg.) » — *dɔgal* « coupe ! (injonctif 2^e sg.) ».

Le phonème *u* est d'aperture minima (*u/ɔ*). Il est postérieur et arrondi (*u/i*).

Il connaît des réalisations plus ou moins profondes selon qu'il est au contact de consonnes d'avant ou d'arrière. La différence de timbre qui en résulte n'est pas pertinente.

Notons l'apparition de *u* comme variante facultative de *i* (seul le degré d'aperture minima est pertinent) dans les monèmes *tālibe* et *tālube* « fidèle, disciple religieux », *addina* et *adduna* « monde ». Signalons qu'il s'agit de vocables empruntés à l'arabe ou aux dialectes arabes. Ceux appartenant au fond wolof ne connaissent pas ce type de variantes.

La postérieure arrondie est susceptible d'être réalisée antérieure et arrondie dans certains types de conditionnement. Il en est ainsi au contact des occlusives palatales : *ḍunni*, *ḍunne* et [^hḍünni, ḍünne] « mille » ; *ḍulli* et [^hḍüllli] « prière ; faire la prière ».

La distinction existant entre *u* et *ū* repose sur une différence de quantité ainsi qu'en témoignent les exemples : *xur* « vallée » — *xūr* « rouille ; être rouillé » ; *muṛ* « patienter » — *mūr* « sourire ».

Il n'a pu être relevé, à la finale absolue, une seule paire de signifiants où l'opposition *u/ū* soit distinctive.

1-32. Le phonème *e*.

L'identité phonologique de ce phonème ressort des rapprochements suivants :

e/i : cf. ci-dessus sous 1-30.

e/ε : *tell* « bruit produit par qqch. qui éclate (fusil, bouteille, etc.) » — *tεll* « sorte de marnite de forme ovale et peu profonde » ; *uel* « pelote de fil » — *uεl* « côté, bord ».

e/y : *uer* « être en bonne santé, être guéri » — *uyr* « entourer, aller autour » ; *xer* « avide, cupide » — *xyr* « rapidement, avec vélocité ».

Le phonème *e* possède un degré d'aperture intermédiaire entre *i* (*e/i*) et *ε* (*e/ε*). Il est antérieur et non arrondi (*e/u* ; *e/y*).

Il connaît des réalisations plus ou moins profondes selon qu'il est au contact de consonnes d'avant ou d'arrière. La différence de timbre qui en résulte est cependant moins prononcée que dans *ε* et *a* (cf. ci-dessous 1-34. et 1-36.).

La distinction *e/ē* repose sur une différence de quantité ainsi que l'attestent les couples : *uer* « être en bonne santé, être guéri » — *uēr* « appuyer, adosser » ; *uel* « pelote de fil » — *uēl* « seul, solitaire, isolé » ; *ies* « action de faire accroupir le chameau » — *iēs* « être de moindre valeur », etc. A la finale absolue, une seule paire oppositive a été relevée. Toutefois, cet exemple n'est pas très convaincant du fait que l'un des termes est une particule emphatique. Il s'agit de *de* dans l'expression *amul de!* et *dē* « mourir » (*de/dē*).

Bien qu'il n'ait pu être relevé une seule paire de signifiants dissyllabiques où *e/ε* soit distinctif, les exemples suivants semblent permettre d'affirmer que l'opposition est conservée dans la seconde syllabe lorsque cette dernière est fermée. Ainsi, on a : */xε/uer* « cerise ; cerisier dit du Cayor » — *uer* « être en bonne santé, être guéri » — *uēr* « étendre qqch. pour le faire sécher ».

1-33. Le phonème *y*.

L'identité phonologique de ce phonème ressort des rapprochements suivants :

y/e : cf. ci-dessus sous 1-32.

y/o : *uyr* « entourer, aller autour » — *uor* « trahir » ; *byrym* « griller, rôtir » — *bōrym* « maître, seigneur, propriétaire ».

y/i : *byr* « avoir congé » — *bir* « certain, sûr » ; *ḍyrym* « remercier qqn. de ses gentillesses » — *ḍirim* « orphelin de mère ».

y/u : *dyr* « très » (dans : *lānga na dyr* « c'est très chaud ») — *dur* « enfanter ; troupeau » ; *syryx* « glisser sur qqch. » — *surux* « tomber dans un trou ».

y/a : *uyr* « entourer, aller autour » — *uar* « monter à cheval ; devoir » ; *byrynga* « rouler dans le sable » — *baranga* « vanner, trier, passer (à la passoire) ».

Le phonème *y* possède un degré d'aperture qui n'est ni minima (*y/i* ; *y/u*), ni maxima (*y/a*), mais intermédiaire. Il est antérieur et arrondi (*y/e* ; *y/ɔ*).

Sur le plan articulatoire, il se situe au niveau de *e* ; toutefois, semble-t-il, légèrement au-dessous. Il rappelle quelque peu les sons du français dans « œufs », « bœufs » [ø] et « œuf », « bœuf » [ɔ] selon le contexte phonique.

Ce phonème présente la particularité de ne pas posséder de correspondant phonologiquement long. Il n'a pu être relevé une seule paire de signifiants où l'opposition *y/ȳ* soit distinctive. Le phonème *y* est cependant susceptible de connaître des réalisations plus ou moins brèves, celles-ci étant conditionnées par l'environnement phonique.

Les variations des diverses réalisations de ce phonème sont extrêmement amples. C'est ainsi qu'au contact de consonnes labiales, il est réalisé très fermé et très en avant avec un arrondissement des lèvres assez prononcé (dans : *byd* « œil », *bys* « masser, frictionner », *byŋ* « dent », *uyr* « entourer, aller autour », etc.), au contact des apicales et palatales, légèrement moins en avant et partant moins fermé (dans : *sys* « appuyer », *dyl* « prendre, saisir ») ; par contre au voisinage de consonnes d'arrière, il est réalisé beaucoup plus en arrière et par suite beaucoup plus ouvert avec un arrondissement très faible des lèvres (dans : *dyk* « village, habiter », *kyr* « maison, carré », etc.). La différence de timbre qui résulte de ces diverses réalisations n'est pas pertinente.

On note une nette tendance à la neutralisation de l'opposition *y/e*, en particulier au contact des consonnes d'avant. C'est ainsi que l'on relève concurremment *dyk* et *dek* « premier », *dyl* et *del*, *dyr* et *der* « égrener », *byŋ* et *beŋ*, *bys* et *bes* « jour », et même *xyl* et *xel* « courir, lutter à la course », etc. Autrement dit, un des traits pertinents de ce phonème, son arrondissement, tend vers la neutralisation.

1-34. Le phonème *ɛ*.

L'identité phonologique de ce phonème ressort des rapprochements suivants :

ɛ/ɔ : *xel* « esprit, intelligence » — *xɔl* « cœur » ; *fɛral* « sevrer un enfant » — *fɔral* « ramasse (injonctif 2^e sg.) ».

ɛ/e : cf. ci-dessus sous 1-32.

ɛ/a : *res* « foie » — *ras* « plisser, serrer » ; *lebal* « prêter de l'argent » — *labal* « faire noyer ».

Le phonème *ɛ* possède un degré d'aperture intermédiaire entre *e* (*ɛ/e*) et *a* (*ɛ/a*). Il est antérieur et non arrondi (*ɛ/ɔ*).

Il connaît des réalisations plus ou moins profondes selon qu'il se trouve dans le voisinage de consonnes d'arrière, ainsi dans : *ger* « acheter, corrompre », *xer* « pieu, piquet », *ker* « ombre » ; ou au contact de consonnes d'avant, ainsi dans : *pep* « grain », *nen* « œuf », *fɛl* « puce », *lem* « miel ». Il en résulte une différence de timbre très nette laquelle n'est pas pertinente.

A la finale absolue, il n'a pu être relevé un seul couple de signifiants où l'opposition ε/e soit distinctive (cf. ci-dessous 1-38.).

La distinction entre $\varepsilon/\bar{\varepsilon}$ repose sur une différence de quantité, ε étant réalisé bref, $\bar{\varepsilon}$ étant réalisé long, ainsi qu'en témoignent les paires *res/rēs* « digérer », *xer/xēr* « pierre, rocher, caillou », *nen/nēn* « vide ». Il n'a pu être relevé, à la finale absolue, un seul exemple d'opposition $\varepsilon/\bar{\varepsilon}$.

Notons, en outre, que dans certains types de contextes, en particulier au voisinage de consonnes dont le point d'articulation est antérieur, ε et i sont en variation libre. C'est ainsi que l'on rencontre concurremment *fetal* et *fital* « fusil ; tirer au fusil », *fetax* et *fitax* « rebondir », *belar̄ni* et *bitar̄ni* « retourner, renverser », etc.

1-35. Le phonème ϑ .

L'identité phonologique de ce phonème ressort des rapprochements suivants :

ϑ/ε : cf. ci-dessus sous 1-34.

ϑ/u : cf. ci-dessus sous 1-31.

ϑ/a : (*u*) ϑ s « pierre utilisée pour supporter la marmite au-dessus du feu » — *as* « écoper l'eau au fond d'une pirogue, pomper » ; *sax̄r* « méchant, cruel » — *saxar* « fumée ».

Le phonème ϑ possède un degré d'aperture intermédiaire entre u (ϑ/u) et a (ϑ/a). Il est postérieur et arrondi (ϑ/ε).

Il est réalisé particulièrement en arrière et partant très ouvert au contact des consonnes vélares ou de la postvélaire, ainsi dans *ḡr* « homme noble ; couper », *s̄x* « charger un fusil », plus avant et par suite plus fermé dans le voisinage des consonnes antérieures dans *d̄ɔf* « fou ; être fou », *m̄ɔl* « vilain, laid ; être vilain, laid », etc. La différence de timbre qui en résulte n'est pas pertinente.

Bien que le phonème ϑ ne puisse être opposé phonologiquement à un $*o$, il se situe quant à son degré d'aperture au niveau de ε .

La distinction $\vartheta/\bar{\vartheta}$ repose sur une différence de quantité ainsi qu'il peut être établi d'après les exemples *t̄ɔl* « liane (*Landolphia heudelotii* ADC) » — *t̄ɔ̄l* « champ », *s̄x/s̄x̄* « boiter ; boiteux », *ḡr/ḡr̄* « s'accroupir (terme employé pour le chameau) ».

1-36. Le phonème a .

L'identité phonologique de ce phonème ressort des rapprochements suivants :

a/ε : cf. ci-dessus sous 1-34.

a/ϑ : cf. ci-dessus sous 1-35.

Le phonème a est d'aperture maxima (a/ε ; a/ϑ). Il est postérieur (a/ε) et non arrondi (a/ϑ). Sa localisation n'est pas pertinente pour les mêmes raisons que celles invoquées sous \bar{a} (cf. 1-29.) ; seule son aperture l'est.

Le phonème a connaît des réalisations diverses et variées. Au voisinage des consonnes vélares et de la postvélaire, il est réalisé très en arrière et partant possède un timbre plus fermé, ainsi dans *dax* « beurre », *daq* « chasser, renvoyer », *uax* « dire, parler ». Par

contre, au contact de consonnes dont le point d'articulation est antérieur, il est réalisé plus en avant et par suite a un timbre plus aigu, ainsi dans *nat* « mesurer une surface », *saŋ* « voler, dérober », *fas* « cheval », etc. Cette différence de timbre n'est pas pertinente.

Il peut être dit que la voyelle *a* présente une assez grande instabilité. Le fait le plus saillant est qu'elle connaît des réalisations centralisées fréquentes [ə], lesquelles apparaissent, le plus souvent, en position inaccentuée. Ainsi dans : *addina* [ˈaddinə] « (le) monde », *reial* [ˈreɪəl] « tue ! (injonctif 2^e sg.) », *ḡāikat* [ˈḡaːjkətʰ] « marchand, vendeur », etc. De même, les modalités accompagnant le nominal (monèmes de détermination spatiale, possessifs) ou le verbal (marques de personnes, monèmes d'aspect, etc.) qui ne comportent pas d'accent propre ou sont habituellement inaccentuées, sauf exception (phénomène d'emphasis, etc.), possèdent généralement des réalisations centralisées. Ainsi : *xad ba* [ˈxat̪ bə] « le chien (là-bas) », *dama xif* [ˈdəmə ˈxiːf] « j'ai faim », *sama ḡāl* [ˈsəmə ˈgaːl] « ma pirogue », etc. Il est à noter cependant que [ə] apparaît dans certains monèmes (lexèmes) monosyllabiques lesquels comportent nécessairement un accent d'intensité. Ainsi, on relève concurremment [fan] et [fən] « jour », [fas] et [fəs] « cheval », etc. Ceci n'est susceptible d'avoir lieu que lorsque les consonnes qui sont dans le voisinage immédiat de la voyelle possède toutes deux un point d'articulation antérieur.

Au contact d'une consonne d'avant d'une part, et au voisinage d'autre part de *i* en fonction asyllabique (dans les diphtongues du type *ai*), *a* est susceptible de connaître des réalisations nettement antérieures. Ainsi : [bai] et [bäi] « cultiver », [mai] et [mäi] « donner en cadeau, régaler », [nai] et [näi], [nei] « éléphant ». Il connaît des réalisations postérieures lorsqu'il est au contact de *u* en fonction asyllabique (diphtongue du type *au*) et au voisinage de consonnes labiales ou vélares. Ainsi : [bau] et [bâu], [bɔu] « aboyer », [kau] et [kâu], [kɔu] « haut, dessus, sommet ». Lorsque *a* se trouve en contact à la fois avec *u* en fonction asyllabique et *i* également en fonction asyllabique, les réalisations obtenues peuvent être très diverses. Ainsi, on relève : [jau], [jɔu], [jeu], [jeu] « toi (personnel régi 2^e sg.) ».

L'opposition *a/ā* est établie par les rapprochements : *as* « écoper, pomper » — *ās* « nid au sol » ; *ras* « mettre en plis, serrer » — *rās* « chercher qqch. que l'on ne parvient pas à trouver ». Notons que l'opposition brève/longue est attestée à la finale absolue, ainsi dans *dem na* « il est parti (accompli 3^e sg.) » — *dem nā* « je suis parti (accompli 1^{re} sg.) ».

D'une manière générale, le phonème *a* connaît des réalisations moins profondes que celles de *ā* ; il en résulte une nette différence de timbre laquelle n'est pas pertinente, qui, cependant, ajoute à la distinction *a/ā*.

VII. INTERPRÉTATION PHONOLOGIQUE DES VOYELLES LONGUES

1-37. Bien que l'on pourrait être tenté de considérer certaines réalisations longues de voyelles comme la somme de deux voyelles brèves du fait que celles-ci sont susceptibles d'être traversées par une limite morphologique (phénomène de réduction, ainsi dans :

xarēm « son armée » pour *xare* « armée » + *-am* « possessif 3^e sg. » ; *lx̄m* « sa main » pour *lx̄* « main » + *-am* ; *māk mōm* « moi et lui » pour *man* « personnel régi 1^{re} sg. », *ak* « monème de coordination », *mōm* « personnel régi 3^e sg. », avec, dans ce dernier exemple, élimination de la nasale apicale), il n'y a pas lieu de conclure en faveur d'une corrélation de « gémiation vocalique ». Signalons, en outre, que le parler du Dyolof ainsi que l'ensemble des parlers wolof ne possèdent pas de tons.

Les réalisations longues de voyelles sont à interpréter comme une caractéristique inhérente à une certaine classe de voyelles. Une telle interprétation de la quantité vocalique repose sur les faits suivants, à savoir :

— que l'opposition de longueur est utilisée à des fins distinctives (cf. les séries oppositives longues/brèves fournies sous 1-30. à 1-36.) ;

— que, réalisations longues et réalisations brèves, dans un environnement phonique identique, sont caractérisées par des timbres phonétiquement différents (*ā* possède des réalisations plus profondes que celles de *a* d'où une différence de timbre nettement perceptible, toutefois celle-ci est plus ou moins prononcée selon le degré d'aperture des voyelles : *ē/e*, par ex.) ;

— que l'opposition longue/brève est, fait essentiel, maintenue à la finale absolue ainsi que l'attestent les exemples : *nyu nā* « je suis venu » — *nyu na* « il est venu » ; *gainde lā* « je suis un lion » — *gainde la* « il est un lion, c'est un lion », où la distinction « 1^{re} sg. »/« 3^e sg. » repose sur l'opposition quantitative *ā/a*. Il en est de même dans : *nag uī* « cette vache-ci » — *nag ui* « la vache (ici présente) », où *ī/i* sert à différencier les signifiés « déictique d'insistance (proximité) » et « déterminatif spatial (proximité) ».

Ainsi, le système vocalique comprend deux classes de voyelles : une classe de voyelles longues et une classe de voyelles brèves.

VIII. CONSIDÉRATIONS SUR LA RARETÉ DE CERTAINES OPPOSITIONS

1-38. Il n'a pu être relevé un seul couple de signifiants où les oppositions *ē/ē*, *e/ε*, *ō/ō*, c'est-à-dire les oppositions de degrés d'aperture moyens (séries antérieure et postérieure) soient utilisées à des fins distinctives, et ce, à la finale absolue.

Plutôt que de conclure à une neutralisation, ce qu'aucun fait ne nous autorise à admettre (les conditions d'une éventuelle neutralisation n'apparaissant pas clairement), nous considérerons jusqu'à plus ample information de telles oppositions comme rares.

Il y a lieu de signaler que le parler possède un nombre extrêmement restreint de signifiants appartenant aux types structuraux *CV*, *VCV*, *CVCV*, *CVCVCV*, etc., fait qui est susceptible de rendre compte de l'absence de couple oppositionnel rencontré au cours de nos enquêtes.

Nous avons cru devoir procéder, dans le cadre des deux textes témoins qui seront utilisés ci-dessous sous 2-10, à l'étude du rendement fonctionnel des unités phonématiques

à une statistique concernant la fréquence d'apparition des phonèmes de degrés d'aperture moyens à la finale absolue. Les résultats obtenus sont résumés dans le tableau qui suit :

\bar{e}	39	e	112
\bar{o}	15		
$\bar{\varepsilon}$	1	ε	4
$\bar{\sigma}$	32	σ	145

Ainsi, la présence à la finale absolue de phonèmes de degrés moyens d'aperture représente par rapport au chiffre total des phonèmes vocaliques relevés (4.911) un pourcentage de 7 %,08 (348 exemplaires).

Ajoutons que la fréquence de certains de ces phonèmes est due à la fréquence d'utilisation de certains monèmes comportant les dits phonèmes. C'est ainsi que e a été relevé successivement 87 fois dans le monème *ne* « dire » (*mu ne* « il dit », *qabaram ne* « sa femme dit », etc.), σ 140 fois dans *kw* « personnel objet 3^e sg. ».

IX. LES SEMI-VOYELLES

1-39. Les voyelles d'aperture minima sont susceptibles de réalisations particulières [j], [w]. Celles-ci ne sont pas à considérer comme des phonèmes distincts de \bar{i} , i ou de \bar{u} , u . En effet, il n'a pu être relevé un seul couple de signifiants dans lequel \bar{i} , i ou \bar{u} , u soient distinctifs de [j] ou de [w].

a) la semi-voyelle [j]

Elle apparaît devant ou après voyelle, positions où \bar{i} , i ne sont jamais rencontrés. Elle est relevée dans les positions initiale : *iax* « os », *iḥn* « route, chemin » ; intervocalique : *baii* « laisser », *feiu* « se venger » ; finale : *bāi* « père », *iāi* « mère ».

A l'initiale et à l'intervocalique, la semi-voyelle est réalisée [j] : [jaɣ], [jɔ:n], ['baji], ['feju]. En finale, elle connaît des réalisations soit antérieure soit palatalisée, celles-ci étant conditionnées par la quantité vocalique de la voyelle qui précède (la présence de la voyelle longue provoquant une palatalisation de la réalisation). Ainsi, on relève : *dai* [dai] « excrément, faire ses besoins » ; *dāi* [da:j] « feu de brousse » et *bai* [bai] « cultiver » et *bāi* [ba:j] « père ».

b) la semi-voyelle [w]

Elle apparaît devant ou après voyelle, positions où \bar{u} , u ne sont jamais relevés. Elle est rencontrée dans les positions initiale : *uax* « dire, parler », *uwi* « chanter » ; inter-

vocalique : *kauar* « cheveu, chevelure », *s̄uu* « l'ouest, le soleil couchant » ; finale : *t̄au* « premier né (enfant) », *s̄u* « lait caillé ».

A l'initiale et à l'intervocalique, la semi-voyelle est réalisée comme une labio-vélaire [w] devant voyelle postérieure : [waɣ], [wɔi], [ˈkawar], [ˈso:wu] ; comme une labio-palatale [w̥] devant voyelle antérieure : *uēr* [w̥ɛ:r] « lune, mois », *uer* [w̥er] « être guéri, être en bonne santé », *uīr* [w̥i:r] « voile (de la pirogue) », *uyr* [w̥yr] « entourer, aller autour ». Il y a lieu de signaler que devant la voyelle antérieure-arrondie *y*, elle est susceptible de connaître des réalisations tantôt labio-palatalisées ([w̥yr]), tantôt labio-vélarisées ([wyr]). En finale, elle possède une réalisation postérieure ([u]) : [ta:u], [so:u].

X. PHÉNOMÈNE DE PROTHÈSE

1-40. Tout lexème comportant à l'initiale une voyelle est susceptible, et ce facultativement, d'être précédé de [j] ou [w]. La présence de l'une ou l'autre de ces réalisations est conditionnée par la nature de la voyelle initiale. C'est ainsi que

[j] apparaît devant les voyelles antérieures : *id* et *iid* [jiˈt] « aussi, également », *es* et *ies* [jes] « nouveau, neuf », *ēl* et *iēl* [jɛ:l] « tibia » ;

[w] est relevé devant les voyelles postérieures : *ud* et *uud* [wut] « chercher », *ōm* et *uōm* [wo:m] « genou », *os* et *uos* [wɔs] « hameçon ».

Signalons que les lexèmes « munis » de la réalisation [j] ou [w] sont plus fréquemment rencontrés que ceux à initiale vocalique.

XI. LES VOYELLES NASALISÉES

1-41. Le parler possède de très nombreuses voyelles nasalisées. Celles-ci sont à considérer comme des variantes combinatoires des phonèmes vocaliques oraux de timbre correspondant. En effet, ces réalisations particulières n'apparaissent que devant les groupements consonantiques du type nasale+occlusive. Ainsi dans : *namp* [nɑmpʰ] « allaiter », *sangu* [ˈsɑŋɡu] « se laver, se baigner », *sōmp* [sɔ:mpʰ] « prendre une prise de tabac », *xōnq* [xɔ:ŋqʰ] « rouge », *sūmp* [sɯ:mpʰ] « Balanites aegyptiaca Del », *unk* [ˈʔuŋkʰ] « tarente, gecko (Hemidactylus brookianguilatus Hallowell.) », *qēnt* [ŋɛ:ntʰ] « quatre », *dēnk* [dɛ:ŋkʰ] « bois de menuiserie », *rynk* [ryŋkʰ] « avoir les jambes arquées ; faire mûrir artificiellement un fruit ».

En outre, à la finale absolue, toute voyelle est susceptible d'être réalisée nasalisée lorsqu'elle se trouve en contact immédiat dans la chaîne parlée avec un signifiant comportant à l'initiale un groupement du type nasale+occlusive. Ainsi dans l'énoncé : *būr gannar ne len : lu ngen [lɥ ŋɛn] ʔi xam?* « le roi de Mauritanie leur dit : qu'en savez-vous ? »

Par contre, on a : *lu mu* [lu mu] *ʔi xam?* « qu'en sait-il ? » ou encore : *lu ɲu* [lu ɲu] *ʔi xam?* « qu'en savent-ils ? » où le *u* de *lu* n'est pas « teinté » de nasalisation.

Les réalisations nasalisées n'apparaissent jamais en finale absolue excepté lorsqu'il s'agit d'emprunts faits à des langues possédant une corrélation vocalique de nasalité (cf. ci-dessus sous 1-17.).

Le degré de nasalisation de la voyelle peut être plus ou moins considérable selon le contexte. C'est ainsi que dans *xōnq* il est plus prononcé que dans *sōmp*.

XII. LES DIPHTONGUES

1-42. Le parler possède d'assez nombreuses diphtongues. Celles-ci se répartissent en deux séries selon qu'elles ont pour second élément *i* ou *u*.

Les diphtongues de même direction s'opposent phonologiquement les unes aux autres par la différence de timbre de la voyelle initiale. C'est ainsi qu'on relève les oppositions de timbre : *fai* « quitter le domicile conjugal » — *fɛi* « éteindre ; payer » ; *bai* « cultiver » — *byi* « chèvre » ; *dai* « excrément ; faire ses besoins » — *dɔi* « suffisant, suffire » ; *niu* « crème du lait caillé » — *neu* « pomme ; pommier dit du Cayor (Parinari macrophylla Sab.) » — *nau* « avoir de l'estime pour qqn., admirer ; avoir le cœur qui bat rapidement » ; *siu* « connu, répandu » — *seu* « mince, petit, menu » — *sau* « urine ; uriner », etc.

Les diphtongues tout comme les phonèmes simples vocaliques possèdent des réalisations longues/brèves distinctives. C'est ce qui ressort des rapprochements : *ɲāu* « laid, vilain » — *ɲau* « coudre » ; *rēu* « mal élevé, mal éduqué, effronté » — *reu* « varice » ; *sōu* « lait caillé » — *Sou* « nom de famille » ; *āi* « être méchant » — *ai* « querelle, dispute » ; *tēi* « réfléchir, agir avec réflexion, sans hâte » — *tei* « aujourd'hui », etc.

Bien qu'il n'ait pu être relevé des exemples d'opposition de quantité pour tous les timbres de diphtongues, aucun fait ne permet de conclure à un phénomène de neutralisation.

Ces diphtongues sont à considérer comme biphonématiques. On constate en effet que

a) lorsqu'une diphtongue se trouve en contact avec un monème suffixé soit vocalique, soit à initiale vocalique, le second élément de la diphtongue se lie à la voyelle suivante et fonctionne comme support de syllabe. Ainsi dans : *gāu* [ga:u] « vite, rapide, se hâter » — *gāual* [ˈga:wəl] « hâte-toi, presse-toi ! (-al [-əl] marque de l'injonctif 2^e sg.) » ; *gui* [gwi] « baobab » — *guiu kyr Samba* [ˈguju...] « le baobab de la maison de Samba » (-u [-u] marque de la relation complété-complétant amalgamée au monème sg.).

b) si une diphtongue brève possède dans sa réalisation une durée légèrement supérieure à celle d'une voyelle brève, par contre elle n'atteint jamais, et de loin, celle d'une voyelle longue. Ce critère ayant un caractère essentiellement phonétique, nous le considérerons comme ayant une importance moindre.

c) le premier élément d'une diphtongue fonctionne comme centre de syllabe avec toutes les caractéristiques qui lui sont propres, à savoir, la hauteur, l'intensité culminative, l'intensité non culminative, que par contre le second élément a un comportement en tout similaire à celui d'une consonne (fonction non syllabique) à l'exception des diphtongues du type *-ui* où le second élément fonctionne comme centre de syllabe, lorsque celles-ci sont réalisées brèves. Ainsi dans *gui* [gwi] « baobab », *bui* [bwi] « fruit du baobab, pain de singe » ; par contre : *kui* [ku:i] « qui est mâle ».

d) les éléments qui participent aux diphtongues sont aisément identifiables aux divers phonèmes simples du système. Ce sont en ce qui concerne le premier élément les phonèmes vocaliques longs \bar{i} , \bar{e} , $\bar{\varepsilon}$, \bar{a} , $\bar{\sigma}$, \bar{o} , \bar{u} , les phonèmes brefs *i*, *e*, ε , *a*, σ , *u*, *y* ; en ce qui concerne le second élément *i* et *u* en fonction consonantique.

e) sur le plan morphologique, le lexème minimum est caractérisé par la combinaison phonématique soit voyelle+consonne, soit consonne+voyelle, en quoi structurellement, il s'oppose aux morphèmes lesquels sont susceptibles d'apparaître sous la forme d'un phonème vocalique simple (-*i* « monème de la relation complété-complétant amalgamé au monème de pluriel ; monème dérivatif ; -*u* « monème de la relation complété-complétant amalgamé au monème de singulier ; monème négatif »). Ce qui confirme qu'un signifiant tel que *au* « suivre » est à interpréter comme la combinaison d'un élément vocalique et d'un élément consonantique.

Il ressort des considérations qui viennent d'être développées qu'il faut reconnaître aux diphtongues une valeur biphonématique et que, phonologiquement, elles sont la combinaison d'un phonème vocalique et d'un phonème consonantique ou d'un phonème consonantique et d'un phonème vocalique (cas de *ui*).

CHAPITRE II

DÉFINITION ET CLASSEMENT DES PHONÈMES

2-1. Nous définirons chacun des phonèmes en énumérant les traits pertinents qui le caractérisent. Ces traits pertinents ressortent des rapprochements établis sous 1-2. à 1-19. et 1-23. à 1-36. Ceux-ci ayant été définis, nous procéderons à leur classement.

2-2. Définition des consonnes.

- p* : bilabial (*p/t*; *p/k*; *p/q*), sourd (*p/b*), non nasal (*p/m*).
- b* : bilabial (*b/d*; *b/g*), sonore (*b/p*), non nasal (*b/m*).
- t* : apical (*t/p*; *t/k*; *t/q*), sourd (*t/d*), non nasal (*t/n*).
- d* : apical (*d/b*; *d/g*), sonore (*d/t*), non nasal (*d/n*).
- ʈ* : palatal (*ʈ/t*), sourd (*ʈ/d*), non nasal (*ʈ/v*).
- ɖ* : palatal (*ɖ/d*), sonore (*ɖ/ʈ*), non nasal (*ɖ/v*).
- k* : dorsal (*k/p*; *k/t*; *k/q*), sourd (*k/g*), non nasal (*k/ŋ*).
- g* : dorsal (*g/b*; *g/d*), sonore (*g/k*), non nasal (*g/ŋ*).
- q* : postvélaire (*q/p*; *q/t*; *q/k*), non nasal (*q/ŋ*); position de pertinence : intervocalique et finale.
- f* : labio-dental (*f/s*; *f/x*), non nasal (*f/m*).
- s* : dorso-alvéolaire (*s/f*; *s/x*), non nasal (*s/n*).
- x* : postvélaire (*x/f*; *x/s*), non nasal (*x/ŋ*).
- m* : bilabial (*m/n*; *m/ŋ*), nasal (*m/b*).
- n* : apical (*n/m*; *n/ŋ*), nasal (*n/d*).
- v* : palatal (*v/n*), nasal (*v/d*).
- ŋ* : dorsal (*ŋ/m*; *ŋ/n*), nasal (*ŋ/g*); pertinence attestée à l'initiale.
- r* : vibrant (*r/l*).
- l* : latéral (*l/r*).

2-3. Classement des consonnes.

Nous rangerons ensemble ceux des phonèmes caractérisés comme

- sourds : *p, t, ṭ, k*
- sonores : *b, d, ḍ, g*
- occlusifs : *p, b, t, d, ṭ, ḍ, k, g, q*
- fricatifs : *f, s, x*
- nasals : *m, n, ɱ, ŋ*

Les phonèmes *r* et *l* sont caractérisés par un trait pertinent unique qu'ils sont seuls à posséder, à savoir pour *r* la vibrance, pour *l* la latéralité.

En outre, ces phonèmes peuvent être classés en

- bilabiales : *p, b, m*
- labio-dentale : *f*
- apicales : *t, d, n*
- dorso-alvéolaire : *s*
- palatales : *ṭ, ḍ, ɱ*
- dorsales : *k, g*
- postvélaire : *q, x*

Les phonèmes *r* et *l* sont hors classe.

2-4. Tableau du système consonantique.

Nous représenterons schématiquement les proportions du système consonantique en rangeant d'une part sur des droites horizontales les phonèmes caractérisés par un même trait pertinent (séries), d'autre part sur des droites verticales, les phonèmes ayant même point d'articulation (ordres). On a ainsi le tableau suivant :

<i>p</i>	<i>t</i>	<i>ṭ</i>	<i>k</i>	<i>q</i>	
<i>b</i>	<i>d</i>	<i>ḍ</i>	<i>g</i>		
	<i>f</i>	<i>s</i>		<i>x</i>	
<i>m</i>	<i>n</i>	<i>ɱ</i>	<i>ŋ</i>		
					<i>r</i> <i>l</i>

Le système consonantique est organisé selon trois corrélations : une corrélation de mouillure, une corrélation vocale ou de sonorité, une corrélation de nasalité. Sur 18 phonèmes consonantiques, 16 d'entre eux se rangent en sept ordres articulatoires (bilabial, labio-dental, apical, dorso-alvéolaire, palatal, dorsal, postvélaire), deux phonèmes demeurent inclassés (*r* et *l*).

2-5. Définition des voyelles longues.

- \bar{i} : aperture minima (degré 1) (\bar{i}/\bar{e} ; $\bar{i}/\bar{\varepsilon}$; \bar{i}/\bar{a}), non arrondi et antérieur (\bar{i}/\bar{u}).
- \bar{u} : aperture minima (degré 1) (\bar{u}/\bar{o} ; $\bar{u}/\bar{\varepsilon}$; \bar{u}/\bar{a}), arrondi et postérieur (\bar{u}/\bar{i}).
- \bar{e} : aperture moyenne (degré 2) (\bar{e}/\bar{i} ; $\bar{e}/\bar{\varepsilon}$; \bar{e}/\bar{a}), non arrondi et antérieur (\bar{e}/\bar{o}).
- \bar{o} : aperture moyenne (degré 2) (\bar{o}/\bar{u} ; $\bar{o}/\bar{\varepsilon}$; \bar{o}/\bar{a}), arrondi et postérieur (\bar{o}/\bar{e}).
- $\bar{\varepsilon}$: aperture moyenne (degré 3) ($\bar{\varepsilon}/\bar{i}$; $\bar{\varepsilon}/\bar{e}$; $\bar{\varepsilon}/\bar{a}$), non arrondi et antérieur ($\bar{\varepsilon}/\bar{o}$).
- $\bar{\varepsilon}$: aperture moyenne (degré 3) ($\bar{\varepsilon}/\bar{u}$; $\bar{\varepsilon}/\bar{o}$; $\bar{\varepsilon}/\bar{a}$), arrondi et postérieur ($\bar{\varepsilon}/\bar{e}$).
- \bar{a} : aperture maxima (degré 4) (\bar{a}/\bar{o} ; $\bar{a}/\bar{\varepsilon}$; \bar{a}/\bar{u} ; $\bar{a}/\bar{\varepsilon}$; \bar{a}/\bar{e} ; \bar{a}/\bar{i}); sa localisation n'est pas pertinente du fait qu'il ne se trouve en opposition avec aucun autre phonème de degré d'aperture identique.

2-6. Définition des voyelles brèves.

- i : aperture minima (degré 1) (i/e ; i/ε ; i/a), non arrondi et antérieur (i/u).
- u : aperture minima (degré 1) (u/o ; u/a), arrondi et postérieur (u/i); u est à considérer comme étant de degré d'aperture minima (tout comme son homologue i) bien qu'il ne puisse être opposé qu'à o , du fait de certaines variantes facultatives (u et i) relevées dans des lexèmes empruntés à l'arabe classique ou dialectal (cf. *adduna* et *addina* sous 1-31.).
- e : aperture moyenne (degré 2) (e/i ; e/ε ; e/a), non arrondi (e/y) et antérieur (e/u ; e/o).
- y : aperture moyenne (degré 2) (y/a), arrondi (y/e) et antérieur (y/u ; y/o); y est défini comme étant de degré d'aperture moyen degré 2 en fonction de la tendance à la neutralisation de ce phonème au profit de e (cf. sous 1-33.).
- ε : aperture moyenne (degré 3) (ε/i ; ε/e ; ε/a), non arrondi et antérieur (ε/o).
- o : aperture moyenne (o/u ; o/a), arrondi et postérieur (o/ε).
- a : aperture maxima (a/o ; a/u), degré 4 (a/ε ; a/e ; a/i); la localisation de ce phonème n'est pas pertinente pour les mêmes raisons que celles signalées sous 2-5.

2-7. Classement des voyelles.

Les phonèmes vocaliques constituent deux classes : une classe de phonèmes longs et une classe de phonèmes brefs.

Ce premier classement opéré, ceux-ci sont susceptibles d'être classés

— selon leur degré d'aperture :

degré 1 :	\bar{i}, \bar{u}	i, u
degré 2 :	\bar{e}, \bar{o}	e, y
degré 3 :	$\bar{\varepsilon}, \bar{\varepsilon}$	ε, o
degré 4 :	a	a

— selon leur localisation :

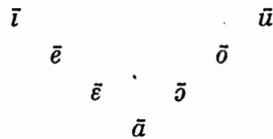
non arrondis-antérieurs :	$\bar{i}, \bar{e}, \bar{\varepsilon}$	i, e, ε
arrondi-antérieur :		y
arrondis-postérieurs :	$\bar{u}, \bar{o}, \bar{\varepsilon}$	u, o

La localisation des phonèmes \bar{a} et a n'étant pas pertinente, ceux-ci ne figureront pas dans le présent classement.

2-8. Tableaux du système vocalique.

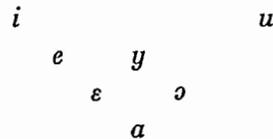
a) le système des phonèmes vocaliques longs

Les phonèmes ayant même degré d'aperture seront placés sur les droites horizontales, les phonèmes antérieurs-non arrondis figureront sur la gauche, les phonèmes postérieurs-arrondis sur la droite. Ainsi, on obtient le schéma :



b) le système des phonèmes vocaliques brefs

Les phonèmes de même degré d'aperture seront placés sur les droites horizontales, les phonèmes antérieurs-non arrondis figureront sur la gauche, le phonème antérieur-arrondi au centre, les phonèmes postérieurs-arrondis sur la droite. Ainsi :



Le parler du Dyolof comporte 14 phonèmes et 8 timbres vocaliques, répartis en deux systèmes : celui des phonèmes longs et celui des phonèmes brefs. Le premier constitue un système homogène et harmonieux de forme triangulaire à deux classes de localisation et à quatre degrés d'aperture. Le second offre un aspect « disloqué ». Il est également de forme triangulaire, toutefois à trois classes de localisation. La série postérieure-arrondie présente une lacune et partant ne comporte que deux phonèmes (u, \varnothing). Celle intermédiaire ne comprend qu'un seul représentant (y).

2-9. Remarque.

Le fait que les phonèmes longs constituent un système remarquablement harmonieux s'opposant au système des phonèmes brefs éminemment asymétrique, nous incline à penser que nous avons affaire à un système vocalique en évolution. Les phonèmes brefs seraient les termes faibles, sujets aux altérations, du système par rapport aux phonèmes longs beaucoup plus stables.

On constate que dans l'un comme dans l'autre système, le nombre des phonèmes est le même, à savoir sept. Il n'y a donc pas suppression d'une unité phonématique par suite de neutralisation, mais modification dans la qualité. Le fait que le système présentant une lacune (\varnothing) dans la série postérieure est celui qui possède un phonème au timbre inconnu de l'autre système nous confirme dans cette hypothèse. En outre, le nouveau

phonème possède trois traits communs à celui manquant : degré d'aperture semblable (degré 2), brièveté, labialisation. Il est vrai qu'il possède également trois traits en commun avec *e* : degré d'aperture, brièveté, palatalisation. La tendance très nette à la neutralisation de l'opposition *y/e*, où *e* tend à fonctionner comme représentant de l'archiphonème, nous fournit une indication sur le sens de l'évolution de ce phonème. Il est donc, croyons-nous, permis d'admettre que le système vocalique du parler était à l'origine, ou plus exactement dans un état antérieur, du type triangulaire à deux classes de localisation et quatre degrés d'aperture (*i, e, ε, a, ɔ, o, u*) où chacun des phonèmes possédait une réalisation longue/brève distinctive. Or, l'équilibre du système a été rompu.

Quelles peuvent être les causes de ce déséquilibre ? Il est certes difficile de se prononcer d'une manière absolument affirmative. Il semble toutefois qu'il soit imputable à ce qu'il est convenu d'appeler « l'asymétrie des organes de la parole »¹.

On sait que l'espace articulatoire réservé aux voyelles postérieures est infiniment moindre que celui réservé aux voyelles antérieures. Or, le parler, nous l'avons dit, possède un nombre considérable de degrés d'aperture (quatre). Les points d'articulation des phonèmes postérieurs étant très proches les uns des autres, d'une vicinité susceptible de menacer l'intégrité du système phonologique, le point d'articulation de **o* s'est déplacé vers l'avant quittant ainsi la zone articulatoire postérieure et provoquant la production d'un timbre nouveau, en l'occurrence *y*. Par contre, l'espace articulatoire réservé aux phonèmes de la série antérieure étant plus vaste et par suite la distance entre les différents points d'articulation de ceux-ci étant suffisante, les divers degrés d'aperture se sont maintenus.

Dans cette perspective, examinons les raisons pour lesquelles seul le système des phonèmes brefs postérieurs a été atteint. Il a été dit sous 1-37. que les oppositions *ā/a*, etc. reposaient sur une différence de quantité, qu'il avait été relevé en outre une différence notable de timbre entre les réalisations longues et les réalisations brèves correspondantes, laquelle n'était pas à considérer comme pertinente. En effet, les phonèmes brefs possèdent un point d'articulation situé nettement plus en avant que les phonèmes longs. Ainsi, bien qu'il y ait décalage vers l'avant de tous les phonèmes brefs, la superficie articulatoire globale occupée par ces derniers est cependant plus restreinte que celle utilisée par les phonèmes longs. C'est ce qui rend compte, à notre avis, du déséquilibre du seul système des phonèmes postérieurs brefs.

2-10. Rendement fonctionnel des unités phonématiques.

Nous donnerons un bref aperçu du rendement fonctionnel des différents phonèmes du parler. Pour ce, il a été procédé au dépouillement de deux contes recueillis par nos soins dans la région de Yangyang. Ces textes témoins sont présentés ci-dessous en annexe accompagnés de leur traduction.

Le dénombrement des unités phonématiques, aux erreurs près, a fourni un total de 10.425 phonèmes.

(1) Cf. A. MARTINET, *Équilibre et instabilité des systèmes phonétiques*, in *Proceedings of the International Congress of Phonetic Sciences*, III, p. 30-33.

2-11. Rendement fonctionnel des phonèmes consonantiques.

Le dénombrement des phonèmes consonantiques auquel il a été procédé a fourni un total de 5.514. En d'autres termes, les phonèmes consonantiques, dans le cadre de ces deux textes-témoins, représentent 52,63 % du chiffre total des unités phonématiques relevées.

Nous présenterons sous forme de tableau les résultats obtenus pour chacun des phonèmes. Figureront

- dans la colonne 1, la désignation du phonème ;
- dans la colonne 2, le nombre d'exemplaires rencontrés ;
- dans la colonne 3, la fréquence du phonème par rapport au chiffre total des phonèmes consonantiques dénombrés.

<i>p</i>	50	0,90 %
<i>t</i>	305	5,53 %
<i>ʈ</i>	146	2,64 %
<i>k</i>	408	7,39 %
<i>q</i>	21	0,38 %
<i>b</i>	495	8,97 %
<i>d</i>	548	9,93 %
<i>ɖ</i>	198	3,59 %
<i>g</i>	496	8,99 %
<i>f</i>	178	3,22 %
<i>s</i>	345	6,25 %
<i>x</i>	158	2,86 %
<i>m</i>	569	10,31 %
<i>n</i>	702	12,73 %
<i>ɱ</i>	135	2,44 %
<i>ŋ</i>	3	0,05 %
<i>r</i>	303	5,49 %
<i>l</i>	454	8,23 %

2-12. Rendement fonctionnel des phonèmes vocaliques.

Le dénombrement des phonèmes vocaliques a fourni un total de 4.911. C'est dire que les phonèmes vocaliques, toujours dans le cadre de ces deux textes-témoins, représentent 47,10 % du chiffre total des unités phonématiques relevées.

Les résultats obtenus seront présentés dans le tableau suivant :

\bar{i}	15	0,30 %
\bar{u}	42	0,85 %
\bar{e}	108	2,19 %
\bar{o}	75	1,52 %
$\bar{\epsilon}$	41	0,83 %
$\bar{\sigma}$	97	1,97 %
\bar{a}	206	4,19 %
i	978	19,91 %
u	739	15,04 %
e	257	5,23 %
y	119	2,42 %
ϵ	243	4,94 %
σ	308	6,27 %
a	1.683	38,89 %

Il ressort des chiffres ci-dessous établis que la classe des phonèmes vocaliques longs représente 11,89 % (584 exemplaires) par rapport à l'ensemble des phonèmes vocaliques dénombrés et que, partant, la classe des phonèmes vocaliques brefs représente 88,10 % (4.327 exemplaires).

Il y a lieu d'après la loi de Zipf corrigée par Troubetzkoy¹ selon laquelle « des deux termes d'une opposition privative le terme non marqué apparaît plus souvent que le terme marqué », de considérer les phonèmes vocaliques longs comme étant les termes marqués de l'opposition de quantité.

Afin que ce bref aperçu du rendement fonctionnel des phonèmes vocaliques soit aussi complet que possible, nous ferons état dans les deux tableaux qui suivent de la fréquence de chacun des phonèmes vocaliques au sein d'une même classe : classe des phonèmes longs, classe des phonèmes brefs.

(1) N. S. TROUBETZKOY, *Principes de phonologie*, traduits par J. CANTINEAU, C. Klincksieck, Paris 1949, p. 282 ; réimp. 1964.

\bar{i}	2,56 %	\bar{u}	7,19 %
\bar{e}	18,49 %	\bar{o}	12,84 %
$\bar{\varepsilon}$	7,02 %	$\bar{\delta}$	16,60 %
		\bar{a}	35,27 %

i	22,60 %			u	17,07 %
e	5,93 %	y	2,75 %		
ε	5,61 %			σ	7,11 %
		a	38,89 %		

CHAPITRE III

PROSODIE

3-1. Le centre de syllabe.

Un centre de syllabe est toujours constitué par un phonème vocalique. Le parler ne possède pas de phonème consonantique fonctionnant comme centre de syllabe.

3-2. L'intensité ou accent.

La chaîne parlée est constituée par une succession de syllabes intenses ou accentuées et de syllabes non intenses ou non accentuées. L'intensité n'est pas distinctive mais expressive. Il n'a pu être relevé un seul couple de signifiants quasi homophones dont les signifiés soient différenciés par suite d'un contraste du type syllabe intense/syllabe non intense.

3-3. La syllabe intense.

La syllabe intense est, dans le cadre du lexème, la première syllabe. Ceci est particulièrement net lorsque le lexème est constitué

— par une succession de syllabes à voyelle brève :

atal [ʔaləl] « richesses, biens », *xərɔm* [ʔxɔrɔm] « sel », *feii* [ʔfeji] « aller payer », *addina* [ʔaddinə] « (le) monde », *feiusi* [ʔfejusi] « venir se faire payer » ;

— par une succession du type syllabe à voyelle longue + syllabe ou syllabes à voyelle brève :

nānu [ʔna:nu] « pipe », *xēxkat* [ʔxɛ:ɣkət^h] « guerrier, combattant, soldat », *tālibe* [ʔta:libe] « disciple, adepte », *lōnkarɣi* [ʔlɔ:ŋkarɣi] « décrocher » ;

— par une succession de syllabes à voyelle longue :

āuō [ʔa:wo:] « première épouse », *mbōiō* [ʔmbō:jō:] « vent d'est, harmattan ».

Lorsque le lexème comporte une succession du type syllabe à voyelle brève + syllabe à voyelle longue, la mise en relief de la première syllabe est beaucoup moins nette au

point que l'une et l'autre syllabes sont parfois perçues comme possédant un degré d'intensité quasiment égal. Ainsi dans :

ligēi [ˈligeːj] « travailler », *niḡāi* [ˈniḡaːj] « oncle maternel », *ḡigēn* [ˈḡigeːn] « femme, femelle », *gylēm* [ˈgyleːm] « chameau », *talāta* [ˈtalaːtə] « mardi », *allāxira* [ˈʔallaːxirə] « le monde de l'au-delà », *ligēiānkat* [ˈligeːjaːnkətʰ] « celui qui cherche du travail ».

Toutefois, cette impression acoustique ne saurait être mise au compte de l'intensité culminative mais à celui de l'intensité non culminative. Ainsi dans *dafa dɔfadi* [ˈdɔfə ˈdɔfədi] « il est un peu fou, il est bizarre » et *dafa dɔfāle* [ˈdɔfə ˈdɔfəːle] ayant quasiment même signification. Dans le premier exemple, la syllabe intense est nettement perçue comme étant la première [ˈdɔfədi], dans le second, acoustiquement, il semble qu'il y ait une répartition à peu près égale de l'intensité, ceci étant dû à la présence du monème suffixé *-āle* à valeur, dans ce cas précis, de « restrictif », lequel comporte un phonème vocaliqué long.

Lorsque le lexème est une formation réduplicative, la première syllabe est toujours intense. Le problème qui se pose est de savoir si la syllabe (les radicaux étant monosyllabiques) ou la première syllabe (les radicaux étant dissyllabiques) du terme redoublé possède une intensité moindre ou égale à celle de la première syllabe de la formation. Il est parfois difficile d'en décider. Il y a lieu, semble-t-il, de distinguer deux cas.

1. — La formation réduplicative ne comporte aucun élargissement de type suffixal : l'intensité est alors perçue tantôt comme étant répartie sur chacun des termes : *am-am* [ˈʔam-ʔam] « fortune, avoir, biens » (de : *am* « avoir, posséder »), *byn-byin* [ˈbyn-ˈbyn] « trou » (de : *byn* « trouer, percer »), *lak-lak* [ˈlakə-ˈlakʰ] « incendie » (de : *lak* « brûler »), *ḡɔlɔf-ḡɔlɔf* [ˈḡɔlɔf-ˈḡɔlɔf] « habitant, originaire du Dyolof », *sālum-sālum* [ˈsaːlum-ˈsaːlum] « habitant, originaire du Saloum », etc., tantôt comme étant légèrement plus forte sur la première syllabe de la formation : [ˈʔam-ʔam], [ˈbyn-ˈbyn], etc.

2. — La formation réduplicative comporte un élargissement suffixal : l'intensité est alors perçue soit reposant sur la première syllabe de la formation lorsque les radicaux sont monosyllabiques dans *mai-mailu* [ˈmai-mailu] « faire semblant de donner », *byn-byinu bunt bi* [ˈbyn-byinu ˈbuntə ˈbi] « le trou de la porte », soit également répartie ; il est difficile de se prononcer, sur la première syllabe de chacun des radicaux lorsque ceux-ci sont dissyllabiques : ex. : *rafet-rafellu* [ˈrafet-ˈrafetˈlu] « faire semblant d'être beau » (de : *rafet* « beau, joli ; être beau, joli »), *gāḡu-gāḡu* [ˈgaːḡu-ˈgaːḡu] « blessure » (de : *gāḡu* « blesser » auquel est ajouté le monème réfléchi-passif *-u*).

Quoiqu'il en soit, la syllabe ou la première syllabe, selon les cas, du radical redoublé n'est pas non intense comme par exemple la seconde syllabe de *xalam* [ˈxaləm].

Il est cependant des circonstances, assez limitées d'ailleurs, où l'intensité est susceptible de reposer sur une syllabe autre que la première. C'est ainsi qu'à l'injonctif 2^e sg. des signifiants tels que *demal* « pars ! » (de : *dem* « partir, s'en aller »), *reial* « tue ! » (de : *rei* « tuer »), etc. sont relevés tantôt avec intensité sur la première syllabe (c'est ce que confirme la présence de réalisations centralisées dans la seconde) [ˈdɛmə], [ˈreɟəl], tantôt sur la dernière (réalisation postérieure de la voyelle du monème suffixé) [dɛˈmal], [reˈjal]. Par contre, lorsque ce même signifiant est utilisé par le parler avec pour signifié

« adjonction d'un bénéficiaire réel » dans l'énoncé *mu reial kə nag xar* « il fait tuer pour lui, à son intention une vache, un mouton », l'intensité repose sur la première syllabe [l'rejəl].

Enfin, il y a lieu d'ajouter qu'un mot prosodique unique n'est pas nécessairement constitué par une unité lexicologique. C'est ce qui apparaît dans *dem na* [l'dem nə] « il est parti », *dax ma lɔlu* [l'dax mə l'ɔ:lu] « donne-moi cela », *bāi bi* [l'ba:j bi] « le père », *fas ui* [l'fas wi] « le cheval (ici présent) », etc., où la syllabe intense est constituée par le terme porteur de concept, le lexème, et où les déterminants du verbal ou du nominal demeurent non intenses.

3-4. Fonction de l'intensité.

Il faut reconnaître à l'intensité, outre sa fonction contrastive, une fonction délimitative du fait que la syllabe intense est toujours la première syllabe du mot ou lexème.

3-5. Les caractéristiques phoniques de la syllabe intense.

Les caractéristiques phoniques qui participent à la mise en relief de la syllabe intense sont :

- une articulation plus nette et plus énergique de celle-ci ;
- une courbe mélodique plus élevée constituant un sommet ;
- un allongement de la syllabe entraînant un allongement de la consonne qui suit, voire sa gémination.

La durée est, semble-t-il, l'un des facteurs qui contribue le plus efficacement à la mise en relief de la syllabe culminante. La syllabe intense, que celle-ci soit brève ou longue, possède une durée toujours supérieure à celle de la syllabe non intense. C'est ainsi que, phonétiquement, on relève quatre degrés quantitatifs : bref (non intense), moyennement bref (bref intense), long (long non intense) et très long (long intense).

3-6. La syllabe non intense.

La syllabe non intense est par excellence celle qui suit immédiatement la syllabe intense. Elle connaît les réalisations faibles de voyelles. En cette position *a* est régulièrement réalisé centralisé : *bakan* [l'bakən] « nez ; vie », *nānkat* [l'na:nkət^h] « buveur, ivrogne » (de : *nān* « boire »). Toutefois, lorsque le mot prosodique est constitué par une succession du type syllabe à voyelle brève+syllabe à voyelle longue+syllabe à voyelle brève ; la syllabe non intense est celle qui suit immédiatement la syllabe longue. Ainsi dans : *malāka* [l'mala:kə] « ange », *niḏāiam* [l'niḏa:jəm] « son oncle maternel ».

3-7. La syllabe faiblement intense.

Lorsque le mot ou lexème possède une certaine corpulence (il ne peut s'agir que de signifiants polymonématiques, hormis les termes d'origine étrangère), les syllabes successives qui le constituent n'ont pas toutes le même degré d'intensité. C'est ainsi que

l'on distingue des syllabes intenses ou fortement intenses (accent principal), non intenses (non accentuées) et faiblement intenses (accent secondaire).

La syllabe faiblement intense est par excellence la dernière syllabe du lexème. Ainsi, on a : *feiusi* [ʼfeju¹si] « venir se faire payer », *dapandiku* [ʼdapəndi¹ku] « s'accrocher à qqn. pour ne pas tomber », *lɔnkarniku* [ʼlɔ:ŋkarni¹ku] « se décrocher », *fɛsalalil lekɛd li* [ʼfɛ:sələl¹il¹lekɛ^t ʼli] « va faire remplir laalebasse ! » (*fɛs* « remplir », *lekɛd* «alebasse »).

La présence de la syllabe faiblement intense en fin de lexème n'est jamais utilisée par le parler à différencier des significations mais contribue dans une certaine mesure à la délimitation de celui-ci.

La syllabe faiblement intense est susceptible de dépasser le cadre du lexème et d'appartenir à un autre élément, par exemple lorsqu'une unité prosodique est constituée par un groupe de mots. C'est ce qui a lieu dans *dɔx ma kɔ* [ʼdɔɔɣ mə ʼkɔ] « donne-le moi ! », *xɛx nanyu* [ʼxɛ:ɣ nə ʼnyu] « ils ont combattu », etc., où l'intensité (accent principal) repose sur les termes *dɔx*, *xɛx*, porteurs de concept, la syllabe faiblement intense est constituée par le troisième terme à savoir *kɔ* et *-nyu*, le second terme dans la succession étant non intense ainsi qu'en témoignent les réalisations centralisées [mə], [nə-].

CHAPITRE IV

LES COMBINAISONS DE PHONÈMES

4-1. Le présent chapitre sera consacré à l'examen succinct des combinaisons de phonèmes, c'est-à-dire des unités phonologiques telles qu'elles viennent d'être identifiées, en contact avec d'autres phonèmes, ceci dans le cadre d'une unité significative.

4-2. Les divers types de combinaisons.

Une remarque d'ordre général s'impose : les combinaisons voyelle-consonne et consonne-voyelle sont quasiment toutes réalisables et réalisées, par contre les combinaisons consonne-consonne sont extrêmement limitées.

a) voyelle-consonne.

Toutes les voyelles, longues ou brèves (hormis \bar{o} et y pour les raisons ci-dessus indiquées sous respectivement 1-26. et 1-33.) sont susceptibles d'entrer en combinaison avec n'importe quel phonème consonantique à l'exclusion de η dont la fonction distinctive n'est attestée que dans la seule position initiale (cf. sous 1-17.).

Quant aux diphtongues, elles sont à considérer, ainsi qu'il a été dit sous 1-42., comme des combinaisons du type voyelle-consonne ou consonne-voyelle.

b) consonne-voyelle.

N'importe quel phonème consonantique peut entrer en combinaison avec n'importe quel phonème vocalique à l'exclusion de la postvélaire g dont les positions d'occurrence sont l'intervocalique et la finale.

c) consonne-consonne.

On peut dire que le parler n'admet pas de groupement consonantique de plus de deux phonèmes (il a été relevé un seul exemple comportant une combinaison de trois phonèmes consonantiques : il s'agit de *ualla \bar{x} ndān* « petit ver aquatique », traversé par deux limites morphologiques).

4-3. Les groupements nasale+occlusive.

Un type unique de groupement consonantique apparaît aux limites du mot qu'il s'agisse de l'initiale ou de la finale, à savoir : le type nasale+occlusive.

Ces consonnes nasales qui constituent le premier terme de ces groupements présentent la caractéristique de ne pas posséder de particularité propre de localisation. Il en résulte un archiphonème nasal, lequel est conditionné extérieurement, c'est-à-dire, dont la localisation se conforme à la série de localisation de l'occlusive qui suit. Ainsi, on a : [mb], [nd], [nɗ], [ŋg], [mp^h], [nt^h], [ntɕ^h], [ŋk^h], [ŋq^h]. Il y a dans tous ces cas neutralisation des oppositions entre toutes les nasales, le trait pertinent étant la nasalité.

Du fait qu'aucun autre type de groupement consonantique n'a pu être relevé dans les positions ci-dessus indiquées, il y a lieu de se demander si ce que nous avons considéré jusqu'ici comme la combinaison de deux phonèmes ne doit pas être interprété comme un phonème unique. En d'autres termes, sommes-nous en présence d'occlusives du type semi-nasalisé ([b̥, d̥, ɗ̥, g̥, k̥], etc.) ?

On constate que — d'une part, ces groupements de phonèmes ne s'opposent pas à des phonèmes indépendants semi-nasalisés (il n'a été relevé aucune opposition du type *mb/b̥*, *ng/g̥*, etc.) — d'autre part, une limite morphologique, est susceptible de passer entre le premier élément du groupe, la nasale, et l'occlusive. Ainsi, on a : *mbōm* « assassinat » de *bōm* « assassiner » ; *ndaui* « le messager, l'envoyé (ici présent) » de *dau* « courir » ; *ndi* « action de semer, semailles » de *di* « semer » ; *ngarab* « arbuste » de *garab* « arbre », etc. Il apparaît donc clairement que *mb*, *nd*, etc. sont à considérer comme des groupes de phonèmes (valeur biphonématique).

En position initiale, seul ont été rencontrés les groupements du type nasale+occlusive sonore ; en finale, seul les groupements du type nasale+occlusive sourde, où cette dernière est réalisée aspirée ou si l'on préfère suivie de souffle [mp^h, nt^h, ntɕ^h, ŋk^h, ŋq^h]. En position interne, les groupements nasale+occlusive sonore et nasale+occlusive sourde apparaissent simultanément et s'opposent phonologiquement les uns aux autres (*mb/mp*, *nd/nt*, *nd/nɗ*, *ng/nk*). Il est intéressant de constater que ce type de groupement, à l'exception de la position initiale, fonctionne, en tout point comme les phonèmes simples occlusifs (opposition sonore/sourde à l'intervocalique ; neutralisation en finale de l'opposition de sonorité et apparition de réalisations aspirées).

4-4. Les autres types de groupements.

Tous les autres types de groupements consonantiques apparaissent à l'intérieur du mot (position interne), et seulement en cette position. Un certain nombre de règles peuvent être posées découlant de l'observation des faits eux-mêmes, à savoir :

1. — *ŋ* en tant que phonème autonome ne participe à aucun groupement ;
2. — les occlusives s'excluent réciproquement ;
3. — les fricatives s'excluent réciproquement ;
4. — les fricatives sont incompatibles avec les occlusives sonores ;

5. — *f* ne constitue de groupement qu'avec *r* et *l*;

6. — la combinaison *s*+occlusive bilabiale ne semble pas licite dans le parler, toutefois, elle est réalisable, puisqu'elle est relevée dans des termes d'origine étrangère (ex. : *tisbar* « prière faite aux environs de 14 h. »); *s* constitue des groupements avec les sourdes *t* et *k* (*st*, *sk*);

7. — *s* est incompatible avec *l*, par contre se combine avec *r* (*sr*);

8. — *x* est incompatible avec les occlusives bilabiales, dorsales, avec les nasales et la vibrante *r*; *x* se combine avec *n*, *l* (ex. : *səxna*, *səxla*);

9. — les phonèmes *l* et *r* sont incompatibles avec les palatales, à l'exclusion du groupe *ry* lequel n'a été relevé qu'à l'intérieur du monème de dérivation *-aryi* à signifié « inversif »;

10. — *l* et *r* sont incompatibles l'un avec l'autre ;

11. — *r* est incompatible avec *b*, *g*, et *t*, *k*;

12. — *l* est incompatible avec *b* et *k*;

13. — *r* est incompatible avec *m*;

14. — les occlusives ne figurent que comme second terme d'un groupement ;

15. — les fricatives n'apparaissent que comme premier terme d'un groupement à l'exclusion de *s* qui indifféremment peut figurer comme premier ou second terme ;

16. — les nasales dont la localisation est pertinente n'apparaissent que comme second terme de groupement (*m* et *n*);

17. — *r* est susceptible de se combiner à *l* comme premier terme de groupement, par contre jamais *l*.

4-5. Tableaux des groupements consonantiques.

Nous résumerons sous forme de tableaux les différentes combinaisons de phonèmes consonantiques telles qu'elles viennent d'être décrites.

Dans le premier tableau figureront les groupements du type nasale+occlusive. Il sera tenu compte des positions respectives (initiale, interne, finale) de chacun de ces groupements dans le cadre du monème, certains de ceux-ci n'apparaissant que dans des positions bien définies.

Dans le second tableau, seront rassemblés les autres types de groupements. Il n'y a pas lieu de tenir compte de leur position, ceux-ci n'apparaissant qu'à l'intérieur (position interne) d'un même mot.

I.

initiale	interne		finale
<i>mb</i>	<i>mb</i>	<i>mp</i>	<i>mp</i>
<i>nd</i>	<i>nd</i>	<i>nt</i>	<i>nt</i>
<i>nɔ</i>	<i>nɔ</i>	<i>nɛ</i>	<i>nɛ</i>
<i>ng</i>	<i>ng</i>	<i>nk</i>	<i>nk</i>
		<i>nq</i>	<i>nq</i>

II.

			<i>lb</i>	<i>rb</i>
	<i>st</i>	<i>xl</i>		<i>rt</i>
	<i>sk</i>		<i>lk</i>	
				<i>rg</i>
				<i>rs</i>
			<i>lm</i>	<i>rm</i>
		<i>xn</i>		
<i>fl</i>		<i>xl</i>		<i>rl</i>
<i>fr</i>				

CHAPITRE V

LES SIGNES DÉMARCATIFS

5-1. Le parler est riche en procédés démarcatifs. Les limites du mot sont généralement bien signalisées, les frontières de monèmes plus ou moins nettement marquées.

5-2. Les signes uniques phonématiques.

Parmi les signes uniques, un seul cumule les fonctions démarcative et distinctive. Il s'agit de la nasale dorsale η . Il a été dit sous 1-17. que η n'était attesté en tant que phonème autonome que dans la seule position initiale (ex. : $\eta\bar{e}r$ « bouillir jusqu'à complète évaporation », ηas « rougeole », etc.). Ce procédé démarcatif est très peu productif du fait qu'il ne concerne qu'un nombre de vocables extrêmement limité.

5-3. Les signes uniques aphonématiques.

Les signes uniques aphonématiques sont, par contre, beaucoup plus nombreux. Il y a lieu de considérer comme tels

a) le coup de glotte ou attaque vocalique à l'initiale. Tout mot quel qu'il soit dont le phonème initial est constitué par une voyelle est précédé d'un coup de glotte. Ainsi dans : *alal* [^lʔaləl] « richesses, biens », *ōm* [^lʔo:m] « genou », *Umar* [^lʔUmaɹ] « prénom : Oumar », *indi* [^lʔindi] « apporter ».

A l'attaque vocalique peut être substituée une aspirée [h] laquelle assume la même fonction. C'est ainsi que dans certaines contrées du Dyolof pour *dina am* « il y aura », il a été relevé concurremment les réalisations [^ldinə ʔam] et [^ldinə ʔham].

Le coup de glotte est susceptible, beaucoup plus rarement, d'apparaître à l'intérieur d'un même mot, signalisant ainsi la frontière monème radical — monème suffixé. Ainsi : *daguān* [^ldagu ʔa:n] « faire une cour assidue à un personnage important » (de : *dagu* « flatter, courtiser »), rencontré également sous la forme *daguuān* [^ldaguwa:n] ; *ba mu dēē* [^lba mu ʔe:] et concurremment [^lba mu ʔde:he:] « quand il fut mort, après sa mort » (de : *dē* « mourir »).

b) l'accent ou intensité culminative lequel repose toujours sur la première syllabe du mot (cf. sous 3-3).

c) les réalisations particulières d'occlusives en finale (explosées aspirées, implorées) qui sont à interpréter comme des variantes combinatoires des phonèmes *p, b, l, d, t, ɟ, k, g*, ainsi qu'il a été établi sous 1-21. Ainsi dans : *iap* [jap^h] « viande », *garab* [ʔgara^p] « arbre », *ɣat* [ɣat^h] « trois », *byd* [by^t] « œil », etc. Ce procédé démarcatif est de la plus haute importance du fait qu'il possède un rendement considérable.

d) la réalisation sourde et fricative à la finale de la vibrante (réalisée sonore et « roulée » à un battement dans les positions initiales et intervocalique). Ex. : *far* [faɹ] « côtelette ; amant » ; *rēr* [rɛ:ɹ] « (le) dîner ; dîner », etc.

e) la réalisation sonore, à la finale absolue, de *x*. Ex. : *dɛx* [dɛɣ] « fleuve, rivière », *xɛx* [xɛ:ɣ] « guerre, faire la guerre, combattre ».

5-4. Les signes groupes phonématiques.

A ces signes simples s'ajoutent les signes groupes ou combinaisons de phonèmes lesquels ont, dans certaines circonstances, valeur démarcative. Doivent être considérés comme tels

a) tous les groupements consonantiques du type occlusive+consonne. Ce type de groupement n'apparaît jamais à l'initiale, ni à la finale de monème, par contre figure toujours en position interne et à la frontière monème radical — monème suffixé. Ainsi dans : *lebkat* « conteur, narrateur » (de : *leb* « conter, narrer »), *ɟīlle* « précéder qqn. » (de : *ɟīl* ou *ndīl* « (le) guide, celui qui précède »), *lādsi* « venir demander » (de : *lāɟ* « demander »), *agsi* « arriver, venir, approcher » (de : *aga* « arriver à »).

b) tous les groupements du type nasale+occlusive dans lesquels la nasale conserve malgré le voisinage de l'occlusive ses propres particularités de localisation. Ainsi dans : *aɣānkat* « envieux, jaloux » (de : *aɣān* « être envieux, être jaloux de... »), *ɟamkat* « celui qui blesse, qui pique qqn. » (de : *ɟam* « blesser, piquer »), *byn-byn* « trou » (de : *byn* « pratiquer un trou, percer »), *ɟam-ɟam* « blessure, piqûre », etc.

c) les groupements nasale+l, s, u (en fonction asyllabique). Ex. : *bɔnlɔ* « rendre mauvais, pervertir » (de : *bɔn* « mauvais, vil, méchant »), *nānsi* « venir boire » (de : *nān* « boire »), *fan-uēr* « trente » (composé de : *fan* « jour » et *uēr* « lune ») etc.

d) les groupements *fk, xk, sl, ls* apparaissent en position interne signalisant une limite morphologique. Ainsi dans : *syfkal* « celui qui charge un animal » (de : *syf* « porter une charge en parlant d'une bête »), *xɛxkat* « guerrier, soldat, combattant » (de : *xɛx* « guerre ; faire la guerre, combattre »), *fɛslɔ* « faire écorcher, dépouiller de sa peau par qqn. pour soi » (de : *fɛs* « écorcher, dépouiller de sa peau »), *ɟylsi* « venir prendre » (de : *ɟyl* « prendre »).

e) les diphtongues dont la présence signale généralement la limite d'une unité significative ou la frontière monème radical — monème suffixé. Ainsi dans : *ɟi rɛu mi* « dans le pays, la région (où nous sommes) », *ɟāikat* « marchand, vendeur, commerçant » (de : *ɟāi* « vendre »).

5-5. Fréquence des signes démarcatifs.

La phrase qui suit, extraite du texte I présenté en annexe lignes 30-37, donnera un aperçu de la fréquence de l'utilisation des signes démarcatifs. La transcription ci-dessous adoptée est phonétique¹.

'Fa:tu | 'fa^p | 'nda^p || dəf | ʦi | 'ʦɛɾɛi | 'susəl | 'fa^p | 'jap^h | wu | 'ŋo:rul || 'tɛ^k | ʦi ||
 'fa^p | 'laju || 'ʔu^p | kɔ || 'fa^p | 'jaɣ || 'tɛ^k | ʦi | 'kau | 'laju | 'bi || 'fa^p | 'daju | 'byi || 'tɛ^k |
 ʦi | 'laju | 'bi || 'fa^p | 'ŋe:nti | 'bant^h || 'tɛ^k | ʦi | 'laju | 'bi || 'fa^p | 'do:mu | 'jo:mbə || 'tɛ^k |
 ʦi | 'laju | 'bi || 'fa^p | 'bantə bu | 'xɑ | 'gɛpənt^h || 'tɛ^k | ʦi | 'laju | 'bi | 'fa^p | 'kɔrai || 'tɛ^k |
 ʦi | 'laju | 'bi || 'fa^p | 'muso:ɹ | 'tak^h | 'nda^p | li || 'dɔɣ kɔ | 'xaritu | 'Taggə | 'ne kɔ ||

« Fatou prend une calebasse, y met du couscous cuit à la vapeur, prend de la viande crue, »
 » la dépose dedans, prend un van et couvre le tout ; elle prend un os, le place sur le van,
 » elle prend de l'excrément de chèvre, le dépose sur le van ; elle prend quatre bâtonnets,
 » les pose sur le van ; elle prend un fruit de calebassier, le dépose sur le van ; elle prend
 » une graine de coton, la dépose sur le van ; elle prend un linge en recouvre la calebasse
 » et la donne à l'ami de Tagga ; elle lui dit : ... »

Sur 71 termes, 61 sont « signalisés » au moyen de l'un des quelconques procédés dont il a été fait état ci-dessus ; ce qui représente une proportion voisine de 86 %. Certaines délimitations s'effectuent à l'aide de plusieurs procédés accumulés. Il en est ainsi, pour ne citer qu'un exemple, dans ['fa^p 'nda^p] où la limite entre les deux lexèmes est signalisée 1) par la présence en finale de la réalisation implorée [p], 2) par la succession de trois consonnes (bilabiale désonorisée, apicale nasale, apicale orale) du fait que le parler n'admet pas, au sein d'un même mot, des groupements de plus de deux consonnes (cf. sous 4-2.) ; 3) enfin, par la présence d'une syllabe accentuée ['nda^p].

5-6. Conclusion.

Le parler utilise, ainsi qu'il est apparu, abondamment les signes démarcatifs. Ceux-ci peuvent être classés en deux catégories :

1. — les signes uniques aphonématiques lesquels ont pour fonction de signaler les limites du mot (à l'initiale : le coup de glotte ; l'accent d'intensité ; à la finale : les réalisations particulières des occlusives, explosées aspirées et implorées ; la réalisation sonore de la spirante dorsale ; la réalisation sourde et fricative de la vibrante) ;

2 — les signes groupes phonématiques lesquels ont pour fonction de signaler les limites morphologiques.

En d'autres termes, le parler du Dyolof possède ce qu'il est convenu d'appeler un système démarcatif mixte, c'est-à-dire avec délimitation du mot et délimitation des frontières morphologiques.

(1) Le trait vertical de dimension réduite et gras note la présence d'un signe démarcatif, le trait de grande dimension et maigre signale une pause de la voix.

DEUXIÈME PARTIE



GRAMMAIRE

CHAPITRE VI

INTRODUCTION

I. L'ANALYSE DES ÉNONCÉS

La première opération a consisté à analyser des énoncés ou fragments d'énoncés en unités significatives minimales ou monèmes.

6-1. L'analyse en monèmes.

Il a été procédé par la méthode de la commutation à l'identification des divers monèmes du parler et, dans un même temps, par l'étude des contextes, à l'établissement de leurs éventuelles variantes (variantes combinatoires et variantes facultatives). Il y a lieu de signaler que l'analyse d'énoncés ou de fragments d'énoncés en unités significatives minimales n'a pu toujours être menée à bien. En effet, si le plus souvent, les énoncés sont constitués par des signifiants de monèmes linéairement successifs, il a été relevé de fréquents cas d'amalgame. C'est la raison pour laquelle nous avons été contraint, lors de la transcription d'énoncés ou de fragments d'énoncés, à renoncer à « signaler » au moyen d'un trait d'union les diverses unités significatives minimales constitutives d'un même mot.

6-2. Le mot.

Partant, nous nous sommes trouvé dans la nécessité d'opérer avec une unité significative plus vaste que le monème, à savoir le mot.

Le critère retenu a été celui de la séparabilité. Ainsi, une succession formée de deux ou de plus de deux monèmes non séparables a été considérée comme constituant un mot unique. Par contre, une succession de deux monèmes susceptibles d'être séparés par l'insertion d'un autre monème a été considérée comme constituant deux mots différents.

6-3. Délimitation du mot.

En fait, il a été relevé une infinité de degrés possibles entre l'inséparabilité complète et l'amalgame d'une part, l'indépendance totale d'autre part. C'est ainsi qu'ont été considérés comme constituant deux mots différents :

1. — l'élément de signifiant discontinu et le noyau central d'un nominal, lorsque ce dernier apparaît sous la forme d'un signifiant discontinu. Ainsi dans :

gāl gi « la pirogue (proche) »
gāl ii « les pirogues (proches) »

du fait

a) qu'entre *gāl* et *g-* ou *gāl* et *i-* est susceptible de s'insérer un monème, en l'occurrence *-am* « possessif 3^e sg. » :

Ex. : *gālam gi* « sa pirogue (proche) »
gālam ii « ses pirogues (proches) »

b) que *g-* ou *i-* ont la possibilité d'apparaître antéposés au noyau central *gāl* :

gen gāl « une pirogue »
ai gāl « des pirogues »

2. — le verbal et ses modalités, dans la mesure où un monème est susceptible de s'insérer entre eux, même lorsque cette éventualité est limitée, par exemple, au seul monème d'antériorité. Ainsi, on a transcrit :

lek nā « j'ai mangé »
lek naŋu « ils ont mangé »
leku ma « je n'ai pas mangé »
leku ŋu « ils n'ont pas mangé »

Notons, dans les deux derniers exemples, que *-n*, *~uon* au signifié « antériorité » est rencontré le plus souvent placé après le syntagme prédicatif négatif (ex. : *leku ma uon*). Signalons en outre que *ma*, *ŋu* marques respectivement des 1^{re} pers. sg. et 3^e pers. pl. sont relevés séparables dans d'autres contextes.

Il n'a pu cependant être adopté une solution unique. C'est ainsi que l'on a considéré comme constitutif d'un même mot les combinaisons de monèmes :

lekul5 « tu n'as pas mangé »
lekul « il n'a pas mangé »

bien que *-l5* et *-l*, respectivement marques des 2^e et 3^e pers. sg., soient dans des rapports paradigmatiques avec *ma* et *ŋu*.

3. — les termes constitutifs d'un syntagme complété-complétant, bien qu'aucun monème quel qu'il soit ne puisse s'insérer entre les divers termes participant à ce type de relation syntagmatique :

bārāmu dɔxɔŋ « l'index (le doigt qui montre) »
geli xar « des troupeaux de moutons »

Une telle solution a été adoptée à partir de considérations d'ordre morphologique (séparabilité des nominaux en d'autres contextes) et prosodique (l'accent d'intensité repose sur la syllabe initiale de chacun des nominaux ; le monème marque de la relation complété-complétant est inaccentué et prosodiquement fait partie du nominal complété).

Enfin le trait d'union a été utilisé pour signaler à l'intérieur d'un même mot l'existence d'une pause virtuelle. Il apparaîtra dans

a) les syntagmes réduplicatifs (à réduplication totale) :

am-am « avoir, bien, fortune »
byn-byn « trou »

b) les composés :

fan-uēr « trente »
mbām-all « phacochère »

II. DISTINCTION ENTRE CLASSE DE LEXÈMES NOMINAUX ET CLASSE DE LEXÈMES VERBAUX

6-4. Remarque liminaire.

La distinction entre classe de lexèmes nominaux et classe de lexèmes verbaux sera opérée à partir de l'examen de l'énoncé minimal et de son expansion.

6-5. L'énoncé minimal.

Hormis certains types d'énoncés « en situation » ou « en réponse » tels que

dēmba « hier » *ṅāla* « combien »
uau « oui » *nām* « réponse à un appel »

ou du cas particulier de l'injonctif

ṅyual « viens ! »

l'énoncé minimal est constitué par un syntagme prédicatif.

Le syntagme prédicatif comporte : un sujet et un prédicat.

Il y a lieu de distinguer trois types d'énoncés minimaux.

Énoncés du type I.

Ex. : (1) *xale bi saḷ na* « l'enfant a volé »
 (2) *nag uī dafa gumba* « cette vache-ci est aveugle »
 (3) *gumba gi ṅyuul* « l'aveugle n'est pas venu »
 (4) *xaḷ bi lek na* « le chien a mangé »
 (5) *sa semiṅ dafa damm* « ta hache est brisée »

dans lesquels respectivement *xale bi*, *nag uī*, *gumba gi*, *xaḍ bi*, *sa semiŋ* sont en fonction sujet et *saḷ na*, *dafa gumba*, *ŋyuul*, *lek na*, *dafa damm* sont en fonction de prédicat.

L'ordre des termes dans les exemples figurant ci-dessus est rigoureux.

Nota : Nous n'envisagerons pour le moment que le cas où le sujet est constitué par un lexème. Cette limitation est due au fait que nous sommes à la recherche de traits, formels ou autres, contribuant à la distinction entre une classe de lexèmes nominaux et une classe de lexèmes verbaux.

Énoncés du type II.

- Ex. : (6) *gainde lā* « je suis un lion »
 (7) *sama ḍabar nga* « tu es ma femme »
 (8) *sama dām gōr la* « mon enfant est un garçon »

dans lesquels respectivement *gainde*, *sama ḍabar*, *gōr la* sont en fonction de prédicat et *lā*, *nga*, *sama dām* en fonction sujet.

L'ordre des termes est rigoureux.

Énoncés du type III.

- Ex. : (9) *xale bī du sama dām* « cet enfant-ci n'est pas mon fils »
 dans lequel *xale bī* est en fonction sujet et *du sama dām* en fonction de prédicat.

6-6. L'expansion de l'énoncé minimal.

L'étude de l'expansion de l'énoncé minimal sera, à dessein, limitée à la relation objectale.

Parmi les divers types d'énoncés minimaux inventoriés, seuls les énoncés du type I sont susceptibles d'adjonction.

Soit les énoncés

- (10) *xale bi saḷ na nag uī* « l'enfant a volé cette vache-ci »
 (11) *tygga ba ngii tygga sa semiŋ* « le forgeron forge ta hache »
 (12) *xaḍ bi lek na iax bi* « le chien a mangé l'os »
 (13) *xale bi nānul meu mi* « l'enfant n'a pas bu le lait »
 (14) *ḍanq bi fab iax* « la jeune fille saisit un os »
 (15) *gōr gī dafa am alal ḍi* « cet homme-ci est riche (litt. : a des richesses, des biens) ».

Ces énoncés présentent, par rapport aux précédents énoncés du même type, des éléments nouveaux lesquels sont respectivement *nag uī*, *sa semiŋ*, *iax bi*, *meu mi*, *iax*, *alal ḍi*. La relation syntagmatique unissant ces nouveaux éléments aux divers noyaux prédicatifs est de type objectal.

6-7. Examen de l'énoncé minimal après expansion limitée à la relation objectale.

L'examen de l'énoncé minimal après expansion limitée à la relation objectale nous amène à formuler les constatations suivantes :

constatation 1 : les lexèmes en fonction sujet sont accompagnés d'un type de déterminants grammaticaux ou modalités distincts de celui accompagnant les lexèmes en fonction de prédicat (déterminants des lexèmes en fonction sujet : *-i*, *-ī*, *sa*; déterminants des lexèmes en fonction de prédicat : *na*, *dafa*, *-ul*).

constatation 2 : les lexèmes en fonction objet sont susceptibles d'être accompagnés du même type de déterminants grammaticaux ou modalités que celui accompagnant les lexèmes en fonction sujet (cf. *-ī* dans (10) et (2), (15), *-i* dans (12), (13), (15) et (1), (3), (4), (10), *sa* dans (11) et (5)).

constatation 3 : les lexèmes en fonction sujet et en fonction objet présentent des caractéristiques formelles qui les distinguent des lexèmes en fonction de prédicat. C'est ainsi que les premiers sont susceptibles d'apparaître, dans des conditions bien définies (cf. ci-dessous sous 7-3. et 7-4.), sous la forme soit de signifiants discontinus (*xale b-*, *nag u-*, *gumba g-*, *xaḏ b-*, *tygga b-*, *iax b-*, *meu m-*, *ḏanq b-*, *gōr g-*, *alal ḏ-*), soit de signifiants non-discontinus (*semiṅ*, *iax*), tandis que les seconds apparaissent toujours sous la forme de signifiants non discontinus (*saḷ*, *gumba*, *nyuul*, *lek*, *damm*, *tygga*, *nānul*, *fab*, *am*).

constatation 4 : les lexèmes *xale b-*, *nag u-*, *xaḏ b-*, *iax* ou *iax b-*, *meu m-*, *ḏanq b-*, *gōr g-*, *alal ḏ-*, *semiṅ* apparaissent soit en fonction sujet, soit en fonction objet, jamais en fonction de prédicat.

constatation 5 : les lexèmes *damm*, *fab*, *am* apparaissent toujours en fonction de prédicat, jamais en fonction sujet ou objet.

constatation 6 : les lexèmes *saḷ*, *gumba*, *tygga* sont susceptibles d'apparaître soit en fonction sujet, soit en fonction objet, soit encore en fonction de prédicat. Ainsi dans

xale bi ḏap na saḷ bi « l'enfant a attrapé le voleur »
xale bi saḷ na nag uī « l'enfant a volé cette vache-ci »

où le lexème *saḷ* « voleur ; voler » apparaît — d'une part en fonction objet (signifiant discontinu *saḷ b-* auquel est ajouté le monème de détermination *-i* au signifié « proximité »), — d'autre part en fonction de prédicat suivi de la modalité *na* aux signifiés « accompli » et « 3^e pers. sg. ».

De même *gumba* « (l')aveugle ; être aveugle » est en fonction sujet dans (3) *gumba gi*, en fonction prédicat dans (2) *dafa gumba*, *tygga* « forgeron ; forger », dans le même énoncé (11), apparaît successivement en fonction sujet et en fonction prédicat.

6-8. Nouvel examen des énoncés minimaux des types II et III à la lumière des faits qui viennent d'être dégagés après expansion des énoncés minimaux du type I.

La méthode de la commutation permet d'aboutir aux constatations suivantes, à savoir

1. — que les lexèmes qui dans les énoncés du type I apparaissent toujours en fonction sujet ou en fonction objet sont susceptibles

— dans les énoncés du type II d'assumer la fonction prédicat et la fonction sujet ;
 — dans les énoncés du type III d'assumer la fonction sujet et la fonction prédicat
 (*di*, *~d*- assumant la fonction de copule) ;

2. — que les lexèmes qui dans les énoncés du type I apparaissent toujours en fonction prédicat

— dans les énoncés du type II n'assument jamais la fonction prédicat ;
 — dans les énoncés du type III peuvent assumer la fonction prédicat (ex. : *xale bī du genn* « cet enfant-ci ne sortira pas ») par contre jamais la fonction sujet.

6-9. Distinction entre deux classes de lexèmes : les nominaux et les verbaux.

Ainsi, l'examen des divers types d'énoncés minimaux nous amène à distinguer deux classes de lexèmes :

1. — les lexèmes nominaux, c'est-à-dire ceux qui sont susceptibles
 — d'assumer les fonctions sujet et objet à l'exclusion de toute autre dans les énoncés du type I ;

— d'assumer les fonctions sujet et prédicat dans les énoncés du type II et III.

2. — les lexèmes verbaux, c'est-à-dire ceux qui

— sont susceptibles d'assumer la fonction prédicat à l'exclusion de toute autre dans les énoncés du type I ;

— ne peuvent assumer la fonction de prédicat dans les énoncés du type II ;

— ne peuvent assumer la fonction sujet dans aucun des trois types d'énoncés minimaux inventoriés.

Quant aux lexèmes susceptibles d'assumer les fonctions sujet, objet et prédicat (cf. sous 6-7., constatation 6), il n'y a pas lieu d'admettre qu'ils constituent une catégorie particulière du fait

a) qu'en fonction nominale (fonctions sujet et objet), ils possèdent un comportement en tous points identiques aux nominaux (ils se combinent avec les modalités caractéristiques des nominaux) ;

b) qu'en fonction verbale (fonction prédicat, énoncé type I), ils ont un comportement identique à tous égards à celui des verbaux (ils se combinent avec les modalités caractéristiques des verbaux).

En conclusion, il peut être dit que la distinction entre nominaux et verbaux est « latente ». Elle est confirmée par l'aptitude qu'ont ceux-ci à se combiner aux diverses modalités du parler.

6-10. Classe des lexèmes nominaux.

Les lexèmes appartenant à la classe des nominaux ont pour latitude.

1. — de se combiner avec un monème de détermination :

a) que celui-ci soit antéposé au lexème

- ag mai* « un don, un cadeau »
ai fas « des chevaux » (*a-* « indéfini relatif »)
gen dex « un fleuve »
ben dyk « un village » (où *-en* exprime l'unicité)

b) ou postposé :

- garab gi* « l'arbre » (où *-i* exprime la proximité)
dyk ba « le village » (où *-a* exprime l'éloignement)
nag uī « cette vache-ci » (où *-ī* est un déictique d'insistance exprimant la proximité)

2. — de se combiner avec un personnel possessif :

a) que celui-ci soit antéposé au lexème

- sama gāl* « ma pirogue » (*sama* « pers. possessif 1^{re} sg. »)
sa nyu « ta venue » (*sa* « pers. possessif 2^e sg. »)

b) ou suffixé :

- nyuam* « sa venue » (*-am* « pers. possessif 3^e sg. »)

3. — de participer à la combinaison syntagmatique complété-complétant :

soit comme terme complété, soit comme terme complétant :

- getu xar* « un troupeau de moutons » (*get* « troupeau », *-u* « marque de la relation complété-complétant », *xar* « mouton »)
xadu Samba « le chien de Samba » (*xad* « chien »)

4. — de participer à la combinaison syntagmatique qualifié-qualifiant :

comme terme qualifié ou qualifiant :

- ben tygga bu magat* « un vieux forgeron » (*tygga* « forgeron », *magat* « vieux, âgé »)
gainde gu digēn « une lionne » (*gainde* « lion », *digēn* « femme, femelle »)

5. — de se combiner avec les modalités *lā*, *nga*, *la*, etc.

- gainde lā* « je suis un lion » (*lā* « 1^{re} pers. sg. »)
saŋ nga « tu es un voleur » (*nga* « 2^e pers. sg. »)
saŋ la « c'est un voleur » (*la* « 3^e pers. sg. »)

Nota : Il y a lieu de signaler que la construction *saŋ nga* est susceptible d'avoir deux significations, soit « tu es un voleur », soit « tu as volé ». La différence de sens repose sur l'opposition prédicat nominal/prédicat verbal, ce, seulement aux 2^e sg. et 2^e pl.

6. — d'admettre pour copule le monème *di*, *~i* « verbe d'existence » dans le cadre du syntagme prédicatif.

māi rabba « je suis tisserand » (*rabba* « tisserand »)

Nota : Ce type de construction est susceptible d'avoir pour signification soit « je suis tisserand », soit « c'est moi qui tisse ». La différence de sens correspond à l'opposition prédicat verbo-nominal/prédicat verbal (prédicat développé : monème *di*, *~d-*, *~i* au signifié « aspect duratif », prédicat verbal *rabba*).

6-11. Classe des lexèmes verbaux.

Les lexèmes appartenant à la classe des verbaux ont pour latitude

1. — de se combiner avec une modalité aspectuelle, ou non, amalgamée ou associée à un personnel

a) que celle-ci soit antéposée au lexème

Ex. :	<i>ɲu dem</i>	« ils partent »	(<i>ɲu</i> « personnel 3 ^e sg. caractéristique de l'aspect zéro »)
	<i>dafa gumba</i>	« il est aveugle »	(<i>dafa</i> « modalité état acquis combinée au personnel 3 ^e sg. »)
	<i>dina ɲyu</i>	« il viendra »	(<i>dina</i> « modalités aspectuelles duratif-accompli combinées au personnel 3 ^e sg. »)
	<i>na nyu</i>	« qu'il vienne ! »	(<i>na</i> « modalité obligatif combinée au personnel 3 ^e sg. »)

b) ou postposée

	<i>tygga na</i>	« il a forgé »	(<i>na</i> « modalité aspect accompli combinée au personnel 3 ^e sg. »)
	<i>genn na</i>	« il est sorti »	

c) ou suffixée

	<i>ɲyuul</i>	« il n'est pas venu »	(<i>-l</i> « modalité aspect accompli négatif combinée au personnel 3 ^e sg. »)
	<i>ɲyuul̄</i>	« tu n'es pas venu »	(<i>-l̄</i> « modalité aspect accompli négatif combinée au personnel 2 ^e sg. »)

2. — de comporter les morphèmes suffixés

a) *-al*, *~l* marque de l'injonctif 2^e sg. :

x̄l̄al « regarde ! » *indil* « apporte ! »

b) *-ən*, *~uən* et *-ān*, *~uān* respectivement marques de l'antériorité et de l'antériorité éloignée :

ɲu def ni kə bāiam uaxən « ils font ainsi que son père lui avait dit »
(*def* « faire », *ni* « comme », *bāi* « père », *uax* « parler, dire »)

c) *-ē* marque de l'accompli dans le syntagme dépendant temporel :

bu yllygē... « quand demain viendra » (litt. : quand il sera demain) (*yllyg*
« demain »)

d) *-u, ~-ul* marque du négatif :

ḡɔxu kɔ kɔ « il ne le lui a pas donné » (*ḡɔx* « donner »)
su tauul... « s'il ne pleut pas... » (*tau* « pleuvoir »)

3. — de se combiner avec les morphèmes

a) *bul, ~bu* marque de l'injonctif négatif 2^e sg. :

bul ḡḡi « ne pleure pas ! » (*ḡḡi* « pleurer »)
bu ŋu uax « qu'ils ne parlent pas ! »
bu kɔ kɔ ḡɔx « ne le lui donne pas ! »

b) *len* marque de l'injonctif 2^e pl. :

ŋyu len « venez ! » *bu len uax* « ne parlez pas ! »

4. — de se combiner avec le monème *di, ~-i* marque de l'aspect duratif

Ex. : *tygga ba ngii tygga ben semiŋ* « le forgeron forge une hache »

5. — d'avoir pour expansion un nominal ou un syntagme nominal, un pronominal, en fonction objet.

Ex. : *Samba dem Ndar* « Samba s'en va à Saint-Louis »
xale bi dik kyr niḡāiam « l'enfant s'en vient chez son oncle maternel »
(*xale* « enfant », *dik* « venir », *kyr* « maison », *niḡāi* « oncle maternel »)
ḡɔx kɔ kɔ « donne-le lui ! »

CHAPITRE VII

LES NOMINAUX

7-1. Les nominaux

- a) présentent une structure phonique
 - soit ne permettant pas de les identifier comme tels,
 - soit permettant de les identifier comme des nominaux (signifiants discontinus) ;
- b) se définissent par l'aptitude qu'ils ont à assumer
 - la fonction sujet dans le syntagme sujet-prédicat (énoncés du type I) ;
 - la fonction objet dans le syntagme prédicat-objet ;
 - les fonctions complété et complétant dans le syntagme complétif ;
 - la fonction qualifié dans le syntagme qualificatif ;
 - la fonction de prédicat dans les énoncés du type II.

I. LE NOMINAL

7-2. Structure phonique.

- Le nominal ou nominal dérivé se présente
- soit sous la forme d'un signifiant non discontinu,
 - soit sous la forme d'un signifiant discontinu.

Signifiant non discontinu et signifiant discontinu sont dans leur emploi en distribution complémentaire, et partant sont à considérer comme des variantes combinatoires d'un même monème.

7-3. Les signifiants non discontinus.

Le nominal ou nominal dérivé se présente sous la forme d'un signifiant non discontinu : il ne possède aucune caractéristique phonique permettant de l'identifier comme un nominal. Ainsi :

<i>ōm</i>	« genou »	<i>uε</i>	« ongle, griffe »
<i>ai</i>	« querelle, dispute »	<i>fas</i>	« cheval »
<i>bāi</i>	« père »	<i>xale</i>	« enfant »
<i>garab</i>	« arbre »	<i>bideu</i>	« étoile »
<i>safara</i>	« feu »	<i>uaxande</i>	« malle, coffre »
<i>sētu</i>	« miroir »	<i>tyggin</i>	« manière de battre le tam-tam, rythme »
(de : <i>sēd</i> « voir »)		(de : <i>tygga</i> « forger ; battre le tam-tam »)	

Le nominal ou nominal dérivé apparaît sous la forme d'un signifiant non discontinu

1. — dans ses emplois comme monème autonome :

- Ex. : *tei xau nā baŋ nyu* « aujourd'hui, j'ai failli ne pas venir »
 (*tei* « aujourd'hui », *xau* « être sur le point de, s'en falloir de peu », *baŋ* « refuser, ne pas vouloir », *nyu* « venir »)
dem na byrka dēmba ba tei ken gisu kō « il est parti depuis avant-hier, personne ne l'a vu »
 (*byrka dēmba* « avant-hier », *dem* « partir », *gis* « voir »)

2. — lorsqu'il assume la fonction complété dans le syntagme complétif :

- Ex. : *ḡāikatu būr bi* « le marchand du roi » (*ḡāikat* « marchand », *būr* « roi »)
borom nag ui « le propriétaire de la vache » (*borom* « propriétaire », *nag* « vache »)
 où à *ḡāikat* est ajouté le fonctionnel *-u* marque de la relation complété-complétant, et à *borom* la marque zéro, variante combinatoire de ce même fonctionnel.

3. — lorsqu'il n'est pas combiné à un monème de détermination :

- Ex. : *xam ngen ne Tagga baiiuul ganār* « vous savez bien que Tagga n'a pas laissé de poulet à plus forte raison de mouton (I, 109-110)
sakai xar
 (*xam* « savoir », *baii* « laisser », *ganār* « poule », *sakai* « à plus forte raison », *xar* « mouton »)
Tagga ḡax kō fetal ngir gainde ii bari « Tagga lui donne un fusil car les lions sont nombreux dans la brousse » (I, 121-122)
naŋu ŋi all bi
 (*ḡax* « donner », *fetal* « fusil », *ngir* « car », *gainde* « lion », *bari* « nombreux », *all* « brousse »)
Fātu dem ḡynda guru dik ḡax bāiam « Fatou s'en va acheter des colas, s'en vient, ne kō : les donne à son père, lui dit : » (I, 68-69)
ne kō :
 (*ḡynda* « acheter », *guru* « cola », *dik* « venir, arriver »)
man du ma niṭ gainde lā « moi, je ne suis pas un homme, je suis un lion »
 (*niṭ* « homme »)

Il en est ainsi de *ganār*, *xar*, *fetal*, *guru*, *niṭ*, *gainde*.

4. — lorsqu'il est combiné à un possessif :

au singulier seulement :

Ex. : *tei sama niḡāi ŋyu na* « aujourd'hui mon oncle maternel est venu »
(*niḡāi* « oncle maternel »)

mu fek fi iāiam bāiam ḡabaram alalam « il retrouve sa mère, son père, sa femme, ses biens »

(*fek* « trouver », *fi* « ici », *iāi* « mère », *ḡabar* « épouse », *alal* « biens, richesses »)

où *niḡāi* est combiné à *sama* « possessif 1^{re} sg. » et où à *iāi*, *bāi*, *ḡabar*, *alal* est respectivement ajouté *-am* « possessif 3^e sg. ».

Il y a lieu de signaler que le nominal combiné à un possessif est susceptible de se présenter sous la forme d'un signifiant discontinu lorsque le syntagme possessif + nominal est déterminé spatialement.

5. — lorsqu'il est un « nom propre » :

a) désignant une personne :

Ex. : *Bokar agsi fi mōm ne kə: salam alikum gōr gi* « Bokar arrive auprès de lui et lui dit : bonjour, l'homme ! » (I, 9-10)

(*agsi* « arriver, venir », *ne* « dire »)

Un « nom commun » est susceptible d'être utilisé dans les mêmes conditions qu'un « nom propre ». C'est ce qui se produit dans les contes et les fables où certains animaux sont « personnifiés » ou bien certaines de leurs qualités considérées comme caractéristiques du personnage. Ainsi dans :

Ex. : *ba kə gainde degē soppēku ak nit nek xalelu gōr bu rafet fi kyr ḡanq bi* « lorsque [le] lion apprend la chose, il se transforme en être humain, devient un beau jeune homme, [et] s'en vient à la demeure de la jeune fille »

(*dega* « entendre, apprendre », *soppēku* « se transformer », *xalel* « jeune homme », *rafet* « beau », *kyr* « maison », *ḡanq* « jeune fille »).

ba ŋu demē ba Saddigan di ḡub dex gi ḡaker ηexal « lorsque Saddigan arrive en vue du fleuve, Roux hennit »

(*ḡub* « droit », *dex* « fleuve », *ηexal* « hennir »)

où « lion » apparaît sous la forme *gainde* et « roux, couleur fauve » sous la forme *ḡaker*.

b) désignant un lieu :

Ex. : *ymba ierēm au fi iṣn ui ḡym Sal* « il fait un paquet de ses habits [et] suit la route qui mène à Sal » (II, 92)

(*ymba* « envelopper, emballer », *iere* « habit », *iṣn* « chemin » *ḡym* « aller, se rendre à »)

lēgi ma ngii dem Mbur « je m'en vais tout de suite à Mbour »

(*lēgi* « maintenant, tout de suite », *dem* « partir »)

c) désignant un titre d'ouvrage :

Ex. : *am fa ɣati ad dānga fa Alquran ba myn* « il demeure là-bas trois années, y apprend le Coran jusqu'à le bien connaître »
(*am* « avoir », *dānga* « apprendre », *fa* « là-bas », *ad* « année », *myn* « posséder, pouvoir »)

6. — lorsqu'il s'agit de termes désignant les prières quotidiennes :

Ex. : *Saddigan mō dōn islimani rēu ma mōi dīte faḍar ɣu aɣ dulli tisbar* « Saddigan l'imam du pays, c'était lui qui dirigeait la prière de l'aube » (II, 69-70)
« ils mangent, font la prière de l'après-midi » (I, 67-68).

où *faḍar* et *tisbar* ont respectivement pour significés « la prière faite avant le lever du soleil », « la prière de l'après-midi effectuée aux environs de 14 h. ».

7. — dans certaines locutions :

Ex. : *man dama am gaḥe lu tax nun xale iep nu ngi sōqi te ɣep ɣu ngi ak sen uurus man taku ma dara* « j'ai honte de ce que nous autres jeunes filles, toutes, nous pilons le mil, de ce que toutes portent sur elles des bijoux et que moi je n'ai rien » (II, 158-160)

(*tax* « raison, cause », *sōq* « piler », *te* « et », *uurus* « or », *tak* « attacher », *dara* « quelque chose »)

dafa am katan « il a de la force »

Il en est ainsi des expressions *am gaḥe* « avoir honte », *am katan* « avoir de la force ».

8. — dans la langue des proverbes :

Ex. : *mere gēḍ du kō tere gannaɣ* « se fâcher contre la mer n'empêche pas les vagues »

(*mer* « colère ; se mettre en colère », *tere* « empêcher »)

dān seu na uande daɣara nga ɣi bīr bi « le serpent est petit mais il a du venin dans le ventre »

(*seu* « mince, petit », *uande* « par contre », *daɣara* « venin », *bīr* « ventre »)

où « mer », « vague », « serpent » apparaissent respectivement sous les formes *gēḍ*, *gannaɣ*, *dān*.

7-4. Les signifiants discontinus.

Le nominal ou le nominal dérivé se présente sous la forme d'un signifiant discontinu. Il possède une structure phonique permettant de l'identifier comme un nominal. Celle-ci est caractéristique de la fonction nominale. Ainsi :

Ex. : *xale bi* « l'enfant » (proximité) *uen fas* « un cheval »
ben xale « un enfant » *dāikat bi* « le marchand » (proximité)
fas ua « le cheval » (éloignement) *ab dāikat* « un marchand »
fasam ui « son cheval » (proximité)

où les signifiants discontinus ont respectivement pour expression *xale b-* et *b... xale*; *fas u-*, *fas... u-* et *u... fas*; *dāikat b-* et *...-b dāikat*.

On constate

a) que l'élément de signifiant discontinu est toujours constitué par un phonème consonantique unique (*b-*, *u-*);

b) que l'élément de signifiant discontinu est une caractéristique incluse dans la variante de signifiant non discontinu (en l'occurrence dans : *xale*, *fas*, *dāikat*) laquelle en est indissociable ;

c) qu'un même élément de signifiant discontinu est susceptible d'être commun à plusieurs nominaux ou nominaux dérivés :

<i>xale b-</i>	« enfant »	<i>xad b-</i>	« chien »
<i>tygga b-</i>	« forgeron »	<i>bunt b-</i>	« porte »
<i>xēxkat b-</i>	« guerrier, combattant, soldat »	<i>faḍukāi b-</i>	« dispensaire, lieu où l'on soigne »
(xēx « faire la guerre, combattre »)		(faḍ « soigner »)	

d) que l'élément de signifiant discontinu est susceptible de connaître des expressions distinctes :

Ex. :	<i>niḷ k-</i>	« homme »	<i>byi u-</i>	« chèvre »
	<i>byṛ b-</i>	« dent »	<i>malan m-</i>	« pagne »
	<i>garab g-</i>	« arbre »	<i>safara s-</i>	« feu »
	<i>dabar d-</i>	« épouse »	<i>ndab l-</i>	« calebasse »
	<i>niḷ v-</i>	« hommes »	<i>garab i-</i>	« arbres »

Ainsi les nominaux se répartissent en dix « classes » ou « classes nominales » caractérisées respectivement par la forme de l'élément de signifiant discontinu qui est susceptible de les accompagner.

Le nominal ou le nominal dérivé apparaît sous la forme d'un signifiant discontinu chaque fois que celui-ci est combiné à un monème de détermination (cf. ci-dessous 7-16. à 7-24.).

7-5. Nota.

L'élément de signifiant discontinu semble dans une certaine mesure caractériser l'appartenance du nominal à un certain type sémantique. C'est ainsi qu'ont pour élément de signifiant discontinu commun

m-, la plupart des nominaux désignant des liquides (*ndox m-* « eau », *meu m-* « lait », *mēn m-* « lait de la femme », *synga m-* « vin de palme », *sau m-* « urine », etc.) à l'exception du terme désignant le vin *biṛ b-* qui très vraisemblablement provient du portugais *vinho*

g-, les nominaux désignant des arbres (*daqar g-* « tamarinier (*Tamarindus indicus* Linn.) », *dob g-* « figuier (*Ficus vogelii* Miq.) », *neṣu g-* « pommier dit du Cayor (*Parinari macrophylla* Sab.) », etc.) ;

b-, les nominaux désignant des fruits (*dām b-* « fruit, produit », *neṣu b-* « pomme dite du Cayor », *xēuer b-* « cerise dite du Cayor (*Aphania senegalensis* Radlk.) », etc.).

Les classes *m-*, *g-*, *b-* ne peuvent cependant pas être définies comme étant respectivement « la classe des liquides », « la classe des arbres », « la classe des fruits », etc., du fait qu'on y relève des nominaux appartenant à d'autres types de concepts signifiés (ex. : *malan m-* « pagne », *mām m-* « grand-père, grand-mère », etc. ; *gēd g-* « mer », *guddi g-* « nuit », etc. ; *bōp b-* « tête », *lal b-* « lit », etc.).

7-6. Les signifiants minimalement distincts.

L'élément de signifiant discontinu est susceptible d'être utilisé par le parler à différencier des significations. Ainsi :

<i>fas b-</i> « gris-gris comportant des nœuds »	/	<i>fas u-</i> « cheval »
<i>məl b-</i> « pêcheur de profession »	/	<i>məl m-</i> « poulain »
<i>ueŋ u-</i> « mouche »	/	<i>ueŋ g-</i> « fer »
<i>sān b-</i> « ascaris »	/	<i>sān u-</i> « action de jeter »

Il y a lieu d'ajouter

— qu'il s'agit de faits isolés et peu fréquents ;

— qu'il n'existe aucun lien sémantique entre les signifiants homophones constituant le noyau central du signifiant discontinu.

L'opposition des signifiants est supprimée (homophonie) lorsque les nominaux apparaissent sous la forme de signifiants non discontinus (*ueŋ* « mouche » et « fer »).

Signalons que parmi les signifiants minimalement distincts, il n'a été relevé aucun nominal dérivé.

7-7. Éléments de signifiants discontinus et variantes facultatives.

L'élément de signifiant discontinu d'un nominal ou nominal dérivé est susceptible de posséder une ou plusieurs variantes facultatives de signifiant.

Ex. : <i>geuel g-</i>	« griot »	<i>gan g-</i>	« hôte, étranger »
<i>geuel b-</i>		<i>gan b-</i>	
<i>ḡankalar ḡ-</i>	« scorpion »	<i>ue u-</i>	« ongle, griffe »
<i>ḡankalar b-</i>		<i>ue b-</i>	
<i>sētū g-</i>	« miroir »	<i>ḡḡrai u-</i>	« cuisson, maturité »
<i>sētū b-</i>		<i>ḡḡrai b-</i>	
<i>ḡaḡḡ ḡ-</i>		<i>gemiŋ l-</i>	
<i>ḡaḡḡ g-</i>	« termitière »	<i>gemiŋ b-</i>	« bouche, gueule »
<i>ḡaḡḡ b-</i>		<i>gemiŋ g-</i>	
		<i>ḡegin u-</i>	
		<i>ḡegin b-</i>	« politesse, savoir vivre »
		<i>ḡegin g-</i>	

<i>uanq u-</i>		<i>pɛp l-</i>	
<i>uanq g-</i>	« cantaride »	<i>pɛp m-</i>	« grain, graine »
<i>uanq b-</i>		<i>pɛp u-</i>	
<i>uanq m-</i>		<i>pɛp b-</i>	

<i>ʃāngai m-</i>	
<i>ʃāngai b-</i>	« chaleur »
<i>ʃāngai u-</i>	
<i>ʃāngai l-</i>	
<i>tama l-</i>	
<i>tama g-</i>	
<i>tama u-</i>	« petit tam-tam »
<i>tama ɔ-</i>	
<i>tama b-</i>	

Notons

— que ne sont susceptibles d'être les uns vis-à-vis des autres dans des rapports de variantes facultatives que les éléments *b-*, *g-*, *ɔ-*, *u-*, *m-*, *s-*, *l-*;

— que l'élément *k-* (cf. 7-4. sous d) dans *nit k-*, n'est jamais rencontré en tant que variante facultative des précédents.

7-8. Aperçu concernant la fréquence d'emploi des variantes de signifiants non-discontinus et discontinus des nominaux.

Il a été procédé au dépouillement des deux textes présentés en annexe.

Sur un total de 856 nominaux ou nominaux dérivés, 568 apparaissent sous la forme de variantes de signifiants non-discontinus et 288 sous la forme de variantes de signifiants discontinus. Précisons que parmi ces 568 signifiants non-discontinus, 249 sont des « noms propres » (noms de personnes, de lieux, etc.) et parmi les 288 signifiants discontinus un seul est un « nom propre ».

Les « noms communs » au nombre de 609 se répartissent en

- 322 signifiants non-discontinus, soit 52,87 % ;
- 287 signifiants discontinus, soit 47,12 %.

Cette proportion est susceptible de varier d'un texte à l'autre. C'est ainsi qu'il a été relevé dans le texte I, 135 signifiants non-discontinus (48,91 %) et 141 signifiants discontinus (51,08 %), dans le texte II, 187 signifiants non-discontinus (56,32 %) et 145 signifiants discontinus (43,67 %).

Enfin ajoutons que les 287 nominaux et nominaux dérivés apparaissant sous la forme d'une variante de signifiant discontinu se répartissent dans les diverses classes dans des proportions qui sont indiquées dans le tableau suivant :

<i>k-</i>	1	0,34 %
<i>b-</i>	103	35,88 %
<i>g-</i>	46	16,02 %
<i>d-</i>	19	6,62 %
<i>u-</i>	34	11,84 %
<i>m-</i>	20	6,96 %
<i>s-</i>	15	5,22 %
<i>l-</i>	4	1,39 %
<i>ɲ-</i>	4	1,39 %
<i>i-</i>	41	14,28 %

Remarque: La lecture du tableau fait ressortir que les nominaux ayant *b-* pour élément de signifiant discontinu sont de loin les plus nombreux (35,88 %). Il y a lieu d'ajouter que le parler marque une nette propension à substituer *b-* aux autres éléments de signifiants discontinus (cf. sous 7-7. où parmi les variantes facultatives de signifiant de l'élément discontinu des nominaux cités en exemple, figure toujours *b-*).

Signalons que les éléments discontinus *ɲ-* et *i-* ne sauraient être mis sur le même plan que les précédents du fait qu'ils sont caractéristiques du pluriel, ainsi qu'il apparaîtra ci-dessous.

II. LES MODALITÉS DU NOMINAL

1. L'opposition de nombre

7-9. L'opposition de nombre a pour caractéristiques

- d'être exprimée non au moyen d'un signifiant unique mais de plusieurs lesquels varient selon les contextes morphologiques (variantes combinatoires) ;
- de ne pas toujours posséder d'expression propre, d'être amalgamée.

7-10. L'opposition de nombre est opérée par modification du thème.

Lorsque le nominal ou le nominal dérivé apparaît sous la forme de sa variante de signifiant discontinu, l'opposition de nombre est marquée

- au sg. au moyen du signifiant *zéro* ;
- au pl. au moyen des signifiants *ɲ-* et *i-* avec modification du thème.

sg.		/	pl.
<i>nīt</i> <i>k-</i>	« homme »	/	<i>nīt</i> <i>ʔ-</i>
<i>bāi</i> <i>b-</i>	« père »	/	<i>bāi</i> <i>i-</i>
<i>ḡāikat</i> <i>b-</i>	« marchand »	/	<i>ḡāikat</i> <i>i-</i>
<i>garab</i> <i>g-</i>	« arbre »	/	<i>garab</i> <i>i-</i>
<i>ḡabar</i> <i>ḡ-</i>	« épouse »	/	<i>ḡabar</i> <i>i-</i>
<i>fas</i> <i>u-</i>	« cheval »	/	<i>fas</i> <i>i-</i>
<i>malan</i> <i>m-</i>	« pagne »	/	<i>malan</i> <i>i-</i>
<i>mbōk</i> <i>m-</i>	« parent »	/	<i>mbōk</i> <i>i-</i>
<i>safara</i> <i>s-</i>	« feu »	/	<i>safara</i> <i>i-</i>
<i>sētū</i> <i>s-</i>	« petit miroir »	/	<i>sētū</i> <i>i-</i>
<i>ḡin</i> <i>l-</i>	« marmite »	/	<i>ḡin</i> <i>i-</i>

La modalité « pluriel » est exprimée au moyen de la variante

ʔ- lorsque le nominal singulier a pour élément de signifiant discontinu *k-* ;

i- lorsque le nominal singulier a pour élément de signifiant discontinu *b-*, *g-*, *ḡ-*, *u-*, *m-*, *s-* ou *l-*.

A l'opposition de nombre singulier/pluriel, s'ajoute celle du collectif. Ce dernier a pour particularités

- a) de ne pas posséder d'expression propre le distinguant du singulier ;
- b) de ne pas avoir de correspondant pluriel.

Le collectif est identifié

1. par l'opposition ternaire modalité « singulier »/modalité « pluriel »/modalité « collectif ». Ainsi, on a :

ḡambōs *b-* « citrouille (Cucurbita pepo Linn.) » *ḡambōs* *ḡ-* « espèce citrouille »
ḡambōs *i-* « citrouilles »

2. par l'accord en nombre (nombre pluriel) dans la relation syntagmatique sujet-prédicat :

ḡanḡ ḡi lēḡi lu nek laḡui deḡ « les jeunes filles d'aujourd'hui savent tout faire »
 (*lēḡi* « maintenant », *lu nek* « chaque chose, toute chose », *deḡ* « faire »).

qui est à rapprocher de :

ḡabar ḡi lu nek lai deḡ « l'épouse sait tout faire »

Dans le premier énoncé, le signifiant discontinu *ḡanḡ ḡ-* associe les signifiés « jeune fille » et « collectif ». Ceci nous est confirmé par la présence de *laḡui*. Dans le second, le signifiant discontinu *ḡabar ḡ-* associe les signifiés « épouse » et « sg. ». Ceci est confirmé par la présence de *lai* (opposition *laḡu* « 3^e pl. »/*la* « 3^e sg. » ; *-i* étant une variante contextuelle du monème « duratif »).

Il a été relevé deux types de variantes de signifiant de la modalité « collectif ».

type I

- ɖaxatu* ɖ- « espèce aubergine (*Solanum aethiopicum* Linn.) »
ɖɔmbɔs ɖ- « espèce citrouille »
ɖanɔ ɖ- « jeunes filles, catégorie des jeunes filles »
ɖɛg ɖ- « femmes mariées, catégorie des femmes mariées »

type II

- seriŋ* s- « marabouts, caste des marabouts »
samm s- « bergers, caste des bergers »
bana-bana s- « petits marchands, caste ou corporation des petits marchands »

Il y a lieu de signaler que la modalité « collectif » est d'usage peu fréquent. Les exemples ci-dessus mentionnés ont été quasiment les seuls par nous rencontrés.

7-11. L'opposition de nombre est exprimée par *zéro/i*.

Lorsque le nominal ou le nominal dérivé apparaît sous la forme de sa variante de signifiant non-discontinu, l'opposition de nombre est marquée

- au singulier, au moyen du signifiant *zéro* ;
- au pluriel, au moyen du signifiant *i* préposé au nominal.

	sg.		pl.
<i>nit</i>	« homme »	/	<i>i nit</i> « des hommes »
<i>ɖāikat</i>	« marchand »	/	<i>i ɖāikat</i> « des marchands »
<i>garab</i>	« arbre »	/	<i>i garab</i> « des arbres »
<i>fas</i>	« cheval »	/	<i>i fas</i> « des chevaux »

i est suffixé lorsqu'il est combiné à *a-* monème « indéfini relatif » (cf. sous 7-24).

- ai nit* « des hommes, certains hommes »
ai ɖāikat « des marchands, certains marchands »
ai garab « des arbres, certains arbres »

7-12. Le monème de nombre a un signifiant discontinu.

Il a été relevé quatre types de variantes de signifiant discontinu des modalités « singulier » et « pluriel ».

	sg.		pl.
type I	<i>k...</i> <i>k-</i>	/	<i>i...</i> <i>i-</i>
	<i>kyf</i> <i>k-</i> « chose »	/	<i>iyf</i> <i>i-</i>
type II	<i>b...</i> <i>b-</i>	/	<i>u...</i> <i>i-</i>
	<i>bārām</i> <i>b-</i> « doigt »	/	<i>uārām</i> <i>i-</i>
	<i>bant</i> <i>b-</i> « bâton, pieu »	/	<i>uant</i> <i>i-</i>
	<i>bɔs</i> <i>b-</i> « chenêt, pierre qui en tient lieu »	/	<i>uɔs</i> <i>i-</i>

type III	<i>b... b</i>	/	<i>g... i-</i>
	<i>byŋ b-</i> « dent »	/	<i>gyŋ i-</i>
	<i>byd b-</i> « œil »	/	<i>gyd i-</i>
type IV	<i>g... g-</i>	/	<i>u... i-</i>
	<i>gui g-</i> « baobab »	/	<i>uui i-</i>

Il y a lieu de signaler

1. que l'exemple appartenant au type I (exemplaire unique) est utilisé couramment ;

2. que les exemples appartenant aux types II, III, IV ont été « détectés » par questions posées à nos informateurs (à l'exception de *byŋ b-/gyŋ i-*). Ceux-ci ont reconnu l'existence d'un tel procédé ajoutant toutefois qu'eux-mêmes ne l'utilisaient pas (*bāram b-/bāram i-*, etc. ; *byd b-/byd i-*, etc. ; *gui g-/gui i-*) ;

— qu'il ne s'agit en aucun cas d'un phénomène dialectal ou régional, plusieurs informateurs originaires de contrées diverses (Dyolof, Cayor, Baol) ayant fourni des réponses absolument identiques à nos questions, et qui plus est, les mêmes exemples ;

— qu'il ne s'agit pas d'emprunts, apparemment tout au moins, faits aux langues avoisinantes. On relève respectivement en diola¹, sérère², peul-toucouleur³ pour « doigt » *fu-sink / dyi-sink*, *ngol / na kol ka*, *fedē ndu / pedēli* ; pour « dent » *kan-ging / un-ging*, *nin la / nin ak*, *n'īre*, *nīnde / n'īdē* ; pour « œil » *dyi ku / ku*, *ngid na / kid ak*, *yitere / gite* ; pour « baobab » *bu-bak* (« fruit du baobab » *fu-bak*), *bāk na* (« fruit » *bak la*), *bokki(ki) / bokke* et *bowde* ;

— que les exemples rapportés ci-dessus sont les seuls qui ont pu être par nous relevés.

7-13. L'opposition de nombre est exprimée par une alternance.

Elle est marquée par l'alternance *b/i* à l'initiale du nominal. Elle n'a été relevée que dans un seul type de contexte, à savoir lorsque le nominal est combiné à un personnel possessif (que ce dernier soit antéposé ou suffixé au nominal) dans le cas particulier où le syntagme personnel possessif+nominal a pour signifié « le mien », « le tien », « le sien », etc., « les miens », « les tiens », « les siens », etc.

<i>sama bəs</i> « le mien »	/	<i>sama iəs</i> « les miens »
<i>sa bəs</i> « le tien »	/	<i>sa iəs</i> « les tiens »
<i>bəsam</i> « le sien »	/	<i>iəsam</i> « les siens »
<i>sunu bəs</i> « le nôtre »	/	<i>sunu iəs</i> « les nôtres »
<i>sen bəs</i> « le vôtre »	/	<i>sen iəs</i> « les vôtres »
« le leur »	/	« les leurs »

(1) Cf. R. P. HENRI WEISS, *Grammaire et lexique diola du Fogny*, in *Bull. IFAN*, t. I, n° 2-3. Paris, Larose 1939.

(2) Cf. R. P. H. GREFFIER, *Dictionnaire français-sérère*. Saint-Joseph-de-Ngazobil, 1901.

(3) Cf. HENRI LABOURET, *La langue des Peuls ou Foulbé*, in *Mémoire IFAN*, 16. Dakar, 1952.

L'alternance est facultativement supprimée. C'est ainsi qu'on relève concurremment :

<i>sama bəs</i> / <i>samai bəs</i>	<i>sa bəs</i> / <i>sai bəs</i>
<i>bəsam</i> / <i>i bəsam</i>	<i>sunu bəs</i> / <i>sunui bəs</i> , etc.

où les modalités « singulier » et « pluriel » ont respectivement pour expressions signifiant les *zéro/-i* (*~i*) (cf. ci-dessus 7-11).

Ajoutons que l'alternance marquant l'opposition de nombre est le procédé le plus fréquemment utilisé.

7-14. L'opposition de nombre est amalgamée au fonctionnel marquant la relation complété-complétant dans le syntagme complétif.

Elle est exprimée par remplacement de *-u* par *-i* suffixés au nominal ou nominal dérivé complété.

<i>fasu būr bi</i>	« le cheval du roi »
<i>fasi būr bi</i>	« les chevaux du roi »
<i>xēckatu būr bi</i>	« le guerrier, le soldat du roi »
<i>xēckati būr bi</i>	« les guerriers, les soldats du roi »

(*fas* « cheval », *būr* « roi », *xēx* « faire la guerre, combattre », *-kat* « suff. nom d'agent »).

Nota : La modalité « pluriel » est signifiée deux fois dans

iyfi ḡambur « le bien d'autrui (litt. : les choses d'autrui) »

d'une part au moyen de l'alternant *i* (cf. sous 7-13.), d'autre part au moyen de *-i* amalgame de la modalité « pluriel » et du fonctionnel marque de la relation complété-complétant.

7-15. Le nominal ou nominal dérivé est combiné à un personnel possessif.

L'opposition de nombre est exprimée

— au singulier, au moyen du signifiant zéro ;

— au pluriel, au moyen de *-i*, *~i*.

-i est suffixé au personnel possessif lorsque celui-ci est antéposé au nominal ; *i* est antéposé (forme libre) au nominal lorsque le personnel possessif est suffixé à celui-ci.

<i>sama nag</i> « ma vache »	/	<i>samai nag</i> « mes vaches »
<i>sunu ḡāl</i> « notre pirogue »	/	<i>sunui ḡāl</i> « nos pirogues »
<i>geuelam</i> « son griot »	/	<i>i geuelam</i> « ses griots ».

On relève certaines variantes facultatives. Elles concernent la modalité « singulier ». Celles-ci sont caractérisées par la présence suffixée au personnel possessif de l'élément de signifiant discontinu du nominal ou nominal dérivé.

<i>samab bāi</i>	et	<i>sama bāi</i>	« mon père »	(<i>bāi b-</i>)
<i>sam rēu</i>	et	<i>sa rēu</i>	« ton pays »	(<i>rēu m-</i>)
<i>sas ndau</i>	et	<i>sa ndau</i>	« ta jeune femme »	(<i>ndau s-</i>)
<i>ḡox len senag mai</i>	et	<i>ḡox len sen mai</i>	« donne-leur leur cadeau »	(<i>mai g-</i>)

2. La détermination

7-16. La détermination est exprimée au moyen de plusieurs marques, celles-ci étant les unes vis à vis des autres dans des rapports de mutuelle exclusivité. A ces diverses marques correspondent divers degrés dans la détermination.

Les marques de détermination ont pour caractéristiques communes

— de ne jamais apparaître sous forme libre mais d'être toujours combinées (suffixées, préfixées) à l'élément de signifiant discontinu du nominal ou du nominal dérivé ;

— de posséder une structure phonique particulière : elles comportent toujours un phonème vocalique à l'initiale : elles sont de la forme soit- V , soit $-V\text{-}\dots\text{-}V$, soit $V\text{-}$, $-VC$.

Il y a lieu de distinguer

a) les marques de détermination antéposées au nominal ;

b) les marques de détermination postposées au nominal.

Signalons que parmi ces dernières, certaines d'entre elles, dans des conditions qui seront définies au fur et à mesure qu'elles seront étudiées, sont susceptibles d'être également préposées au nominal.

N. B. Pour des raisons d'ordre pratique, il sera traité en premier lieu des marques de détermination postposées au nominal.

A. Les marques de détermination postposées

7-17. Les marques de détermination postposées au nominal ou au nominal dérivé sont : les déterminatifs, les déterminatifs « relatifs », les déictiques, le monème exprimant la totalité.

7-18. Les déterminatifs.

Ils sont exprimés au moyen de trois marques distinctes. Celles-ci ont pour caractéristiques communes

— de posséder une structure phonique identique : elles sont constituées par un phonème vocalique unique ($-V$) ;

— de n'être différenciées les unes des autres que par le phonème utilisé ($-i/-a/-u$) ;

— d'être entre elles dans des rapports paradigmatiques ;

— d'assumer une même fonction : la détermination spatiale.

a) la marque $-i$.

Ex. : *gōr gi!* / « monsieur ! (l'homme) »
mu dugga ʔi ɖuma ɖi ɖulli ba iagga / « il entre dans la mosquée, prie pendant longtemps »
 (*dugga* « entrer », *ɖuma* « mosquée », *ɖulli* « prier », *ba iagga* « pendant longtemps »)

Xali Ma Daxate dāl di fab semiŋ ubbi « Khali Ma Dyakhaté aussitôt saisit une
gāl gi hache, ouvre la malle ».

(*fab* « saisir », *semiŋ* « hache », *ubbi* « ouvrir », *gāl* « malle »)

Tagga dɔx kɔ fetal ngir gainde ii bari « Tagga lui donne un fusil car les lions
naŋu ʒi all bi sont nombreux dans la brousse »

(*dɔx* « donner », *fetal* « fusil », *ngir* « car », *gainde* « lion », *bari* « nombreux », *all*
 « brousse »)

kɔrai bi dafa ne bu ma duggē ʒi nēg « la graine de coton signifie que lorsque
bi ku fa sāngō malan mu uēx Fātu j'aurai pénétré dans la case, la personne,
Lēn la qui là-bas, sera vêtue d'un pagne blanc
 sera Fatou » (I, 56-57)

(*kɔrai* « graine de coton », *ne* « dire, signifier », *dugga* « entrer », *nēg* « case », *fa*
 « là-bas », *sāngu*, « se couvrir, se vêtir, être vêtu », *malan* « pagne », *uēx* « être blanc »).

Le monème *-i* (il en est ainsi dans : *gōr gi*, *ʒi duma ʒi*, *gāl gi*, *gainde ii*, *ʒi all bi*,
kɔrai bi, *ʒi nēg bi*) a pour signifié « proximité ». Il est utilisé chaque fois que l'être ou l'objet
 est situé à proximité ou dans le même espace que le locuteur.

b) la marque *-a*.

Ex. : *mu fab satallam dym ʒa dullikāi ba* « il prend sa bouilloire à ablutions et se
 rend au lieu de prière »

(*satalla* « bouilloire à ablutions », *dym* « se diriger vers », *dullikāi* « lieu de prière »)
ŋu genne kɔ ʒi biti iɔbbu kɔ ʒa dyk ba « on le hisse à l'extérieur, on l'emmène au
 village »

(*genn* « sortir », *ʒi biti* « dehors, hors de », *iɔbbu* « emmener »)

aɖuma ɖa ŋu nɖek fenʒ « le vendredi suivant, on se réunit pour la
 première fois (II, 50)

(*aɖuma* « vendredi », *nɖek* « premier », *fenʒ* « se réunir »).

Le monème *-a* (il en est ainsi dans *ʒa dullikāi ba*, *ʒa dyk ba*, *aɖuma ɖa*) a pour signifié
 « éloignement ». Il est utilisé lorsque l'être ou l'objet est éloigné ou situé dans un espace
 autre que celui du locuteur.

Nota. Le monème *-a* est susceptible de connaître des emplois avec valeur de « démonstratif
 atténué ». Il en est ainsi d'une part lorsque l'être ou l'objet dont il s'agit a été
 précédemment exprimé, d'autre part lorsque la situation n'exige pas la présence du
 monème *-i*.

ba mu kɔ degē mu dem ɖynda ŋēnti « lorsqu'il apprend la chose, il s'en va
dōmi guru dɔx kɔ xaritam. xarit ba acheter quatre noix de cola et les donne à
dem dɔx guru ga Fātu. Fātu tekki son ami. L'ami une fois arrivé, donne le
guru ga xar kɔ iei dik ʒi bāiam paquet de cola à Fatou. Fatou défait le
 paquet de cola, les rompt, les croque et s'en
 vient auprès de son père » (I, 23-26)

(*dega* « entendre, apprendre », *ɖynda* « acheter », *guru* « cola », *xarit* « ami », *tekki*
 « défaire », *xar* « fendre », *iei* « croquer »)

bi yu kwi uax yu dāl di sēn fas ua ki « tandis qu'ils en parlaient encore, soudain
kə uar mu ngi sol ierei pyl. fas ua ils aperçoivent le cheval ; celui qui le mon-
agsi yu sēd gen ba dīs dīb ia sēd dīb tait était vêtu d'habits peuls. Le cheval
ba. la Saddigan uaxən di dygga arrive, tous regardent la queue, aperçoivent
 les taches blanches, aperçoivent la tache
 frontale. Ce que Saddigan avait dit était
 bien vrai » (II, 63-66)

(*sēn* « apercevoir », *uar* « monter un cheval », *iere* « vêtement », *agsi* « arriver », *gen*
 « queue », *dīb* « tache blanche », *dīs* « voir »)

où il faut reconnaître à *-a* dans *Fātu tekki guru ga* et *sēd gen ba dīs dīb ia sēd dīb ba*
 une valeur de démonstratif atténué (à rapprocher de *ubbi gāl gi...* « il ouvre la malle... »
 (exemple cité sous a), ou encore de *ndau si dīs tānk bi...* « la jeune fille aperçoit le pied,
 s. ent. du lion »).

c) la marque *-u*.

malan mu uēx « pagne blanc »

sell uu mag « sentier large »

Le monème *-u* a pour signifié « non détermination spatiale » ou « degré zéro de déter-
 mination spatiale ».

Il diffère de *-i* et de *-a* par son statut. C'est ainsi que

— lorsqu'il est combiné à l'élément de signifiant discontinu d'un nominal ou d'un
 nominal dérivé, il est toujours immédiatement suivi d'un terme lequel est en relation
 de qualifiant avec ce nominal ;

— lorsqu'il est en fonction pronominale, il possède un statut identique à ceux de
-i et de *-a* (cf. les oppositions *ki/ka/ku* correspondant aux signifiés « proximité »/« éloi-
 gnement »/« degré zéro de détermination spatiale » ; cf. également les adverbaux *fi*
 « ici », *fa* « là-bas », *fu* « où (degré zéro de détermination spatiale) »).

Le syntagme qualificatif marqué par *-u* est susceptible d'être déterminé spatiale-
 ment. Ainsi :

malan mu uēx mi « le pagne blanc (proximité) »

malan mu uēx ma « le pagne blanc (éloignement) »

où la présence répétée en fin de syntagme de l'élément de signifiant discontinu du
 nominal combiné à *-i* ou *-a* est nécessaire pour que la construction soit déterminée
 spatialement.

Remarque : Les déterminatifs *-i*, *-a*, *-u* sont susceptibles d'emplois à valeur spatio-tempo-
 relle (cf. 8-57. et 11-42.).

7-19. Les déterminatifs « relatifs ».

Ils sont caractérisés par

— un signifiant discontinu vocalique dont le premier fragment est toujours *-ṣ-*
 (*-ṣ- ... -V*) ;

— par la présence répétée de l'élément de signifiant discontinu du nominal auquel
 ils sont combinés.

Il a été relevé deux types de déterminatifs « relatifs » différenciés l'un de l'autre par le phonème vocalique utilisé constituant le second fragment du signifiant discontinu. Ceux-ci étant l'un vis-à-vis de l'autre dans un rapport de mutuelle exclusivité.

a) la marque $-\bar{o}$ -... -*u*.

Ex. : *fas ūuu dafa am ai tip-tip iu uēx ʃi diggu gannau gi* « ce cheval (ce cheval en question) a des taches blanches sur le dos »
(*fas* « cheval », *am* « avoir », *tip-tip* « tache », *uēx* « être blanc », *digga* « milieu », *gannau* « dos »)

où le second fragment du monème discontinu n'est autre que -*u* décrit sous 7-18. au signifié « degré zéro de détermination spatiale ».

b) la marque $-\bar{o}$ -... -*a*.

Ex. : *bi nu dān dānga Mbur den digēn du bāx mō nu dān tpatō; digēn dōda lu nek la nu dān defal* « lorsque nous étions à l'école de Mbour, une brave femme s'occupait de nous ; cette femme (la dite femme) faisait tout ce qui était en son pouvoir pour nous »
(*dānga* « apprendre », *digēn* « femme », *bāx* « bon », *tpatō* « s'occuper de, avoir soin de », *def* « faire »)

bōba « en ce moment-là, en ce temps-là (il y a longtemps) » où le second fragment du monème discontinu n'est autre que -*a* au signifié « éloignement » (avec dans le deuxième exemple valeur spatio-temporelle).

Ces monèmes sont utilisés pour signaler que l'on se réfère à ce dont on a déjà parlé, à ce qui est déjà connu. Ils pourraient être traduits approximativement par « la personne, l'objet en question ».

Les déterminatifs « relatifs » sont susceptibles d'apparaître antéposés au nominal. L'antéposition ajoute une nuance d'insistance, de mise en relief, par rapport à la position habituelle.

ūuu fas dafa am tip-tip iu uēx ʃi diggu gannau gi

Nota : Il n'a pas été relevé d'exemple ayant pour second fragment de signifiant discontinu -*i* au signifié « proximité ».

7-20. Les déictiques.

Ils sont exprimés au moyen

— de la marque -*le* (déictique de non insistance) ;

— des marques - \bar{i} et - \bar{e} (déictiques d'insistance).

Ces divers monèmes sont entre eux dans des rapports de mutuelle exclusivité.

a) la marque -*le*.

Elle est susceptible d'être ajoutée

1. aux déterminatifs :

α) -*i*+-*le*

fas uile « ce cheval-ci »

xale iile « ces enfants-ci »

β) -a+-le

gāl gale « cette pirogue-là, là-bas » *nīt ŋale* « ces hommes-là, là-bas ».

Nota : Il n'a pas été relevé de combinaisons du type -u+-le (par ex. **fas uule*, **xale iule*, **gāl gule*, **nīt ŋule*, etc.).

2. aux déterminatifs « relatifs ».

α) -ṣ- ... -u+-le

ndau sṣsule degalul ḍykyram « cette jeune femme-là (dont on parle, en question) n'obéit pas à son mari »

(*ndau* « jeune fille, jeune femme », *degal* « obéir », *ḍykyr* « mari »)

β) -ṣ- ... -a+-le

ŋṣŋale nīt demṣn dāu Tugal dellusi « ces personnes-là (en question) étaient partis en Europe, ils sont revenus cette année »

naṣu ren

(*nīt* « homme », *dem* « partir », *Tugal* « Europe, outre-mer », *dellusi* « revenir », *dāu* « an passé », *ren* « an présent »).

b) les marques -ī et -ē.

Ex. : *gōr gī*

« cet homme-ci (accompagné éventuellement du geste) »

uaxu ma la nga faḍ gōr gī, gōr gile lā
la uax

« je ne t'ai pas dit de soigner cet homme-ci, mais celui-là (litt. : c'est cet homme-ci que je t'ai dit) »

(*uax* « dire, parler », *faḍ* « soigner »)

fas uē

« ce cheval là-bas (accompagné éventuellement d'un geste) »

Les monèmes -le, -ī, et -ē, sont utilisés pour montrer ce que l'on désigne ou indiquer l'être ou l'objet dont on vient de parler, dont on a parlé, proche ou éloigné dans l'espace ou le temps (déictiques d'insistance). Ils sont l'équivalent des adjectifs démonstratifs français toutefois avec des nuances diverses correspondant aux divers signifiants.

Les déictiques sont susceptibles d'être antéposés au nominal (procédé de mise en relief). Ainsi :

gī garab lā uax... « cet arbre-ci dont j'ai parlé... ».

7-21. L'expression de la totalité.

Elle est rendue au moyen de la marque -ep.

Ex. : *rēu mep*

« le pays tout entier »

(*rēu m-*)

ḍigēn iep ŋyu naṣu

« toutes les femmes sont venues » (*ḍigēn i-*)

nār ii ḍyl naṣu alalu nīt ŋī ŋep « les maures ont pris les richesses de tous ces gens-ci »

(*nīt ŋ-*)

(*nār* « maure », *ḍyl* « prendre, s'emparer », *alal* « richesses »).

Le monème -ep est l'équivalent français des signifiés « tout, tout entier ».

B. Les marques de détermination antéposées.

7-22. Les marques de détermination antéposées au nominal ou au nominal dérivé sont : le monème exprimant l'unicité, le monème exprimant l'indéfini relatif.

7-23. L'expression de l'unicité.

Elle est rendue au moyen de la marque *-en*.

<i>ken nit</i> « un homme » (<i>nit k-</i>)	<i>ben xale</i> « un enfant » (<i>xale b-</i>)
<i>gen dex</i> « un fleuve » (<i>dex g-</i>)	<i>ḡen ḡigēn</i> « une femme » (<i>ḡigēn ḡ-</i>)
<i>uen fas</i> « un cheval » (<i>fas u-</i>)	<i>sen ndau</i> « une jeune fille » (<i>ndau s-</i>).

Le monème *-en* n'a pas été relevé, dans ce type de contexte, combiné aux éléments *ɸ-* et *i-*, variantes de signifiant de la modalité « pluriel », ce qui sémantiquement a sa raison. Toutefois, en emploi pronominal, il a la faculté de l'être.

-en est susceptible d'être répété. Ainsi :

<i>kenen nit</i> « un autre homme »	<i>uenen fas</i> « un autre cheval »
-------------------------------------	--------------------------------------

Le monème *-en* exprime l'unicité. Lorsqu'il est répété, il équivaut au français « un autre ».

Nota : Combinés à *-en*, les signifiants d'élément discontinu de nominaux *k-*, *g-*, *ḡ-*, *u-*, *m-*, *s-*, *l-* sont vis-à-vis de *b-* dans des rapports de variantes facultatives. Ainsi on relève concurremment *ken nit* et *ben nit*, *gen dex* et *ben dex*, *uen fas* et *ben fas*, *ḡen ḡigēn* et *ben ḡigēn*, etc. Ceci trouve son explication dans le fait que — d'une part *b-* tend à se substituer aux autres signifiants des éléments discontinus de nominaux ainsi qu'il a été dit sous 7-8. (cf. remarque), — d'autre part le nombre cardinal « 1 » est rendu au moyen de *ben*.

7-24. L'indéfini « relatif ».

Il est exprimé au moyen de la marque *a-*.

<i>am rēu</i>	« un pays, un certain pays »
<i>ab seriḡ dik na</i>	« un certain marabout est venu »
<i>as ndau</i>	« une certaine jeune fille ou jeune femme »
<i>Ialla ḡox kə ag mai</i>	« Dieu lui accorda un certain don »
<i>au syllu</i>	« un certain veau »
<i>ai seriḡ</i>	« des marabouts, certains marabouts »
<i>ai nit</i>	« des hommes, certains hommes »
<i>ai ḡāl</i>	« des pirogues, certaines pirogues »

Après un indicateur de fonction à finale vocalique, la marque *a-* est généralement supprimée. Le monème de l'indéfini « relatif » est alors amalgamé à l'élément de signifiant discontinu du nominal.

ɣu ngii dugga ɣim rēu mu rei « ils pénètrent dans une vaste contrée » (*ɣim rēu = ɣim am rēu*)

Le monème *a-* est utilisé pour exprimer l'indéfini « relatif ». Il correspond au français « un certain, une certaine » sans plus de précision.

Nota : Associés à *a-*, les divers signifiants d'élément discontinu des nominaux sont vis-à-vis de *b-* dans des rapports de variantes facultatives. C'est ainsi qu'il a été concurremment rencontré *ak nit* et *ab nit* (*nit k-*), *ag mai* et *ab mai* (*mai g-*), *am rēu* et *ab rēu* (*rēu m-*), *au syllu* et *ab syllu* (*syllu u-*), etc.

III. LES PRONOMINAUX

7-25. La classe des pronominaux.

Les pronominaux ont pour caractéristiques

- d'être en inventaire limité ;
- de pouvoir permuter dans leur emploi avec n'importe quel nominal ou nominal dérivé.

<p><i>kī sālum-sālum la</i> « celui-ci est originaire du Saloum »</p> <p><i>nār ii ɣyl naɣu alalu ɗāikat ī</i> « les maures ont pris les biens de ces marchands-ci »</p>	/	<p><i>gōr gī sālum-sālum la</i> « cet homme-ci est originaire du Saloum »</p> <p><i>nār ii ɣyl naɣu alalu ɣī</i> « les maures ont pris les biens de ceux-ci ».</p>
--	---	--

Le fait que les pronominaux soient susceptibles d'alterner avec un nominal ou nominal dérivé justifie de leur étude dans le chapitre consacré aux nominaux.

Les pronominaux se distinguent des nominaux

1. par leur structure phonique :

minimalement, ils sont la combinaison d'un élément consonantique et d'un élément vocalique (*C+V*), les éléments consonantiques n'étant rien d'autres que les éléments de signifiants discontinus des nominaux signalés sous 7-4. et les éléments vocaliques, les monèmes de détermination décrits sous 7-18. à 7-23. ;

2. par leur distribution :

a) ils apparaissent à l'état isolé (en tant que pronom ils ne sont jamais éléments de signifiant discontinu d'un nominal) ; ils sont susceptibles d'être en fonction primaire dans l'énoncé ;

b) ils n'assument pas la fonction de complété dans le syntagme complétif ;

c) ils n'assument pas la fonction de qualifiant dans le syntagme qualificatif.

7-26. Le genre.

Les pronominaux comportent une distinction en genre, laquelle est du type humain/non-humain, cette dernière catégorie comprenant les êtres animés, inanimés et les objets. Elle est assumée par les éléments consonantiques. Ceux-ci se répartissent en deux séries

	genre humain	genre non-humain
sg.	<i>k-</i>	<i>b-, g-, ǰ-, u-, m-, s-, l-</i>
pl.	<i>ɲ-</i>	<i>i-</i>

Ex. :

- kī ku gōr la* « celui-ci est un garçon » (référence à un enfant)
bī bu gōr la « celui-ci est un mâle » (référence à un animal)
bī neu la « ceci est un pommier du Cayor »
kan la? « qui est-ce » ?
lan la? « qu'est-ce ? »
ɲī ɲu gōr laɲu « ceux-ci sont des garçons » (référence à des enfants)
iī iu gōr laɲu « ceux-ci sont des mâles » (référence à des animaux)
iī neu laɲu « ceux-ci sont des pommiers du Cayor »

La forme de l'élément consonantique est déterminée non en fonction de la « classe » (élément de signifiant discontinu) du nominal ou nominal dérivé auquel il est référé, mais en fonction du genre de celui-ci : « genre humain/genre non-humain ».

C'est ainsi que lorsqu'un nominal ou nominal dérivé du genre humain (femme, homme, parent, marchand, etc.) permute avec un pronominal, l'élément consonantique est *k-* pour le singulier et *ɲ-* pour le pluriel. On a :

- sg. *ǰigēn ǰī* }
mbōk m-ī }
ǰāikat bī } *ɲyu na tei* | *kī ɲyu na tei*
gumba bī }
tygga bī }
- sg. « cette femme-ci » \
« cet homme-ci » }
« ce parent-ci » } est venu aujourd'hui » / « celui-ci est venu aujourd'hui »
« ce marchand-ci » }
« cet aveugle-ci » }
« ce forgeron-ci » ;
- pl. *ǰigēn iī* \
gōr iī }
mbōk iī } *ɲyu naɲu tei* | *ɲī ɲyu naɲu tei*
ǰāikat iī }
gumba iī }
tygga iī ;

Lorsqu'un nominal ou nominal dérivé du genre non-humain permute avec un pronominal, l'élément consonantique du pronominal est

a) au singulier

— soit *b-*, *g-*, *ǵ-*, *u-*, *m-*, *s-* selon la classe du nominal auquel il se réfère ;

— soit *b-* quelle que soit la classe du nominal auquel il se réfère (*g-*, *ǵ-*, *u-*, *m-*, *s-* étant, en emploi pronominal, vis-à-vis de *b-* dans des rapports de variantes facultatives) ;

b) au pluriel *i-*.

Ex. : *ɣāri fas ngi nile: uī Dūdu mō kə* « voici deux chevaux : celui-ci appartient
mōm, ui Samba mō kə mōm à Doudou, celui-là appartient à Samba »
xəlal ɣāri garab iī: gī neu la, gile « regarde ces deux arbres : celui-ci est un
xəuer la pommier (du Cayor), celui-là est un cerisier
 (du Cayor) »

où aux éléments *u-* et *g-* peut être indifféremment substitué *b-* (*bī Dūdu mō kə mōm, bi Samba mō kə mōm; bī neu la, bile xəuer la*).

L'élément *l-* en fonction pronominale est réservé dans son emploi à ce qui n'est pas dénombrable. Il correspond approximativement au français « ceci, cela, ce que, etc. »
 Ainsi :

Ex. : *li nga uax dygga la* « ce que tu as dit est vrai ».

7-27. Les divers pronominaux.

Il sera procédé à l'inventaire des divers pronominaux. Il y a lieu dès lors de préciser

a) que tous les monèmes de détermination n'apparaissent pas en emploi pronominal ;

b) que certains monèmes n'appartenant pas à la classe des monèmes de détermination sont susceptibles d'emplois pronominaux (monème interrogatif).

Ont été relevés en emploi pronominal

1. les déterminatifs

a) *-i* « proximité » :

Ex. : *ki ɣi des ǵox na ma bārāmu tānkam* « celui qui reste (le dernier) m'a donné un
 de ses orteils »
 (*des* « être de reste, reste », *bārām* « doigt », *tānk* « pied », *ǵox* « donner »)

b) *-a* « éloignement » :

Ex. : *la mu ma uaxən ɣi Dūdu dygga la* « ce qu'il m'avait dit au sujet de Doudou
 était vrai »

(*uax* « dire, parler », *dygga* « vrai, vérité »)

N. B. Il est à noter, dans cet exemple, qu'à *la* considéré par tous comme étant plus correct tend actuellement à se substituer *li*, et ce, indifféremment.

c) -u « degré zéro de détermination spatiale » :

- Ex. : *ku bygga lem ηemeη iemba* « qui veut du miel ne doit pas craindre les abeilles » (qui veut la fin, veut les moyens)
 (*bygga* « vouloir », *lem* « miel », *ηemeη* « courageux », *iemba* « abeille »)
ku ηyu mu daq la « quiconque vient, elle le chasse »
 (*ηyu* « venir », *daq* « chasser, renvoyer », *la* « pers. objet 2^e sg. »)

2. les déterminatifs « relatifs ».

a) -ḡ- ... -u :

- Ex. : *Dorgen mat kɔ. kḡku dḡr kɔ* « Dorguène (nom de chien) le mord. Celui-ci (l'homme en question) le frappe »
 (*mat* « mordre », *dḡr* « battre, frapper »).

b) -ḡ- ... -a :

- Ex. : *ηḡḡa demḡn dāu Tugal dellusi naηu ren* « ceux-là (les gens en question) qui étaient partis l'an dernier en Europe sont revenus cette année »

3. les déictiques.

a) -i+-le :

- Ex. : *ηile ḡḡḡ-ḡḡḡ laηu* « ceux-ci sont originaires du Dyolof »

b) -a+-le :

- Ex. : *ma ngi dḡn uattu xale ii : gis nā ηale di saḡ dugub* « je surveillais les enfants : j'ai vu ceux-là (là-bas) voler du mil »
 (*uattu* « épier », *xale* « enfant », *gis* « voir », *saḡ* « voler », *dugub* « mil »)

c) -ḡ- ... -u+-le :

- Ex. : *sḡsule degalul ḡykyram* « celle-là (cette jeune femme en question) n'obéit pas à son mari »

d) -ḡ- ... -a+-le :

- Ex. : *ηḡḡale xamu ηu iḡnu Mbur* « ceux-là (les personnes en question qui sont là-bas) ne connaissent pas la route de Mbur »

e) -ī :

- Ex. : *xḡlal ηāri garab īī : īī neu laηu, iile dimba laηu* « regarde ces deux arbres : ceux-ci sont des pommiers du Cayor, ceux-là sont des poiriers du Cayor »

f) -ē :

- Ex. : *dḡmu iē nēxu ηu* « les fruits de ceux-là (de ces arbres là-bas) ne sont pas bons »

(*dḡm* « fruit », *nēx* « être agréable »)

4. la marque *-ep.*

Ex. : <i>ɣep xɔlante</i>	« tous s'entre-regardent »
<i>ia mu ma uaxɔn ʒi xaritam ii, iep dygga la</i>	« les choses qu'il m'avait dites au sujet de ses amis, toutes étaient vraies »
<i>lep ɖabar ɖi mō kɔi def ba ɣu am uēr</i>	« c'est sa femme qui fait tout durant un mois » (I, 72-73)
(ɖabar « épouse », def « faire », uēr « lune, mois »)	

5. la marque *-en.*

Ex. : <i>ken ɣyu na</i>	« quelqu'un est venu »
<i>benenu xaritam</i>	« un autre de ses amis ».

Ce type de pronominaux est susceptible d'être déterminé. Ainsi :

<i>ken ki ɖɔɔf-ɖɔɔf la, ki ʒi des sālum-sālum la</i>	« l'un est originaire du Dyolof, l'autre est originaire du Saloum »
--	---

au pluriel :

<i>ɣen ɣi ɖɔɔf-ɖɔɔf laɣu, ɣi ɣen ɣi</i>	} <i>ʒi des sālum-sālum laɣu</i>
<i>kī ɖɔx na ma nɔpu ndeiɖɔr, kenen ki ɖɔx na ma bārāmu sanqaleɣam, ki ʒi des ɖɔx na ma bārāmu tānkam dāl di genne iep, ɖɔx len</i>	
« celui-ci m'a donné son oreille droite, cet autre m'a donné son petit doigt, le dernier m'a donné un de ses orteils. Aussitôt il sort le tout et [le] leur donne »	
(ɖɔx « donner », nɔp « oreille », ndeiɖɔr « droite », bārām « doigt », bārāmu sanqaleɣ « petit doigt, auriculaire », tānk, « pied, jambe », genn « sortir »)	

6. le monème interrogatif *-an.*

<i>kan la</i> « qui est-ce ? »	/	pl. <i>ɣan laɣu</i>
<i>lan la</i> « qu'est-ce ? »	/	<i>ian laɣu</i>

7-28. Sphère d'emploi.

Ces pronominaux sont l'équivalent

- de nos pronoms démonstratifs : ils comportent des nuances particulières lesquelles ont été définies sous 7-16. et suiv. ;
- de nos pronoms relatifs ;
- de certains de nos pronoms indéfinis tels : numéraux à valeur indéterminée (un, quelqu'un), à valeur démonstrative et corrélatrice à la fois (l'un... l'autre) ;
- de notre pronom exprimant la totalité (tout).

IV. LES PERSONNELS

7-29. La classe des personnels.

Les personnels sont des monèmes en inventaire limité constituant un système à l'intérieur duquel on relève les oppositions de personnes

1^{re} / 2^e / 3^e

Certains sont susceptibles de permuter dans tous leurs emplois avec un nominal, un nominal dérivé ou un syntagme nominal, d'autres sont des modalités du nominal.

Le fait que ces monèmes — d'une part puissent permuter avec un nominal, — d'autre part soient des modalités du nominal — justifie de leur étude dans le chapitre réservé aux nominaux.

Les personnels se distinguent des nominaux

- par l'absence de toute marque de détermination (spatiale ou autre) ;
- par le grand nombre de variantes combinatoires ;
- par leur distribution : les personnels n'assument pas la fonction de complétant dans le syntagme complétif.

1. Les personnels pronominaux

7-30. Les personnels pronominaux ont pour caractéristiques

- de pouvoir permuter dans tous leurs emplois avec un nominal, un nominal dérivé ou un syntagme nominal ;
- de n'assumer ni la fonction complété, ni la fonction complétant dans le syntagme complétif.

Il y a lieu de distinguer trois séries de personnels pronominaux.

7-31. Les personnels pronominaux de la série I.

Ils sont :

- soit combinés aux modalités d'aspect ou de mode ;
- soit amalgamés à diverses modalités du verbal.

Ils assument la fonction sujet.

On distinguera les formes suffixées et les formes libres.

1. Les formes suffixées.

- sg. 1. *-ā, ~-ma*
 2. *-nga, ~-lā, ~-ō*
 3. *-a, ~-fa, ~-l, ~-u*
- pl. 1. *-nu*
 2. *-ngen*
 3. *-ŋu*

2. Les formes libres.

- sg. 1. *ma, ~mā*
 2. *nga, ~iā, ~ia*
 3. *mu, ~mō*
- pl. 1. *nu, ~nō*
 2. *ngen, ~len, ~iēn*
 3. *ŋu, ~ŋō*

Nous présenterons ci-dessous, sous la forme d'un tableau, les contextes dans lesquels apparaissent les diverses variantes de signifiant d'un même monème. Il nous a paru préférable de procéder ainsi du fait :

- qu'un même personnel présente plusieurs variantes de signifiant ;
- qu'une même variante de signifiant est susceptible d'appartenir simultanément à des contextes différents.

I	II	III
sg. 1. <i>nā</i>	sg. 1. <i>ma</i>	sg. 1. <i>dama</i>
2. <i>nga</i>	2. <i>nga</i>	2. <i>danga</i>
3. <i>na</i>	3. <i>mu</i>	3. <i>dafa</i>
pl. 1. <i>nanu</i>	pl. 1. <i>nu</i>	pl. 1. <i>danu</i>
2. <i>ngen</i>	2. <i>ngen</i>	2. <i>dangen</i>
3. <i>naɲu</i>	3. <i>ɲu</i>	3. <i>daɲu</i>
IV	V	VI
sg. 1. <i>mā</i>	sg. 1. <i>ma</i>	sg. 1. <i>nā</i>
2. <i>iā</i>	2. <i>ia</i>	2. <i>nanga</i>
3. <i>mō</i>	3. <i>mu</i>	3. <i>na</i>
pl. 1. <i>nō</i>	pl. 1. <i>nu</i>	pl. 1. <i>nanu</i>
2. <i>iēn</i>	2. <i>iēn</i>	2. <i>nangen</i>
3. <i>ɲō</i>	3. <i>ɲu</i>	3. <i>naɲu</i>
VII	VIII	IX
sg. 1. <i>ma</i>	sg. 1. <i>ma</i>	sg. 1. <i>lā</i>
2. <i>-l̄</i>	2. <i>-̄</i>	2. <i>nga</i>
3. <i>-l</i>	3. <i>-u</i>	3. <i>la</i>
pl. 1. <i>nu</i>	pl. 1. <i>nu</i>	pl. 1. <i>lanu</i>
2. <i>len</i>	2. <i>ngen</i>	2. <i>ngen</i>
3. <i>ɲu</i>	3. <i>ɲu</i>	3. <i>laɲu</i>

Figurent sous :

I. — les variantes de signifiants des personnels suffixées à *n-*, *~na-* modalité « aspect accompli », postposée au verbal (ex. : *lek na* « il a mangé ») ;

II. — les variantes de signifiants des personnels utilisées à l'« aspect zéro » (ex. : *mu ne* « il dit ») ;

III. — les variantes de signifiants des personnels suffixées à *da-* modalité exprimant l'état acquis antéposée au verbal (ex. : *dafa ɲp* « il est malade ») ;

IV. — les variantes de signifiants des personnels amalgamées à la modalité « emphatique », laquelle est antéposée au verbal (ex. : *mō fab sāku bi* « c'est lui (elle) qui prend le sac ») ;

V. — les variantes de signifiants des personnels combinées à la modalité « présentatif », laquelle est antéposée au verbal (ex. : *mu ngi tōg* « il est assis, le voici assis ») ;

VI. — les variantes de signifiants des personnels suffixées à la modalité « obligatif », laquelle est antéposée au verbal (ex. : *na ligēi* « il faut qu'il travaille, qu'il travaille ») ;

VII. — les variantes de signifiants des personnels combinées ou suffixées au thème verbal négatif (verbal + -u) au signifié « aspect accompli négatif » (ex. : *demu ma* « je ne suis pas parti », *demul* « il n'est pas parti ») ;

VIII. — les variantes de signifiants des personnels combinées, suffixées ou amalgamées au monème *d-*, variante combinatoire de *di* (verbe d'existence) construit avec un verbal, au signifié « aspect duratif-accompli négatif » (ex. : *du ma lek* « je ne mangerai pas », *dō lek* « tu ne mangeras pas », *du lek* « il ne mangera pas ») ;

IX. — les variantes des signifiants des personnels suffixées à *l-*, *~la-* modalité du prédicat non-verbal, postposée à celui-ci (ex. : *gainde la* « c'est un lion, il est un lion », *ṅār laṅu* « ils sont deux »).

Certains personnels présentent des variantes facultatives. C'est ainsi qu'il a été relevé

ngen, *~ngcn*, *~ngēn*, *~ngēn* que la forme soit suffixée ou libre ;

nu, *~ṅu* que la forme soit suffixée ou libre ; on note une nette tendance à la neutralisation de l'opposition « 1^{re} pl. »/« 3^e pl. » dans certaines contrées ; la distinction entre signifié « 1^{re} pl. » et signifié « 3^e pl. » étant alors opérée au niveau de l'énoncé.

mō, *~mō* ; *nō*, *~nō* ; *ṅō*, *~ṅō* ;

lō, *~lō* ; *-l*, *~d* (ex. : *bāxul* et *bāxud* « ce n'est pas bon, ce n'est pas bien ») ;

-ṅ, *~-ō*.

7-32. Les personnels pronominaux de la série II.

sg.	1.	<i>ma</i>
	2.	<i>la</i>
	3.	<i>ko</i>
pl.	1.	<i>nu</i>
	2., 3.	<i>len</i>

Notons que :

— aux signifiés « vous » et « leur » correspond un signifiant unique ; la distinction entre « 2^e pl. » et « 3^e pl. » est opérée au niveau de l'énoncé ;

— les signifiants *ma* et *nu* sont communs aux personnels de la série modalités du prédicat II, V, VII, VIII (cf. tableau) aux personnes correspondantes ;

— les 2^e sg. et 2^e pl. sont composées de deux monèmes : *l-* communs aux deux formes ayant pour signifié « 2^e personnel pronominal objet », *-a* et *-en* aux signifiés respectifs « sg. » et « pl. ».

Signalons en outre que

— la voyelle du signifiant 3^e sg. connaît des réalisations ouvertes ou fermées *kɔ*, *~ko*; dans certaines contrées, la dite voyelle est d'aperture maxima *ka*;

— *ɲu* est rencontré comme variante facultative de *nu*

— concurremment à *len*, il a été relevé les variantes facultatives *~len*, *~len*, *~lɛn*.

Cette série de formes est utilisée en fonction objet.

Ex. : <i>dɔx ma kɔ</i>	« donne-le moi ! »
<i>bu len len ragal</i>	« n'ayez pas peur d'eux ! »
<i>ki kɔ mōm tɔp kɔ ne kɔ : uāi ! bul xɔtti</i>	« celui à qui elle (la pièce de tissu) appartient le suit et lui dit : « hé ! ne déchire pas ma pièce ! »
<i>sama pīs bi</i>	
(<i>mōm</i> « posséder », <i>tɔp</i> « suivre », <i>xɔtti</i> « déchirer », <i>pīs</i> « pièce de tissu »)	

7-33. Les personnels pronominaux de la série III.

sg.	1.	<i>man</i>
	2.	<i>iau</i>
	3.	<i>mōm</i>
pl.	1.	<i>nun</i>
	2.	<i>ien</i>
	3.	<i>ɲōm</i>

Formellement, cette série est caractérisée :

— par la présence d'un *n* aux 1^{re} sg. et pl., d'un *m* aux 3^e sg. et pl. (ces deux dernières formes comportant en outre quelques modifications affectant la voyelle : aperture, quantité) ; les rapprochements effectués avec *ma*, *nu* et *mu*, *ɲu* ne nous autorisent pas à dégager un monème *n* ou *m*. Il y a donc lieu dans ces conditions d'interpréter *n* et *m* comme des éléments de variation ;

— par la présence aux 2^e sg. et pl. du monème commun *i-* au signifié « 2^e personne » (cf. sous personnels modalités du prédicat, les séries IV et V aux personnes correspondantes), et des monèmes *-au* « sg. » et *-en* « pl. », où *u* doit être considéré par rapport à *-a* habituellement relevé comme un élément de variation.

Notons que cette série possède aux 2^e pl. et 3^e pl. des signifiants distincts.

Certaines variantes facultatives ont été rencontrées. Ainsi :

iau, *~iau*, *~ieu*, *~ieu* ;
ien, *~ien*, *~iɛn* ;
mōm, *~mōm* ;
ɲōm, *~ɲōm*.

Cette série de formes est utilisée :

1. pour exprimer l'insistance.

a) le personnel est en fonction sujet :

celui-ci est accompagné d'une modalité du prédicat utilisée à la personne correspondante (accord en personne et en nombre).

Le personnel d'insistance est immédiatement suivi de la modalité du prédicat :

<i>man ma ngii l̄g</i>	/	<i>ma ngii l̄g</i>
« moi, je m'assieds »		« je m'assieds »
<i>man dama am gaļe</i>	/	<i>dama am gaļe</i>
« moi, j'ai honte »		« j'ai honte »

Le personnel d'insistance est immédiatement suivi du prédicat verbal, la modalité se trouvant postposée à ce dernier :

<i>nun lek nanu iap lei</i>	/	<i>lek nanu iap lei</i>
« nous, nous avons mangé de la viande aujourd'hui »		« nous avons mangé de la viande aujourd'hui »
<i>man taku ma dara ...</i>	/	<i>taku ma dara ...</i>
« moi, je n'ai rien... »		« je n'ai rien... »

Le personnel d'insistance est séparé du prédicat verbal ainsi que de la modalité (personnel amalgamé à la modalité aspectuelle) par un syntagme autonome :

<i>iau lu lax nga baņ dau</i>	« toi, pourquoi refuses-tu de fuir ? »
(<i>lax</i> « cause », <i>baņ</i> « refuser, ne pas vouloir », <i>dau</i> « fuir »).	

b) le personnel est en fonction objet :

celui-ci est alors « rappelé » dans l'énoncé par un personnel objet (série II) à la personne correspondante (accord en personne et en nombre) ;

Samba ne kə : *iau dama la uar rei* « Samba lui dit : toi, il faut que je te tue ! »
en l'occurrence *iau* et *la*.

2. avec un indicateur de fonction.

Ex. : <i>bu de uud am ndimmal du ļi man mī</i>	« s'il cherche une aide, ce n'est pas auprès de moi qu'il la trouvera »
<i>la ki ame</i>	
(<i>uud</i> « chercher », <i>ndimmal</i> « aide », <i>am</i> « avoir »)	
<i>mu səl dall ua iym ļi mōm</i>	« il essaie la chaussure, elle est à sa taille »
(<i>səl</i> « s'habiller, chausser », <i>dall</i> « chaussure », <i>iym</i> « convenir, égal »)	
<i>dama bygga nga nek ak man</i>	« je veux que tu restes avec moi » (II, 26)
<i>bərəm dara du iaq alalam uala mui</i>	« celui qui possède quelque chose ne dété- riorer pas son bien ou alors il se hâte comme toi »
<i>gāuantu ni iau</i>	
(<i>bərəm</i> « possesseur, propriétaire », <i>dara</i> « quelque chose », <i>iaq</i> « abîmer », <i>alal</i> « richesses, bien », <i>uala</i> « ou bien », <i>gāuantu</i> « se hâter », <i>ni</i> « comme »).	

3. en fonction de prédicat.

Ex. : <i>mōm la</i>	« c'est lui »	/	<i>gainde la</i>	« c'est un lion »
<i>iau lanu səzla</i>	« nous avons besoin de toi »	/	<i>Samba lanu səzla</i>	« nous avons besoin de Samba »
<i>ana Saddigan? man mī la</i>		/		« où est Saddigan ? C'est moi-même ! »

4. en combinaison avec un numéral.

Ex. : *ɲōm ɲār* « eux deux »

iɛn fuk « vous dix ».

2. Les personnels possessifs

7-34. Ils ont pour caractéristiques

— de ne jamais permuter avec un nominal, un nominal dérivé ou un syntagme nominal ;

— de ne jamais apparaître comme monèmes régis mais toujours en combinaison (antéposition ou suffixation) avec un nominal, un nominal dérivé ou un syntagme nominal.

Ils sont des modalités du nominal.

On a :

sg.	1. <i>sama</i>
	2. <i>sa</i>
	3. <i>-am</i>
pl.	1. <i>sunu</i>
	2., 3. <i>sen</i>

Ex. : *sama nag* « ma vache »

sa dōm « ton fils, ta fille »

xaram « son mouton »

sunu gāl « notre pirogue »

sen geuel « votre griot » ou « leur griot ».

Formellement, ces personnels, à l'exception de la 3^e sg., sont composés de deux monèmes :

— un monème *s-*, *~sa-*, *~su-* au signifié « possession » commun à tous les signifiants, hormis la 3^e sg. ;

— un monème au signifié « personne », *-ma* « 1^{re} sg. », *-a* « 2^e sg. » *-nu* « 1^{re} pl. », *-en* « 2^e, 3. pl. », qu'il est permis de dégager par rapprochement des formes *sama* et *ma* (cf. tableau II, III, V, VII, VIII) *sa* et *nga* (cf. I, II, III, V, VI, IX), *la* (cf. 7-32., personnel objet 2^e sg.), *sunu* et *nu* (cf. I, II, III, V, VI, VII, VIII, IX), *sen* et *ngen* (cf. I, II, III, VI, VIII, IX), *len* (cf. VII et 7-32. personnel objet 2^e et 3^e pl.).

Notons qu'aux signifiés « votre » et « leur » correspond un signifiant unique, la distinction entre 2^e pl. et 3^e pl. intervenant au niveau de l'énoncé.

Il a été relevé un certain nombre de variantes facultatives. C'est ainsi que

— *sama* et *suma* sont concurremment rencontrés, la première forme étant de beaucoup, semble-t-il, la plus fréquente ; la forme *sā* a été également notée dans la région sise entre Coki et Louga ; il semble qu'il s'agisse d'une forme contractée ;

— à *sunu* peut être substitué *suɲu* ;

— *sen* présente les variantes *sen*, *sēn*, *sēn*.

On dénote certains phénomènes de réduction lorsque la forme suffixée est ajoutée à des nominaux à finale vocalique. Il en résulte un allongement de la voyelle en contact, le timbre de celle-ci pouvant soit demeurer inchangé, soit être réalisé ouvert ou fermé.

lax̄m « sa main » (*lax*+*-am*)

ierēm « son vêtement » (*iere*+*-am*)

xarēm « son armée » (*xare*+*-am*)

Enfin signalons que la voyelle des personnels en contact avec la marque *-i*, variante de signifiant de la modalité « pluriel », est susceptible de présenter des modifications d'ordre phonique. Ainsi, on relève : *sam̄ei*, *sei* pour *samai*, *sai*.

Nota : Il a été relevé un cas unique, semble-t-il, d'inversion (postposition au nominal) du signifiant 1^{re} sg. Il s'agit d'un procédé stylistique (affectif). Ainsi, on a :

rak sama « mon frère (cadet) » *dām sama* « mon fils »

7-35. Sphère d'emploi.

Ces personnels sont l'équivalent

- des pronoms personnels français sujets (personnels pronominaux de la série I) ;
- des pronoms personnels français objets (personnels pronominaux de la série II) ;
- des pronoms personnels français intensifs et régis (personnels pronominaux de la série III) ;
- des adjectifs possessifs français (personnels possessifs, modalités du nominal).

APPENDICE

LES NUMÉRAUX

7-36. La classe des numéraux.

Bien que distincts, les numéraux présentent certaines caractéristiques communes aux nominaux. Cette particularité justifie de leur traitement en appendice dans le chapitre consacré aux nominaux.

Les numéraux se distinguent :

a) des nominaux :

— par le fait qu'ils ne se combinent généralement pas aux modalités du nominal.

Il est cependant un type de conditionnement où les numéraux sont susceptibles de se combiner à certaines modalités (déictiques) du nominal. Ainsi :

ṅār iile « ces deux-ci (choses, animaux, etc. ; genre non-humain) »

ṅār ṅile « ces deux-ci (hommes, personnes ; genre humain) »

ṅār ṅī « ces deux-ci (insistance) (genre humain) »

ḍurōm ben iale « ces six-là (choses, animaux, etc. ; genre non-humain) »

b) des verbaux :

— par le fait qu'ils ne se combinent jamais aux modalités du verbal (marques aspectuelles, marques personnelles, marques de temps, marques du négatif, etc.).

Les numéraux sont susceptibles d'assumer les fonctions :

a) de prédicat :

ɲār laɲu « ils sont deux »
ɖurōm ɲār laɲu « ils sont sept »

b) de complété, dans la relation syntagmatique complété-complétant :

ɲeti nag « trois vaches »
fuki fas ak ɖurōm ben « seize chevaux »

Ainsi, distributionnellement, les numéraux se différencient :

— des nominaux par le fait qu'ils ne peuvent assumer la fonction de qualifié dans le syntagme qualificatif ;

— des adverbaux par le fait qu'ils sont susceptibles d'assumer la fonction de complété dans le syntagme complétif.

7-37. Le système des numéraux.

<i>ben</i> « 1 »	<i>ɖurōm ben</i> « 6 » (5 [+] 1)
<i>ɲār</i> « 2 »	<i>ɖurōm ɲār</i> « 7 » (5 [+] 2)
<i>ɲet</i> « 3 »	<i>ɖurōm ɲet</i> « 8 » (5 [+] 3)
<i>ɲat</i> « 3 »	<i>ɖurōm ɲat</i> « 8 » (5 [+] 3)
<i>ɲenent</i> « 4 »	<i>ɖurōm ɲenent</i> « 9 » (5 [+] 4)
<i>ɲēnt</i> « 4 »	<i>ɖurōm ɲēnt</i> « 9 » (5 [+] 4)
<i>ɖurōm</i> « 5 »	<i>fuk</i> « 10 »
	<i>fuk ak ben</i> « 11 » (10 et 1)
	<i>fuk ak ɲār</i> « 12 » (10 et 2)
	<i>fuk ak ɖurōm ben</i> « 16 » (10 et 5[+] 1)
	<i>fuk ak ɖurōm ɲār</i> « 17 » (10 et 5 [+] 2)
	<i>ɲār fuk</i> « 20 » (2 fois 10)
	<i>nit</i> « 20 » (homme)
<i>ɲār fuk ak ɖurōm ɲet</i> « 28 »	(2 fois 10 et 5 [+] 3)
<i>nit ak ɖurōm ɲet</i> « 28 »	(homme et 5 [+] 3)
<i>ɲet fuk</i> « 30 »	(3 fois 10)
<i>fan-uēr</i> « 30 »	(jours de lune)
<i>ɲēnt fuk</i> « 40 »	(4 fois 10)
<i>ɲenent fuk</i> « 40 »	(4 fois 10)
<i>ɖurōm ben fuk</i> « 60 »	(5 [+] 1 fois 10)

<i>tēmēr</i> ¹ « 100 »	
<i>ḡāri tēmēr</i> « 200 »	(2 de 100)
<i>ḡāri tēmēr ak ḡār fuk ak ḡurōm ḡār</i> « 227 »	(2 de 100 et 2 fois 10 et 5 [+] 2)
<i>ḡunni</i> ¹ « 1.000 »	
<i>ḡunne</i>	
<i>ḡāri ḡunni</i> « 2.000 »	(2 de 1.000)
<i>ḡāri ḡunni ak ḡāri tēmēr ak ḡār fuk</i> <i>ak ḡurōm ḡēnt</i> « 2.229 »	(2 de 1.000 et 2 de 100 et 2 fois 10 et 5 [+] 4)
<i>alfunni</i> ¹ « 1.000.000 »	
<i>ḡāri alfunni</i> « 2.000.000 »	(2 de 1.000.000).

Il y a lieu de faire remarquer

— que les termes *nīt* « homme », c'est-à-dire dix doigts et dix orteils, ainsi que *fan-uēr* « jours de lune, d'une lunaison » sont beaucoup moins fréquemment utilisés que *ḡār fuk* et *ḡēl fuk* ;

— que *fan-uēr* a pour signifié « 30 » bien que le mois lunaire soit en principe de 29 jours.

7-38. Les numéraux ordinaux.

La formation des numéraux ordinaux se fait au moyen des marques *-el*, *~el* au signifié « ordinal » suffixées au numéral cardinal à l'exclusion du nombre « premier » lequel a pour signifiant *ḡyk* (variantes : *nḡyk*, *ḡek*, *nḡek*).

<i>ḡārel</i>	« deuxième »	<i>ḡurōmel</i>	« cinquième »
<i>ḡurōm benel</i>	« sixième »	<i>fuk ak ḡurōm ḡārel</i>	« dix septième »
<i>ḡār fukel</i>	« vingtième »	<i>ḡār fuk ak ḡurōm ḡārel</i>	« vingt septième »
<i>ḡurōm ḡār fukel</i>	« soixante dixième »	<i>tēmērel</i>	« centième »
<i>ḡāri tēmērel</i>	« deux centième »	<i>ḡunnēl</i>	« millième » (<i>ḡunni + el</i>)
<i>ḡēnti ḡunnēl</i>	« quatre centième »		

Les numéraux ordinaux possèdent un statut identique à celui des lexèmes nominaux (ils sont susceptibles de se combiner aux diverses modalités du nominal) aux différences sémantiques près lesquelles conditionnent leur emploi.

Remarque : Signalons que les signifiants *iār*, *isl* et *ial*, *ienent*, c'est-à-dire avec sonnante palatale à l'initiale, sont relevés concurremment à *ḡār*, *ḡēl* ou *ḡal*, *ḡenent*.

(1) Les termes *tēmēr*, *ḡunni*, *alfunni* sont d'origine étrangère, vraisemblablement arabe dialectal ou maure (seul *alfunni* a pu être identifié comme provenant de l'arabe, cf. arabe classique : *alfun*).

7-39. Nota.

Lorsqu'il s'agit de la monnaie, le parler procède selon un mode particulier. On compte par *dyrym*, variante *drym*. Le *dyrym* correspond à la pièce de cinq francs. Ainsi, on a :

<i>bɛn dyrym</i> « 5 frs »	(1 <i>dyrym</i>)
<i>ɣāri dyrym</i> « 10 frs »	(2 de <i>dyrym</i>)
<i>ɖurōmi dyrym</i> « 25 frs »	(5 de <i>dyrym</i>)
<i>fuki dyrym</i> « 50 frs »	(10 de <i>dyrym</i>)
<i>ɣār fuki dyrym</i> « 100 frs »	(2 fois 10 de <i>dyrym</i>)
<i>tēmēri dyrym</i> « 500 frs »	(100 de <i>dyrym</i>)
<i>ɖunnii dyrym</i> « 5.000 frs »	(1.000 de <i>dyrym</i>)

Dans le langage courant, les numéraux sont le plus souvent employés isolément, c'est-à-dire non accompagnés du lexème *dyrym*, celui-ci étant sous-entendu dans la conversation. Ainsi, à la question *ɣāta la ɖar l̄l̄u?* « combien cela vaut-il ?, il sera répondu *fuk ak ɖurōm* « 15 » cād. 75 frs (sous-entendu quinze pièces de cinq francs).

CHAPITRE VIII

LES VERBAUX

8-1. Les verbaux

a) admettent une distinction affirmatif/négatif basée sur l'opposition absence de marque/marque *-u*, *~u-*, *~ul* selon les contextes :

Ex. : *tei dafa tānga* / *tei dafa tāngul*
« aujourd'hui il fait chaud » / « aujourd'hui il ne fait pas chaud »

b) admettent une distinction présent/passé basée sur l'opposition absence de marque/marques *-ən* et *-ān* :

Ex. : *dama am ʔi iau sɔxla* / *dama amən ʔi iau sɔxla*
« j'ai besoin de toi » / « j'avais besoin de toi »

c) sont susceptibles de recevoir la marque modale de l'injonctif 2^e sg.

En outre, sont exprimées au moyen d'éléments soit antéposés, soit postposés au verbal

a) les oppositions

α) de personnes

Ex. : *ma ne* « je dis » / *mu ne* « il dit »
ne nā « j'ai dit » / *ne na* « il a dit »

β) de nombre :

Ex. : *mu ne* « il dit » / *ʔu ne* « ils disent »
ne na « il a dit » / *ne naʔu* « ils ont dit »

b) les marques aspectuelles :

Ex. : *mu symba* « il plonge » / *symba na* « il a plongé »

c) diverses modalités :

Ex. : *mu ngi tōg* « il est assis, le voici assis »

d) la distinction modale du type obligatif :

Ex. : *nanga binda sa mag* « il te faut écrire à ton frère aîné ».

I. L’AFFIRMATIF

8-2. L’affirmatif est caractérisé

a) par la présence d’un verbal lequel apparaît

α) sous la forme d’un radical :

Ex. : *dēm na* « il est parti » / *mu ngi tydda* « il est couché »

β) sous la forme d’un radical élargi au moyen de suffixes caractéristiques de l’affirmatif :

Ex. : *mu ubbi bunt bi* « il ouvre la porte » / *feiusi na* « il est venu se faire payer »
(*ub* « fermer ») (*fei* « payer »)

b) par la présence d’éléments soit antéposés, soit postposés au verbal caractéristiques de l’affirmatif.

1. LES ASPECTS

8-3. Il en a été inventorié quatre, lesquels sont : l’aspect accompli, l’aspect zéro, l’aspect duratif, l’aspect duratif-accompli.

A. L’aspect accompli

8-4. Description.

Il est caractérisé par la présence postposée au verbal des signifiants

sg.	pl.
1. <i>nā</i>	1. <i>nanu</i>
2. <i>nga</i>	2. <i>ngen</i>
3. <i>na</i>	3. <i>naŋu</i>

Ceux-ci sont composés

— d’une part d’un monème *n-*, *~na-* au signifié « accompli » auquel est suffixé un personnel (*-ā/-a* « 1^{re} sg./« 3^e sg. », *-nu/-ŋu* « 1^{re} pl./3^e pl. ») ;

— d’autre part de *ng-* amalgame des monèmes « accompli » et « 2^e personne » auquel sont suffixées les marques *-a* et *-en* « sg. » et « pl. ».

Lorsque le sujet est un lexème, un syntagme nominal ou un pronominal (non personnel), le syntagme qui en résulte est de la forme

| sujet | verbal | modalité |

Ex. : *ab seriŋ ŋyu na* « un marabout est venu »
kī ŋyu na « celui-ci est venu ».

8-5. Sphère d'emploi.

L'accompli est utilisé pour indiquer un procès achevé, parvenu à son terme.

Ex. : <i>gumba na</i>	« il est aveugle, il est devenu aveugle »
<i>ɔp na</i>	« il est malade, il est tombé malade »
<i>gāŋu naŋu</i>	« ils se sont blessés ; ils ont été blessés »
<i>nɔb nā la</i>	« je t'aime »
<i>xam na kɔ</i>	« il le sait »
<i>ɖɔx nā kɔ xālis</i>	« je lui ai donné de l'argent »
<i>baii nā fa sama ɖabar</i>	« j'ai laissé là-bas ma femme »
<i>mu ne kɔ : alle nga sa bɔp</i>	« il lui dit : tu t'es jugé toi-même »
<i>byn na nɔpu syllu ui ʒi bi mui ndau</i>	« j'ai percé l'oreille du veau lorsqu'il était petit »

(*gumba* « être aveugle », *ɔp* « être malade », *gāŋu* « être blessé, se blesser », *nɔb* « aimer », *xam* « savoir », *ɖɔx* « donner », *xālis* « argent », *baii* « laisser », *ɖabar* « femme », *ne* « dire », *alle* « juger », *sa bɔp* « ta tête » ; toi-même », *byn* « percer », *nɔp* « oreille », *syllu* « veau », *ndau* « être petit »)

B. L'aspect zéro

8-6. Description.

Il est caractérisé par l'absence de toute modalité devant le verbal. Il est exprimé au moyen de la construction

| sujet | verbal |

Ex. : <i>fas ui sūx</i>	« le cheval coule (au fond de l'eau) »
<i>kōku sūx</i>	« celui-ci (l'homme en question) coule »

En outre, fait remarquable, au lexème sujet peut être substitué un personnel assumant la même fonction.

Ex. : *mu sūx* « il coule ».

Les variantes de signifiants des personnels susceptibles d'assumer la fonction sujet sont pour l'aspect zéro

	sg.		pl.
1.	<i>ma</i>	1.	<i>nu</i>
2.	<i>nga</i>	2.	<i>ngen</i>
3.	<i>mu</i>	3.	<i>ŋu</i>

Il est à noter

— que les signifiants 1^{re} sg. et 1^{re} pl. sont identiques, aux personnes correspondantes, à ceux des personnels objets (cf. sous 7-32.) et que la distinction entre personnels sujets-aspect zéro « 1^{re} sg. » et « 1^{re} pl. » et personnels objets « 1^{re} sg. » et « 1^{re} pl. » repose sur l'emplacement des dits signifiants par rapport au verbal (antéposition/postposition pertinente) : ex. : *ma ne būr bi* « je dis au roi » / *būr bi ne ma* « le roi me dit » ;

— que les signifiants 2^e sg. et pl. sont identiques à ceux de l'accompli, aux personnes correspondantes, et que la distinction entre aspect zéro et aspect accompli aux 2^e sg. et pl., repose sur l'emplacement de ceux-ci par rapport au verbal (antéposition/post-position pertinente) : ex. : *nga ne* « tu dis » / *ne nga* « tu as dit » ;

— que le signifiant *mu* « 3^e sg. » est caractéristique de l'aspect zéro.

8-7. Sphère d'emploi.

L'aspect zéro indique le procès, le fait pur et simple, dans sa totalité. Il excelle dans les récits (faits rapportés, fables, contes, légendes).

Ex. : <i>ma ne</i>	« je dis »
<i>būr Sālum dega kə</i>	« le roi de Saloum apprend cela »
<i>bōrəm nag ua bygga ɣu dem nak ʃi</i>	« le propriétaire du veau veut qu'ils aillent
<i>Xali Ma Daxate</i>	auprès de Khali Ma Dyakhaté »
<i>fu ɣu dem ki bynən nəpu syllu ua ne :</i>	« partout où ils vont celui qui avait percé
	l'oreille du veau dit : ... »
<i>far ui ak ndau si dem kyr gainde</i>	« l'amant et la jeune fille s'en vont à la
	demeure du lion »
<i>nga ne lan</i>	« que dis-tu ? »
<i>ma dugga fek ki dul lek ɲebe mu tōg</i>	« j'entre, trouve celui qui ne mange pas de
<i>dī ma xār</i>	haricots, il est assis en train de m'attendre »

(*ne* « dire », *būr* « roi », *dega* « entendre, apprendre une nouvelle », *bōrəm* « propriétaire, possesseur, maître », *nag* « vache », *bygga* « vouloir », *dem* « aller, partir », *nak* « alors », *byn* « percer », *nəp* « oreille », *syllu* « veau », *far* « amant », *ndau* (s-) « jeune fille », *kyr* « maison », *gainde* « lion », *dugga* « entrer », *fek* « trouver », *lek* « manger », *ɲebe* « haricot », *tōg* « rester, être assis », *xār* « attendre »)

L'aspect zéro est également utilisé à l'expression des sentences et des vérités proverbiales. Ainsi :

ku symba t̄i « qui plonge, se mouille » (qui cherche, trouve)
 (*symba* « plonger », *t̄i* « être mouillé »)

C. L'aspect duratif

8-8. Description.

L'aspect duratif est exprimé au moyen du verbe d'existence combiné au verbal.

1. Le verbe d'existence est représenté par le monème *di* au signifié « être ». Il a par rapport aux monèmes verbaux ordinaires un statut particulier, à savoir

— qu'il ne peut recevoir le suffixe injonctif 2^e sg. (-al, ~l) ;

— qu'il est susceptible d'assumer la fonction de copule :

lui sa mandarga? « quelle est ta marque ? »

kui sa bāi? « qui est ton père ? »

byn nā nəpu syllu ui ʃi bi mui ndau « j'ai percé l'oreille du veau quand il était petit »

Le verbe d'existence apparaît sous des formes diverses. Celles-ci sont entre elles dans des rapports de variantes conditionnées par le contexte phonique. Il est de la forme

-i lorsqu'il est juxtaposé à un signifiant à finale vocalique, ce signifiant pouvant être : un personnel sujet (ex. : *mu + -i = mui*), une modalité du verbal amalgamée aux personnels sujets (ex. : *dafa + -i = dafai*, *mō + -i = mōi*, etc.), l'élément de signifiant discontinu d'un nominal auquel est ajouté un monème de détermination (ex. : *xaḡ b- + -u + -i* dans *xaḡ bui maṭ* « un chien qui mord, un chien méchant »), un personnel objet (ex. : *kō + -i = kōi*, *ma + -i = mai*, etc.), un pronominal (ex. : *lu + -i = lui*, *ku + -i = kui*, etc.) ;

d- lorsqu'il est premier élément de syntagme, c'est-à-dire, lorsqu'à celui-ci est suffixé un monème à initiale vocalique (ex. : *d- + -ən = dən* où *-ən* est le monème « d'antériorité » ; *d- + -ān = dān* où *-ān* est le monème « d'antériorité éloignée » ; *d- + -u = du* où *-u* est une variante de signifiant du monème négatif amalgamée au personnel 3^e sg., etc.).

2. L'aspect duratif est rendu au moyen du verbe d'existence antéposé au verbal. La construction durative peut être représentée schématiquement ainsi :

| sujet | verbe d'existence | verbal |

Ex. : *Mamadu di dɔx* « Mamadou marche, est en train de marcher »
mui dɔx ou *mu di dɔx* « il marche, il est en train de marcher ».

La construction durative est susceptible de se combiner à diverses modalités du verbal. Le schéma en est alors légèrement modifié.

a) | sujet (lexème) | modalités | verbe d'existence | verbal |

Ex. : *xale bi dafai lek* « l'enfant mange, est en train de manger »

b) | modalité-personnel-sujet amalgamés | verbe d'existence | verbal |

Ex. : *dafai lek* « il mange, il est en train de manger »

Le monème duratif est susceptible d'être répété. La construction est alors du type

| sujet | v. d'existence | verbal₁ | v. d'existence | verbal₂ |

Ex. : *mui dɔx di dɔx ba iagga* « il marche, marche pendant longtemps »
nār bu ɣul bi fab fɛtal di samm di « le maure noir prend son fusil continue à
samm ba ben bes mu ne ɣim xelam : faire paître les troupeaux (*di samm di*
dinā rei Tagga ! *samm*) jusqu'au jour où il dit en son esprit :
 je tuerai Tagga » (I, 122-24)

(*dɔx* « marcher », *ba* « jusqu'à », *iagga* « longtemps », *nār* « maure », *ɣul* « noir »,
fab « prendre, saisir », *fɛtal* « fusil », *samm* « faire paître le bétail », *bes* « jour »,
ne « dire », *xel* « esprit », *rei* « tuer »)

ou encore :

| sujet (lexème) | modalités | v. d'existence | verbal₁ | v. d'existence | verbal₂ |

Ex. : *Tagga ngii ɣyu di ɣyu ba ɣi diggante* « Tagga s'en vient, s'en vient jusqu'à mi-
bi ɣur gi mar ɣusul ndɔx chemin ; le troupeau a soif, il ne voit pas
 d'eau » (I., 86-87)

(*ɣyu* « venir », *diggante* « milieu », *ɣur* « troupeau », *ɣis* ou *gis* « voir », *mar* « avoir
 soif ; soif », *ndɔx* « eau »)

8-9. Sphère d'emploi.

Ce type de construction est utilisé pour indiquer qu'un procès est inachevé, en cours de développement.

Ex. : <i>Mamadu di namp</i> « Mamadou tête, / est en train de téter »	<i>Mamadu namp</i> « Mamadou tête » (sans préciser si le procès est en cours de développement ou parvenu à son terme : aspect zéro)
<i>far ui ak ndau si di dem kyr gainde</i> / « l'amant et la jeune fille se rendent (sont en train d'aller) à la demeure du lion »	<i>far ui ak ndau si dem kyr gainde</i> « l'amant et la jeune fille s'en vont à la demeure du lion » (aspect zéro)

La construction durative a été relevée combinée avec

a) la modalité exprimant l'état acquis (cf. plus loin sous 8-16.) :

Ex. : <i>Samba dafai ligēi</i> « Samba est en train / train de travailler »	<i>Samba dafa ligēi tei dep</i> « Samba a travaillé toute la journée »
--	---

b) la modalité « emphatique » (cf. sous 8-18.) ;

Ex. : <i>mōi dīte faḍar</i> « c'est lui qui dirige la / prière de l'aube »	<i>mō dīte faḍar</i> « c'est lui qui a dirigé la prière de l'aube »
---	--

c) les modalités « présentatif » (cf. sous 8-21.) :

Ex. : <i>mu ngii tōg</i> « il s'assied, le voici qui / s'assied »	<i>mu ngi tōg</i> « il est assis, le voici qui est assis, le voici assis »
<i>mu ngai tydda ʒa lal ba</i> « il se couche / sur le lit, le voilà qui se couche sur le lit (la personne n'est pas présente) »	<i>mu nga tydda ʒa lal ba</i> « il est couché sur le lit, le voilà couché sur le lit (la personne n'est pas présente) »
<i>mu ngōgui tōg</i> « le voilà qui s'assied » /	<i>mu ngōgu tōg</i> « le voilà qui est assis »

8-10. Remarque.

Le monème duratif sous la forme de sa variante *~i* est susceptible d'être suffixé aux personnels en fonction objet (cas du syntagme prédicatif développé à prédicat verbal) dans la mesure où ceux-ci sont placés avant le verbal.

Ex. : <i>lep Fātu Lēn mu ngi kōi nek sen kyr</i>	« pendant tout ce temps Fatou Lén l'attend (litt. : reste) dans leur maison (chez eux) » (I., 85)
--	---

D. L'aspect duratif-accompli

8-11. Description.

Il est caractérisé par un syntagme composé

- a) du verbe d'existence *dī* dont il a été fait état ci-dessus ;
- b) de la modalité « accompli » combinée aux personnels sujets (cf. sous 8-4.), lequel est antéposé au verbal.

sg.	pl.
1. <i>dīnā</i>	1. <i>dīnanu</i>
2. <i>dīnga</i>	2. <i>dīngen</i>
3. <i>dīna</i>	3. <i>dīnaŋu</i>

Il y a lieu de signaler que ces deux types d'éléments (duratif et accompli) combinés l'un à l'autre sont indissociables, en ce sens qu'aucun élément quel qu'il soit n'est susceptible de s'insérer entre eux. Nous les considérerons comme des modalités au même titre que celles précédemment décrites.

Phoniquement, ces modalités présentent certaines variantes

— affectant la voyelle du premier monème : on relève concurremment les formes *danā*, *danga*, *dana*, *dananu*, *dangen*, *danaŋu*, pour *dīnā*, *dīnga*, etc. ;

— concernant la 1^{re} sg. : ainsi, on rencontre la forme *dāma* pour *dīnā* ; il est à noter que cette variante est distincte de *dama* « modalité exprimant l'état acquis » à laquelle est suffixé le personnel « 1^{re} sg. » (cf. sous 8-16), par *ā/a*.

Lorsque le sujet est un lexème, un syntagme nominal ou un pronominal (non personnel), le syntagme qui en résulte est de la forme

| sujet | syntagme de modalités | verbal |

Ex. : *sama xarit dīna ŋyu* « mon ami viendra »

8-12. Sphère d'emploi.

Le duratif-accompli est utilisé pour indiquer un procès

1. dont la réalisation est projetée dans l'avenir (futur)

a) que celle-ci soit certaine :

Ex. : *yllyg dīnā dem ɔa ba* « demain j'irai au marché »

b) qu'elle soit éventuelle ou irréaliste :

Ex. : *su ma beiul sama t̄l dīnā dē ak xīf* « si je ne cultive pas mon champ, je mourrai de faim »

su ma ɔpuluɔn dīnā ligēi te dīnā am alal « si je n'étais pas malade, je travaillerais et j'aurais des biens »

(*bei* « cultiver », *t̄l* « champ », *dē* « mourir », *xīf* « faim », *ɔp* « être malade », *ligēi* « travailler », *am* « avoir », *alal* « biens, richesses »)

2. dont la réalisation est « habituelle » :

- Ex. : *dinga tux? dinā tux* « fumes-tu ? » « je fume »
bes bu nek dinā dɔxantu ʒi b̄r gɔx bi « chaque jour je fais ma promenade dans
le quartier »
(*bes* « jour », *dɔxantu* « se promener », *gɔx* « quartier »)

8-13. Nota.

Le monème duratif est susceptible de se combiner au syntagme de modalités « duratif-accompli ». Ainsi :

- Ex. : *dingai tux? dināi tux* « as-tu l'habitude de fumer ? » « j'ai l'habi-
tude de fumer »
bes bu nek dināi dɔxantu ʒi b̄r gɔx bi « chaque jour j'ai l'habitude de faire ma
promenade dans le quartier »

où la présence du monème duratif sous la forme de sa variante *~i* a pour rôle de lever toute ambiguïté sur le caractère « habituel » du procès (*dinga*, *dinā* pouvant indiquer un procès dont la réalisation est soit projetée dans l'avenir, soit habituelle). A moins que *dinā*, *dinga*, etc., avec le signifié de « procès dont la réalisation est habituelle » soient à considérer comme des variantes facultatives elliptiques pour *dināi*, *dingai*. Il est difficile d'en décider.

8-14. L'expression du futur de certitude.

Le futur de certitude se distingue de la construction duratif-accompli par la présence de la marque *-i*, *~di* suffixée au verbal (signifiant discontinu : modalité aspect « duratif-accompli » combinées aux personnels ... *-i*, *~di*). Ainsi dans :

- dina ami alal* « il sera riche (litt. : il aura des richesses) »
lu mu d̄ɔi d̄ɔi dina nɔpiɔi « qu'il pleure, qu'il pleure, il finira bien par s'arrêter »
(*am* « avoir, posséder », *alal* « biens, richesses », *d̄ɔi* « pleurer » *nɔpi* « cesser »)

2. LES MODALITÉS

8-15. Les verbaux sont susceptibles de se combiner avec des modalités d'un tout autre type que celui qui vient d'être décrit. Nous les grouperons sous la dénomination commune et générale de modalités du verbal.

Ces modalités du verbal ont pour caractéristique d'être dans des rapports de mutuelle exclusivité d'une part entre elles, d'autre part avec les modalités aspectuelles à l'exclusion toutefois du monème de l'aspect duratif (cf. ci-dessus 8-8. et 8-9.).

A. La modalité « état acquis »

8-16. Description.

Elle se présente sous la forme d'un syntagme composé du monème *da-* au signifié « état acquis » auquel est suffixé le personnel sujet. Ainsi, on a :

sg.	pl.
1. <i>dama</i>	1. <i>danu</i>
2. <i>danga</i>	2. <i>dangen</i>
3. <i>dafa</i>	3. <i>danu</i>

Il est à noter que le personnel sujet « 3^e sg. » a pour variante de signifiant *-fa*, laquelle est caractéristique de ce type de modalité.

Ces signifiants, à l'exclusion, semble-t-il, de la 2^e pl., sont susceptibles d'apparaître sous les formes « tronquées » *dam*, *dan*, *daf*, *dan*, *dan* en particulier lorsque le terme qui suit immédiatement a pour consonne initiale une occlusive (ex. : *dam kɔ dɔx sama xālis dāi kɔ* « je lui ai donné mon argent, il le dépense » ; *daf kɔ dɔxlɔ ba mu sɔnn* « il l'a fait marcher jusqu'à ce qu'il soit épuisé »).

Lorsque le sujet est un lexème, un syntagme nominal ou un pronominal (non-personnel), le syntagme résultant de la combinaison de cette modalité et du verbal est de la forme

| sujet | modalités | verbal |

Ex. : *beḍanu ndeiḍor dafa damm* « la corne droite est brisée »
(*beḍan* « corne », *ndeiḍor* « droit, droite », *damm* « briser »)

Signalons que lorsque la modalité « état acquis » est combinée au monème duratif, il est relevé concurremment à *damai* et *dafai* les formes *damā* et *dafā*.

8-17. Sphère d'emploi.

Cette modalité est utilisée pour indiquer qu'une qualité, un état se réfère au sujet. Elle exprime l'état acquis.

Ex. : *dafa gumba* « il est aveugle »
samai lɔxɔ danu tilim lɔl « mes mains sont très sales »
danu muɲ ba sɔnn « nous avons patienté jusqu'à en être las »
mu ne kɔ : ... dama am naqar ʔi sama « il lui dit : ... j'ai un chagrin dans ma
bɔp naqar uu rei-rei uu ma mynul uax tête dont je ne peux faire part à personne
ken ʔi addina au monde »
Tagga ne len : iax bi dafa ne sen kyr « Tagga leur dit : l'os signifie que là-bas,
xad bui mat mu nga fa dans leur maison, il y a un chien méchant »
 (1, 45-47)
kɔku dafa myn uax lɔl « celui-là parle beaucoup »
danu bygga rybbi talāta ḍa « nous avons décidé d'aller chasser mardi
 prochain »

na nga def? dama sɔnn « comment vas-tu ? je suis fatigué »
 (*gumba* « être aveugle », *lɔx* « main », *tilim* « être sale », *lɔl* « beaucoup », *muɔ*
 « patienter », *sɔnn* « être fatigué », *ne* « dire », *am* « avoir », *naqar* « chagrin », *bɔp*
 « tête », *rei* « être immense, grand vaste », *myn* « pouvoir », *uax* « parler », *addina*
 « (le) monde », *iax* « os », *kyr* « maison, carré », *mat* « mordre », *fa* « là-bas », *byggā*
 « vouloir », *rybba* « chasser », *talāta* « mardi » (terme emprunté à l'arabe), *def*
 « faire »)

Ce type de modalité n'est pas à interpréter comme indiquant un procès accompli (rappelons qu'elle est susceptible de se combiner au duratif, cf. ce qui a été dit sous 8-9.). En outre, précisons la différence d'utilisation et partant de signification existant entre la modalité « état acquis » et l'accompli. Ainsi dans :

<i>dafa gumba</i>	/	<i>gumba na</i>
« il est aveugle (de naissance, par ex.) »		« il est aveugle (il est devenu aveugle) »
<i>ndɔx mi dafa tānga</i>	/	<i>ndɔx mi tānga na</i>
« l'eau est chaude (constatation d'un état acquis) »		« l'eau est chaude (elle ne l'était pas, elle l'est devenue) »

Mentionnons également la différence de sens susceptible d'exister entre les fragments d'énoncés *iax bi dafa ne* ... « l'os signifie que ... », et *iax bi ne* ... qui aurait pour signification « l'os dit... ».

B. La modalité « emphatique »

8-18. Description.

Elle ne possède pas d'expression propre, son signifiant est amalgamé à celui du personnel sujet. Elle est caractérisée par la présence antéposée au verbal des signifiants

sg.	pl.
1. <i>mā</i>	1. <i>nō</i>
2. <i>iā</i>	2. <i>iēn</i>
3. <i>mō</i>	3. <i>nō</i>

Ces signifiants ont pour trait commun la réalisation longue de leur élément vocalique. Cette caractéristique est constante.

Lorsque le sujet est un lexème, un syntagme nominal ou un pronominal (non personnel), le syntagme qui en résulte est de la forme

| sujet | modalités | verbal |

Ex. : *lɔxɔm mō damm* « son bras est cassé, c'est son bras qui est cassé ».

8-19. Sphère d'emploi.

La modalité « emphatique » est utilisée à la mise en relief du sujet. Elle est une sorte de présentatif. Elle correspond approximativement quant à son emploi au français « c'est moi qui, c'est lui qui, etc. ».

Ex. : <i>Fātu Nḡai mō fab sāku bi</i>		<i>Fātu Nḡai fab sāku bi</i>
« Fatou Ndyaye, c'est elle qui prend le sac »		« Fatou Ndyaye prend le sac »
<i>Fātu Lēn mō ma ionne ndab li</i>		<i>Fātu Lēn ionne na ma ndab li</i>
« Fatou Lén, c'est elle qui m'a envoyé la calebasse » (I, 39-40)		« Fatou Lén m'a envoyé la calebasse »
<i>bōrom syllu ui ne : mā mōm māmam ak māmālam</i>		« le propriétaire du veau dit : ses grands-parents et ses arrière-grands-parents m'appartiennent (litt. : c'est à moi appartenir...) »
(fab « prendre, saisir » sāku « sac (français) », ionne « envoyer », ndab « calebasse », bōrom « possesseur, propriétaire », syllu « veau », mōm « posséder », mām « grand-père, grand-mère », māmālam « arrière-grand-père, arrière-grand-mère »)		

8-20. Remarque.

Il a été relevé deux variantes facultatives de la modalité « emphatique » amalgamée aux personnels « 3^e sg. » et « 3^e pl. ». L'emploi de l'une ou de l'autre de ces variantes est conditionné par le contexte phonique. C'est ainsi que

1. la variante facultative est de la forme *a*, réalisée le plus souvent centralisée, lorsque le monème qui, dans l'ordre de succession des termes de l'énoncé précède le verbal, comporte en finale une consonne :

Fātu Nḡaia fab sāku bi et *Fātu Nḡai mō fab sāku bi*
kana dem? et *kan mō dem?* « qui est parti ? (litt. : qui c'est lui parti ?) »

2. lorsque le monème précédant le verbal comporte en finale une voyelle, la variante se manifeste sous la forme d'un allongement de la dite voyelle, susceptible en outre d'engendrer des variations dans son degré d'aperture :

Ex. : *xale iē kō uax* et *xale ii mō kō uax* « ce sont les enfants qui l'ont dit »
rab iep ṅamalā ḡi sut et *rab iep* « de tous les animaux sauvages, c'est la girafe qui est la plus grande »
ṅamala mō ḡi sut
 (*xale* « enfant », *uax* « parler, dire », *rab* « animal sauvage », *ṅamala* « girafe », *sut* « dépasser, excéder »)

C. La modalité « présentatif »

8-21. Description.

Elle est exprimée au moyen du monème *ng-* auquel est suffixé un monème de détermination, placé immédiatement après le sujet que celui-ci soit un lexème, un syntagme nominal, un pronominal (non personnel) ou un morphème (personnel). La construction verbale qui résulte de la combinaison avec cette modalité est de la forme

| sujet | *ng-V* | verbal |

Ex. : *Fātu ngi t̄g* « Fatou est assise »
mu ngi t̄g « il (elle) est assis(e) »

Le monème *ng-* au signifié « présentatif » apparaît toujours muni d'un monème de détermination.

Parmi les monèmes de détermination (cf. 7-16 à 7-24.), il en a été relevé quatre susceptibles de se combiner à *ng-*. Ce sont :

1 — : *-i* « proximité » :

Ex. : *mu ngi tydda* « il est couché (ici), le voici couché »

2 — : *-a* « éloignement » :

Ex. : *mu nga tydda kyr ga* « il est couché à la maison là-bas (le sujet n'est pas présent) »

3 — : *-ī* « déictique d'insistance (proximité) » :

Ex. : *mu ngī tydda lal bi* « il est couché (ici même : insistance) dans le lit, le voici couché dans le lit »

4 — : *-ḡ- ... -u* « déterminatif relatif » :

Ex. : *mu ngḡgu t̄g* « le voilà assis »

Les variantes de signifiants des personnels sujets susceptibles de se combiner à la modalité *ng-* sont

— d'une part *ma, mu, nu, ŋu* respectivement pour les 1^{re} sg., 3^e sg., 1^{re} pl., 3^e pl. ;

— d'autre part *ia* et *iēn* pour les 2^e sg. et pl., ces dernières étant caractéristiques de ce type de modalité.

Personnel sujet et modalité sont étroitement liés l'un à l'autre au point

— qu'aucun élément quel qu'il soit n'est susceptible de s'insérer entre eux ;

— que l'on relève certaines modifications affectant le vocalisme du signifiant personnel telles que nasalisation de la voyelle [*ḡḡ ngi, ḡḡ ngi*], etc., modification du timbre de la voyelle *mi ngi* pour *mu ngi, ŋi ngi, ŋḡ ngi* pour *ŋu ngi, ma nga* pour *mu nga*, etc.

Toutefois, le fait qu'au personnel sujet peut être substitué un lexème nominal, et vice versa, justifie notre graphie (ex. : *mu ngi*, etc.).

Signalons comme variante facultative de *mu ngḡgu* la forme *mu ngḡg* avec disparition de la voyelle finale (*-u*) et la réalisation désonorisée de l'occlusive [*ḡḡ ngḡ:k*].

Notons en outre, que combinés au duratif, les signifiants *mu ngii, ŋu ngii*, etc., sont susceptibles d'être réalisés *mu ngē, ŋu ngē*, etc. où *-ē* sert de signifiant aux deux signifiés « proximité » (*-i* dans *ng-i*) et « duratif » (variante *~i*).

8-22. Sphère d'emploi.

Ce type de modalité est utilisé à la mise en relief du sujet ; en outre, elle le situe dans l'espace ou le désigne (fonction épideictique). Elle est un présentatif à fonction spatiale, et éventuellement, épideictique.

- Ex. : *piḷ ia ngi tag ḷi kau tari garab gī* « les oiseaux sont perchés sur les branches de cet arbre-ci (litt. : voici les oiseaux qui sont perchés...) »
- gainde ga nga uāf taku dex ga* « le lion est couché au bord du fleuve (litt. : voilà le lion là-bas qui est couché...) »
- (*piḷ* « oiseau », *tag* « se percher », *tari* « branche haute », *garab* « arbre », *gainde* « lion », *uāf* « coucher, être couché » (terme réservé au lion), *tak* « rive, bord », *dex* « fleuve »)

8-23. Remarque.

Lorsque le sujet est un lexème, le personnel sujet est susceptible de se combiner à ce dernier. La différence de signification existant entre les deux types de construction est

<i>Fātu ngi tydda</i>	/	<i>Fātu mu ngi tydda</i>
« Fatou est couchée »		« Fatou elle est couchée »

Toutefois, il y a lieu de se demander si la présence du personnel sujet n'est pas à interpréter comme un phénomène de redondance. En effet, il semble que les constructions du second type, c'est-à-dire avec personnel, soient les plus fréquemment relevées. En outre, la plupart de nos informateurs considèrent que, dans bien des cas, les deux constructions ont une signification identique.

3. L'OBLIGATIF

8-24. Description.

Il est caractérisé par la présence antéposée au verbal des signifiants

sg.	pl.
1. <i>nā</i>	1. <i>nanu</i>
2. <i>nanga</i>	2. <i>nangen</i>
3. <i>na</i>	3. <i>naḷu</i>

Ceux-ci sont composés d'un monème *n-*, *~na-* au signifié « obligatif » auquel est suffixé un personnel (*-ā/-a* « 1^{re} sg. »/« 3^e sg. », *-nga/-ngen* « 2^e sg. »/« 2^e pl. », *-nu/ḷu* « 1^{re} pl. »/« 3^e pl. »).

Il y a lieu de faire remarquer que modalité « obligatif » et modalité « accompli » aux 1^{re} sg. et pl. et aux 3^e sg. et pl. possèdent des signifiants identiques, et que la distinction obligatif/accomplis repose sur l'emplacement de ceux-ci par rapport au verbal (antéposition/postposition pertinente). Ainsi dans :

<i>na dem</i> « qu'il parte »	/	<i>dem na</i> « il est parti »
-------------------------------	---	--------------------------------

Il a été relevé les variantes de signifiant suivantes : *naḷ* (2^e sg.), *nan* (1^{re} pl.), *naḷ* (3^e pl.) lesquelles sont susceptibles d'apparaître dans le même type de conditionnement que celui décrit sous 8-16.

Lorsque le sujet est un lexème, un syntagme nominal ou un pronominal (non personnel), le syntagme qui en résulte est de la forme

| modalité | sujet | verbal |

Ex. : *na sama xarit dem* « que mon ami parte »

8-25. Nota.

Lorsque le sujet est un lexème ou un syntagme nominal pluriel, la modalité obligatif combinée au personnel est *na*, c'est-à-dire « 3^e sg. » (non accord en nombre). Ainsi :

Ex. : *na samai xarit dem* « que mes amis partent »
na Samba ak Dūdu nyb pīsu mailus « que Samba et Doudou saisissent la pièce de tissu de percale »

8-26. Sphère d'emploi.

L'obligatif comme son nom l'indique est utilisé pour exprimer une obligation, une nécessité. Il est susceptible d'être employé soit dans un énoncé dépendant, soit dans un énoncé indépendant. Dans ce dernier cas il a valeur d'injonctif se substituant alors aux formes injonctives manquantes.

Ex. : *mu ne len : dem len ba yllyg te kui nyu* « il leur dit : allez-vous-en et que demain celui qui viendra amène avec lui sa femme (litt. : allez-vous-en jusqu'à demain et celui qui vient qu'il amène (*na indāle*) avec lui sa femme) »
na indāle dabaram

(*ne* « dire », *dem* « aller, partir », *yllyg* « demain », *nyu* « venir » *indi*, « amener », *dabar* « épouse »)

sen sɔxna su mag dīs kɔ ne kɔ : sa dōm « une très vieille femme la voit et lui dit : ton enfant, il te faut le cacher »
nanga kɔ nybba

(*sɔxna* « femme âgée », *mag* « grand, aîné », *dīs* « voir », *dōm* « fils, fille », *nybba* « cacher »)

nanu dem « partons »

myn na dugga ʒi kyr gi? na dugga! « peut-il entrer dans la maison ? qu'il entre ! »

8-27. Nota.

Le monème duratif est susceptible de se combiner à l'obligatif. L'idée exprimée est alors celle d'une obligation, d'une nécessité qui se perpétue, qui dure. Ainsi :

Ex. : *nangai faḍu bu bāx* « il faut que tu continues à te soigner »
nai binda uēru ɗot magam « il faut qu'il écrive chaque mois à son frère aîné (régulièrement) »

4. L'INJONCTIF

8-28. L'injonctif est exprimé

- au moyen de procédés morphologiques différents de ceux précédemment décrits ;
- au moyen non d'un procédé unique mais de plusieurs procédés distincts.

8-29. L'injonctif 2^e singulier.

Il est exprimé au moyen des signifiants *-al*, *~l*, *~zéro* suffixés au verbal.

1. les variantes *-al*, *~l* sont utilisées (conditionnement syntaxique) lorsque le syntagme prédicatif constitué par le verbal + marque de l'injonctif

a) n'est suivi d'aucune expansion :

<i>uaxal</i> « parle ! » (de : <i>uax</i>)	<i>gāuantul</i> « hâte-toi ! » (de : <i>gāuantu</i>)
<i>ḍapal</i> « prends ! » (de : <i>ḍap</i>)	<i>ḍubsil</i> « approche-toi ! » (de : <i>ḍubsi</i>)

b) est suivi d'un nominal ou d'un syntagme nominal en fonction objectale :

reial nag uile « tue cette vache-ci ! » (de : *rei*)
fēsālal sa leked « remplis ta calebasse ! » (de : *fēsāl*)

c) est suivi d'un pronominal (non personnel) en fonction objet :

ḍapal lī « prends cette chose-ci ! »

d) est suivi d'un fonctionnel :

uaxal ʔi li « parle de ceci ! »

-al et *~l* sont entre eux dans des rapports de variantes conditionnées par le contexte phonique. C'est ainsi que *-al* n'apparaît que lorsque le verbal a pour finale une consonne (ex. : *uaxal*), *~l* lorsque le verbal a pour finale une voyelle (ex. : *ḍubsil*).

Il y a lieu de signaler que dans des conditions qui ne nous apparaissent pas toujours clairement, la marque de l'injonctif 2^e sg. suffixée à un verbal à finale vocalique est susceptible de provoquer des modifications d'ordre phonique (modification du degré d'aperture de la voyelle, réalisation longue de celle-ci). Ainsi :

gennēl sa nānu « sors ta pipe ! » (*genne* + *-al*)
ḍaxēl lālu « donne cela (à qqn.) ! » (*ḍaxe* + *-al*)

2. la variante *~zéro* est utilisée lorsque le verbal est suivi (conditionnement syntaxique) d'un personnel en fonction objectale :

<i>ḍax kə</i> « donne-le ! » (de : <i>ḍax</i>)	<i>fēsāl kə</i> « remplis-la ! » (de : <i>fēsāl</i>)
<i>ḍax ma kə</i> « donne-le moi ! »	<i>nettali nu kə</i> « raconte-le nous ! » (de : <i>nettali</i>)

II. LE NÉGATIF

8-33. Le négatif est caractérisé

- par la présence suffixée au verbal du monème négatif ;
- par la présence soit antéposée, soit postposée, soit encore suffixée au verbal élargi du monème négatif de modalités généralement caractéristiques du négatif.

1. LES ASPECTS

8-34. Ils sont au nombre de deux : le négatif accompli, le négatif duratif-accompli.

A. Le négatif accompli

8-35. Description.

Il est caractérisé

— par la présence suffixée au verbal du monème négatif lequel apparaît sous la forme de sa variante contextuelle *-u* ;

— par la présence de personnels soit postposés, soit suffixés au verbal augmenté du monème négatif.

sg.	pl.
1. <i>demu ma</i>	1. <i>demu nu</i>
2. <i>demul̄</i>	2. <i>demu len</i>
3. <i>demul</i>	3. <i>demu ŋu</i>

On constate que les personnels sujets amalgamés à la modalité « accompli » apparaissent sous la forme des variantes

— d'une part *ma, nu, len, ŋu* lesquelles sont identiques, aux personnes correspondantes, aux variantes de signifiants des personnels objets (c'est ce que prouve la présence dans cette série de *len*, les autres signifiants étant communs aux variantes des personnels sujets (cf. sous 7-31, II) ;

— d'autre part *-l̄, -l* qui sont caractéristiques de l'accompli négatif.

ma, nu, len, ŋu sont postposés au verbal muni du monème négatif. Entre ce dernier et le personnel sujet est susceptible de s'insérer un monème. Ainsi : *demuuon ma* « je n'étais pas parti ». Il importe d'ajouter que le choix des éléments intercalaires est extrêmement limité. Il n'a été relevé que les monèmes d'antériorité *-on, ~-uon* et *-ān, ~-uān*. Par contre, *-l̄, -l* sont soudés au thème négatif. Ex. : *demuluon* « il n'était pas parti ».

Thème négatif et personnels postposés sont sentis par le sujet parlant comme

intimement liés l'un à l'autre au point que la marque d'antériorité $-ən, \sim-uən$, pour ne citer que celle-là, est rencontrée placée après le syntagme prédicatif négatif. Ex. : *demu ma uən, demu ŋu uən*, ces constructions étant actuellement plus fréquemment relevées que celles citées ci-dessus. Ceci semble dû au fait

a) que l'accompli négatif utilisant deux procédés pour marquer les oppositions de personnes et de nombre (postposition et suffixation) tend vers l'uniformisation ;

b) que la présence du monème négatif sous la forme de sa variante $-u$ ne suffit pas à lui seul à identifier un verbal comme étant un thème négatif ainsi qu'en témoignent les exemples *gāŋu* « ne pas blesser qqn. » et *gāŋu* « être blessé, se blesser » où dans ce dernier cas $-u, \sim-ku$ sont les variantes du monème « passif-réfléchi ». L'ambiguïté n'est alors levée que par la présence des personnels.

Le monème négatif présente deux variantes conditionnées par le contexte phonique :

$\sim-u$ lorsqu'il est suffixé à un verbal à finale consonantique (ex. : *demu ma*) ;

$\sim-uu$ lorsqu'il est suffixé à un verbal à finale vocalique (ex. : *gāŋuuu ma* « je ne me suis pas blessé »).

Lorsque le sujet est un lexème, un syntagme nominal ou un pronominal (non personnel), le syntagme verbal est de la forme

| sujet | verbal $+u$ (nég.) | modalité amalgamée au personnel |

Ex. : *būr ba Dɔləf ŋyuul* « le roi du Dyolof n'est pas venu »
ŋep demu ŋu « tous ne sont pas partis »

Le personnel « 3^e sg. » amalgamé à la modalité « accompli » apparaît sous la forme de la variante de signifiant zéro $-u$, c'est-à-dire amalgamé au monème négatif lorsque le syntagme prédicatif est immédiatement suivi d'un personnel en fonction objet (conditionnement syntaxique). Ainsi :

dyndu ma sama gāl « il ne m'a pas acheté ma pirogue »
dɔxu kɔ kɔ « il ne le lui a pas donné »

8-36. Sphère d'emploi.

Cet aspect est utilisé pour indiquer qu'un procès envisagé négativement est parvenu à son terme.

Ex. : *Samba ŋyuul* « Samba n'est pas venu »
ŋakuuu ma « je ne suis pas vacciné »
būr ba Dɔləf dik daqu kɔ « le roi du Dyolof arrive, elle ne le renvoie pas »
tɔgul « il n'est pas assis »
sama bɔp mɛliuul « ma tête ne me fait pas mal »
mōmu ma kɔ « cela ne m'appartient pas »
nelauul « il ne dort pas, il n'a pas dormi »
bindu ma sama mag « je n'ai pas écrit à mon frère aîné »
 (ŋyu « venir », ŋak « vacciner », būr « roi », dik « arriver », daq « chasser, renvoyer », tɔg « rester, être assis, s'asseoir », bɔp « tête », mɛli « faire mal, faire souffrir », mōm « posséder », nelau « dormir », binda « écrire », mag « frère aîné »)

B. Le négatif duratif-accompli

8-37. Description.

Le duratif-accompli négatif est exprimé au moyen de la combinaison du verbe d'existence muni du monème négatif et d'un verbal.

1. Le verbe d'existence pourvu du monème négatif est caractérisé

— par la présence de *d-*, variante combinatoire du monème *di* au signifié « être » (cf. sous 8-8.) ;

— par la présence suffixé à *d-*

a) du monème négatif lequel apparaît sous la forme de sa variante *~u*, ce à toutes les personnes à l'exclusion de la 2^e sg. ;

b) de *-̄* amalgame du monème négatif et du personnel 2^e sg. ;

— par la présence postposée à *du* (*d-+-u*) de marques personnelles (ex. : *du ma*, *du nu*, etc.).

Il est à noter qu'à la 3^e sg., personnel et monème négatif sont amalgamés (ex. : *du*).

Ainsi, on a :

	sg.		pl.
1.	<i>du ma gainde</i>	1.	<i>du nu gainde</i>
2.	<i>d̄̄ gainde</i>	2.	<i>du ngen gainde</i>
3.	<i>du gainde</i>	3.	<i>du ʔu gainde</i>

Ex. : <i>du fi</i>	« ce n'est pas ici (litt. : pas être ici) »
<i>d̄̄ sama b̄̄i</i>	« tu n'es pas mon père »
<i>du ma gainde</i>	« je ne suis pas un lion »
<i>k̄̄i du ū̄ikat</i>	« celui-ci n'est pas un chanteur »
<i>ndau sile du sama dabar</i>	« cette jeune femme-ci n'est pas mon épouse »

Signalons qu'aux 1^{res} sg. et pl., aux 2^e et 3^e pl., un monème étranger est susceptible de s'insérer entre *du* et le personnel sujet (ex. : *duʔn ma*).

Phoniquement, la succession *du* est stable, par contre *d̄̄* est susceptible de connaître des réalisations tantôt ouverte, tantôt fermée *~d̄̄* de la voyelle, toutefois la longueur de celle-ci est constante.

2. Le duratif-accompli négatif est exprimé au moyen des constructions

I — .

a) | v. d'existence | monème négatif | personnel | verbal |

Ex. : *du ma ʔyu* « je ne viendrai pas »

b) | v. d'existence | monème négatif amalgamé au personnel | verbal |

Ex. : *du ʔyu* « il ne viendra pas »

lorsque le sujet est un morphème ;

II — .

a) | sujet | v. d'existence | monème négatif | personnel | verbal |

Ex. : *Samba ak Dūdu du ŋu ŋyu* « Samba et Doudou ne viendront pas »

b) | sujet | v. d'existence | monème négatif amalgamé au personnel | verbal |

Ex. : *sama xarīt du ŋyu* « mon ami ne viendra pas »

lorsque le sujet est un lexème, un syntagme nominal ou un pronominal (non personnel).

8-38. Sphère d'emploi.

Ce type de construction est utilisé pour exprimer

a) un procès projeté dans l'avenir envisagé négativement :

Ex. : *ŋllyg du ma dem ɗa ba* « demain je n'irai pas au marché »

b) un procès dont la réalisation éventuelle est envisagée négativement :

Ex. : *su tauul du ma ɗi dugub* « s'il ne pleut pas, je ne sèmerai pas de mil »

c) un procès « habituel » envisagé négativement :

Ex. : *dingai tux? du ma tux* « fumes-tu ? » « je ne fume pas »

Il y a lieu de signaler que l'énoncé du type *ma lek dugub* saisi hors contexte aura pour signification soit « je ne mangerai pas de mil », soit « je ne mange pas de mil (je ne mange pas de mil habituellement, parce que je ne l'aime pas, par exemple) ».

8-39. Nota.

Ce type de construction est susceptible de se combiner au monème duratif. Ainsi :

dingai tux? du mai tux « as-tu l'habitude de fumer ? » « je n'ai pas l'habitude de fumer »

où la présence du monème duratif sous la forme de sa variante de signifiant *~i* a pour rôle de confirmer le caractère « habituel » du procès (*du ma...*, *dɔ̄ ...*, *du ...*, etc., étant susceptible d'indiquer un procès dont la réalisation est projetée négativement dans l'avenir ; cf. en outre ce qui a été précédemment dit sous 8-13.).

8-40. Remarque.

Il y a lieu de signaler un cas particulièrement complexe d'enchevêtrement d'affixes et de la modalité « duratif-accompli négatif ». C'est ainsi qu'on relève :

sg.	pl.
1. <i>dɔ̄tu ma dem</i>	1. <i>dɔ̄tu nu dem</i>
2. <i>dɔ̄tulɔ̄ dem</i>	2. <i>dɔ̄tu len dem</i>
<i>dɔ̄lɔ̄ dem</i>	
3. <i>dɔ̄tul dem</i>	3. <i>dɔ̄tu ŋu dem</i>

Ex. : *tyđ naŋu kɔ dɔ̄tul saɟ kɔn* « on l'a emprisonné ainsi il ne volera plus personne »
dinga tux? dɔ̄tu ma tux « fumes-tu ? » « je ne fume plus »
 (*tyđ* « enfermer, emprisonner », *saɟ* « voler », *tux* « fumer »)

L'analyse permet de dégager

- a) un élément *d-*, variante combinatoire de *di* au signifié « être » ;
- b) un élément *-ɔ̄t-* amalgame du monème négatif et du monème *-at-* au signifié « encore » (*-ɔ̄t-* ayant pour signification « ne... plus ») ;
- c) un élément *-u*, variante combinatoire du monème négatif (répétition du monème négatif) solidaire de *-at-* ;
- d) les marques personnelles, les unes postposées, les autres soudées à la modalité augmentée de l'affixe.

Une telle analyse a été effectuée à partir des rapprochements suivants :

(A) *dɔ̄tu ma Ndar* « je n'irai plus à Saint-Louis »

et :

(B ₁) <i>dinā demati Ndar</i>	}	« j'irai encore à Saint-Louis »
(B ₂) <i>dēli nā dem Ndar</i>		
(B ₃) <i>dēli nā demati Ndar</i>		

dans lesquels on constate

1. que la construction négative A a pour équivalent affirmatif les constructions B₁, B₂, B₃, ces dernières étant vis-à-vis les unes des autres dans des rapports de variantes facultatives ;

2. que la construction B₂ comporte le suffixe *-ali* au signifié « encore » (cf. sous 10-34.) ajouté à *d-* constitutif de la modalité duratif-accompli (*dēti* pour *di+--ali*) ;

3. que la construction négative A est l'équivalent formel de la variante affirmative B₂ laquelle nous permet d'interpréter le syntagme *dɔ̄t-* ainsi que nous l'avons fait ;

4. que le correspondant du négatif *-ɔ̄tu* est le suffixe affirmatif *-ali*.

N. B. Il est à noter que la variante de signifiant du personnel 2^e pl. dans ce type de contexte est *len* alors que, combinée au duratif-accompli négatif, elle est de la forme *ngen* (cf. ci-dessus 8-37.).

2. LA MODALITÉ

8-41. Description.

Il n'a été relevé au négatif qu'un seul type de modalité : la modalité « état acquis ».

Celle-ci est toujours antéposée au verbal auquel est suffixé le monème négatif. Ce dernier apparaît sous la forme de la variante *~ul*. Ainsi, on a :

sg.	pl.
1. <i>dama sɔ̄nnul</i>	1. <i>danu sɔ̄nnul</i>
2. <i>danga sɔ̄nnul</i>	2. <i>dangen sɔ̄nnul</i>
3. <i>dafa sɔ̄nnul</i>	3. <i>daŋu sɔ̄nnul</i>

Syntagme verbal « état acquis » affirmatif et syntagme verbal « état acquis » négatif sont distingués l'un de l'autre par l'opposition *zéro/-ul*.

Ex. : *dama sɔnn* « je suis fatigué » / *dama sɔnnul* « je ne suis pas fatigué »

8-42. Sphère d'emploi.

Combinée à la variante *~ul*, cette modalité est utilisée à l'expression de l'état acquis dans un procès envisagé négativement.

Elle possède, semble-t-il, un statut légèrement différent de celui que nous lui avons reconnu à l'affirmatif. D'une part, elle est d'emploi relativement peu fréquent, d'autre part, parmi les exemples qu'il nous a été permis de relever, elle apparaît assumer uniquement une fonction d'insistance. La différence de sens, au dire de nos informateurs, existant entre *dama sɔnnul* et *sɔnnu ma* serait « c'est que je ne suis pas fatigué » et « je ne suis pas fatigué ». Signalons en outre qu'aux constructions affirmatives du type *ndɔx mi dafa lānga* « l'eau est chaude » correspondra négativement celles du type *ndɔx mi lāngul*.

Ex. : *ndax danga sɔnn lei? dama sɔnnul lei* « est-ce que tu as été fatigué aujourd'hui ?
ɔep Je n'ai pas été fatigué de toute la journée
 (litt. : de tout aujourd'hui) »
dama xamul dara lɔlɔ lax uaxu ma « je ne sais rien, c'est la raison pour laquelle
 je ne parle pas »
sama xaril dafa ɔpul ad mi iep mō lax « mon ami n'a pas été malade de toute
mu am iaram l'année, c'est pourquoi il a engraisé
 (litt. : il a du corps) »
mu ne kɔ : dama amul ken ʒi adduna « il lui dit : je n'ai personne au monde, je
ma bygga fu ma nek désire un endroit où demeurer »
mu ne kɔ : dama mynatul lɔg ʒi sama « il lui dit : je ne puis plus rester dans
rēu dama am naqar ʒi sama bɔp... mon pays, j'ai un chagrin dans ma tête... »
 (*ndax* « est-ce que », *sɔnn* « être fatigué », *lei* « aujourd'hui », *xam* « savoir, connaître »,
lax « être cause », *dara* « quelque chose », *uax* « dire », *xaril* « ami », *ɔp* « être malade »,
ad « année, an », *am* « avoir », *iaram* « corps », *ne* « dire », *adduna* « (le) monde »,
bygga « vouloir », *nek* « être, rester », *myn* « pouvoir », *lɔg* « rester », *rēu* « pays,
 région », *naqar* « chagrin », *bɔp* « tête »)

8-43. Remarque.

La présence dans ce type de contexte de la variante de signifiant du monème négatif *~ul* semble due à l'existence du monème homophone *-u*, *~ku* au signifié « passif-réfléchi » (cf. sous 10-44.) dont l'emploi en combinaison avec la modalité « état acquis » associé aux personnels sujets serait susceptible d'engendrer des ambiguïtés de sens. Ainsi :

dafa gānu keuel ga lɔlɔ lax mu rau « il n'a pas blessé la biche, raison pour
 laquelle elle s'est enfuie »

à rapprocher de :

keuel gi dafa gānu « la biche est blessée »
 (*gān* « blesser qqn. », *keuel* « biche », *tax* « être cause de », *rau* « dépasser à la course, s'enfuir »)

3. L'INJONCTIF NÉGATIF

8-44. Description.

Il est exprimé au moyen du monème négatif antéposé au verbal. Celui-ci apparaît sous la forme de variantes de signifiant lesquelles sont caractéristiques du mode injonctif (variantes contextuelles).

L'injonctif négatif est rendu

1. — à la 2^e singulier

— au moyen de *bul* placé en tête d'énoncé lorsque celui-ci est immédiatement suivi du verbal :

bul d̄ōi « ne pleure pas ! » *bul uax* « ne parle pas ! »
bul dynda sa fas « ne vends pas ton cheval ! »

— au moyen de *bu* placé en tête d'énoncé lorsque celui-ci est suivi d'un personnel ou d'un pronominal en fonction objet :

bu kō rei « ne le tue pas ! » *bu fi uax* « n'en parle pas ! »
bu kō kō d̄ox « ne le lui donne pas ! »

Signalons qu'à *bu* peut être substitué facultativement *bul*, toutefois la première forme, dans ce type de conditionnement, est de très loin la plus usitée.

2. — à la 2^e pluriel

— au moyen de *bu* placé en tête d'énoncé et immédiatement suivi de la variante de signifiant du personnel « 2^e pl. » *len*. Ainsi :

bu len d̄ōi « ne pleurez pas ! »
bu len uax « ne parlez pas ! »
bu len d̄āi seni fas « ne vendez pas vos chevaux ! »
bu len fi uax « n'en parlez pas ! »
bu len kō rei « ne le tuez pas ! »
bu len len ragal « n'ayez pas peur d'eux ! »
bu len uax fi lī « ne parlez pas de ceci ! »

Il y a lieu de signaler qu'aucun élément quel qu'il soit n'est susceptible de s'insérer en *bu* et *len*.

3. — aux autres personnes

— selon les mêmes modalités que précédemment, le personnel seul variant. Ainsi :

<i>bu nu uax</i>	« ne parlons pas ! »
<i>bu nu dem</i>	« qu'ils ne partent pas ! »
<i>bu nu kɔ rei</i>	« ne le tuons pas ! »
<i>bu nu dāi seni fas</i>	« qu'ils ne vendent pas leurs chevaux ! »

8-45. Sphère d'emploi.

L'injonctif négatif comme son nom l'indique est utilisé à l'expression d'un ordre envisagé négativement : une défense, une interdiction.

8-46. Nota.

Les variantes *bul*, *~bu* sont-elles composées de deux monèmes ? Il est difficile d'en décider. Seul l'élément *ul*, *u* est identifiable au monème négatif de par sa forme et de par sa signification. Quant à l'élément *b*, il demeure non identifié malgré les rapprochements effectués. Il semble, dans ces conditions, préférable d'interpréter *b* comme un simple élément de variation.

4. LE NÉGATIF DANS LE SYNTAGME DÉPENDANT HYPOTHÉTIQUE

8-47. Il est caractérisé

— par la présence de *-ul*, (*~uul*), variante combinatoire du monème négatif, suffixé au verbal ;

— par la présence des variantes de signifiants des personnels sujets

a) *ma* « 1^{re} sg. », *nu* « 1^{re} pl. », *ngen* « 2^e pl. », *nu* « 3^e pl. », antéposées au thème verbal négatif ;

b) *-ɔ* « 2^e sg. » amalgamé au monème *-u* au signifié « degré zéro de détermination spatiale », suffixé au fonctionnel de subordination *s-* exprimant l'éventualité, la potentialité ;

c) *zéro* (signifiant zéro) « 3^e sg. » antéposé au thème verbal négatif.

Le syntagme dépendant est construit selon les schémas

| fonctionnel de subordination-personnel amalgamé | verbal+-*ul* |

Ex. : *su tauul...* « s'il n'a pas plu, s'il ne pleut pas... »

à la 3^e sg. lorsque le sujet est un morphème ;

| fonctionnel de subordination | sujet | verbal+-*ul* |

- Ex. : *su ma beiul sama t̄l...* « si je ne cultive pas, si je n'ai pas cultivé mon champ... »
su ngōbum dugub mi bareuul... « si la récolte de mil n'est pas abondante, si la récolte de mil n'a pas été abondante... »

à toutes les personnes que le sujet soit un lexème ou un morphème.

Ces formes sont utilisées dans le syntagme dépendant exprimant soit une condition, soit une éventualité.

5. LE NÉGATIF DANS LE SYNTAGME DÉPENDANT EN FONCTION DE QUALIFIANT

8-48. Il est caractérisé

— par la présence de *-ul* (~*uul*), variante combinatoire du monème négatif, suffixé au verbal ;

— par la présence, éventuellement, antéposée au thème verbal négatif des variantes de signifiants des personnels sujets *ma* « 1^{re} sg. », *nga* « 2^e sg. », *mu* « 3^e sg. », *nu* « 1^{re} pl. », *ngen* « 2^e pl. », *ɲu* « 3^e pl. ».

- Ex. : *xale ii xamul dara amu ɲu dara* « les enfants qui ne savent rien, n'ont rien (n'auront) »
iau mi xamul dara amul̄ dara « toi qui ne sais rien tu n'as (n'auras) rien »
ki xamul dara amul dara « celui qui ne sait rien n'a rien »
iau mi dul lek ɣere... « toi qui ne manges pas de couscous... (toi qui d'habitude...) »
iap ui ma t̄ggul ɣi suba lek na k̄ « la viande que je n'ai pas cuite ce matin, il l'a mangée »

Il y a lieu de signaler, dans le troisième exemple, que la succession phonématique *ul* est à interpréter

- d'une part comme étant la variante combinatoire du monème négatif (*xam-ul*) ;
 — d'autre part comme étant la variante du monème négatif (variante *-u*) à laquelle est suffixée la variante de signifiant du personnel « 3^e sg. » amalgamée à la modalité « accompli » (*am-u-l*).

6. CONSIDÉRATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL SUR LE NÉGATIF

8-49. Il y a lieu de faire remarquer :

1. que parmi les modalités du verbal décrites sous 8-15. à 8-23., seule, ainsi qu'il a été dit, la modalité « état acquis » apparaît combinée au monème négatif (cf. 8-41. 8-43.). Ajoutons que la mise en relief du sujet, si elle ne possède pas d'expression propre

au négatif, est susceptible d'être rendue au moyen de tournures périphrastiques. Ainsi :

du Fātu Lēn mō ma ionne ndab li « ce n'est pas Fatou Lén qui m'a envoyé
du Fātu Lēn mōm mō ma ionne ndab li laalebasse (litt. : pas être F. L. (du F. L.),
 c'est elle qui m'a envoyé laalebasse) »

2. que l'aspect duratif n'a pas de forme correspondante au négatif. La durée est cependant susceptible d'être exprimée dans un procès envisagé négativement. Le parler recourt à la tournure :

myn nga dugga neku ma di ligēi « tu peux entrer, je ne suis pas en train de travailler
 (litt. : *neku ma* « pas être moi...) »

par contraste avec :

myn nga dugga ligēiu ma « tu peux entrer, je ne travaille pas »
 (*myn* « pouvoir », *dugga* « entrer, pénétrer », *nek* « être, se trouver », *ligēi* « travailler »)

III. L'OPPOSITION DE TEMPS

8-50. La distinction présent/passé ou si l'on préfère actuel/antérieur est basée sur l'opposition absence de marque/marque *-VC*, cette dernière étant suffixée au verbal le plus souvent.

Il y a lieu de distinguer deux types d'antérieurs lesquels sont entre eux dans des rapports de mutuelle exclusivité.

1. L'ANTÉRIEUR

8-51. Description.

Il est exprimé au moyen de la marque *-ɔn*, *~uɔn*. *-ɔn* est utilisé lorsque le verbal comporte en finale une consonne (ex. : *am-ɔn*), *~uɔn* lorsque le verbal comporte en finale une voyelle (ex. : *uuli-uɔn*). La variante *~uɔn* est cependant susceptible d'apparaître suffixée à un signifiant à finale consonantique dans des conditions bien définies, à savoir

— au négatif accompli à la 3^e sg. : *demuluɔn* « il n'était pas parti » ;
 — lorsque le monème négatif apparaît sous la forme de sa variante combinatoire *-ul* ; il en est ainsi

a) au négatif « état acquis », à toutes les personnes (*dama xamuluɔn*, *danga xamuluɔn*, etc.) ;

b) dans le syntagme dépendant négatif exprimant une condition ou une éventualité (*su tauuluɔn tēi*... « s'il n'avait pas plu aujourd'hui... ») ;

c) dans le syntagme dépendant prédicatif négatif en fonction de qualifiant (ex. : *iap ui ma tɔgguluɔn dēmba*... « la viande que je n'avais pas cuite hier... »).

8-52. Sphère d'emploi.

La présence de cette marque suffixée au verbal indique l'antériorité du procès.

<i>dama amən ʔi iau sɔxla</i>	/	<i>dama am ʔi iau sɔxla</i>
« j'avais besoin de toi »		« j'ai besoin de toi »
<i>dafa ameuən xured</i>	/	<i>dafa ame xured</i>
« il avait eu la coqueluche »		« il a eu la coqueluche, il a la coqueluche »

8-53. Nota.

Le monème d'antériorité a été relevé

- suffixé au verbal ;
- suffixé au monème duratif ;
- placé après le syntagme prédicatif ;
- répété.

1. — Le monème d'antériorité est suffixé au verbal :

A. à l'affirmatif :

a) à l'accompli :

Ex. : *man defeuən nā ni dē nga* « moi, je croyais que tu étais mort (litt. : que tu es mort) »

b) à l'aspect zéro :

Ex. : *fa mu nekən ...* « là où il se trouvait... »

c) lorsque celui-ci est combiné à la modalité « état acquis » :

Ex. : *dafa demən Ndar* « il était parti à Saint-Louis »

d) lorsque celui-ci est combiné à la modalité « emphatique » :

Ex. : *Fātu Nɗai mō fabən sāku bi* « Fatou Ndyaye, c'était elle qui avait pris le sac »

e) lorsque celui-ci est combiné à la modalité « présentatif » :

Ex. : *mu ngi lɔgən* « il était assis »
mu nga tyddən ʔa kyr ga « il était couché à la maison (là-bas) »

B. au négatif.

a) à l'accompli :

Ex. : *ɲyuuluən* « il n'était pas venu »

b) lorsqu'il est combiné avec la modalité « état acquis » :

Ex. : *dama xamuluən dara lɔlɔ lax uaxu ma* « je ne savais rien, c'est la raison pour laquelle je n'ai pas parlé »
dara

2. — Le monème d'antériorité est suffixé au monème duratif dans la construction exprimant l'aspect duratif :

Ex. : *dama dən dem tase ak mōm* « je partais (litt. : j'étais en train de partir), je l'ai rencontré »
mu ngi dən tōg « il était en train de s'asseoir, il s'asseyait »
lu mu dən def? « que faisait-il, qu'était-il en train de faire ? »
mō dən dīte faḍar « c'était lui qui dirigeait la prière de l'aube »
 (*dəm* « partir », *tase* « rencontrer », *tōg* « être assis, s'asseoir », *def* « faire », *dīte* « diriger, conduire qqch. », *faḍar* « l'aube »)

3. — Le monème d'antériorité est placé après le syntagme prédicatif :

a) à l'accompli négatif :

Ex. : *demu ma uən* « je n'étais pas parti »

b) lorsque « être » est combiné au monème négatif :

Ex. : *du ma uən* « ce n'était pas moi »
du uən « ce n'était pas lui »

c) dans diverses circonstances :

Ex. : *mu nga fa uən* « il était là-bas »

Dans ce dernier exemple, le monème d'antériorité est susceptible d'être placé indifféremment devant l'adverbal de lieu. Ainsi : *mu nga uən fa*. La construction est parfaitement licite, toutefois la première est de loin la plus fréquemment relevée.

4. — Le monème d'antériorité est répété :

Il y a répétition du monème d'antériorité lorsque le procès envisagé négativement est à l'aspect duratif-accompli. Ainsi :

<p><i>su ma kə xamən dən ma uən kə dim-</i> <i>balisi</i> « si j'avais su cela, je ne serais pas allé à son aide » (répétition dans : <i>d-ən-u ma uən...</i>; <i>-ən</i> et <i>-uən</i>) (<i>xam</i> « savoir », <i>dimbali</i> « aider »)</p>	<p> <i>su ma kə xamən dən na kə dimbalisi</i> « si j'avais su cela, je serais allé à son aide »</p>
---	--

2. L'ANTÉRIEUR ÉLOIGNÉ

8-54. Description.

Il est exprimé au moyen de la marque *-ān*, *~uān*. La variante *-uān* est susceptible d'apparaître suffixée à un verbal à finale consonantique dans les mêmes conditions, semble-t-il, que celles décrites sous 8-51. concernant *~uən*.

La voyelle du suffixe est de réalisation toujours longue et est phoniquement stable.

8-55. Sphère d'emploi.

La présence de cette marque suffixée au verbal indique l'antériorité éloignée, reculée dans le temps, du procès.

<i>mō dān dīte faḍar</i>	/	<i>mō dōn dīte faḍar</i>
« c'était lui qui dirigeait la prière de l'aube » (passé éloigné)		« c'était lui qui dirigeait la prière de l'aube » (passé)
<i>lu mu dān def ṭi ngunēm?</i>	/	<i>lu mu dōn def bi ngai agsi?</i>
« que faisait-il dans sa jeunesse ? »		« que faisait-il au moment où tu arrivais ? »

(*def* « faire », *ngune* « jeunesse », *agsi* « arriver »)

<i>dān na tux ba mu nekē Mbur</i>	/	<i>dōn na tux bi ma duggē ṭi bīr nēg bi</i>
« il fumait quand il résidait (litt. : quand il était) à Mbour »		« il fumait lorsque je suis entré dans la case »

(*tux* « fumer », *nek* « être, se trouver », *dugga* « entrer », *nēg* « case »)

Ex. : *garab gi kō seriṅ ba ḍox su kō lekān* « le médicament que le marabout lui avait donné, quand il le prenait (litt. : mangeait), il le vomissait »
dafa kō dān uaḷḷu

(*garab* « arbre ; médicament », *seriṅ* « marabout », *ḍox* « donner », *lek* « manger », *uaḷḷu* « vomir »)

su demuluān ḍāngi bāiam dafa kō dān dōr « quand il n'allait pas à l'école, son père le battait »

(*dem* « aller, partir », *ḍānga* « apprendre », *bāi* « père », *dōr* « battre, frapper »)

dāuul lek ṭere ba mu opē « il ne mangeait pas de couscous quand il était malade »

(*ṭere* « couscous », *op* « être malade »)

Nota: Signalons que le monème d'antériorité éloignée est peu fréquemment usité. Il semble même être en voie d'élimination au point que certains sujets parlants, résidant dans les villes, ont déclaré ne jamais l'utiliser.

8-56. Remarque.

Le monème négatif est suffixé au monème d'antériorité éloignée lorsque ce dernier est lui-même suffixé au monème duratif. Ainsi dans *dāuul* (*d-ā-uu-l*, cf. le dernier exemple sous 8-55.) où l'on constate en outre la chute de la nasale. Notons qu'à *dāuul* peut être indifféremment substitué *dānul* (*d-ān-u-l*).

3. L'EXPRESSION DE L'ANTÉRIEUR ACCOMPLI
DANS LE SYNTAGME DÉPENDANT TEMPOREL

8-57. Description.

L'antérieur accompli dans le syntagme dépendant temporel est caractérisé par la présence

a) du fonctionnel *b-* auquel est suffixé un monème de détermination (*-i, -a, -u*) introduisant le syntagme dépendant (cf. ci-dessous sous 11-42.);

b) antéposée au verbal du sujet : lorsque le sujet est un morphème, les variantes de signifiants des personnels exigées sont : *ma* « 1^{re} sg. », *nga* « 2^e sg. », *mu* « 3^e sg. », *nu* « 1^{re} pl. », *ngen* « 2^e pl. », *ɲu* « 3^e pl. » ;

c) suffixée au verbal de la marque *-ē*.

Le syntagme dépendant est de la forme

| fonctionnel de subordination | sujet | verbal | *-ē* |

Ex. : *ba mu demē ...* « quand il fut parti... »
ba sama xarit demē ... « quand mon ami fut parti... »

Phoniquement, la marque *-ē* est stable. Lorsqu'elle est suffixée à un verbal à finale vocalique, il y a chevauchement des signifiants. Ainsi, on a :

bi mu sangō ... « quand il se fut baigné ... » (où *sangō* est l'amalgame de *sang-u + -ē*)

La marque *-ē* est

— d'une part en distribution complémentaire (ils n'apparaissent pas dans les mêmes contextes) avec les monèmes d'antériorité *-ɔn* et *-ān* ;

— d'autre part dans un rapport de mutuelle exclusivité avec le monème duratif.

C'est ce que font apparaître les rapprochements :

bi mui dem xaritam agsi « au moment où il partait (où il était en train de partir), son ami arriva »

bi mu demē xaritam agsi « quand il fut parti (aussitôt après son départ), son ami arriva »

Ainsi donc, la marque *-ē* est, semble-t-il, à considérer, comme une variante conditionnée par le contexte, amalgame de la modalité accompli et des monèmes d'antériorité *-ɔn* et *-ān*.

Nota :

a) Le personnel sujet 3^e sg. ne comporte pas d'expression propre lorsqu'au fonctionnel de subordination est suffixé le monème de détermination *-u* (« degré zéro de détermination spatiale »). Il est amalgamé à ce dernier :

Ex. : *bu yllygē dinā dem Ndar* « demain (litt. : quand il sera demain), je partirai pour Saint-Louis »

b) Le personnel sujet 2^e sg., dans ce même type de contexte, est amalgamé au monème de détermination *-u*. Il apparaît sous la forme de la variante combinatoire *-ā*.

Ex. : *bā dēxalē sa ligēi dinga dāxanluđi* « quand tu auras terminé ton travail, tu iras te promener »

(*dēxal* « terminer qqch. », *ligēi* « travailler ; travail », *dāxantu* « se promener »)

8-58. Sphère d'emploi.

La marque *-ā* est utilisée dans le syntagme dépendant à valeur temporelle. Elle indique

— l'antériorité du procès ;

— le procès accompli (accompli dans le passé, accompli dans le futur).

Ex. : *ba kə gainde degē soppēku ak nit* « lorsque le lion eut appris la chose (litt. : cela), il se changea en être humain »

bu ma dēxalē sama ligēi dinā dāxanluđi « quand j'aurai achevé mon travail, j'irai me promener »

CHAPITRE IX

LES ADVERBAUX

9-1. Les adverbaux sont des monèmes ou des combinaisons de monèmes (syntagmes) qui :

- ne sont pas accompagnés des déterminants du nominal ;
- ne sont jamais combinés aux modalités du verbal ;
- ne se combinent à aucun des monèmes de dérivation décrits ci-après au chapitre 10.

En outre, ils se définissent par leur inaptitude à assumer :

- la fonction sujet ;
- la fonction de prédicat dans les énoncés des types I et III.

9-2. Les divers types d'adverbaux.

Formellement, les adverbaux appartiennent à deux types : ceux qui sont constitués par un monème unique et ceux qui sont formés par la combinaison de deux ou plusieurs monèmes (syntagmes adverbaux).

a) Les monèmes adverbaux.

Ils sont de beaucoup les plus nombreux (hormis les adverbaux onomatopéiques). On relève les types structuraux suivants :

VC : *id* CVV : *tei, dāu*

CVC : *lāl, muk, rek, ren, kuk, etc.*

VCVC : *itam* CVCV : *lēgi, tūli, dara, etc.*

CVCVC : *kerōg, deuen, fatax, xeped, etc.*

VGCVC : *ylyg* CVCCV : *byrka, dēmba* CCVCC : *ndānk*

b) les syntagmes adverbaux.

Ils sont la combinaison d'une part d'un monème au signifié « locatif » lequel est constitué par un phonème consonantique unique (*f-*, *t-*, *n-*), d'autre part d'un ou de plusieurs monèmes de détermination (à valeur spatiale : proximité, éloignement, etc. ; à valeur démonstrative ; exprimant la totalité, l'unicité, etc.). Il a été relevé les combinaisons suivantes :

- C-V : *fi*, *fa*, *fu*, *fī* ; *ti*, *ta* ; *ni*
 C-VG : *fep*, *fɛn*, *fan*
 C-V-CV : *file*, *fale* ; *nile*
 C-V-C-V : *fōfu*, *fōfa* ; *nōnu*
 C-V-C-V-CV : *fōfule*, *fōfale* ; *nōnule*.

9-3. Les classes d'adverbaux.

Les adverbaux peuvent être rangés en deux classes : les adverbaux autonomes et les adverbaux non autonomes.

a) Les adverbaux autonomes.

Ce sont ceux qui sont susceptibles d'apparaître facultativement en plusieurs emplacements dans l'énoncé, la construction étant parfaitement licite et n'engendrant pas de modification dans la signification de celui-ci. Ils sont des expansions du prédicat (cf. ci-dessous sous 11-17).

On y relève des adverbaux à signifié « temporel » tels que *tei* « aujourd'hui », *yllyg* « demain », *dēmba* « hier », *kerōg* « en ce temps-là », *dāu* « l'an dernier », *ren* « cette année », *deuen* « l'an prochain », *lēgi* « maintenant », *leg-leg* « tout de suite, immédiatement », etc., ou bien à signifié « locatif » tels que *fi* « ici », *fa* « là-bas », *fle* « ici même (démonstratif) », *fale* « là-bas (démonstratif) », *fī* « ici (démonstratif d'insistance) », etc.

Ex. : <i>ma ngii dem lēgi</i>	« je m'en vais maintenant »
<i>lēgi ma ngii dem</i>	« maintenant je m'en vais »
<i>ren gerle bari na</i>	« cette année l'arachide a été abondante »
<i>gerle bari na ren</i>	« l'arachide a été abondante cette année »
<i>demən na dāu ʒa gamu ga</i>	« il était allé l'an dernier au gamou »
<i>dāu demən na ʒa gamu ga</i>	« l'an dernier, il était allé au gamou »
<i>demən na ʒa gamu ga dāu</i>	« il était allé au gamou l'an dernier »
<i>fī am na ndɔx</i>	« ici, il y a de l'eau »
<i>am na ndɔx fī</i>	« il y a de l'eau ici »
<i>am na fī ndɔx</i>	« il y a ici de l'eau »

Nota : Il ya lieu de signaler que certains de ces monèmes sont susceptibles d'appartenir à la classe des nominaux (phénomène de transfert). Il en est ainsi de certains monèmes à signifié « temporel ». Ils sont alors accompagnés de modalités du nominal.

Ex. : *tei dī dinā tuki* « aujourd'hui même (litt. : cet aujourd'hui-ci) je partirai en voyage »

dinā tuki tei qī « je partirai en voyage aujourd'hui même »
ren qī tānga na lāl « cette année-ci, il fait très chaud »
tānga na lāl ren qī « il fait très chaud cette année-ci »

b) Les adverbaux non autonomes.

Ils ont une place fixe dans l'énoncé. Cet emplacement dans l'énoncé tout en étant fixe peut varier selon la catégorie d'adverbal. Il y a donc lieu de distinguer diverses sous-classes d'adverbes : celles-ci sont au nombre de cinq.

1. — Les adverbaux interrogatifs.

Ils sont toujours placés en tête d'énoncé, qu'ils soient constitués par un monème unique (ex. : *kan* « quand », *qāta* « combien », *nda* « est-ce que », *ana* « où », etc., ou formés par la combinaison de deux monèmes (*fu* « où », etc.).

2. Les adverbaux déterminants du verbe.

Ils sont toujours placés après le syntagme prédicatif. Ils fonctionnent comme déterminants du prédicat. Ainsi :

dafa rafet lāl « elle est très jolie »
bāx na lāl « c'est très bien »
dāmu būr bi nob kə lāl « la fille du roi l'aime éperdument (litt. : beaucoup) »
ne na du sei muk ag gōr gu am leged « elle a dit qu'elle n'épouserait jamais un homme ayant une cicatrice »
 (*ne* « dire », *sei* « épouser, se marier », *gōr* « homme », *am* « avoir », *leged* « cicatrice »)

3. Les adverbaux déterminants du verbe et du qualifiant.

Cette sous-classe d'adverbaux possède la particularité de n'être utilisée qu'avec les monèmes exprimant une qualité. Ces derniers sont susceptibles d'assumer soit la fonction prédicat, soit la fonction de qualifiant. Ces adverbaux sont immédiatement placés soit après le syntagme prédicatif (emploi verbal), soit immédiatement après le qualifiant (syntagme qualificatif), aucun élément quel qu'il soit n'étant susceptible de s'insérer entre le prédicat ou le qualifiant et l'adverbal.

En outre, il y a lieu de signaler que chaque monème exprimant une qualité a pour déterminant un adverbale dont le signifiant est distinct et propre à la fois (spécificité).

Ex. : *uen fas uu qul kuk* « un cheval noir foncé » (*kuk*)
deret du xōnq ŷur « du sang rouge vif » (*ŷur*)
ueq gi xōnq na ŷur « la barre de fer est devenue rouge vif »
malan mu uēx tall « un pagne très blanc, d'une blancheur éclatante » (*tall*)
malan mi nga dōn fōd uēx na tall « le pagne que tu lavais est devenu d'une blancheur éclatante (litt. : très blanc) »
tānga na d̄yr « c'est très chaud, c'est brûlant » (*d̄yr*)
dafa sed ueŷ « il est très propre » (*ueŷ*)
oləkar bi fēs na dell « l'autocar est plein à craquer (litt. : très plein) » (*dell*)

4. Les adverbaux se combinant avec le syntagme prédicatif *mu ne*.

Les adverbaux de cette sous-classe ont pour particularité

— d'apparaître comme expansion du syntagme prédicatif *mu ne* « il dit » (il s'agit là de constructions stéréotypées) ;

— d'être des descriptifs.

mu ne pyt « il tombe (brutalement) »

mu ne pat « il se tait (subitement) »

mu ne tell « il éclate (soudainement : bruit du fusil qui claque ou d'une bouteille qui se brise) »

mu ne byret « il se lève (brusquement) »

5. Les adverbaux onomatopéiques.

Les adverbaux de cette sous-classe

— sont placés immédiatement après le prédicatif ;

— apparaissent sous une forme généralement redoublée.

Ex. : *bi mu duggē dallam ii def kyḡ-kyḡ ʔi sūf* « quand il entra ses chaussures faisaient crac-crac »

guru gi nān kuruḡ-kuruḡ ʔi gemiḡam « la noix de cola fait croc-croc dans sa bouche »

CHAPITRE X

LES DÉRIVÉS ET LES COMPOSÉS

10-1. Ce chapitre sera consacré à l'étude des syntagmes, c'est-à-dire des combinaisons de monèmes de deux ou de plus de deux monèmes, aboutissant à la création d'unités lexicales nouvelles.

Dérivés et composés possèdent en commun la caractéristique suivante, à savoir qu'ils se comportent dans leurs rapports avec les autres éléments de l'énoncé tout comme les monèmes simples qui apparaissent dans les mêmes contextes qu'eux.

I. LES DÉRIVÉS

10-2. Nous appelons dérivé tout syntagme dont l'un des monèmes constitutifs n'a d'existence que combiné à l'autre.

Bien que ne pouvant être considérés comme des syntagmes, il sera traité dans cette même section de certains dérivés obtenus par substitution.

Les procédés morphologiques utilisés à la formation des dérivés sont au nombre de trois :

- a) l'affixation ;
- b) la reduplication ;
- c) l'alternance.

1. L'AFFIXATION

10-3. Le parler possède deux types d'affixes : les préfixes et les suffixes.

10-4. Les classes d'affixes.

Il sera distingué trois classes d'affixes :

- a) Les affixes nominaux ;
- b) Les affixes verbaux ;
- c) Les affixes bivalents.

Par affixe nominal, nous entendons un affixe qui, ajouté à un lexème, que celui-ci soit un nominal ou un verbal, confère au syntagme qui résulte de l'adjonction de cet affixe un statut nominal.

Par affixe verbal, nous entendons un affixe qui, ajouté à un lexème, que celui-ci soit un nominal ou un verbal, confère au syntagme qui résulte de l'adjonction de cet affixe un statut verbal.

Par affixe bivalent, nous entendons un affixe qui, ajouté à un lexème, que celui-ci soit un nominal ou un verbal, confère au syntagme qui résulte de l'adjonction de cet affixe un statut lequel peut être nominal ou verbal. Ainsi, le syntagme *nekāle* « concubin, concubine ; vivre en concubinage », construit à partir du verbal *nek* « être, se trouver », est susceptible de par la présence de *-āle* soit d'emploi nominal, soit d'emploi verbal, le statut de celui-ci n'étant défini qu'« extérieurement », c'est-à-dire au niveau soit de sa fonction dans l'énoncé (fonction sujet, fonction objet ; fonction de prédicat, etc.), soit de ses latitudes combinatoires avec les diverses modalités (modalités de nombre, possessifs ; modalités d'aspect, de temps, etc.).

Ex. : *nekāle bi dau na* « le (la) concubin(e) s'est enfui(e) »
dauu nekāle « ils vivent en concubinage »

De même, le syntagme *nauelān* « ouvrier travaillant durant la saison des pluies, ouvrier saisonnier ; travailler durant la période de la saison des pluies », construit à partir du nominal *nauel* « saison des pluies, hivernage », est susceptible par suite de la présence de *-ān* d'être employé soit comme nominal, soit comme verbal.

A. Les affixes nominaux

10-5. Les affixes nominaux se laissent ranger en deux catégories. Cette distinction est opérée sur la base des rapports qu'entretient l'affixe avec le lexème (simple ou complexe) auquel il est ajouté. Il y a lieu ainsi de distinguer

1) les affixes qui se combinent à des lexèmes appartenant à des classes autres que celles des nominaux, ceux qui, en d'autres termes, ont pouvoir « nominalisant » (constructions exocentriques) ;

2) les affixes qui se combinent à des lexèmes de la classe des nominaux (constructions endocentriques).

Inventaire des affixes nominaux

10-6. Il sera procédé ci-dessous à l'inventaire des divers affixes ainsi qu'à l'étude de leur fonction respective compte tenu d'une part des rapports existant entre les termes composants du syntagme, d'autre part du procédé morphologique utilisé.

1. Affixes participant aux constructions exocentriques.

a) préfixe.

10-7. Le préfixe nasal.

Celui-ci possède les caractéristiques suivantes :

- il est toujours asyllabique ;
- il n'apparaît que devant les lexèmes du type *CV*, *CVC*, *CVCV*, *CVCVC*, etc. dans la mesure où ceux-ci comportent à l'initiale une occlusive sonore ;
- il est représenté par l'archiphonème nasal ;
- sa présence interdit toute extension possible par l'avant.

Les lexèmes susceptibles de se combiner au préfixe nasal sont tous de la classe des verbaux.

Ex. : <i>mbōm</i>	« assassinat »	de : <i>bōm</i>	« assassiner »
<i>ndau</i>	« messenger, envoyé »	<i>dau</i>	« courir »
<i>ndaḡant</i>	« somnolence »	<i>daḡant</i>	« somnoler »
<i>ndāḡḡi</i>	« action de déclouer »	<i>dāḡḡi</i>	« déclouer »
<i>nḡi</i>	« semailles »	<i>ḡi</i>	« semer »
<i>ngan</i>	« réception »	<i>gan</i>	« recevoir, héberger »
<i>ngymmantu</i>	« assoupissement »	<i>gymmantu</i>	« s'assoupir »

Ce procédé de dérivation nominale postverbale est extrêmement productif.

10-8. Remarque.

Les signifiants qui comportent à l'initiale un groupement consonantique du type nasale+occlusive sonore sont à interpréter dans l'immense majorité des cas comme des syntagmes. Il est cependant des exemples tels *mbəq* « maïs », *mbəl* « épi de mil », *mbagga* « épaule », *mburu* « pain », *ndəx* « eau », *Ndar* « Saint-Louis », etc., où l'analyse — ou bien ne permet pas de dégager les éventuels composants, faute d'information suffisante, — ou bien, lorsqu'elle le permet, se réfère à des homophones qui sémantiquement ne présentent entre eux soit aucun rapport, apparemment tout au moins, soit des rapports incertains. Ainsi dans *mbəq* et *bəq* « mettre sous son bras », *ndəx* et *dəx* « marcher », etc. De tels signifiants seront considérés comme étant des monèmes simples jusqu'à plus ample information.

b) suffixes.

10-9. -ai.

Ex. : <i>rafetai</i>	« beauté »	de : <i>rafet</i>	« être beau, joli »
<i>guddai</i>	« longueur »	<i>gudda</i>	« être long »
<i>bāxai</i>	« bonté »	<i>bāx</i>	« être bon »
<i>kaueai</i>	« hauteur »	<i>kaue</i>	« être haut, élevé »
<i>sūfeai</i>	« abaissement »	<i>sūfe</i>	« être bas »

Ce procédé de dérivation nominale postverbale est très productif. Le monème *-ai* a pour trait particulier de se combiner à des lexèmes verbaux exprimant tous une qualité.

10-10. *-it, ~-iit*.

Ex. : <i>dəgit</i> « coupure, bout »	de : <i>dəg</i> « couper »
<i>desit</i> « reste, résidu »	<i>dəs</i> « être de reste »
<i>fōlit</i> « eau usée de lessive »	<i>fōd</i> « laver, faire la lessive »
<i>dāiit</i> « invendu »	<i>dāi</i> « vendre »

Ce procédé de dérivation nominale postverbale est extrêmement productif. Le monème *-it, ~-iit* est utilisé pour exprimer une notion de « reste », de « résidu ».

10-11. *-in, ~-iin*.

Ex. : <i>dəxin</i> « démarche »	de : <i>dəx</i> « marcher »
<i>uōiin</i> « manière d'appeler »	<i>uō</i> « appeler »
<i>rabbīn</i> « tissage, manière de tisser »	<i>rabbā</i> « tisser »
<i>tyggīn</i> « manière de battre le tam-tam, rythme »	<i>tygga</i> « forger ; battre le tam-tam »

Ce monème indique la manière, la façon dont est réalisé le concept exprimé par le lexème auquel il est suffixé. Ce procédé de dérivation nominale postverbale est extrêmement productif.

10-12. *-el, ~-el*.

Ex. : <i>nəbel</i> « amour »	de : <i>nəb</i> « aimer »
<i>namməl</i> « nostalgie »	<i>namm</i> « avoir la nostalgie »
<i>uegəl</i> « déférence, respect »	<i>ueg</i> « respecter, éprouver du respect envers qqn. »
<i>mōmel</i> « propriété »	<i>mōm</i> « posséder »
<i>mīnel</i> « le fait de bien connaître qqn., connaître ses habitudes »	<i>mīn</i> « connaître bien qqn., être intime avec qqn. »

Ce procédé de dérivation nominale postverbale est assez peu productif. Il semble même marquer une tendance à la régression.

10-13. *-te*.

Ex. : <i>lubute</i> « effronterie »	de : <i>lubu</i> « être effronté, impertinent »
<i>mandite</i> « ivresse, enivrement »	<i>mandi</i> « être rassasié en boisson, ivre »
<i>ypte</i> « excès, dépassement »	<i>yp</i> « être en excès, dépasser »
<i>iēuute</i> « intelligence, éveil »	<i>iēuu</i> « être éveillé »
<i>iaquute</i> « corruption, le fait d'être gâté, abîmé »	<i>iaqu</i> « être gâté, abîmé »

Ce monème est utilisé à la formation de dérivés nominaux postverbaux. Il se combine à des lexèmes exprimant soit une qualité, soit un état.

10-14. *-lan*.

Ex. : *laultan* « plante grimpante » de : *lau* « se propager, se répandre »
uextan « fiel, bile » *uex* « être amer, âpre au goût »

Ce monème est utilisé à la formation de dérivés nominaux postverbaux. Il a été relevé au cours de nos enquêtes deux exemples.

10-15. *-ēf, ~-lēf*.

Ex. : *ualēf* « coupe, manière d'être rasé » de : *ual* « raser, couper les cheveux »
uartēf « devoir (moral) » *uar* « devoir »

Ce monème est utilisé à la formation de dérivés nominaux postverbaux. Il a été relevé deux exemples.

10-16. *-kal*.

Ex. : *dāikat* « vendeur, marchand » de : *dāi* « vendre »
napkal « pêcheur » *nap* « prendre au piège, pêcher »
mandikal « buveur, ivrogne » *mandi* « être rassasié en boisson, ivre »
ablekal « celui qui prête » *able* « prêter »
iēbbikal « celui qui décharge, docker » *iēbbi* « décharger »

Ce monème est utilisé à la formation des noms d'agent. Il est extrêmement productif.

10-17. *-ukāi, ~-uukāi, ~-kāi, ~-u*.

Les signifiants *-ukāi, ~-uukāi, ~-kāi* sont entre eux dans des rapports de variantes dont les conditions d'apparition peuvent être ainsi définies :

~-ukāi est utilisé après un lexème verbal (simple ou complexe) à finale consonantique (ex. : *faḡ-ukāi, defar-ukāi*) ;

~-uukāi est relevé lorsque le radical verbal est d'une part monosyllabique, d'autre part à finale vocalique (ex. : *fɔ-uukāi, ḡi-uukāi*) ;

~-kāi apparaît lorsque le lexème simple ou complexe est d'une part dissyllabique et d'autre part à finale vocalique (ex. : *ḡulli-kāi, iēbbi-kāi*).

Ce monème possède deux significés :

a) un signifié locatif ;

b) un signifié instrumental,

la différenciation étant opérée au niveau de l'énoncé.

Ex. : *faḡukāi* « dispensaire » de : *faḡ* « soigner »
dēnḡukāi « cachette, magasin » *dēnḡ* « ranger, cacher »
ḡullikāi « lieu de prière » *ḡulli* « prier (terme désignant uniquement les prières musulmanes) »

<i>attekāi</i> « tribunal »	de : <i>atte</i> « juger »
<i>iëbbikāi</i> « débarcadère »	<i>iëbbi</i> « décharger »
<i>gasukāi</i> « pioche »	<i>gas</i> « creuser »
<i>ḍiuukāi</i> « instrument à semer, semoir »	<i>ḍi</i> « semer »
<i>fəuukāi</i> « jouet ; lieu où l'on joue »	<i>fə</i> « jouer »
<i>bindukāi</i> « instrument pour écrire : crayon, stylo, etc. ; endroit sur lequel on peut écrire : pupitre, par ex. »	<i>binda</i> « écrire »
<i>lekukāi</i> « cuiller, fourchette, etc. ; réfectoire, etc. »	<i>lek</i> « manger »

~*-u* est rencontré comme variante facultative de *-ukāi* lorsque ce dernier a pour signifié « instrument ». Ainsi, on relève :

Ex. : <i>tōgu</i> « siège »	de : <i>tōg</i> « rester, être assis »
<i>sētu</i> « miroir »	<i>sēd</i> « voir, regarder »
<i>tappu</i> « aiguille »	<i>tappa</i> « coudre, repriser »
<i>yḷu</i> « quenouille »	<i>yḷ</i> « filer »

Il est à noter que si à ~*-u* peut être indifféremment et en toutes circonstances substitué *-ukāi*, l'inverse n'est pas toujours possible. Cette restriction de l'emploi de la variante ~*-u* semble résulter de ce que le monème réfléchi-passif (cf. ci-dessous 10-44.) possède une variante de signifiant (~*-u*) homophone dont la présence ajoutée à un radical verbal est susceptible d'engendrer des confusions de sens. Ainsi *ḍiuu* « ce qui est semé, semence » et *ḍiuukāi* « instrument servant à semer, semoir », *bindu* « être écrit, ce qui est écrit » et *bindukāi* « instrument pour écrire : crayon, stylo, etc. ».

10-18. *-ande*.

Ex. : <i>rēuande</i> « impolitesse, effronterie »	de : <i>rēu</i> « être impoli, effronté »
<i>iyrmande</i> } « miséricorde, pitié »	<i>iyrym</i> « avoir pitié »
<i>iyrymande</i> }	

Ce monème est utilisé à la formation de dérivés nominaux postverbaux. Il a été relevé deux exemples.

10-19. *-antan*.

Ex. : <i>xuiantan</i> « feu follet, ver luisant »	de : <i>xuia</i> « jeter des étincelles »
<i>lakantan</i> « physalie »	<i>lak</i> « brûler »
<i>raiantan</i> « spécimen de fourmi ailée »	<i>raia</i> « piquer, mordre à la manière des insectes »

Ce monème est utilisé à la formation de dérivés nominaux. Il a été relevé trois exemples.

Les termes *xuia* et *raia* appartiennent à la classe des adverbaux (onomatopées).

Ils sont rencontrés dans les expressions du type *mu ne xuia* « il étincelle, il jette des étincelles » ou encore *mu ne raia* « cela pique » dans lesquelles *xuia* a pour signifié « crépitement des étincelles » et *raia* « douleur provoquée par une piqûre ».

2. Affixes participant aux constructions endocentriques.

a) le monème diminutif.

10-20. Combiné à un nominal, ce monème confère au syntagme qui en résulte une signification diminutive voire parfois dépréciative.

Ex. : <i>mbāi s-</i>	« un père de petite taille, un petit vieux »	de : <i>bāi</i>	« père »
<i>ndām s-</i>	« un enfant de petite taille »	<i>dām</i>	« enfant, fils, fille »
<i>ndān s-</i>	« un petit serpent, un ver, un vermisseau »	<i>dān</i>	« serpent »
<i>ngarab s-</i>	« un arbrisseau, un arbuste »	<i>garab</i>	« arbre »
<i>ndāikat s-</i>	« un marchand de petite taille, un petit marchand »	<i>dāikat</i>	« marchand »

Le monème diminutif présente plusieurs variantes contextuelles. Celles-ci sont doublement conditionnées : d'une part au niveau du contexte phonique, d'autre part au niveau du contexte signifiant. Il apparaît sous la forme

1) d'un préfixe nasal asyllabique

lorsque le nominal radical ou dérivé

α) auquel il s'accolle comporte à l'initiale une occlusive sonore (le monème diminutif est représenté par l'archiphonème nasal) ;

β) n'est combiné à aucun monème de détermination : ex. : *ngarab* « arbuste, un arbuste » ;

γ) est au pluriel et combiné à un monème de détermination : ex. : *ngarab ii* « les arbustes (proximité) » / *garab ii* « les arbres (proximité) » ;

δ) figure dans la relation complété-complétant en qualité de terme complété : ex. : *ngarabu Samba* « l'arbuste de Samba » / *garabu Samba* « l'arbre de Samba ».

2) du signifiant discontinu *préfixe nasal ...* élément *s-* postposé au nominal ou au nominal dérivé

lorsque le nominal radical ou dérivé

α) comporte à l'initiale une occlusive sonore ;

β) est au singulier et combiné à un monème de détermination : ex. : *ngarab si* « l'arbuste (proximité) », *ngarab sa* « l'arbuste (éloignement) », *ngarab sale* « cet arbuste-là (éloignement) ».

3) de l'élément *s-* postposé au nominal ou nominal dérivé lorsque le nominal radical ou dérivé

α) comporte à l'initiale une consonne autre que celle de la série des occlusives sonores ;

β) est au singulier et combiné à un monème de détermination :

Ex. : *nen si* « le petit œuf (proximité) » / *nen bi* « l'œuf (proximité) »,
tānk si « le petit pied (proximité) » / *tānk bi* « le pied (proximité) »

Dans tous les conditionnements autres que ceux ci-dessus décrits, le parler recourt pour exprimer le diminutif à l'usage de la construction qualificative dans laquelle le terme *ndau* « jeune, petit » a fonction de qualifiant. Ainsi : *fas iu ndau ii* « les petits chevaux (proximité) », etc.

Ajoutons que les syntagmes du type *ngarab si*, *garab gu ndau gi* « le petit arbre » sont indifféremment utilisés sans que le sujet parlant y perçoive, semble-t-il, une différence de signification.

Ce procédé de dérivation nominale postnominale est assez productif, toutefois il semble être en régression concurrencé par les constructions qualificatives ayant *ndau* pour terme qualifiant. Ceci trouve son explication dans le fait

— que le monème diminutif n'assume que partiellement la fonction diminutive (recours à la construction qualificative dans les conditions ci-dessus mentionnées) ;

— que le parler tend vers l'uniformisation des moyens d'expression du diminutif et ce, au profit de la construction qualificative, celle-ci assumant la fonction diminutive en toutes circonstances.

Enfin, la proximité du français semble ajouter à cette tendance (déalque).

b) suffixe.

10-21. *-el*, *~el*.

Ex. : <i>ṽārel</i>	« deuxième »	de : <i>ṽār</i>	« deux »
<i>ṽēntel</i>	« quatrième »	<i>ṽēnt</i>	« quatre »
<i>ḡurōmel</i>	« cinquième »	<i>ḡurōm</i>	« cinq »
<i>ḡurōm benel</i>	« sixième »	<i>ḡurōm ben</i>	« six »
<i>fukel</i>	« dixième »	<i>fuk</i>	« dix »

Ce monème est utilisé à la formation de dérivés nominaux. Il a pour particularité de se combiner aux numéraux. Sa fonction est de marquer le rang (ordinal). Il ne doit pas être confondu avec le monème homophone *-el*, *~el* décrit sous 10-12. lequel apparaît dans des contextes différents, c'est-à-dire combiné à des verbaux (procédé de dérivation nominale postverbale).

-el apparaît lorsque la voyelle du numéral est d'aperture soit maxima, soit moyenne ; *~el* lorsque la voyelle du numéral est d'aperture minima.

B. Les affixes verbaux

10-22. On distinguera

- 1) les affixes qui se combinent à des lexèmes appartenant à des classes autres que celle des verbaux, ceux qui ont pouvoir « verbalisant » (constructions exocentriques) ;
- 2) les affixes qui se combinent à des lexèmes de la classe des verbaux (constructions endocentriques).

Inventaire des affixes verbaux

10-23. Les affixes verbaux ne comprennent que des suffixes.

1. Suffixe participant aux constructions exocentriques.

10-24. *-e*.

Ex. : <i>kaue na</i>	« c'est haut »	de : <i>kau g-</i>	« extrémité supérieure »
<i>sūfe na</i>	« c'est bas »	<i>sūf s-</i>	« terre, sol »
<i>nāḡe na</i>	« il est arrivé tard »	<i>nāḡ m-</i>	« chaleur du soleil »
<i>dafa guddē</i>	« il est arrivé tard dans la nuit »	<i>guddi g-</i>	« nuit »
<i>fele na</i>	« il est plein de puces »	<i>fel u-</i>	« puce »
<i>maxe na</i>	« c'est termité »	<i>max u-</i>	« termite »

Ce monème est utilisé à la formation de syntagmes verbaux postnominaux. Il semble n'apparaître qu'en position « primaire », c'est-à-dire suffixé à un radical nominal. *N. B.* Dans *dafa guddē*, la réalisation longue de la voyelle est due à la rencontre de la voyelle finale du radical (*guddi*) et du monème *-e* (*guddi* + *-e* aboutit à *guddē*).

2. Suffixes participant aux constructions endocentriques.

10-25. *-i, ~-ii, ~-ḡi, ~-iḡi*.

Ex. : <i>uuti</i>	« aller chercher »	de : <i>uud</i>	« chercher »
<i>uḡii</i>	« aller appeler »	de : <i>uḡ</i>	« appeler »
<i>rḡti</i>	« aller puiser de l'eau »	<i>rḡt</i>	« puiser de l'eau »

Ce monème a pour fonction d'ajouter au procès exprimé par le verbal auquel il est suffixé un second procès.

Il a été relevé quatre variantes dont les conditions d'emploi pour chacune d'entre elles sont ainsi réglées :

~-i apparaît suffixé à un verbal à finale consonantique : ex. : *leki* « aller manger » ; *feii* « aller payer » (de : *fei* « payer ») ;

1. de *consonnes géminées + i*.

a) les géminées sont de même nature que la consonne finale simple du radical verbal :

Ex. : <i>ubbi</i> « ouvrir »	de : <i>ub</i> « fermer »
<i>dāddi</i> « déclouer »	<i>dāḍ</i> « clouer »
<i>sūlli</i> « déterrer »	<i>sūl</i> « ensevelir, enterrer »
<i>lemmi</i> « plier, dérouler »	<i>lem</i> « plier, rouler »

Notons que la distinction entre les combinaisons radical verbal + monème inversif et radical verbal + monème exprimant un procès au signifié « aller... » repose, dans ce type de contexte, sur l'opposition consonnes géminées/consonne simple. Ainsi :

Ex. : <i>sūlli</i> « déterrer »	/	<i>sūli</i> « aller enterrer qqn. »
<i>lemmi</i> « déplier, dérouler »	/	<i>lemi</i> « aller plier, enrouler »

b) les géminées sont de nature différente de celle de la consonne finale simple du radical verbal :

Ex. : <i>saf</i> « être goûteux »	/	<i>salli</i> « être insipide »
<i>saf</i> « être goûteux »	/	<i>sappi</i> « être désagréable au goût »
<i>səl</i> « remplir »	/	<i>sətti</i> « vider, renverser »

Nota : Il a été relevé un certain nombre d'exemples présentant en outre un phénomène d'alternance affectant la voyelle radicale. Ainsi :

Ex. : <i>iab</i> « charger »	/	<i>iebbi</i> « décharger »
<i>samp</i> « planter, fiché en terre »	/	<i>sempi</i> « arracher ce qui est fiché en terre »
<i>fal</i> « élire roi »	/	<i>folli</i> « détrôner, destituer »
<i>xym</i> « s'évanouir, perdre connaissance »	/	<i>ximmi</i> « revenir à soi, recouvrer ses sens »
<i>lymba</i> « être sous l'eau, être immergé »	/	<i>timbi</i> « revenir à la surface de l'eau »
<i>fas</i> « nouer, lier »	/	<i>fətti</i> « dénouer, délier »
<i>səl</i> « habiller »	/	<i>simmi</i> « déshabiller »
<i>nas</i> « enfiler »	/	<i>nətti</i> « désenfiler »

2. de *-i*.

a) lorsque le verbal comporte en finale un groupement consonantique :

<i>sempi</i>	<i>timbi</i>
--------------	--------------

b) lorsque le verbal comporte en finale soit une diphtongue, soit une vibrante :

<i>laui</i> « arracher une plante grimpante »	de : <i>lau</i> « se propager, grimper en parlant d'une plante »
<i>mūri</i> « découvrir, dévoiler »	<i>mūr</i> « couvrir, voiler ».

c) enfin dans certaines circonstances mal définies :

<i>ɣepi</i> « ouvrir la bouche »	de : <i>ɣap</i> « fermer la bouche »
----------------------------------	--------------------------------------

Il n'a été relevé au cours de nos enquêtes qu'un seul syntagme inversif dont le radical verbal soit à finale vocalique. Il s'agit de *dekki* « ressusciter » construit à partir de *dē* « mourir » qui comporte d'une part une alternance vocalique $\varepsilon/\bar{\varepsilon}$, d'autre part une alternance consonantique *zéro/kk*.

Phoniquement, la voyelle du monème inversif est dans l'ensemble stable. Il y a lieu cependant de signaler que lorsqu'au syntagme inversif s'ajoute le monème passif-réfléchi (variante \sim -ku), la voyelle est susceptible, et ce facultativement, de connaître simultanément des modifications de timbre et de quantité. Ainsi :

<i>dāddēku</i>	}	« se déclouer, être décloué »
<i>dāddiku</i>		
<i>sottēku</i>	}	« se renverser, être renversé »
<i>sottiku</i>		
<i>simmēkuḍi</i>	}	« aller se déshabiller »
<i>simmikuḍi</i>		

Le monème inversif n'a été rencontré que combiné à des radicaux. Il y a donc lieu de le considérer comme un monème « primaire ».

10-28. -arḡi.

Ce monème a fonction d'inversif. La différence de signifié existant entre ce monème et le précédent n'apparaît pas toujours clairement.

Ex. : <i>dyparḡi</i> « retourner, remettre sur sa base »	de : <i>dyp</i> « renverser, mettre sens dessus dessous »
<i>bankarḡi</i> « redresser, plier »	<i>bank</i> « plier, courber »
<i>fatarḡi</i> « déboucher »	<i>fat</i> « boucher, colmater »
<i>lōnkarḡi</i> « décrocher »	<i>lōnk</i> « accrocher, suspendre »

Il a été cependant rencontré quelques exemples où -arḡi indique en outre que l'action est effectuée avec effort ou violence, voire brutalité. Ainsi dans l'énoncé *nanguuul ḡepi kōn bōn ḡeparḡil ḡemiḡ ḡi* « il ne veut pas ouvrir la bouche, alors ouvre-la-lui ! », -i (dans *ḡepi*) est la variante de signifiant du monème inversif décrit sous 10-27. suffixée au radical verbal *ḡap* « fermer la bouche », -arḡi (dans *ḡeparḡi*) tout en modifiant le procès exprimé par le verbal (inversif), ajoute que l'action a été effectuée avec violence, en l'occurrence contre le gré du patient. Il en est de même dans *bōḡi* qui veut dire « enlever, ôter qqch. qui est placé sous son bras ou sous le bras de qqn. » et *bōḡarḡi* qui signifie « arracher ce qui est sous son bras ou sous le bras de qqn. ».

Le monème -arḡi et l'inversif signalé sous 10-27. sont entre eux dans des rapports de mutuelle exclusivité.

Ce procédé de dérivation verbale postverbale est peu productif.

10-29. *-arbi*.

La fonction de ce monème est difficile à définir du fait

- a) qu'il a été relevé un nombre très réduit de syntagmes comportant le dit monème ;
- b) que son signifié ne se dégage pas avec netteté des exemples relevés.

Ex. : *dallarbi* « retourner en sens inverse ; de : *dall* « passer »

faire passer par-dessus les
épaules (terme de lutte) »

(*daxarbi* « mettre l'index sur le visage de qqn. par moquerie » à rapprocher de :
daxɔŋ « montrer du doigt », *bārāmu daxɔŋ* « l'index (litt. le doigt qui montre) »).

10-30. *-adi, ~-di*.

Ce monème a fonction de restrictif, voire de privatif.

Ex. : <i>dɔfadi</i> « un peu fou, original »	de : <i>dɔf</i> « être fou »
<i>uōradi</i> « douteux, incertain »	<i>uōr</i> « être sûr, certain »
<i>dɔiadi</i> « insuffisant, simplet »	<i>dɔi</i> « être suffisant »
<i>uōludi</i> « se méfier, ne pas avoir confiance »	<i>uōlu</i> « se fier à, avoir confiance »
<i>iarudi</i> « impoli, mal éduqué »	<i>iaru</i> « être bien élevé »

Les verbaux susceptibles de se combiner au monème restrictif sont généralement ceux exprimant soit une qualité, soit un état.

10-31. *-āle*.

Ce monème a fonction de restrictif.

Ex. : <i>dafa dɔfāle</i>	« il est un peu fou, original, il n'est pas normal »
<i>piļ iāiu nēx naŋu xame sɛn dunq ii</i> <i>daŋu xau xōnqāle</i>	« ces oiseaux sont aisément reconnaissables, leur plumes sont quasiment rougeâtres »
(<i>piļ</i> « oiseau », <i>xame</i> « reconnaître », <i>dunq</i> « plume », <i>xōnq</i> « être rouge »)	

Les monèmes *-āle* et *-adi, ~-di* ont même signifié. A *dafa dɔfāle* peut être indifféremment substitué, au dire de nos informateurs, *dafa dɔfadi*. Toutefois, il semble que l'un et l'autre monèmes présentent certaines différences dans leur emploi. C'est ainsi que *-āle* est relevé combiné à *xōnq* (*xōnqāle*) alors que *-adi* ne l'est pas. Citons d'autres exemples de constructions avec *-āle* :

Ex. : <i>ŋulāle</i> « être noirâtre »	de : <i>ŋul</i> « être noir »
<i>uēxāle</i> « être blanchâtre »	<i>uēx</i> « être blanc »
<i>mbɔqāle</i> « être jaunâtre »	<i>mbɔq</i> « être jaune »

10-32. *-at*.

Ce monème a fonction d'intensif.

Ex. : <i>dəgat</i>	« couper en petits morceaux, couper menu »	de : <i>dəg</i>	« couper »
<i>dammāt</i>	« briser en mille morceaux »	<i>damm</i>	« briser, casser »
<i>fəḡat</i>	« hacher menu »	<i>fəḡ</i>	« couper en petits morceaux »
<i>mātāt</i>	« mordiller, déchiqueter à belles dents »	<i>māt</i>	« mordre »
<i>ieiat</i>	« mâchonner »	<i>iei</i>	« croquer »

10-33. *-āt, ~-uāt*.

Ce monème a fonction d'itératif.

Ex. : <i>dəgāt</i>	« couper à nouveau, recouper »	de : <i>dəg</i>	« couper »
<i>uḡuāt</i>	« appeler à nouveau, rappeler »	<i>uḡ</i>	« appeler »
<i>rabbāt</i>	« tisser à nouveau, retisser »	<i>rabbā</i>	« tisser »
<i>ubbiuāt</i>	« ouvrir à nouveau, rouvrir »	<i>ubbi</i>	« ouvrir »

10-34. *-ati, ~-uati*

Ce monème a fonction de duratif.

Ex. : <i>dəgati</i>	« couper encore »	de : <i>dəg</i>	« couper »
<i>raxasati</i>	« laver encore la vaisselle »	<i>raxas</i>	« laver la vaisselle »
<i>ḡiuali</i>	« semer encore »	<i>ḡi</i>	« semer »

La variante *~uati* n'est utilisée, semble-t-il, qu'en combinaison avec un radical verbal à finale vocalique (en position « primaire » ; ex. : *ḡi-uati*).

Suffixée à un syntagme verbal à finale vocalique, la variante *~ati* est susceptible d'apparaître sous l'aspect d'un signifiant inanalysable. Ainsi :

<i>dāḡḡēti</i>	« déclouer encore »	pour : <i>dāḡḡi + -ati</i>
<i>uudsēti</i>	« venir chercher encore »	<i>uudsi + -ati</i>
<i>uatōti</i>	« se raser encore »	<i>uatu + -ati</i>
<i>fōntōti</i>	« s'amuser encore »	<i>fə + -antu + -ati</i>

10-35. *-le*

Ce monème a pour fonction d'ajouter au procès exprimé par le verbal auquel il est suffixé l'idée d'une aide, d'une participation fournie par le locuteur.

Ex. : <i>mu reile xaritam nag</i>	« il aide son ami à tuer une vache »	de : <i>rei</i>	« tuer »
<i>mu fēsle kə xar</i>	« il l'aide à dépouiller un mou- ton »	<i>fēs</i>	« écorcher, dé- pouiller »

<i>mu baxalle kə iap</i>	« elle l'aide à faire bouillir de la viande »	de : <i>baxal</i> « faire bouillir »
<i>mu ngi kəi dɔxele xālis</i>	« il l'aide à distribuer de l'argent »	<i>dɔxe</i> « distribuer »
<i>mu ngi kəi dāngalle</i> <i>Alquran tālibe ii</i>	« il l'aide à enseigner le Coran aux disciples (aux fidèles) »	<i>dāngal</i> « faire apprendre, enseigner »

Nota : Il y a lieu de signaler que concurremment aux signifiants *dɔxele* et *dāngalle* notés dans les deux derniers exemples ci-dessus cités, il a été relevé respectivement *dɔxlale*, *dɔxlele* et *dāngalale*.

10-36. *-andi*.

Ce monème a fonction d'expectatif.

Ex. : <i>dylandil</i>	« prends en attendant ! »	de : <i>dyl</i> « prendre »
<i>tɔgandil ba Samba nyu</i>	« assieds-toi en attendant la venue de Samba »	<i>tɔg</i> « être assis, rester »
<i>dapandikul</i>	« accroche-toi (en attendant) »	<i>dap</i> « prendre, saisir »

C. Les affixes bivalents

10-37. Les affixes bivalents constituent une seule et unique catégorie. En effet, les rapports existant entre ce type d'affixes et les lexèmes auxquels ils sont susceptibles de se combiner sont tels qu'ils ne fournissent aucune indication concernant la classe de distribution du dérivé qui en résulte (cf. ce qui a été dit sous 10-4.).

Inventaire des affixes bivalents

10-38. Les affixes bivalents ne comprennent que des suffixes.

10-39. *-āle, ~-uāle*.

Ce monème a fonction de comitatif.

Ex. : <i>dafa iɔbbāleuən pākam</i>	« il avait emporté son couteau »	de : <i>iɔbb-</i> « emporter, emmener »
<i>dama sanguuāle sama</i>	« je ne suis baigné avec mon pantalon »	<i>sangu</i> « se laver, se baigner »
<i>bi mu ʒi def ɤambi ʒi</i>	« quand elle met du manioc elle y ajoute du piment »	<i>def</i> « faire, mettre »
<i>mu defāle ʒi kāni</i>		

<i>daŋu nekāle</i>	« ils vivent en concubinage »	de : <i>nek</i> « être, se trouver »
<i>nekāle bi dau na</i>	« le (la) concubin(e) s'est enfui(e) »	
<i>ḡamāle</i>	« rivaliser ; concurrent, rival »	<i>ḡam</i> « piquer, blesser »
<i>baŋāle</i>	« ennemi, adversaire »	<i>baŋ</i> « refuser »

Ce monème ne doit pas être confondu avec le monème *-āle* signalé sous 10-31, il diffère de celui-ci et par son signifié et par son emploi (contextes différents).

10-40. *-ando*, *~uando*.

Ce monème exprime la simultanéité, l'accompagnement.

Ex. : <i>daŋu rērandō ŋōm ŋār</i>	« ils se sont égarés ensemble, tous les deux »	de : <i>rēr</i> « s'égarer, perdre son chemin »
<i>reiando na ŋāri xar ii</i>	« il a tué en même temps les deux moutons »	<i>rei</i> « tuer »
<i>xamandō naŋu deg-deg bi</i>	ils apprirent simultanément la nouvelle »	<i>xam</i> « savoir, connaître »
<i>sunu xamandō ŋyu na</i>	« une de nos connaissances est venue aujourd'hui à la maison »	
<i>lei ŋi kyr gi</i>	« manger ensemble, à la même table p. ex. ; compagnon de table, commensal »	<i>lek</i> « manger »
<i>dykandō</i>	« habiter ensemble, occuper la même habitation, habiter le même village ; voisin d'habitation »	<i>dyk</i> « habiter, village »

(*ŋār* « deux », *xar* « mouton », *deg-deg* « nouvelle », *xamandō* « connaissance commune », *ŋyu* « venir », *lei* « aujourd'hui », *kyr* « maison »)

Ce procédé de dérivation est productif.

10-41. *-ān*, *~uān*.

La signification de ce monème n'apparaît pas toujours clairement. Il exprime généralement une habitude, toutefois il est relevé des exemples où il est impossible de lui reconnaître un signifié précis.

Ex. : <i>aŋān</i>	« avoir l'habitude de déjeuner chez les uns chez les autres »	de : <i>aŋ</i> « déjeuner (le) déjeuner »
<i>nelauān</i>	« avoir l'habitude de dormir ; maladie du sommeil »	<i>nelau</i> « dormir ; sommeil »
<i>sēlān</i>	« assister à un spectacle ; spectateur »	<i>sēd</i> « voir, regarder »
<i>ligēiān</i>	« travailler chez les uns chez les autres »	<i>ligēi</i> « travailler ; travail »

dɔxān « courtiser une femme » de : *dɔx* « marcher »
nauelān « travailler durant la saison *nauel* « saison des pluies, hivernage »
des pluies, saisonnièrement ;
travailleur saisonnier (période des pluies) »

Ce monème ne doit pas être confondu avec le monème de l'antérieur éloigné (*-ān*, *~uān*) signalé sous 8-54. Le fait qu'ils sont susceptibles de figurer au sein d'un même syntagme prouve d'une manière absolue que nous sommes en présence de deux monèmes distincts. Ainsi : *su disuuānān bɔpam ai xaritam ba nɔpi mu ɣibi* « quand il se fut confié à ses amis, il s'en retourna », où le monème de l'antérieur éloigné apparaît comme dernier élément dans le syntagme verbal (*dis-u-uān-ān*).

10-42. *-lān*.

La fonction de ce monème est difficile à définir du fait

a) qu'il a été relevé un nombre extrêmement restreint de constructions comportant le monème *-lān* ;

b) que le signifié du dit monème n'apparaît pas clairement à la lumière des quelques exemples rencontrés.

Ex. : *rēlān* « rire de qqn., se moquer » de : *rē* « rire »
uaxlān « converser, causer ; conversation » *uax* « parler, dire ; parole »
lālān « placer unealebasse sur le toit *lā* « être stagnant »
afin d'y recueillir de l'eau »

D. Les affixes de voix

10-43. Nous appelons affixes de voix ceux des affixes qui ont pour fonction d'indiquer les rapports à l'action des participants de l'action.

Les affixes de voix appartiennent ou bien à la classe des affixes verbaux (cf. sous 10-22.) ou bien à la classe des affixes bivalents (cf. sous 10-37.). Les constructions qui résultent de leur adjonction sont soit endocentriques, soit bivalentes.

Les affixes de voix ne comprennent que des suffixes.

10-44. *-u*, *~uu*, *~ku*.

Ce monème a pour fonction d'indiquer que l'action est

a) ou bien subie par le sujet

b) ou bien répercutée sur celui-ci.

Il traduit les constructions passives du français ainsi que les constructions réfléchies dans la mesure où ces dernières n'expriment pas la réciprocité.

Ex. : <i>mu ngi di uatu</i>	« il se rase »	de : <i>uat</i> « raser »
<i>uatu nā</i>	« je me suis rasé »	
<i>dafa uatu</i>	« il est rasé, il s'est rasé »	
<i>dama dānu</i>	« je suis tombé »	<i>dān</i> « terrasser (lutte) »
<i>gāŋu nā</i>	« je me suis blessé »	<i>gāŋ</i> « blesser »
<i>dama gāŋu</i>	« je me suis blessé, j'ai été blessé »	
<i>bunt bi dafa ubbiku</i>	« la porte est ouverte »	<i>ubbi</i> « ouvrir »

La présence du monème passif-réfléchi a pour conséquence d'interdire toute expansion de type objectal au syntagme prédicatif (intransitif).

L'énoncé « le mouton a été tué par le lion » sera rendu par *gainde rei na xar mi* « le lion a tué le mouton ».

Les syntagmes formés au moyen du monème passif-réfléchi sont fréquemment utilisés en fonction de qualifiant dans la relation qualifié-qualifiant. Ainsi :

Ex. : <i>xale bu iar</i>	« un enfant bien élevé, qui a reçu une bonne éducation »
<i>xale bu iaradiku</i>	« un enfant mal élevé, mal poli »
<i>gōr gu gāŋu</i>	« un homme blessé (se dit également de qq. qui est décédé) »
<i>danq bu letu</i>	« une jeune fille aux cheveux tressés (litt. : une jeune fille qui a les cheveux tressés) »
<i>ben xale bu lymysu ak malan</i>	« un enfant enveloppé dans un pagne (litt. : qui est enveloppé) »
<i>bunt bu ubbiku</i>	« une porte ouverte » (de : <i>ub</i> « fermer », <i>ubbi</i> « ouvrir »)

(*xale* « enfant », *iar* « éduquer, corriger ; éducation ; férule », *gōr* « homme », *danq* « jeune fille », *let* « tresser les mèches de cheveux ; tresses », *lymys* « envelopper », *malan* « pagne », *bunt* « porte », *ubbi* « ouvrir »)

Le monème passif-réfléchi apparaît sous la forme

-u lorsque le verbal comporte en finale une consonne : ex. : *gāŋu (gāŋ-u)*, *lymysu (lymys-u)* ;

-uu lorsque le verbal est d'une part à finale vocalique, d'autre part un radical (position primaire) ; ex. : *iēuu* dans l'énoncé *xale bu iēuu* « un enfant éveillé, intelligent », construit à partir de *iē* « éveiller, réveiller » ;

-ku lorsque le verbal est d'une part à finale vocalique, d'autre part soit dissyllabique, soit un syntagme : ex. : *ubbiku*, *feiekuḍi* « venir se faire payer ».

Les verbaux susceptibles de se combiner au monème passif-réfléchi sont les verbaux transitifs.

Nota : Lorsque l'on veut préciser que le sujet est à la fois auteur et patient, on recourra à l'emploi du terme *bōp* « tête » combiné à un personnel possessif en fonction objet.

Ainsi, on a : *sama bɔp* « moi-même (litt. : « ma tête ») », *sa bɔp* « toi-même », *bɔpam* « lui-même », etc. Ex. : *ma ngii sanga sama bɔp* « je me lave moi-même », *mu ngii sanga bɔpam* « il se lave lui-même ».

10-45. *-andu*.

Il est difficile de se prononcer sur la fonction assumée par ce monème. D'une part celui-ci a été relevé dans un nombre extrêmement restreint de constructions, d'autre part son signifié n'apparaît pas nettement.

Ex. : *ɖapandu* « s'accrocher (pour ne pas tomber) » de : *ɖap* « prendre, saisir »
galandu « se porter à la rencontre de qqn. » *gal* « être court »

Le signifiant *-andu* doit-il être interprété comme un monème ou comme étant composé de deux monèmes ?

En effet, on constate

a) que *u* est formellement identique à la variante de signifiant du monème passif-réfléchi (*~u*) ;

b) que *-andu* et le monème passif-réfléchi sont dans des rapports de mutuelle exclusivité ;

c) que le syntagme qui résulte de l'adjonction de *-andu*, en fonction de prédicat, refuse toute expansion objectale (intransitif).

L'analyse n'ayant pas permis cependant de dégager la face signifiée de *and* nous considérerons jusqu'à plus ample information *-andu* comme un monème unique.

Ce monème a été décrit dans la rubrique réservée aux affixes de voix du fait qu'il est dans un rapport de mutuelle exclusivité avec le monème passif-réfléchi.

10-46. *-antu*.

Son signifié n'apparaît pas toujours clairement. Il peut être dit, et ceci est valable pour certains exemples relevés, que sa présence ajoute au procès exprimé par le verbal auquel il est suffixé, l'idée d'une action accomplie par amusement, voire agrément, ou encore celle d'une nuance affective.

Ex. : *ɖɔxantu* « se promener » de : *ɖɔx* « marcher »
ubbantu « s'amuser à ouvrir » *ubbi* « ouvrir »
lālantu « frôler de ses mains » *lāl* « toucher »
gymmantu « s'assoupir » *gymm* « fermer les yeux »
gāuanlu « se hâter, se presser (avec une nuance d'atténuation par rapport à *gāu*) » *gāu* « se hâter, se presser »

Le signifiant *-antu* pose les mêmes problèmes que ceux soulevés par *-andu* quant à son interprétation morphologique. Il convient de considérer *-antu* comme un monème unique pour des raisons identiques à celles formulées précédemment.

Ce monème a été inséré dans la rubrique consacrée aux affixes de voix du fait qu'il est dans un rapport de mutuelle exclusivité avec le monème passif-réfléchi.

10-47. *-al, ~-ual, ~-l.*

Ce monème a pour fonction de permettre l'adjonction d'un bénéficiaire réel.

Ex. : <i>dyndal nā la guru</i>	« j'ai acheté pour toi du cola »
<i>mbā ŷānal nga ma?</i>	« as-tu prié à mon intention ? »
<i>mu ɔxal kə Dūdu xar</i>	« il donne à Doudou un mouton pour lui (<i>kə</i> = Samba, p. ex.) »
<i>ndau si uṣual kə būr bi</i>	« la jeune femme appelle (ou : fait appeler) à son intention le roi (litt. : pour lui) »
<i>ɔanq bi reial kə nag, xar, byi</i>	« la jeune fille fait tuer à son intention, une vache, un mouton, une chèvre »
<i>mu maiēl kə xālis</i>	« il donne (ou : fait donner) de l'argent à son intention (litt. : pour lui) »

(*dynda* « acheter », *guru* « cola », *mbā* « est-ce que », *ŷān* « demander, prier, implorer », *ɔx* « donner », *xar* « mouton », *ndaus s-* « jeune fille, jeune femme », *uṣ* « appeler », *būr* « roi », *ɔanq* « jeune fille », *rei* « tuer », *nag* « vache », *byi* « chèvre », *mai* « donner, régaler », *xālis* « argent »)

Les lexèmes susceptibles de se combiner à ce monème sont les verbaux transitifs.

Monème permettant l'adjonction d'un bénéficiaire réel et monème injonctif 2^e sg. affirmatif ont même signifiant (cf. sous 8-29.). Ils diffèrent entre eux par les types de contextes dans lesquels ils sont susceptibles d'apparaître.

N. B. Dans le dernier exemple ci-dessus cité, le signifiant *-ēl* est à interpréter comme l'amalgame phoniquement conditionné de *-e* variante du monème transitif (cf. ci-dessous sous 10-51) et de *-al* (*mai-ēl* équivalent de *mai-e+-al*).

10-48. *-lu.*

Ce monème a pour fonction d'indiquer que le sujet est le bénéficiaire de l'action.

Ex. : <i>reilu nā xar</i>	« j'ai fait tuer pour moi un mouton »
<i>mu ngii fēslu nag</i>	« il dépouille (ou : fait dépouiller) pour son propre compte une vache »
<i>deglul</i>	« écoute ! » (litt. : comprends pour toi-même)
(<i>fēs</i> « écorcher, dépouiller de sa peau », <i>dega</i> « entendre, comprendre »)	

10-49. *-l̄̄, ~-l̄̄*.

Ce monème a pour fonction d'indiquer

- a) que le sujet est le bénéficiaire de l'action ;
- b) que l'action est exécutée non par le sujet mais par un intermédiaire.

Ex. : *reil̄̄ nā xar sama dāmam* « j'ai fait tuer un mouton par mon esclave »
uutil̄̄ nā kō pōn « il l'a envoyé chercher du tabac (pour son propre compte) »

d̄̄yndal̄̄ nā Dūdu malan « il a fait acheter par Doudou un pagne (qui lui est destiné) »

(*rei* « tuer », *xar* « mouton », *dām* « esclave », *uuli* « aller chercher », *pōn* « tabac en poudre, à priser », *d̄̄ynda* « acheter », *malan* « pagne »)

~l̄̄ apparaît lorsque la voyelle (ou les voyelles) du radical verbal est d'aperture soit maxima, soit moyenne (3^e degré) ; *~-l̄̄* lorsque la voyelle radicale du verbal est d'aperture soit moyenne (2^e degré), soit minima.

10-50. Nota.

Il y a lieu de signaler qu'il existe entre les marques *-al*, *-lu* et *-l̄̄*, *~-l̄̄* de profondes analogies tant sur le plan de leurs signifiants respectifs que sur celui de leurs signifiés. Celles-ci sont en outre confirmées par la nature des rapports qui existent entre chacun d'eux.

1. *-lu*.

On constate

- a) que *-lu* et *-al*, *~-ual* sont mutuellement exclusifs ;
- b) que *-lu* et le monème passif-réfléchi (*-u*, *~-ku*) sont mutuellement exclusifs ;
- c) que *-lu* a pour fonction d'indiquer que le bénéficiaire de l'action est le sujet lui-même en quoi il se différencie de *-al*, *~-ual* lequel autorise l'adjonction d'un bénéficiaire autre que le sujet ;
- d) que les syntagmes pourvus du monème *-lu* ont un statut, selon les lexèmes auxquels ils se combinent, soit intransitif, soit transitif, en quoi ils diffèrent des syntagmes munis de *-al* lesquels ont un statut toujours bi-transitif.

2. *-l̄̄, ~-l̄̄*.

On observe d'autre part

- a) que *-l̄̄*, *~-l̄̄* et *-al*, *~-ual* sont mutuellement exclusifs ;
- b) que *-l̄̄*, *~-l̄̄* et *-lu* sont mutuellement exclusifs ;
- c) que *-l̄̄*, *~-l̄̄* et le monème passif-réfléchi sont mutuellement exclusifs ;
- d) que *-l̄̄*, *~-l̄̄* a pour fonction d'indiquer d'une part que le bénéficiaire de l'action est le sujet lui-même, d'autre part que l'action est exécutée par quelqu'un d'autre que le sujet ;
- e) que les syntagmes munis du monème *-l̄̄*, *~-l̄̄* possèdent un statut bi-transitif.

Néanmoins, étant donné qu'il n'a pu être établi avec certitude, au cours des divers rapprochements effectués, que *l* dans *-lu* et *-l̄*, *~l̄* est une variante combinatoire de *-al*, *~ual*, nous considérerons jusqu'à plus ample information les signifiants *-lu* et *-l̄*, *~l̄* respectivement non comme la combinaison de deux monèmes mais comme des monèmes uniques.

10-51. Le monème transitif.

La présence de ce monème autorise l'adjonction d'un objet. Suffixé

— à un verbal intransitif, il confère au syntagme qui en résulte un statut transitif ;

— à un verbal transitif, il confère au syntagme qui en résulte un statut bi-transitif.

Il a été relevé deux types de variantes, celles-ci étant en distribution complémentaire.

Elles n'apparaissent pas dans les mêmes contextes signifiants.

1. variante *-al*.

Les lexèmes susceptibles de se combiner à la marque *-al* sont les verbaux intransitifs exprimant généralement soit une qualité, soit un état. Le type de contexte dans lequel la variante *-al* est utilisée ne peut être davantage précisé.

Ex. : *mu ngii f̄esal lek̄ed gi* « elle remplit laalebasse »
mu ngii baxal nd̄ax « elle fait bouillir de l'eau »
ma ngii k̄ə fek mui x̄onqal « je l'ai trouvé qui était en train de « rougir » ses boucles
ḡarōm ii ḡi safara si d'oreilles sur le feu (rougir : procédé qui consiste à
donner une teinte rouge à l'or, couleur très appréciée
des femmes sénégalaises) »

(*f̄es* « plein ; être plein », *lek̄ed* «alebasse », *bax* « bouillir », *nd̄ax* « eau », *fek* « trouver »,
x̄onq « être rouge », *ḡaru* « boucle d'oreilles », *safara* « feu »)

Bien qu'il y ait identité des signifiants, la marque *-al*, variante contextuelle du monème transitif, se distingue

a) du monème *-al*, *~ual* décrit sous 10-47,

— par sa fonction : il permet l'adjonction d'un objet/il permet l'adjonction d'un bénéficiaire réel ;

— par sa distribution : il est suffixé à des verbaux intransitifs/il est suffixé à des verbaux transitifs.

Ex. : *f̄es* « être plein » *f̄es* « écorcher, dépouiller »
mu ngii f̄esal lek̄ed gi / *mu ngii f̄esal k̄ə xar*
« il (elle) remplit laalebasse » « il (elle) dépouille, fait dépouiller pour
lui un mouton »

b) du monème *-al*, *~l* décrit sous 8-29,

— par sa fonction : il permet l'adjonction d'un objet/injonctif 2^e sg. affirmatif ;

— par sa distribution : il est suffixé à des verbaux intransitifs/il est suffixé indifféremment à des verbaux intransitifs et transitifs.

Le verbal pourvu de la variante de signifiant *-al*, *~ual* du monème transitif est susceptible de se combiner avec

— le monème permettant l'adjonction d'un bénéficiaire réel :

mu ngii fēsalal kō lekēd gi « il (elle) remplit ou fait remplir laalebasse pour lui (à son intention) »

— le monème de l'injonctif affirmatif 2^e sg. :

fēsalal lekēd gi « remplis laalebasse ! »

— l'un et l'autre de ces monèmes :

fēsalalal lekēd gi Samba « remplis laalebasse pour Samba ! »

N. B. Il y a lieu de signaler que l'ordre de succession de ces divers monèmes suffixés au verbal radical est strict. C'est ainsi que dans le dernier exemple, le monème transitif sous la forme de sa variante *-al* apparaît suffixé directement au radical verbal (position 1 : *-al* est toujours relevé en position « primaire »), le monème permettant l'adjonction d'un bénéficiaire réel en position 2 et le monème de l'injonctif affirmatif 2^e sg. en position 3.

2. variante *-e*.

Il y a lieu de distinguer deux séries de faits.

A. *-e* est la marque de l'objet explicite.

a) elle est suffixée à un verbal intransitif :

Ex. : <i>mu ngii genne nanōm</i>	/	<i>mu ngii genn</i>
« il sort sa pipe »		« il sort »
<i>mu ngii iēge tērē ii</i>	/	<i>mu ngii iēg</i>
« il monte les livres »		« il monte »
<i>uaṭe na lekēd gi</i>	/	<i>uaṭ na</i>
« il a descendu laalebasse »		« il est descendu »
<i>mu ngii daue Ndar</i>	/	<i>mu ngii dau</i>
« il quitte Saint-Louis en courant »		« il part en courant »
<i>ḍuge nā Mbur</i>	/	<i>ḍug nā</i>
« j'ai quitté Mbour »		« je me suis levé, je suis parti »

Dans ce type de contexte *-e* est toujours monème « primaire ».

b) elle est suffixée à un verbal transitif :

Ex. : <i>ḡu tudde dōm Mamadu</i>	/	<i>ḡu tudda Mamadu</i>
« ils (on) appellent l'enfant Mamadou »		« ils (on) appellent Mamadou »
<i>mu ngii tōpe xaritam Tyngeṭ</i>	/	<i>mu ngii tōp xaritam Tyngeṭ</i>
« il suit son ami depuis Rufisque »		« il suit son ami Rufisque »

B. *-e* est la marque de l'objet implicite.

a) elle est suffixée à un verbal transitif :

Ex. : <i>dafa ame</i>	/	<i>dafa am alal ḍu bari</i>
« il en a (s. ent. : des biens) »		« il possède beaucoup de biens »

<i>gōr gi lēkeuən kyr ga</i>	/	<i>gōr gi lēkən tēbu dyn kyr ga</i>
« l'homme qui avait mangé (s. ent. : qqch.) à la maison »		« l'homme qui avait mangé du riz au poisson à la maison »
<i>dōgate na</i>	/	<i>dōgat na ŋambi dī</i>
« il (l') a coupé en petits morceaux »		« il a coupé le manioc en petits morceaux »

b) elle est suffixée à un verbal bi-transitif :

Ex. : <i>mu ngii dōxe xālis</i>	/	<i>mu ngii dōx xālis dābaram</i>
« il distribue de l'argent »		« il donne de l'argent à sa femme »
<i>mu ngii maie dōmam</i>	/	<i>mu ngii mai dōmam xaritam</i>
« il donne sa fille (en mariage) »		« il donne sa fille (en mariage) à son ami »
<i>mu ngii dāngale Alquran</i>	/	<i>mu ngii dāngal Alquran dōmam</i>
« il enseigne le Coran »		« il apprend le Coran à son fils »

La marque de l'objet implicite est relevée dans certains contextes sous la forme de la variante *~te*. Ainsi :

Ex. : <i>nōddakat ba ngi di uōte dulli</i>	« le muezzin appelle à la prière (s. ent. : les fidèles) »
<i>uāḍkat ba ngi di iēte</i>	« le veilleur réveille (s. ent. : les gens) »
<i>mu ngii xaste</i>	« il injurie, il profère des jurons »
<i>mu ngii lāḍte kyr māmam</i>	« il demande la maison de ses grands parents »

(*nōddakat* « muezzin », *uō* « appeler », *dulli* « prier », *uāḍkat* « veilleur », *iē* « éveiller, réveiller », *xas* « injurier qqn. », *lāḍ* « demander », *kyr* « maison », *mām* « grand-père, grand-mère »)

Nota : Certains faits autorisent, semble-t-il, à considérer *-te* comme une variante contextuelle de *-e*. En effet, on observe

a) que *-te* est la marque de l'objet implicite au même titre que *-e* :

<i>mu ngii lāḍte kyr māmam</i>	/	<i>mu ngii kōi lāḍ kyr māmam</i>
		« il lui demande (où se trouve) la maison de ses grands-parents »

b) que *-te* apparaît combiné à des verbaux transitifs et bi-transitifs ;

c) que *-te* et *-e* sont en distribution complémentaire. Ils n'apparaissent pas dans les mêmes contextes. C'est ainsi que des signifiants tels que **lāḍe*, **uōie*, etc. ne sont jamais relevés, pas plus d'ailleurs que **dōxte*, **maite*, etc.

L'emploi de *-te* et de *-e* n'est pas conditionné par l'entourage phonique. C'est ce qui ressort des rapprochements entre les signifiants *faḍe* dans *mu ngii faḍe* « il soigne (s. ent. : les gens) » et *lāḍte* (cf. ci-dessus) où dans l'un et l'autre exemple le radical verbal a pour consonne finale une palatale sonore.

Ajoutons que les verbaux combinés à la variante *~te* sont en nombre restreint autant qu'il nous est permis d'en juger, qu'en outre celle-ci est apparue dans tous les exemples par nous relevés suffixée directement au radical verbal (position « primaire »).

10-52. *-ē*.

Ce monème d'une part permet l'adjonction d'un objet, d'autre part indique que la relation ainsi créée entre prédicat et objet est de nature instrumentale.

Sont susceptibles de se combiner au monème *-ē* les verbaux intransitifs et transitifs. Il en résulte une construction syntagmatique laquelle comporte dans le premier cas un objet, dans le second cas deux objets :

Ex. : *mu ḡamē kə pāka* « il le blesse avec un couteau »
mu daḡē iat xaritam « il chasse son ami à coups de bâton »
mu fēsē xar ḡasi « il ôte la peau du mouton avec un coupe-coupe »
 (*ḡam* « piquer, blesser », *pāka* « couteau », *daḡ* « renvoyer, chasser », *iat* « bâton », *xarit* « ami », *fēs* « écorcher, dépouiller de sa peau », *xar* « mouton », *ḡasi* « coupe-coupe »)

Le monème *-ē* est facultativement supprimable. La relation instrumentale est alors exprimée au moyen de l'indicateur de fonction *ak* « avec » introduisant soit un nominal, soit un syntagme nominal. Ainsi dans *mu ḡām kə ak pāka*, énoncé qui est rigoureusement synonyme de *mu ḡamē kə pāka*.

La marque *-ē* est dans l'ensemble phoniquement stable. Toutefois, lorsqu'elle est suffixée à un syntagme comportant en finale une voyelle, il en résulte un signifiant unique indécomposable lequel est toujours réalisé long. Ainsi :

mu ngii gennē iat xaḡ « il sort le chien à coups de bâton »
 (*genn* « sortir », *iat* « bâton », *xaḡ* « chien »)
mu ngi xarō ḡasi « il s'est suicidé avec un coupe-coupe »
 (*xar* « fendre »)

où *-ē* est le signifiant amalgamé de *-e*, variante du monème transitif, et de *-ē*, monème instrumental (*genn-e+-ē*), et *-ō* le signifiant amalgamé de *-u*, variante du monème passif-réfléchi, et de *-ē* monème instrumental (*xar-u+-ē*). Une telle interprétation a été rendue possible par rapprochement des constructions du type *mu ngii genne xaḡ bi ak iat*, *mu ngi xaru ak ḡasi* avec celles précédemment décrites, les unes pouvant être indifféremment substituées aux autres ainsi qu'il a été dit.

10-53. *-ante*.

Ce monème a pour fonction d'indiquer la réciprocité.

Ex. : *besu tabaski daḡui seddante iap* « le jour de la Tabaski on se donne les uns les autres une part de viande »
 (*bes* « jour », *sedda* « donner une part », *iap* « viande »)

La voyelle initiale de cette marque est susceptible de connaître des altérations d'ordre phonique (timbre, réalisation généralement longue) lorsque celle-ci est suffixée à un verbal à finale vocalique.

Ex. : *nuiōnte* « échanger des salutations » pour : *nuiu+-ante*
fōntōnte « se moquer l'un de l'autre » *fō+-antu+-ante* (de : *fō* « jouer »,
fō-antu « s'amuser, se divertir »)

ce type de contexte, est fréquemment facultative. Ainsi, on relève concurremment :

<i>mbāxai</i>	} « (la) bonté »	<i>mbyggel</i>	} « (l') amour »
<i>bāxai</i>		<i>byggel</i>	
<i>nguddai</i>	} « (la) longueur »	<i>ngymel</i>	} « (la) croyance, foi »
<i>guddai</i>		<i>gymel</i>	

Nota 2: Le suffixe *-el*, *~el* au signifié « ordinal » est dans un rapport de mutuelle exclusivité avec l'ensemble des affixes nominaux, ce type de rapport étant conditionné par la classe de monèmes à laquelle il est susceptible de se combiner, à savoir les numéraux (cf. sous 10-21.).

2. Les affixes verbaux.

a) Les affixes mutuellement exclusifs.

Ce type de rapport est conditionné

α) positionnellement (c'est-à-dire les affixes appartenant au même ordre de succession) : il en est ainsi des monèmes *inversif*, *-arqi*, *-arbi*, etc.

β) distributionnellement : certaines combinaisons d'affixes sont exclues en fonction du terme (contexte) auquel ils sont susceptibles de s'ajouter. C'est ainsi que dans le syntagme *ɔɔfadi* « être un peu fou, être bizarre », la présence de *-adi*, *~di* « restrictif » interdit toute adjonction supplémentaire de suffixes verbaux, à l'exclusion du monème passif-réfléchi (*u*, *~ku*), alors que des contextes tels que *ub* « fermer », *dem* « aller, partir » sont susceptibles de recevoir toute une théorie de suffixes.

Il en est de même du radical verbal *fēs* « être plein » lequel est susceptible de se combiner simultanément avec *-al*, variante du monème transitif, et *-al*, autorisant l'adjonction d'un bénéficiaire réel, alors que le verbal homophone *fēs* « écorcher, dépouiller de sa peau » ne peut être combiné qu'au seul monème *-al* permettant l'adjonction d'un bénéficiaire réel. Ainsi, on a :

<i>mu fēsatal kɔ lekɛtam</i>	« il lui fait remplir saalebasse »
<i>mu fēsai kɔ nag</i>	« il fait dépouiller à son intention une vache ».

γ) sémantiquement : il en est ainsi des suffixes *-i*, *~ii*, *~di*, *~idi* et *-si* lesquels — d'une part appartiennent respectivement aux ordres de succession 8-9 et 10-11 (cf. ci-dessous sous 10-58.),

— d'autre part sont susceptibles d'apparaître dans le même type de contexte

<i>uuti</i>	« aller chercher »	<i>feiekuɔi</i>	« aller se faire payer »
<i>uudsi</i>	« venir chercher »	<i>feiekusi</i>	« venir de faire payer »

et qui ne s'excluent l'un l'autre que parce qu'ils expriment des procès contraires (« aller... »/« venir... »).

b) Les affixes susceptibles de se combiner les uns aux autres : ils appartiennent tous à des ordres de succession différents. Ainsi :

<i>ɔɔpandiku</i>	« s'accrocher »	(<i>ɔɔp-andi-ku</i>)
<i>fēsatali</i>	« aller faire remplir »	(<i>fēs-al-al-i</i>)
<i>dama sanguuāleɔi sama tubei</i> « je suis allé me baigner avec mon pantalon »		
(<i>sang-u-uāle-ɔi</i>).		

3. Les affixes bivalents.

- a) Ils sont mutuellement exclusifs lorsqu'ils font partie d'un syntagme nominal ;
 b) Ils sont susceptibles de se combiner les uns aux autres lorsqu'ils font partie d'un syntagme verbal dans la mesure où ils appartiennent à des ordres de succession différents et où il n'y a pas incompatibilité distributionnelle ou sémantique.

10-57. Relations entre affixes appartenant à des classes différentes.

On distinguera les constructions ne comportant que des suffixes et celles comportant préfixe et suffixe.

1. Les constructions avec suffixes.

Les combinaisons de suffixes nominaux (il y a lieu d'y adjoindre les suffixes bivalents faisant partie d'un syntagme nominal) et de suffixes verbaux (il convient d'y ajouter les suffixes bivalents faisant partie d'un syntagme verbal) relevées au sein d'un même syntagme sont ainsi réglées :

- a) l'ordre de succession des divers suffixes est rigoureux : les suffixes verbaux précèdent toujours les suffixes nominaux ;
 b) la présence d'un suffixe nominal clôt définitivement et effectivement la construction dérivative.

Le syntagme est susceptible de comporter un ou plusieurs monèmes de la classe des suffixes verbaux, par contre il ne peut comporter qu'un seul monème de la classe des suffixes nominaux (cf. sous 10-56., 1., a). Ce type de construction dérivative peut être représenté schématiquement de la manière suivante :

radical verbal + suffixe verbal + suffixe nominal

Ex. : *iaqute* « corruption » (*iaq-u-le*)
iëbbikat « débardeur » (*iëb-bi-kat*)
uaxlānkāt « (un) discoureur, (un) beau parleur » (*uax-lān-kat*)

radical verbal + suff. verbal + suff. verbal + suff. nominal

Ex. : *dāngalekat* « celui qui enseigne, enseignant, maître » (*dāng-al-e-kat*).

Il y a lieu d'ajouter que si la présence d'un suffixe nominal clôt effectivement la construction dérivative, celle-ci est cependant susceptible de recevoir des suffixes. Ces derniers appartiennent à une toute autre catégorie de monèmes que ceux qui viennent d'être étudiés. Il s'agit de modalités ou de fonctionnels du nominal. Ainsi :

dāngalekatu Alquran « celui qui a pour profession d'enseigner le Coran »
iëbbikāiu Mbur « le débarcadère de Mbour »
dāngalekatam « son maître, son instituteur »

où le suffixe *-u* est un fonctionnel, marque de la relation complété-complétant (dans les deux premiers exemples), et *-am* « personnel possessif 3^e sg. » (dans le troisième exemple). Signalons que les monèmes *-u* et *-am* sont entre eux dans des rapports de mutuelle exclusivité.

2. Les constructions avec préfixe et suffixe.

Le préfixe nasal identifié sous 10-7. est susceptible de se combiner à un syntagme comportant des suffixes verbaux (il convient d'y ajouter les suffixes bivalents faisant partie d'un syntagme verbal). Il en résulte un syntagme nominal. Ainsi :

<i>ndāḍḍi</i>	« action de déclouer »	de : <i>dāḍ-ḍi</i>	« déclouer »
<i>ngenne</i>	« action de sortir qqch. »	<i>genne-e</i>	« sortir qqch. »
<i>ndiāl</i>	« action de semer à nouveau, nouvelles semilles »	<i>ḍi-āl</i>	« semer à nouveau »
<i>ndofadi</i>	« étrangeté, bizarrerie »	<i>ḍof-adi</i>	« être étrange, bizarre, un peu fou »
<i>ngymmantu</i>	« assoupissement »	<i>gymm-antu</i>	« s'assoupir »
<i>ndykando</i>	« voisinage, fait d'habiter le même lieu »	<i>dyk-ando</i>	« habiter ensemble, habiter le même lieu »
<i>ndamāle</i>	« rivalité, concurrence »	<i>ḍam-āle</i>	« rivaliser »

Signalons que parmi les constructions avec préfixe et suffixe, il n'a pu être relevé d'exemple comportant plus d'un suffixe.

Nota : Le préfixe nasal n'apparaît que devant un verbal ayant pour initiale une occlusive sonore (cf. ce qui a été dit sous 10-7.). Lorsque l'initiale du verbal est constituée par une consonne autre qu'une occlusive sonore, le statut du dérivé est alors défini au niveau soit de sa fonction dans l'énoncé (fonction sujet, fonction objet, etc.), soit de ses latitudes combinatoires avec les diverses modalités du nominal.

Ordre de succession des divers affixes

10-58. L'étude de l'ordre de succession des divers affixes, compte tenu de ce qui a été précédemment dit, ne concernera que les suffixes, et parmi les suffixes, ceux qui sont susceptibles de se combiner les uns aux autres. En d'autres termes, il ne sera question ci-dessous que des suffixes verbaux et des suffixes bivalents (au sujet de ces derniers cf. sous 10-56., 3, b, les conditions dans lesquelles ils sont susceptibles de se combiner).

Il ne sera pas fait état des suffixes nominaux, les conditions dans lesquelles ceux-ci sont susceptibles de se combiner ayant été définies sous 10-56., 1.

Nous appellerons ordre réel de succession d'un monème de dérivation la position de celui-ci par rapport au radical — dans le cadre d'un syntagme comportant plusieurs monèmes dérivatifs — établies d'après les exemples par nous relevés.

Nous appellerons ordre relatif, la position maximale, c'est-à-dire la plus éloignée du radical que puisse occuper un monème de dérivation donné dans un syntagme qui n'a pas été ou n'a pu être relevée mais qui est susceptible de l'être, et ce, par référence aux ordres réels de succession respectifs des divers monèmes de dérivation du parler.

Ainsi, le monème passif-réfléchi *-u, ~-ku* est de l'ordre réel 2 et de l'ordre relatif 7. En effet, la variante *~-ku* est relevée dans *ɗapandiku (ɗap-andi-ku)*, or,

- andi* appartient à l'ordre relatif 6 dans *lskandōndi (lsk-ando-andi)*
- ando* appartient à l'ordre relatif 5 dans *sanguuālēndo (sang-u-uāle-ando)*
- āle* appartient à l'ordre relatif 4 dans *fōntuuāle (fɔ-antu-uāle)*
- antu* appartient à l'ordre réel 3 dans *dɔgatalantu (dɔg-at-at-antu)*
- at* appartient à l'ordre réel 2 dans *dɔgat (dɔg-at-at)*
- at* appartient à l'ordre réel 1 *dɔgat (dɔg-at)*

Il sera fait état dans le tableau ci-dessous de l'ordre réel ainsi que de l'ordre relatif de chacun des suffixes susceptibles de figurer dans un syntagme comportant plusieurs monèmes dérivatifs. L'ordre réel sera noté au moyen du symbole °, l'ordre relatif au moyen du signe +.

monèmes	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
<i>-i, ~-ii, ~-di, ~-idi</i>	°	°	°					+	+			
<i>-si</i>	°	°	°							+	+	
<i>inversif</i>	°											
<i>-arɲi</i>	°											
<i>-arbi</i>	°											
<i>-adi, ~-di</i>	°	°						+				
<i>-āle (cf. 10-31.)</i>	°											
<i>-at</i>	°	°										
<i>-āt, ~-uāt</i>	°	°	°					+	+			
<i>-ati, ~-uati</i>	°	°	°							+	+	
<i>-le</i>	°	°	°					+				
<i>-andi</i>	°	°				+						
<i>-āle, ~-uāle (cf. 10-39)</i>	°	°		+								
<i>-ando</i>	°	°			+							
<i>-ān, ~-uān</i>	°	°										
<i>-u, ~-ku</i>	°	°					+					
<i>-antu</i>	°	°										
<i>-al, ~-ual, ~-l</i>	°	°	°	°			+					
<i>-lu</i>	°	°					+					

monèmes	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
-l̄, ~-l̄	o	o						+			.	
-ē	o	o	o									+
transitif :												
~-al	o											
~-e	o	o						+				
~-le	o											
-ante	o	o				+						

Remarque : Les monèmes *-andu* (cf. 10-45.) et *-lān* (cf. 10-42.) ne figurent pas dans le tableau du fait qu'ils ont été relevés dans un nombre trop exigü de constructions.

10-59. Les fluctuations dans l'ordre de succession.

Certains monèmes ne possèdent pas un ordre de succession rigoureusement fixe. Ils peuvent être placés immédiatement avant ou après un monème donné au sein d'un syntagme dérivé, et ce, indifféremment.

Ces fluctuations affectent un lot assez important de monèmes, soit un peu plus du tiers des monèmes figurant dans notre tableau. Les monèmes sujets à fluctuations appartiennent généralement à des ordres de succession relatifs élevés. Ce sont : *-adi*, *~-di* (8) ; *-al*, *~-ual* (7) ; *-lu* (7) ; *-l̄*, *~-l̄* (8) ; *-le* (8) ; *-āl*, *~-uāl* (8-9) ; *-i*, *~-ii*, *~-ḡi*, *~-iḡi* (8-9) ; *-si* (10-11) ; *-ali*, *~-uati* (10-11).

Les conditions de ces fluctuations n'apparaissent pas clairement. Citons quelques exemples :

<i>ben xale iaqadiku</i>	} « un enfant mal élevé, gâté »	<i>(iaq-adi-ku)</i>
<i>ben xale iaqudi</i>		<i>(iaq-u-di)</i>
<i>dəgalisi</i>	} « venir couper encore »	<i>(dəg-ati-si)</i>
<i>dəgsēti</i>		<i>(dəg-si-ati)</i>
<i>rabbāli</i>	} « aller tisser à nouveau »	<i>(rabb-at-i)</i>
<i>rabbāḡiuāt</i>		<i>(rabb-ḡi-uāt)</i>

De même, on relève :

reiluḡi na ben nag « il est allé faire tuer pour lui (pour son propre compte) une vache » (*rei-lu-ḡi*)

mu ḡyllōḡi kə mbubam « il lui fait prendre son boubou » (*ḡyl-lō-ḡi*)

par contre :

uutilu nā pōn « j'ai fait envoyer chercher pour moi du tabac à priser » (*uut-i-lu*)

uutilō nā pōn « je lui ai fait chercher du tabac à priser » (*uut-i-lō*).

Enfin signalons le cas unique, semble-t-il, du monème *-āl, ~-uāt* lequel est susceptible de « sortir » du syntagme dérivé. Ainsi, on a facultativement :

mu lekl̄uāt kə ʔɛb } « il lui fait manger à nouveau du riz »
mu lekl̄ kə uāt ʔɛb }

10-60. La répétition.

Un même monème de dérivation est susceptible d'apparaître successivement deux fois dans un même syntagme en des emplacements différents. Dans tous les exemples relevés, la répétition *a)* est facultative, *b)* ne concerne que les monèmes d'ordre de succession relatif élevé.

Il y a lieu de signaler deux séries de faits :

1) le monème possède des variantes combinatoires (deux ou plus) : il apparaît successivement sous deux signifiants différents.

Ex. : *uutiluḍiuāt nā pōn* « j'ai fait envoyer chercher à nouveau pour moi du tabac à priser » (*uut-i-lu-ḍi-uāt*)

mu reialat̄il kə nag « il fait tuer encore une vache à son intention » (*rei-al-ati-l*)
 où, dans le premier exemple, les signifiants *-i* et *-ḍi* sont à interpréter comme les variantes du monème au signifié « procès : aller.. », et, dans le second, *-al* et *-l* comme les variantes du monème autorisant l'adjonction d'un bénéficiaire réel.

2) le monème ne possède pas de variante de signifiant : il y a alors répétition pure et simple du signifiant.

Ex. : *dafa kə uudsilesi ai xaram* « il est venu l'aider à chercher ses moutons » (*uud-si-le-si*).

Ajoutons que les syntagmes *uutiūāt* (*uut-i-uāt*) et *reialati* (*rei-al-ati*) dans 1) et *uudsile* (*uud-si-le*) dans 2) sont d'une part parfaitement licites, d'autre part peuvent être indifféremment substitués à ceux ci-dessus cités.

2. LA RÉDUPLICATION

10-61. La réduplication est à considérer de par les fonctions qu'elle assume comme un procédé morphologique particulier de dérivation. Ce trait justifie de son étude dans la section réservée aux dérivés.

Réduplicatifs et dérivés possèdent en commun certaines caractéristiques :

a) aucun monème quel qu'il soit n'est susceptible de s'insérer entre les éléments constitutifs du syntagme ;

b) ils se comportent dans leurs rapports avec les autres termes de l'énoncé tout comme les monèmes simples qui apparaissent dans les mêmes contextes qu'eux.

Ils diffèrent entre eux par le fait

a) que les premiers sont la combinaison de deux éléments ayant chacun même signifiant ;

b) que les seconds sont la combinaison (minimale) de deux éléments ayant chacun des signifiants propres.

La réduplication est toujours totale, elle n'est jamais partielle.

10-62. Les réduplicatifs.

Il y a lieu de distinguer deux catégories de réduplicatifs, cette distinction étant établie sur la base des fonctions assumées par ce procédé morphologique.

La réduplication est utilisée

a) à la formation de nominaux : nous la dénommerons réduplication nominale ;

b) à l'expression de l'intensité : nous l'appellerons réduplication intensive.

10-63. La réduplication nominale.

Il a été relevé deux types de réduplication nominale.

TYPE I

Le monème ou le syntagme sujet à redoublement est un verbal. Le syntagme réduplicatif appartient à la classe des nominaux (construction nominale postverbale).

Ex. : <i>am-am</i>	« fortune, avoir, bien »	de : <i>am</i>	« avoir, posséder »
<i>byn-byn</i>	« trou »	<i>byn</i>	« percer, trouser »
<i>dam-dam</i>	« piqûre, blessure »	<i>dam</i>	« piquer, blesser »
<i>fas-fas</i>	« nœud »	<i>fas</i>	« nouer »
<i>lak-lak</i>	« incendie »	<i>lak</i>	« brûler, prendre feu »
<i>ʔai-ʔai</i>	« le fait d'être un voyou »	<i>sai</i>	« être un voyou »
<i>damm-damm</i>	« brisure, fracture »	<i>damm</i>	« casser, briser »
<i>gānu-gānu</i>	« blessure »	<i>gānu</i>	« être blessé, se blesser » (de : <i>gān</i> « blesser qqn »)

Nota: Il y a lieu de signaler qu'il a été rencontré un certain nombre d'exemples dans lesquels le monème (il n'a été relevé que des radicaux) sujet à redoublement est susceptible d'emplois verbaux et d'emplois nominaux. Le syntagme réduplicatif appartient à la classe des nominaux.

Ex. : <i>ras-ras</i>	« ride (du visage) »	de : <i>ras</i>	« plier ; pli »
<i>fet-fet</i>	« éclat, fente »	<i>fet</i>	« tirer à l'arc ; arc »

TYPE II

Le monème sujet à redoublement est un nominal de la sous-classe des noms propres (en l'occurrence des noms désignant des régions, des contrées, etc.). Le syntagme réduplicatif appartient à la classe des nominaux (nominaux « communs ») (construction nominale postnominale).

Ex. : *sālum-sālum* (b-) « l'habitant, l'originaire du Saloum » de : *Sālum* « le Saloum »
ben dɔlɔf-dɔlɔf « un habitant, un originaire du Dyolof » *Dɔlɔf* « le Dyolof »
benen uālo-uālo « un autre habitant du Walo » *Uālo* « le Walo »

10-64. La réduplication intensive.

Il y a lieu de distinguer deux séries de faits selon que le redoublement affecte
 — le monème radical ;
 — le monème suffixé.

1. Le redoublement affecte le monème radical.

a) Le réduplicatif est de la forme radical+radical :

Ex. : *fab-fab* « chaparder » de : *fab* « prendre, saisir »
uax-uax « bavarder, babiller » *uax* « parler, dire »
gysym-gysym « secouer avec force, violemment » *gysym* « secouer »
fete-fete « frotter énergiquement » *fete* « frotter »

b) Le réduplicatif est de la forme syntagme+syntagme :

Ex. : *dafa bygge-bygge lāl* « il y tient vraiment beaucoup » (*bygg-e-bygg-e*)
sama bɔs xame-xame nga ʔa « au mien tu as fait une marque pour le reconnaître »
 (*xam-e-xam-e*).

où *-e* est à interpréter comme étant la variante du monème transitif (objet implicite) signalé sous 10-51., 2, B. La réduplication a pour fonction de marquer l'insistance : *bygge* « tenir à qqch. » / *bygg-e-bygge* « tenir beaucoup à qqch. » ; *xame* « reconnaître qqch. » / *xame-xame* « reconnaître à coup sûr qqch. ».

Ces réduplicatifs appartiennent à la classe des verbaux (constructions verbales postverbales).

c) Le réduplicatif est de la forme radical+radical+suffixe :

Ces syntagmes réduplicatifs sont susceptibles de se combiner à des monèmes de dérivation, ces derniers pouvant être soit de la classe des affixes nominaux, soit de la classe des affixes verbaux. Sans doute toutes les combinaisons n'ont-elles pas été rencontrées. Signalons qu'il n'a été relevé que des combinaisons comportant des monèmes suffixés.

bi mu ɖapandik̄ ɸēnti iōn ʒi man, mu « après s'être accroché quatre fois à moi, il
ɖapandikuuātātēlisi revient encore s'accrocher (à moi) » (*ɖap-
 andi-ku-uāt-ati-ati-si*)

Ce type de syntagmes réduplicatifs ne semble pas être des plus fréquents.

10-65. Nota.

Il a été relevé un certain nombre de réduplicatifs dont il n'a pas été possible d'identifier l'élément sujet à répétition. Il s'agit

a) de nominaux aux signifiés « plantes », « animaux », « insectes », etc.

Ex. : <i>xəm-xəm</i> « Argemone mexicana »	<i>neb-neb</i> « acacia rouge »
<i>lau-lau</i> « liane »	<i>tōr-tōr</i> « bouquet de fleurs »
<i>lyp-lyp</i> « papillon »	<i>dum-dum</i> « poisson ayant un dard à la queue »

Parmi ces nominaux, un seul, *lau-lau* a pu être décelé comme provenant de *lau* « ramper, se propager à la manière des plantes volubiles ».

b) d'adverbaux descriptifs :

<i>diŋ-diŋ</i>	« onomatopée évoquant le bruit de la marche »
<i>patax-patax</i>	« onomatopée évoquant le bruit du barbotage »
<i>bag-bag</i>	« image évoquant le tremblement »
<i>ter-ter</i>	« image évoquant la titubation »

Ces réduplicatifs sont susceptibles de se combiner au monème *-i*, lequel a pouvoir « verbalisant ». Ex. : *diŋ-diŋi* « faire du bruit en marchant », *patax-pataxi* « barboter », *bag-bagi* « trembler », *ter-teri* « tituber, chanceler ». Il est à noter que ce monème n'est susceptible de se combiner qu'à des adverbaux, le plus souvent d'ailleurs, onomatopéiques. Il ne doit pas être confondu avec la variante de signifiant homophone *-i* du monème ayant pour signifié « procès aller... » décrit sous 10-25.

Enfin, il faut mentionner certains nominaux, en nombre réduit d'ailleurs présentant, semble-t-il, une réduplication partielle. Ainsi dans :

<i>sɔxsɔɔr</i> « oursin »	<i>batbatr</i> « margouillat »
<i>kakatar</i> « caméléon »	<i>ngigis</i> } « arbre (Piliostigma thonningii <i>ngisgis</i> } Milne-Red.) »

L'absence de pause virtuelle dans ce dernier type de signifiants justifie notre notation sans tiret.

3. L'ALTERNANCE

10-66. L'alternance, par la fonction qu'elle assume, est à considérer comme un procédé morphologique particulier de dérivation. C'est cette caractéristique qui nous a amené à en traiter dans la section consacrée aux dérivés.

Formellement, l'alternance possède les traits suivants :

- a) elle est toujours consonantique ;
- b) elle consiste en la substitution d'un phonème à un autre.

Il y a lieu de distinguer deux types d'alternance.

10-67. L'alternance type I.

Il y a création à partir d'un nominal ou d'un syntagme nominal (non séparable) d'un autre nominal ou syntagme nominal de sens dérivé par rapport au précédent.

L'alternance du type I consiste en la substitution de l'élément de signifiant discontinu à un autre élément de signifiant discontinu, le noyau central de l'un et l'autre nominal ayant même signifiant.

Ex. : <i>neu b-</i>	« pomme dite du Cayor »	/	<i>neu g-</i>	« pommier dit du Cayor (Parinari macrophylla Sab.) »
<i>dimba b-</i>	« poire dite du Cayor »	/	<i>dimba g-</i>	« poirier dit du Cayor (Cordyla africana Lour.) »
<i>xœuer b-</i>	« cerise dite du Cayor »	/	<i>xœuer g-</i>	« cerisier dit du Cayor (Aphania senegalensis Radlk.) »
<i>dōm b-</i>	« fruit, produit »	/	<i>dōm d-</i>	« fils, fille, enfant »
<i>rabba b-</i>	« tisserand »	/	<i>rabba g-</i>	« tissage, action de tisser »
<i>ragal b-</i>	« poltron »	/	<i>ragal g-</i>	« (la) peur »
<i>lū b-</i>	« le muet »	/	<i>lū g-</i>	« mutisme »
<i>mbōk m-</i>	« (le) parent »	/	<i>mbōk g-</i>	« (la) parenté » (de : <i>bōk</i> « être parent, être allié »)
<i>dōmbōs b-</i>	« citrouille (Cucurbita pepo Linn) »	/	<i>dōmbōs d-</i>	« espèce citrouille »
<i>danq b-</i>	« jeune fille »	/	<i>danq d-</i>	« les jeunes filles (collectif) »
<i>seriŋ b-</i>	« marabout »	/	<i>seriŋ s-</i>	« la caste des marabouts »
<i>samm b-</i>	« berger »	/	<i>samm s-</i>	« la caste des bergers »

Il y a lieu de faire remarquer

a) que la création de dérivés est obtenue au moyen non d'un jeu unique d'alternants, mais de plusieurs (*b-/g-*, *b-/d-*, *m-/g-*, etc.) ;

b) qu'à une même opposition d'alternants ne correspond pas toujours une différence de signifié constant. C'est ainsi qu'à *b-/g-* dans *neu b-* « pomme dite du Cayor » / *neu g-* « pommier dit du Cayor », *xœuer b-* « cerise dite du Cayor » / *xœuer g-* « cerisier dit du Cayor », etc., correspond une opposition de signifiés du type « fruit » / « arbre », par contre dans *rabba b-* « tisserand » / *rabba g-* « tissage, action de tisser », *lū b-* « (le) muet » / *lū g-* « mutisme », une opposition de signifiés d'un autre type.

La fonction dérivative assumée par l'élément de signifiant discontinu est supprimée — lorsque le nominal est employé sous la forme de sa variante de signifiant non-

discontinu (cf. sous 7-3.) : ex. : *sama neu xaril* qui a pour signification « la pomme de mon ami » et « le pommier de mon ami » ;

— lorsque le nominal est au pluriel : ex. : *neu iile* « ces pommes-ci » et « ces pommiers-ci ».

La distinction des signifiés est alors opérée soit au niveau de l'énoncé, soit à l'aide de tournures périphrastiques. Ainsi, *gis na garabu neu iu rafel* « il a vu de beaux pommiers » (litt. : arbres à pommes) à rapprocher de *gis na neu iu rafel* qui aura pour signification « il a vu de belles pommes ».

Enfin, ajoutons que ce procédé de dérivation n'est pas productif.

Nota : La dérivation s'effectue par alternance des éléments de signifiants discontinus, lorsque le monème diminutif apparaît sous la forme de sa variante de signifiant *s-* (cf. sous 10-20.) ; Ainsi :

<i>nen b-</i>	« œuf »	/	<i>nen s-</i>	« petit œuf »
<i>fas u-</i>	« cheval »	/	<i>fas s-</i>	« petit cheval »
<i>ḍombos b-</i>	« courge »	/	<i>ḍombos s-</i>	« petite courge »
<i>sētu b-</i>	« miroir »	/	<i>sētu s-</i>	« petit miroir » (de : <i>sēd</i> « voir, regarder »)
<i>napkat b-</i>	« pêcheur »	/	<i>napkat s-</i>	« petit pêcheur, pêcheur de petite taille » (de : <i>nap</i> « prendre au piège, pêcher »)

10-68. L'alternance type II.

Elle affecte le phonème initial. Il a été relevé trois jeux d'alternance différenciés les uns des autres par les phonèmes employés. Quoique distincts, ces jeux d'alternance ont une même fonction : ils sont utilisés à la formation de nominaux.

alternants *f/p*

Ex. : <i>faḍ</i>	« soigner »	/	<i>paḍ</i>	« soins, action de soigner »
<i>fab</i>	« prendre, saisir »	/	<i>pab</i>	« action de prendre »
<i>fēs</i>	« écorcher, dépouiller de sa peau »	/	<i>pēs</i>	« action d'écorcher, de dépouiller de sa peau »
<i>fɔ</i>	« jouer »	/	<i>pɔ</i>	« jeu »
<i>fɔr</i>	« ramasser »	/	<i>pɔr</i>	« action de ramasser »
<i>fanan</i>	« passer la nuit »	/	<i>panan</i>	« action de passer la nuit »

alternants *s/ʃ*

<i>saʃ</i>	« voler, dérober »	/	<i>ʃaʃ</i>	« vol »
<i>sāḍ</i>	« embobiner »	/	<i>ʃāḍ</i>	« action d'embobiner »
<i>səl</i>	« habiller »	/	<i>ʃəl</i>	« habillement »
<i>sūb</i>	« teindre »	/	<i>ʃūb</i>	« teinture, action de teindre »
<i>sīṅ</i>	« montrer ses gencives »	/	<i>ʃīṅ</i>	« action de montrer ses gencives ; (la) gencive »
<i>sant</i>	« ordonner »	/	<i>ʃant</i>	« l'ordre »

alternants *zérok*

Ex. : <i>āṇan</i> « être envieux, jaloux »	/	<i>kāṇan</i> « jalousie, envie »
<i>atan</i> « être capable de porter une charge, un fardeau »	/	<i>katan</i> « action ou état d'être capable de porter une charge, un fardeau »
<i>(i)ēnē</i> « souhaiter, désirer »	/	<i>kēnē</i> « souhait, amitié »
<i>ānda</i> « aller, ensemble accompagner »	/	<i>kānda</i> « amitié, relation amicale »

L'alternance est facultative lorsque le nominal est combiné à un monème suffixé. Ce dernier peut être un dérivatif, une modalité ou un fonctionnel. Ainsi :

<i>peṣam</i> } « sa danse »	<i>pōtukāi</i> } « lavoir, endroit où on lave »
<i>feṣam</i> }	<i>fōtukāi</i> }
<i>lūbukāi</i> } « teinturerie »	<i>lūbkat</i> } « teinturier »
<i>sūbukāi</i> }	<i>sūbkat</i> }
<i>kyṭu</i> } « quenouille »	<i>kāṇanu</i> } <i>Samba</i> « la jalousie de Samba »
<i>yṭu</i> }	<i>āṇanu</i> }

C'est dire que la fonction assumée par l'alternance est rendue superflue (redondance) par la présence suffixée au nominal de monèmes sentis par le sujet parlant comme caractéristiques de la fonction nominale (suffixes nominaux : *-kat*, *-ukāi*, etc. ; modalité du nominal : *-am* « personnel possessif 3^e sg. » ; fonctionnel du nominal : *-u* « marque de la relation complété-complétant amalgamée à la modalité sg. »).

L'alternance semble être un procédé morphologique peu productif. Notons qu'il a été relevé au cours de nos enquêtes 38 exemples ainsi répartis : 17 (alternants *f/p*), 13 (alternants *s/t*), 8 (alternants *zérok*).

II. LES COMPOSÉS

10-69. Nous appelons composé tout syntagme (cf. 10-1.) dont chacun des monèmes constitutifs possède une existence propre hors de ce syntagme.

Les monèmes qui forment un composé se succèdent selon un ordonnancement rigoureusement établi. Cet ordonnancement a pour caractéristique d'être identique à celui des termes susceptibles de figurer dans une construction syntaxique licite.

Il y a lieu de distinguer

— les composés syntactiques, c'est-à-dire ceux qui outre leur ordonnancement ne présentent aucune caractéristique permettant de les distinguer des divers types de constructions du parler, compte tenu de la classe de distribution de chacun des monèmes soit composant (dans le cadre des composés), soit agencé (dans le cadre des constructions syntaxiques). Il en est ainsi du composé *gainde-gēḍ* dans *gainde-gēḍ gi* « le requin (litt. : le lion de mer) » lequel ne se différencie nullement, sur le plan de la construction, du syntagme complétif *gainde all bi* « le lion de la brousse ».

— les composés semi-syntactiques, c'est-à-dire ceux qui bien qu'ayant même ordonnancement différent des constructions syntaxiques par quelque particularité, par exemple, l'absence d'un fonctionnel. Ainsi dans *mbām-all* « phacochère (litt. : porc, âne de brousse) » et *mbāmu all bi* qui serait « porc, âne de la brousse » ; *uax-sed* « période de la saison des pluies où celles-ci tombent en particulière abondance (litt. : parole propre) » et *uax iu sed* « des paroles propres, des paroles sensées ».

10-70. Les divers types de composés.

Il a été relevé divers types de composés. Ceux-ci diffèrent les uns des autres par la classe (classe de distribution) des monèmes associés.

En outre, il sera établi une distinction entre composés exocentriques et composés endocentriques.

a) Les composés exocentriques.

1. nominal + adverbial :

mbām-xūx « (le) cochon, (le) porc »

où *xūx* est un adverbial à valeur onomatopéique « bruit terrifiant, communiquant la peur » (cf. l'expression *mu ne xūx* « il lui fait peur », cf. aussi *xūxal* « faire peur à qqn. au moyen de qqch. »).

2. adverbial + nominal :

uallax-nḡān « petit vers aquatique »

où *uallax* est un adverbial descriptif exprimant l'idée de se remuer à la manière des reptiles, de se tortiller (cf. le syntagme *uallax-uallaxi* « se tortiller »), associé au syntagme *nḡān* construit à partir de *ḡān* « serpent » auquel est préfixé le monème diminutif lequel dans ce contexte apparaît sous la forme de sa variante nasale.

3. verbal + nominal :

bōk-nēg « compagnon de chambre »

où le terme *bōk* « avoir, posséder en commun », hors de ce type de contexte, n'est relevé qu'en fonction verbale (cf. *nō bōk ndei ak bāi* « nous avons même mère et même père »).

b) Les composés endocentriques.

1. nominal + nominal :

gainde-gēḡ « (le) requin (litt. : lion de mer) »

mbām-all « (le) phacochère (litt. : porc, âne de brousse) »

2. verbal + verbal :

rōf-rōppi « entrer et retirer (mouvement de va-et-vient) »

où *rōppi* est construit à partir de *rōf* auquel est ajouté le monème inversif (avec alternance *f/pp*, cf. sous 10-27).

III. STATISTIQUE CONCERNANT LES DÉRIVÉS ET LES COMPOSÉS

10-71. Les textes qui ont fait l'objet du présent recensement sont ceux figurant en annexe.

Il a été dénombré, aux erreurs près, 1.513 lexèmes. Sur ce nombre 119 sont des dérivés et 4 des composés. Ainsi, dérivés et composés, représentent respectivement un pourcentage de 7,86 % et 0,26 % par rapport au chiffre total des lexèmes recensés.

Précisons que les « noms propres » y compris ceux désignant les villages, les régions, etc. qui reviennent fréquemment dans le texte, et, par suite auraient risqué de fausser les données de notre statistique, ont été systématiquement éliminés.

Nous présentons ci-dessous les résultats obtenus concernant les dérivés, en tenant compte des différents procédés morphologiques utilisés. Il sera fait état en divers tableaux de la fréquence de chacun des monèmes dérivatifs.

Figurement

- dans la colonne 1, l'identification du monème ;
- dans la colonne 2, le nombre d'exemplaires relevés ;
- dans la colonne 3, la fréquence du monème par rapport au chiffre total des affixes recensés ;
- dans la colonne 4, la fréquence du monème par rapport au chiffre total des dérivés dénombrés ;
- dans la colonne 5, le pourcentage de chacune des classes d'affixes.

A. L'affixation

a) Les affixes nominaux.

<i>préfixe nasal</i>	1	0,86 %	0,84 %	6,08 %
<i>-ukāi, ~-kāi</i>	3	2,60 %	2,52 %	
<i>monème diminutif</i>	1	0,86 %	0,84 %	
<i>-el, ~-e'</i>	2	1,73 %	1,68 %	

b) Les affixes verbaux.

<i>-i, ~-ii, ~-ḡi, ~-iḡi</i>	10	8,69 %	8,40 %	33,04 %
<i>-si</i>	15	13,04 %	12,60 %	
<i>monème inversif</i>	9	7,82 %	7,56 %	
<i>-ati, ~-uati</i>	4	3,47 %	3,36 %	

c) Les affixes bivalents.

-āle, ~-uāle (10-39)	1	0,86 %	0,84 %	0,86 %
----------------------	---	--------	--------	--------

d) Les affixes de voix.

-u, ~-ku	20	17,39 %	16,80 %	60 %
-antu	1	0,86 %	0,84 %	
-al, ~-ual, ~-l (10-47)	2	1,73 %	1,68 %	
-lu	2	1,73 %	1,68 %	
-l̄, ~-l̄ō	3	2,60 %	2,52 %	
<i>monème transitif:</i> -al, ~-e, ~-te	34	29,56 %	28,57 %	
-ē	2	1,73 %	1,68 %	
-ante	5	4,34 %	4,20 %	

B. La reduplication

Il a été recensé 4 reduplicatifs, soit par rapport aux affixes 3,36 %.

C. L'alternance

Il n'a été relevé aucun exemple d'alternance.

CHAPITRE XI

LA PROPOSITION

11-1. Ce chapitre sera consacré à l'étude des divers éléments constitutifs de la proposition.

Ainsi qu'il a été dit sous 6-5., à l'exclusion de certains types d'énoncés « en réponse » ou « en situation » ou encore du cas particulier de l'injonctif (cf. sous 8-28., 8-29., et 8-44.), l'énoncé minimal est constitué par un syntagme prédicatif¹.

I. LE SYNTAGME PRÉDICATIF

11-2. Il y a lieu de distinguer trois types de syntagmes prédicatifs selon que

- le prédicat est verbal ;
- le prédicat est non-verbal ;
- le prédicat est une combinaison verbo-nominale.

Ces divers types de syntagmes présentent entre eux des différences non seulement quant à la classe de mots susceptible d'assumer la fonction prédicat, mais encore quant à leur structure respective.

(1) Les énoncés interrogatifs et exclamatifs ne feront pas l'objet d'un traitement à part du fait qu'ils présentent des structures syntaxiques à tous égards identiques à celles des énoncés « normaux ». L'énoncé interrogatif est le plus souvent précédé par un adverbial (9-3. b1) ou un pronominal interrogatif (cf. sous 7-27.6.).

Il y a lieu cependant de signaler un type particulier de construction interrogative. Il est constitué par un syntagme comportant un prédicat lequel peut être un adverbial ou un pronominal interrogatif, et d'un sujet lequel est soit un morphème, soit un lexème accompagné ou non de ses déterminants, l'un excluant l'autre. Les variantes de signifiants des personnels susceptibles d'assumer la fonction sujet sont celles caractéristiques de l'aspect zéro notées sous 7-31. et 8-6.

- Ex. : *lu mu* « qu'y a-t-il ? » (litt. : quoi il)
ana mu « où est-il ? » (litt. : où il)
ana nga « où es-tu ? » (litt. : où tu)
ana sama d5m « où est mon fils ? » (litt. : où mon fils)

11-3. Le prédicat est verbal.

L'énoncé minimal comporte un sujet et un prédicat. Le sujet peut être

1) un morphème :

- Ex. : *dafa əp* « il est malade »
mu ŋi t̄g « il est assis, le voici assis »
mu ne « il dit »
dinā ŋyu « je viendrai »
dem na « il est parti »
demu ma « je ne suis pas parti »
ŋyuul « il n'est pas venu »

Le personnel sujet est soit combiné, soit amalgamé à une modalité aspectuelle ou non (cf. les différentes variantes contextuelles de signifiants des personnels sujets sous 7-31.) de telle sorte que l'énoncé minimal est composé d'au moins deux, le plus souvent trois monèmes (verbal, monème d'aspect ou modalité, personnel combiné ou amalgamé à ces derniers).

2) un lexème :

accompagné ou non de déterminants. Le sujet combine alors lexème et modalité aspectuelle ou non, cette dernière associée ou amalgamée à un personnel.

- Ex. : *gōr gile dafa əp* « cet homme-ci est malade »
sama mag dina ŋyu « mon frère aîné viendra »
Samba dem na « Samba s'en est allé, est parti »
bāiam ŋyuul « son père n'est pas venu »

Nota : Le sujet est un lexème ou un morphème, l'un excluant l'autre, lorsque le syntagme verbal est à l'aspect zéro (cf. ci-dessus sous 8-6.).

- Ex. : *nār ii dik* « les maures arrivent »

et :

- ŋu dik* « ils arrivent »

11-4. Ordre des termes dans le syntagme à prédicat verbal.

L'ordre des termes n'est pas indifférent. Le syntagme à prédicat verbal est organisé selon deux types de schémas.

a) Le sujet est un morphème : il précède ou suit le prédicat :

- | | | | | | |
|----|--|--------------------------|--|--------------------------|--|
| 1. | | modalité-personnel sujet | | prédicat | |
| 2. | | prédicat | | modalité-personnel sujet | |

b) Le sujet est un lexème : le lexème est toujours placé en tête d'énoncé :

- | | | | | | | | |
|----|--|--------------|--|--------------------|--|--------------------|--|
| 1. | | lexème sujet | | modalité-personnel | | prédicat | |
| 2. | | lexème sujet | | prédicat | | modalité-personnel | |

Il y a lieu de signaler une exception. Elle concerne l'obligatif où l'ordre des termes est :

| modalité obligatif-personnel sujet | prédicat |

lorsque le sujet est un morphème, et :

| modalité obligatif-personnel | lexème sujet | prédicat |

lorsque le sujet est un lexème.

Ex. : *na dugga* « qu'il entre ! »
na sama xarit dugga « que mon ami entre ! »

Le syntagme à prédicat verbal est prononcé d'une seule émission de voix.

11-5. Le prédicat est non verbal.

L'énoncé minimal comporte un sujet et un prédicat. Le sujet peut être

1) un morphème :

Ex. : *gainde lā* « je suis un lion »
sama xarit nga « tu es mon ami »

Le personnel sujet est toujours combiné à la modalité *l-*, *~la-* (cf. sous 7-31.) laquelle est formellement caractéristique de ce type de syntagme, à l'exclusion des 2^e sg. et pl. où il y a homophonie avec les modalités de l'accompli.

2) un lexème :

accompagné ou non de déterminants. Le sujet combine lexème et modalité caractéristique de ce type de syntagme associée à un personnel.

Ex. : *Samba gainde la* « Samba est un lion »
gōr gile bōrēm barke la « cet homme-ci est riche » (litt. : propriétaire de la bénédiction de Dieu)

Est susceptible d'assumer la fonction de prédicat :

a) un pronom personnel :

mōm la « c'est lui » *iau la* « c'est toi »

b) un pronominal :

kī la « c'est celui-ci » *lōlu la* « c'est cela »

kan la « qui est-ce ? » *lan la* « qu'est-ce ? »

ṅan laṅu « qui sont-ce ? »

c) un numéral :

ṅār laṅu « ils sont deux »

d) un monème autonome :

tei la « c'est aujourd'hui »

e) un adverbial :

fi la « c'est ici » *fale la* « c'est là-bas »

Le syntagme à prédicat non verbal est prononcé d'une seule émission de voix lorsque le sujet est un morphème. Lorsque celui-ci est un lexème, il est parfois relevé une pause laquelle est située entre le lexème en fonction sujet et le prédicat.

11-6. Ordre des termes dans le syntagme à prédicat non-verbal.

L'ordre des termes est rigoureux. Ce type de syntagme est organisé selon les schémas :

1. | prédicat | modalité-personnel sujet |
2. | lexème sujet | prédicat modalité-personnel |

11-7. Le prédicat est verbo-nominal.

L'énoncé minimal comporte un sujet et un prédicat lequel est formé d'une part du verbe *dī*, *~i*, *~d-* « être, exister » (cf. ci-dessous sous 8-8.), d'autre part d'un nominal accompagné ou non de déterminants. Il y a lieu de distinguer deux types : un type affirmatif et un type négatif.

Le sujet est :

1) un morphème :

type I : le personnel sujet est amalgamé à la modalité « emphatique » (cf. sous 8-18) :

Ex. : *māi mag* ou *mā di mag* « je suis l'aîné »
iāi sama bāi ou *iā di sama bāi* « tu es mon père »

type II : le personnel sujet, selon les personnes, est combiné ou amalgamé au monème négatif (variante de signifiant *-u*), ce dernier étant suffixé au verbe d'existence lequel, dans ce type de contexte, apparaît sous la forme de la variante *~d-* :

Ex. : *du ma nil* « je ne suis pas un être humain »
dō sama bāi « tu n'es pas mon père »
du gainde « il n'est pas un lion »

Il est à noter que dans ce dernier type le prédicat est « discontinu », il apparaît en tête et en fin d'énoncé.

2) un lexème :

accompagné ou non de déterminants. Le sujet combine lexème et modalité de type affirmatif ou négatif selon les cas.

Ex. : *sama xaril mōi mag* « mon ami est l'aîné »
gōr gī du gainde « cet homme-ci n'est pas un lion »

Le syntagme à prédicat verbo-nominal est prononcé d'une seule émission de voix.

11-8. Ordre des termes dans le syntagme à prédicat verbo-nominal.

L'ordre des termes est rigoureux. Ce type de syntagme est organisé selon les schémas :

1. | modalité-personnel sujet | prédicat |

2. | prédicat discontinu-personnel sujet | prédicat discontinu |

et :

1. | lexème sujet | modalité-personnel | prédicat |

2. | lexème sujet | prédicat discontinu-personnel | prédicat discontinu |

II. EXPANSION DES DIVERS TYPES DE SYNTAGME PRÉDICATIF

11-9. Nous procéderons à l'expansion systématique des différents types d'énoncés minimaux ci-dessus inventoriés.

11-10. Expansion de l'énoncé à prédicat verbal.

L'énoncé minimal est susceptible de recevoir pour expansion :

a) un monème régi :

Ex. : *Fātu fab ndab* « Fatou prend une calebasse »
xaḍ bi lek na iax bi « le chien a mangé l'os »

où les termes *ndab*, *iax bi* sont respectivement avec *fab* et *lek* dans un rapport syntagmatique du type objet (syntagme objectal).

b) un monème autonome :

Ex. : *dēmba nyu na* « hier il est venu »

où *dēmba* est susceptible facultativement de figurer soit en tête, soit en fin d'énoncé.

c) un syntagme autonome :

Ex. : *fi suba sama xarit dem na Ndar* « ce matin mon ami est parti pour Saint-Louis »
symba na fi ndax « il a plongé dans l'eau »

où *fi* est un indicateur de fonction, lequel a pour caractéristique de ne jamais apparaître à l'état isolé, mais de précéder ou si l'on préfère d'introduire un monème ou un syntagme nominal.

11-11. Expansion de l'énoncé à prédicat non-verbal.

Ce type d'énoncé minimal est susceptible de recevoir pour expansion un syntagme autonome :

Ex. : *Saddigan gumba la ɣa Segu* « Saddigan est un aveugle de Ségou » (litt. : dans Ségou)

11-12. Expansion de l'énoncé à prédicat verbo-nominal.

Ce type d'énoncé minimal est susceptible de recevoir pour expansion :

a) un monème autonome :

Ex. : *lēgi mā di būr* « maintenant je suis roi »

Le monème *lēgi* est susceptible d'être placé facultativement soit en tête, soit en fin d'énoncé.

b) un syntagme autonome :

Ex. : *mō di būr ɲa Segu* « il est roi à Ségou »

Le syntagme *ɲa Segu* est susceptible d'apparaître, ce, facultativement, soit en tête, soit en fin d'énoncé.

III. FONCTION DES TERMES DANS L'ÉNONCÉ DÉVELOPPÉ OU APRÈS EXPANSION (EXPANSION PRIMAIRE)

11-13. La fonction des divers termes susceptibles de constituer un énoncé développé n'étant « signalisée » par aucune marque quelle qu'elle soit (monème fonctionnel ou indicateur de fonction), celle-ci est indiquée par la seule position ou emplacement des termes dans le dit énoncé.

Ceci nous amène à procéder à l'étude de la fonction des différents termes, compte tenu de leur position, dans les différents types d'énoncés développés ci-dessus mentionnés.

1. Le SUJET

11-14. La position du sujet quoique déterminée est variable

— selon les divers types de syntagmes prédicatifs (syntagme à prédicat verbal, syntagme à prédicat non-verbal, etc.) ;

— à l'intérieur d'un même type de syntagme prédicatif (syntagme à prédicat verbal).

A. Dans l'énoncé à prédicat verbal.

a) Le sujet est un morphème (il est généralement combiné ou amalgamé à une modalité aspectuelle ou non) :

— il apparaît en position 1 devant le prédicat (ex. : *mu dem, dafa dem, dina dem*, etc.) ;

— il apparaît en position 2 après le prédicat (ex. : *dem na*) ou le premier fragment de prédicat discontinu (ex. : *du ma dem*) ;

— il est suffixé au prédicat (ex. : *demul*, *demulō*) ou au premier fragment de prédicat discontinu (ex. : *du dem*, *dō dem*).

b) Le sujet est un lexème :

Il apparaît en position 1

— soit immédiatement devant le prédicat (*sama xarīt dem*);

— soit immédiatement devant le morphème personnel combiné ou amalgamé à la modalité du verbal, lui-même immédiatement suivi du prédicat (ex. : *sama xarīt dafa dem*);

— soit immédiatement devant le prédicat lequel est suivi de la modalité du verbal combiné ou amalgamé au personnel (ex. : *sama xarīt dem na*).

Nota : Le lexème sujet apparaît en position 2 après la modalité « obligatif » combinée à un personnel. Ainsi :

na sama xarīt dem « que mon ami s'en aille ! »

B. Dans l'énoncé à prédicat non-verbal.

a) Le sujet est un morphème :

Il apparaît en position 2 combiné ou amalgamé à la modalité caractéristique du syntagme à prédicat non-verbal (ex. : *nīt lā* « je suis un homme, un être humain », *nīt nga* « tu es un homme », *qār laḡu* « ils sont deux », etc.).

b) Le sujet est un lexème :

Il apparaît en position 1 devant le prédicat non-verbal lequel est immédiatement suivi de la modalité caractéristique de ce syntagme (ex. : *sama xarīt nīt la* « mon ami est un homme »).

C. Dans l'énoncé à prédicat verbo-nominal.

a) Le sujet est un morphème :

Il apparaît en position 1 devant le prédicat verbo-nominal (ex. : *mā di sa dōm* « je suis ton fils »).

b) Le sujet est un lexème :

Il apparaît en position 1 devant la modalité « emphatique » amalgamée au personnel (ex. : *sama xarīt mō di būr* « mon ami est roi »).

2. LE PRÉDICAT

11-15. La position du prédicat dans les divers types d'énoncés ayant été définie respectivement sous 11-4., 11-6., 11-8., nous n'y reviendrons pas.

3. L'OBJET

11-16. Il ne sera traité que des faits relevés dans l'énoncé développé à prédicat verbal, les autres types d'énoncés n'admettant pas, ainsi qu'il est apparu, de monème régi pour expansion.

La place de l'objet quoique déterminée est variable. Il y a lieu de distinguer les cas où

a) l'objet est un personnel.

1. Le personnel objet est placé immédiatement après le syntagme prédicatif.

Ex. : *lek na kɔ* « il l'a mangé »
mu uar kɔ « il le monte (le cheval) »
gɔr gi ne len « l'homme leur dit »

2. Le personnel objet est placé immédiatement après la modalité du verbal combinée ou amalgamée au personnel sujet et avant le prédicat.

Ex. : *dinā kɔ lek* « je le mangerai »
daɣu kɔ rei « ils l'ont tué »
du ma kɔ dyl « je ne le prendrai pas »

Nota : A l'obligatif, le personnel objet est placé immédiatement après la modalité et avant le sujet lorsque ce dernier est un lexème.

Ex. : *na kɔ sama xarit lek* « que mon ami le mange ! »

Par contre, il est situé entre la modalité et le prédicat lorsque le sujet est un morphème (ex. : *na kɔ lek*).

b) l'objet est un lexème.

Le lexème objet est toujours placé après le syntagme prédicatif.

Ex. : *lek na ʒere* « il a mangé du couscous »
mu uar fasam « il monte son cheval »
dinā lek ʒere « je mangerai du couscous »
daɣu rei uen nag « ils ont tué une vache »
du ma lek ʒere « je ne mangerai pas de couscous »
na Samba lek ʒerēm « que Samba mange son couscous »

Le double objet

Certains verbaux exigent deux compléments. Ceux-ci se trouvent placés par rapport au syntagme prédicatif selon un conditionnement identique à celui ci-dessus défini.

a) Les objets sont des personnels.

1. Les personnels objets sont placés après le syntagme prédicat.

Ex. : *ɖax na kɔ kɔ* « il le lui a donné »
ɖax na nu kɔ « il nous l'a donné »

2. Les personnels objets sont placés après la modalité du verbal et avant le prédicat.

Ex. : *dinā kə kə ɖəx* « je le lui donnerai »

b) Les objets sont des lexèmes.

Les lexèmes objets accompagnés ou non de déterminants sont toujours placés après le syntagme prédicatif.

Ex. : *ɖəx na xālis ɖabaram* « il a donné de l'argent à sa femme »
dinā mai sama dām Samba « je donnerai (en mariage) ma fille à Samba »

c) Les objets sont : un personnel et un lexème.

Ex. : *ɖəx na kə xālis* « il lui a donné de l'argent »
dina kə ɖəx xālis « il lui donnera de l'argent »
mu ngi kəi ɖəx ɟerēm « il lui donne son couscous, le voici qui lui donne son couscous »

Lorsque les deux objets se trouvent placés après le syntagme prédicatif, la règle est que le personnel précède toujours le lexème (cf. premier exemple).

4. LE MONÈME AUTONOME

11-17. Le monème autonome est un monème dont la fonction ne dépend pas de sa place dans l'énoncé, qui implique par lui-même ses rapports avec le reste de l'énoncé. Il est susceptible de figurer facultativement soit en tête, soit en fin d'énoncé, soit encore immédiatement après le syntagme prédicatif. Ainsi :

<i>dēmba dem nā Ndar</i>	« hier je suis allé à Saint-Louis »
<i>dem nā Ndar dēmba</i>	« je suis allé hier à Saint-Louis »
<i>dem nā dēmba Ndar</i>	« je suis allé à Saint-Louis hier »
<i>yllyg dinā dem sama kyr niḍāi ak sama mag</i>	« demain j'irai chez mon oncle maternel avec mon frère aîné »
<i>dinā dem sama kyr niḍāi ak sama mag yllyg</i>	« j'irai chez mon oncle maternel avec mon frère aîné demain »
<i>dinā dem yllyg sama kyr niḍāi ak sama mag</i>	« j'irai demain chez mon oncle maternel avec mon frère aîné »

(*dēmba* « hier », *dem* « partir, aller », *Ndar* « Saint-Louis », *kyr* « maison », *niḍāi* « oncle maternel », *mag* « frère aîné », *yllyg* « demain »)

5. LE SYNTAGME AUTONOME

11-18. Le syntagme autonome est une combinaison de deux ou plusieurs monèmes dont la fonction ne dépend pas de sa place dans l'énoncé. Il y a lieu de distinguer deux catégories de syntagmes autonomes : ceux dont les rapports avec le reste de l'énoncé sont

indiqués par la présence d'un indicateur de fonction et ceux qui portent en eux-mêmes l'indication de ces rapports et partant ne sont introduits par aucun fonctionnel.

1. Les syntagmes autonomes introduits par un indicateur de fonction.

Ils apparaissent le plus souvent après l'objet. Ainsi :

rei na piŕ mi ak xēr « il a tué l'oiseau avec une pierre »
ma ngi def đyn ii ři sama bīr gāl « j'ai mis les poissons dans ma pirogue »
 (*rei* « tuer », *piŕ* « oiseau », *xēr* « pierre, caillou », *def* « mettre », *đyn* « poisson », *gāl* « pirogue »)

Toutefois, ils sont susceptibles d'être placés immédiatement après le syntagme prédicatif précédant ainsi l'objet lorsque ce dernier est un lexème.

Ex. : *rei na ak xēr piŕ mi* « il a tué avec une pierre l'oiseau »
ma ngi def ři sama bīr gāl đyn ii « j'ai déposé dans ma pirogue les poissons »

Lorsque l'objet est un personnel placé après le syntagme prédicatif, le syntagme autonome apparaît toujours après celui-ci.

Ex. : *mu rendi kō ak pāka* « il l'égorge avec un couteau »
def na len ři bīr gālam « il les a déposés au fond de sa pirogue »
 (*rendi* « égorger », *pāka* « couteau »)

Les indicateurs de fonction (prépositionnels) sont en inventaire limité. Le parler en possède cinq.

a) ř-

auquel est ajouté un monème de détermination à valeur spatiale lequel est soit *-i* « proximité », soit *-a* « éloignement ». Ces deux types d'éléments, monème consonantique et monème vocalique sont solidaires l'un de l'autre.

L'indicateur de fonction précède toujours le nominal et ses déterminants ou le syntagme nominal et ses déterminants.

Ce type d'indicateur de fonction correspond aux fonctionnels français « dans, auprès de, chez, à, etc. ». Il peut avoir en outre une signification spatio-temporel.

Ex. : *ři sūf* « à terre, par terre »
ři kau « en haut »
ři gui gi « auprès du baobab »
gāŕu nā ři tānk « je me suis blessé la jambe ou le pied (litt. à la jambe, au pied) »
ři uetu ndax mi « au bord de l'eau »
ři bīr kyr gi « dans la maison (litt. : dans l'intérieur de la maison) »
řa kyr ga « à la maison » (éloignement)
řa daqar ga « auprès du tamarinier » (éloignement)
řa all ba « dans la brousse » (éloignement)
řa yllyg sa « le lendemain »
řa yllyg sa řa suba « le lendemain matin »

b) *ak*, *~ag*.

Ce monème est utilisé pour indiquer le moyen, l'instrument, l'accompagnement, l'action faite en compagnie. Ainsi :

<i>kāi ak nun</i>	« viens avec nous ! »
<i>dama bygga nga nek ak man</i>	« je veux que tu restes avec moi »
<i>mu dāl di səl ai sagaram yibi ak sāku ngɔnam</i>	« aussitôt, il revêt ses haillons, s'en revient avec un sac de paille »
<i>Mamadu dɔx yāri fan ak fasam</i>	« Mamadou ainsi que son cheval marchent deux jours durant »

(*bygga* « vouloir », *nek* « être, rester », *dɔx* « marcher », *yār* « deux », *fan* « jour », *fas* « cheval », *səl* « habiller », *sagar* « haillons », *dibi* « retourner », *ngɔny* « paille généralement d'arachide »)

Nota : Bien qu'il y ait homophonie, l'indicateur de fonction *ak* ou sa variante *~ag* ne doit pas être confondu avec les signifiants *ak* et *ag* lesquels sont la combinaison du monème *a-* « indéfini relatif » (cf. sous 7-24.) et de l'élément de signifiant discontinu du nominal qu'ils accompagnent (ex. : *a-k nit* « un homme, un certain homme », *a-g mai* « un don, un certain don », *a-m rēu* « un pays, une région, un certain pays, une certaine région », etc.).

c) *ba*.

Ce monème exprime la finalité. Il correspond approximativement au français « jusque, jusqu'à ce que ; pendant ».

Ex. : *ɔu tɔg ba diggu guddi* « ils restent jusqu'au milieu de la nuit »

ba ben bes « jusqu'au jour où (litt. : jusqu'à un jour) »

(*tɔg* « être assis, rester », *digga* « milieu », *guddi* « nuit », *bes* « jour »)

ba est susceptible de se combiner à *ɬ-* aboutissant ainsi à la formation du syntagme *ba ɬ-* dont le signifié peut être rendu approximativement par « jusque dans, jusque sur, etc. ».

Ex. : *ndau si deki ba ɬi ɖurōm yēnti uēram* « la jeune femme reste (ici avec le sens de : attend) pendant neuf lunes (litt. : jusque pendant...) »

dem nanu ba ɬa rēu ma mu dyk « nous sommes allés jusqu'au village où il habite (litt. : qu'il habite) »

(*ndau s-* « jeune fille », *deki* « rester », *ɖurōm* « cinq », *yēnt* « quatre », *uēr* « lune, mois », *dem* « aller, partir », *rēu* « pays, région », *dyk* « habiter »)

d) *ndax*.

Ce monème exprime la causalité. Il correspond approximativement au français « pour, à cause de..., etc. ».

Ex. : *dama kai def ndax iau* « je le fais pour toi, à cause de toi »

e) *ngir*, *~nger*.

Tout comme le précédent, ce monème exprime la causalité. Il correspond au français « pour, à cause de... ».

Ex. : *dinā kə def ngir sa bāi* « je le ferai pour ton père »

Signalons qu'à *ngir* peut être, et vice versa, substitué indifféremment *ndax*.

2. Les syntagmes autonomes sans indicateur de fonction.

Ils possèdent le même statut que les syntagmes introduits par un indicateur de fonction, c'est-à-dire qu'ils sont susceptibles de figurer facultativement soit en tête, soit en fin d'énoncé.

Ex. : *gannau yllyg dinā dem sama kyr niḡāi* « après demain, j'irai chez mon oncle maternel »
dinā dem sama kyr niḡāi gannau yllyg « j'irai chez mon oncle maternel après demain »

6. L'ADVERBAL

11-19. L'adverbal est

— soit un monème ou un syntagme autonome (syntagmes adverbaux) ; sa position dans l'énoncé développé a été définie sous 4. ;

— soit un monème non-autonome : sa position, qui varie selon la sous-classe à laquelle il appartient, a été précisée sous 9-3 b.

IV. LES SYNTAGMES NOMINAUX

11-20. Il a été procédé ci-dessus à l'étude de l'expansion dans le cadre du syntagme prédicatif. Parmi les termes qui sont susceptibles d'y figurer, certains d'entre eux, les nominaux, ont possibilité de donner lieu à de nouvelles expansions (expansion secondaire) ou syntagmes nominaux.

Il a été relevé trois types de syntagmes nominaux :

- le syntagme complétif ;
- le syntagme qualificatif ;
- le syntagme appositif.

1. LE SYNTAGME COMPLÉTIF

11-21. Structuralement, le syntagme complétif est constitué par deux nominaux ou nominaux dérivés unis l'un à l'autre par un monème fonctionnel, ce dernier étant suffixé au nominal complété. Il est construit selon le schéma :

| nominal complété | -fonctionnel | nominal complétant |

Le syntagme complétif a pour autres caractéristiques :

— de n'admettre aucun élément quel qu'il soit entre le nominal complété et le nominal complétant hormis le monème fonctionnel ;

— de posséder deux accents d'intensité sensiblement égale reposant respectivement sur l'un et l'autre nominal.

Enfin, ajoutons que le syntagme complétif est prononcé d'une seule émission de voix.

11-22. Le monème fonctionnel.

Le monème de la relation complété-complétant est rendu au moyen de deux marques lesquelles sont en distribution complémentaire.

1. La marque *-u*.

Elle est le signifiant amalgamé du monème de la relation complété-complétant et de la modalité sg.

Ex. : *mēuu gainde* « du lait de lionne (litt. : de lion) »
 (*mēu* « lait », *gainde* « lion »)
ḍāikatu būr bi « le marchand du roi »
 (*ḍāikat* « marchand », *būr* « roi »)

2. La marque *-i*.

Elle est le signifiant amalgamé du monème de la relation complété-complétant et de la modalité pluriel.

Ex. : *nili būr bi* « les hommes du roi (les soldats du roi) »
 (*nīl* « homme », *būr* « roi »)
iyfi ḍambur « les biens d'autrui »
 (*kyf* « (la) chose »/*iyf* « (les) choses », *ḍambur* « autrui »)

Fonctionnel et modalité singulier sont généralement exprimés au moyen de la variante *~zéro*

a) lorsque le nominal complété est le terme *bōrōm* « possesseur, propriétaire » :

Ex. : *bōrōm kyr gi* « le propriétaire, le maître de maison »
bōrōm fas wi « le propriétaire du cheval »

b) lorsque le nominal complété est à finale vocalique :

Ex. : *laxo Samba* « la main de Samba »

Toutefois, on relève concurremment :

nḍamala mandiy et *nḍamalauu mandiy* « la girafe du désert »

(où *-uu* est une variante de *-u* conditionnée par le contexte phonique), par contre on a :

ḍyuu niḍāiam « le front de son oncle maternel »
 (*ḍy* « front », *niḍāi* « oncle maternel »)

c) lorsque le nominal complétant est un « nom propre » :

Ex. : *būr Sālum* « le roi du Saloum »
barag Uālō « le brak du Walo »

L'opposition *-u/-i* est susceptible d'être supprimée, et ce, facultativement, au profit de *-i*. La situation supplée alors à la distinction sg./pl. C'est ainsi qu'il a été relevé dans la région sise entre Yang-yang et Linguère des constructions telle que :

ben dōmi būr « un fils de roi, une fille de roi »

où la présence du signifiant *ben* « un » confère de toute évidence à *-i* une valeur de singulier. Ajoutons que *ben dōmu būr* est concurremment rencontré dans cette même région.

Il y a lieu, en outre, de mentionner certaines variantes facultatives concernant le fonctionnel singulier. C'est ainsi qu'à ce dernier est susceptible d'être ajouté l'élément de signifiant discontinu du nominal complété.

Ex. : <i>getug xar</i> } <i>getu xar</i> }	« un troupeau de moutons »	(<i>get g-</i> « troupeau »)
<i>pāsub Bamako</i> } <i>pāsu Bamako</i> }	« un billet pour Bamako »	(<i>pās b-</i> « billet »)
<i>rybbum gainde</i> } <i>rybbu gainde</i> }	« la chasse au lion »	(<i>rybba m-</i> « chasse »)
<i>ndoxum sukar</i> } <i>ndoxu sukar</i> }	« de l'eau sucrée »	(<i>ndox m-</i> « eau »)

De même, on relève :

<i>getig xar</i> } <i>geti xar</i> }	« un troupeau de mouton »
---	---------------------------

où *-i* a valeur de singulier.

Enfin, signalons que la voyelle du fonctionnel singulier est susceptible d'apparaître sous la forme de la variante *-a* dans la mesure où à celle-ci est suffixée l'élément de signifiant discontinu du nominal complété.

Ex. : *getag xar* et *getug xar*
beḍanab ḷamōḡ et *beḍanub ḷamōḡ* « la corne gauche »
 (*beḍan* « corne », *ḷamōḡ* « gauche »)

Hormis les cas où le fonctionnel singulier apparaît sous la forme de la variante *~zéro*, l'opposition fonctionnel/absence de fonctionnel correspond à l'opposition syntagme complété-complétant/syntagme appositif.

Ex. : <i>kyru Samba</i> « la maison de Samba, qui appartient à Samba »	/	<i>kyr Samba</i> « la maison Samba, qui pour nom Samba »
<i>fasu Dūdu</i> « le cheval de Doudou, qui appartient à Doudou »	/	<i>fas Dūdu</i> signifierait « le cheval Doudou, qui a pour nom Doudou »

Dans d'autres circonstances, la distinction entre syntagme complété-complétant et complexe prépositionnel repose sur la présence ou l'absence du fonctionnel. Il en est ainsi dans :

ʔi bīru xale bi et *ʔi bīr nēg bi*
 « dans le ventre de l'enfant » « à l'intérieur de la case »

une construction du type *ʔi bīr xale bi* serait illicite.

De même dans :

piʔ ma ngi tag ʔi kauu garab gi et *piʔ ma ngi tag ʔi kau garab gi*
 « l'oiseau est perché sur le haut de l'arbre » « l'oiseau est en haut de l'arbre »

(*piʔ* « oiseau », *tag* « se percher, s'accrocher aux branches d'un arbre », *kau* « haut », *garab* « arbre »)

11-23. Nature des termes constitutifs du syntagme complétif.

1. Le terme complété peut être

— un nominal ou un nominal dérivé (cf. les exemples cités ci-dessus) ;

— un numéral :

Ex. : *ʔāri nil* « deux hommes » (*ʔār* « deux »)
ḍurōm beni nag « six vaches » (*ḍurōm ben* « six »)
ḍurōm ʔeli fas « huit chevaux » (*ḍurōm ʔel* « huit »)
ʔār fuki dyrym « cent francs » (*ʔār fuk* « vingt »)

N. B. Lorsque le terme complété est le numéral « un », le fonctionnel apparaît sous la forme de la variante *~zéro*. Ainsi :

ben uāi « un homme, un type » *gen gāl* « une pirogue »

— un adverbial :

tūli ndəx « un peu d'eau »

2. Le terme complétant peut être

— un nominal ou nominal dérivé (cf. les exemples ci-dessus) ;

— un pronominal :

Ex. : *nār ii saʔ naʔu iyfi ʔile* « les maures ont volé les biens de ceux-ci »
 (*nār* « maure », *saʔ* « voler », *iyf* « (les) biens »)
gālu kī mō gyn rei gālu kale « la pirogue de celui-ci est plus grande que la pirogue de celui-là »
 (*gāl* « pirogue », *gyn* « être plus, valoir mieux », *rei* « grand, immense »)

— un numéral :

Ex. : *ʔāri tēmēr* « deux cents » (*ʔār* « deux », *tēmēr* « cent »)
ʔeli ḍunni « trois mille » (*ʔel* « trois », *ḍunni* « mille »)

11-24. Les combinaisons de syntagmes complétifs.

Un syntagme complétif peut se combiner avec un ou plusieurs syntagmes complétifs. Il en résulte une succession de syntagmes de type complétif. Le degré de saturation est atteint, semble-t-il, lorsque la succession comporte quatre syntagmes. Ainsi, on relève les combinaisons :

a) avec la marque *-u* :

pīsu mailusu mərəm « la pièce de tissu bleu indigo de son camarade »

(*pīs* « pièce d'étoffe », *mailus* « sorte de percale bleu indigo », *mərəm* « camarade, compagnon »)

iaxu diggu gannau gi « la colonne vertébrale (litt. : l'os du milieu du dos) »

(*iax* « os », *digga* « milieu », *gannau* « dos »)

b) avec la marque *-i* :

ɸāri xēxkali būr bi « les deux guerriers (soldats) du roi »

geṭi naḡi ɸeti dōmi Samba « les troupeaux de bœufs des trois fils de Samba »

c) avec la variante *zéro* :

bərəm pīsu mailus « le propriétaire de la pièce de tissu bleu indigo »

bərəm geṭi xar ii iep daḡe naḡu « tous les propriétaires de troupeaux de moutons se sont réunis »

ɸāri mbālu sannī sama xaritu niḡāi « les deux éperviers (filets à jeter) de l'ami de mon oncle »

(*ɸār* « deux », *mbāl* « filet de pêche », *sannī* « jeter, lancer », *xarit* « ami », *niḡāi* « oncle maternel »)

fasi ɸeti dōmi būr Sālum « les chevaux des trois fils du roi de Saloum »

Nota : Signalons qu'à la variante *zéro* peut être substitué facultativement

-i dans l'exemple 2 sous c) : *bərəm geṭi xar ii iep* et *bərəmi geṭi xar ii iep* ;

-u dans l'exemple 3 : *ɸāri mbālu sannī sama xaritu niḡāi* et *ɸāri mbālu sannīu sama xaritu niḡāi*, où *i* dans *iu* est à interpréter comme une sonante de disjonction homorgane de la voyelle finale du monème *sannī* ;

-u et *-i* dans l'exemple 4 : *būr Sālum* et *būru Sālum* et *būri Sālum* où *-i* dans ce dernier cas a pour signifié « fonctionnel sg. ».

11-25. Sphère d'emploi.

Le syntagme complétif est utilisé pour exprimer

a) un rapport de parenté :

Ex. : *dōmu būr bi* « le fils, la fille du roi »
sama niđāiu rak « l'oncle maternel de mon frère cadet »

b) un rapport de possession :

Ex. : *fasu Samba* « le cheval de Samba, appartenant à Samba »
gāli yōm Nđai « les pirogues des Ndyaye (litt. : d'eux Ndyaye) »
tānku gainde gi « la patte du lion »

c) la nature, la qualité d'un objet ou d'une chose :

Ex. : *iapu xar* « la viande de mouton »
ndabu uey « un récipient en fer »
napu ndeiđor « l'oreille droite »
bārāmu đaxox « l'index (litt. : le doigt à montrer) »
ndoxu dex gi « l'eau du fleuve »
ngōbu } *dugub* « la récolte de mil »
ngōbum }
napu }
napum } *ɔf* « la pêche à la morue »
đāngu } *gumba* « l'enseignement à tâtons (litt. : l'enseignement de l'aveugle, à
đāngum } l'aveuglette) »

d) la destination :

Ex. : *mbālu* }
mbālum } *sanni* « l'épervier (litt. : le filet à jeter) »

e) un rapport quantitatif :

yāri nit « deux hommes »
fuki dyrym « cinquante francs (litt. : dix pièces de cinq francs) »

2. LE SYNTAGME QUALIFICATIF

11-26. Structuralement, le syntagme qualificatif est constitué par

— un qualifié lequel est toujours un nominal ou un nominal dérivé apparaissant sous la forme de sa variante de signifiant discontinu ;

— un monème de détermination combiné à l'élément de signifiant discontinu du nominal qualifié ; celui-ci peut être *-u*, *-i*, *-a* (cf. sous 7-18.) ;

— un qualifiant.

Il est construit selon le schéma :

| qualifié | -monème de détermination | qualifiant |

- Ex. : *ḍanq bu rafet* « une jolie jeune fille » / pl. *ḍanq iu rafet*
 (*ḍanq b-* « jeune fille » / pl. *ḍanq i-*)
ḍigēn ḍu rafet « une jolie femme » / pl. *ḍigēn iu rafet*
 (*ḍigēn ḍ-* « femme » / pl. *ḍigēn i-*)
nit ku ŋul « un homme noir » / pl. *nit ŋu ŋul*
 (*nit k-* « homme, être humain » / pl. *nit ŋ-*)

L'ordre des termes est rigoureux.

Le syntagme qualificatif possède deux accents d'intensité sensiblement égale reposant respectivement sur le terme qualifié et le terme qualifiant. Il est prononcé d'une seule émission de voix.

11-27. Les déterminants du syntagme qualificatif.

Le syntagme qualificatif est susceptible d'être accompagné des diverses modalités du nominal décrites ci-dessus sous 7-9. à 7-24. Celles-ci sont placées soit :

a) en tête du syntagme :

- Ex. : *am rēu mu rei* « un vaste pays, une grande région » (*rēu m-* « pays, région »)
sama kuddu gu gudda « ma longue cuiller » (*kuddu g-* « cuiller »)

b) en fin de syntagme :

- Ex. : *gāl iu bari ii* « les nombreuses pirogues (proximité) » (*gāl g-* « pirogue »)
xale bu ḍigēn bale « cette petite fille-là (éloignement) » (*xale b-* « enfant »)
malan mu uēx mī « ce pagne blanc (en le désignant) » (*malam m-* « pagne »)

Le plus souvent l'élément de signifiant discontinu du nominal qualifié apparaît successivement en plusieurs points du syntagme (ex. : *malan m-u uēx m-ī*).

11-28. Nature des termes constitutifs du syntagme qualificatif.

1. Le terme qualifié peut être

— un nominal ou un nominal dérivé :

- Ex. : *ḍāikat bu ndau* « un petit marchand »

— un pronominal :

- Ex. : *ku ŋul* « un noir »
iu ŋōrul « des (fruits par ex.) qui ne sont pas mûrs »
ku myn uax « un beau parleur » (*myn* « pouvoir », *uax* « parler »)
ku bygga bīram « une fine gueule (litt. : un qui veut, aime son ventre) »
 (*bygga* « vouloir, aimer » *bīr* « ventre »)
iau mi ŋemeŋ « toi qui es courageux »

2. Le terme qualifiant peut être constitué par

— un nominal :

- Ex. : *gainde gu ḡigēn* « une lionne (litt. : un lion femelle) »
fas uu ḡigēn « une jument (litt. : un cheval femelle) »
fas uu gōr « un étalon (litt. : un cheval mâle) »
xale iu ḡigēn « des petites filles (litt. : des enfants femelles) »

— un verbal :

- xad bu sɔɔɔr* « un chien méchant » (*sɔɔɔr* « être méchant, cruel »)
malan mu uēx « un pagne blanc » (*uēx* « être blanc »)
far uu dik mu daq la « l'amant qui vient, elle le congédie »
 (*far* « amant », *dik* « arriver, venir », *daq* « chasser, renvoyer »)
xale bu uax ḡāngalekat bi genne la « l'enfant qui parle, le maître l'expulse »
 (*uax* « parler, dire », *ḡāngalekat* « enseignant », *genne* « sortir qqn., qqch. »)

— un verbal et son objet :

- gōr gu xam addina* « un homme qui a l'expérience du monde »
 (*gōr* « homme », *xam* « connaître, savoir », *addina* « (le) monde »)
ben uāi bu saḡon pīsu mailusu mɔɔ-mam « un homme qui avait volé la pièce de tissu bleu indigo de son camarade »
mai nā la nag uu ḡur gōr « je te donne une vache qui a mis bas un mâle »
 (*mai* « donner, régaler », *nag* « vache », *ḡur* « engendrer », *gōr* « mâle »)
ḡāmam bi iore fas ui « son esclave qui a la garde du cheval »
 (*ḡām* « esclave », *ior* « tenir entre les mains », *fas* « cheval »)
uā ḡi genn fomp ḡaq mi dōn sīt fep ḡi iaramam « l'homme sort, essuie la sueur qui ruisselait partout sur son corps »
 (*uā* « homme, type », *genn* « sortir », *fomp* « essuyer », *ḡaq* « sueur », *sīt* « tomber goutte à goutte », *fep* « partout », *iaram* « corps »)
man mī demōḡyli kɔ ... « moi qui étais parti le prendre... »
 (*man* « moi », *dem* « partir, aller », *ḡyl* « prendre »)
nīt ḡa demōn dāu Tugal ba ḡu byrē dellusi naḡu « les gens qui étaient partis l'an dernier pour l'Europe au moment des vacances, sont revenus »
 (*nīt* « homme, gens », *dāu* « l'an passé », *Tugal* « Europe, outre-mer (vient du mot Portugal) », *byr* « avoir congé », *dellusi* « revenir »)
iōbbu len uāi ḡī saḡ pīsu mailusu mɔɔmām « emmenez cet homme-ci qui a volé la pièce de tissu bleu indigo de son camarade »

— un syntagme de forme prédicative développé ou non :

- dafa amōn ben būr bu ḡu uax Baxlus* « il était un roi que l'on appelait Baxlus »
 (*am* « avoir », *būr* « roi », *uax* « dire, appeler »)

<i>nit ki ŋu saʒɔn p̄isu mailus</i>	« l'homme à qui on avait (litt. : ils avaient) volé la pièce de tissu bleu indigo »
<i>nag ui mu ɖyɛndɔn dēmba dē na ʒi suba</i>	« la vache qu'il avait achetée hier est morte ce matin »
(nag « vache », ɖyɛnda « acheter », dēmba « hier », dē « mourir », suba « matin »)	

11-29. Le syntagme qualificatif comporte plusieurs qualificants.

Le syntagme qualificatif est susceptible de comporter successivement plusieurs qualificants. Le parler a la possibilité de recourir à trois types de constructions lesquels sont entre eux dans des rapports de variantes facultatives. Ainsi :

I. *xaɖ bu rei bu rafet bu sɔxɔr* « un beau grand méchant chien »

(*xaɖ* « chien », *rei* « grand », *rafet* « joli », *sɔxɔr* « méchant »)

dans lequel l'élément de signifiant discontinu du nominal qualifié apparaît devant chacun des termes qualificants.

Ce type de construction est d'une part peu usité, d'autre part considéré comme stylistiquement lourd, toutefois, il est parfaitement licite. On relève deux pauses situées respectivement avant les éléments de signifiant discontinu précédant les deux derniers termes qualificants (*xaɖ bu rei | bu rafet | bu sɔxɔr*).

II. *xaɖ bu rei rafet sɔxɔr*

dans lequel l'élément de signifiant discontinu du qualifié combiné au monème *-u* n'apparaît que devant le premier terme qualificant, les autres termes étant juxtaposés à ce dernier. On relève deux pauses respectivement situées devant le deuxième et troisième qualificants (*xaɖ bu rei | rafet | sɔxɔr*).

III. *xaɖ bu rei rafet te sɔxɔr*

dont le schéma est similaire au précédent. On relève une seule pause laquelle est située avant le second terme qualificant (*xaɖ bu rei | rafet te sɔxɔr*), *te* étant un monème de coordination (cf. sous 12-7., 1.).

Les types de constructions II et III sont de loin les plus usitées.

Lorsque le syntagme qualificatif comporte parmi les termes qualificants un nominal, l'élément de signifiant discontinu du qualifié est nécessairement répété. Ainsi :

xale bu ɖigēn bu rafet « une jolie petite fille »

où les termes en fonction de qualificant sont respectivement *ɖigēn* « femme, femelle » lequel apparaît dans ce type de contexte toujours sous la forme de sa variante de signifiant non discontinu, et *rafet*.

La présence répétée de l'élément de signifiant discontinu *b-*, en l'occurrence, a pour fonction d'indiquer que les termes *ɖigēn* et *rafet* sont en relation syntagmatique avec *xale*, lequel a pour variante de signifiant discontinu *xale b-*, et non avec le nominal *ɖigēn*, lequel a pour variante de signifiant discontinu *ɖigēn ɖ-* (ex. : *ɖigēn ɖu rafet* « une jolie femme »).

Ce type de syntagme est prononcé d'une seule émission de voix.

Le syntagme à qualifiant nominal peut comporter plusieurs qualifiants non nominaux. Le locuteur dispose, tout comme précédemment, de trois types de constructions.

Ex. : *gainde gu ðigēn gu rei gu rafet gu sɔɔɔr* } « une grande belle méchante lionne (litt. :
gainde gu ðigēn gu rei rafet sɔɔɔr } un lion femelle, grand, beau, méchant) »
gainde gu ðigēn gu rei rafet te sɔɔɔr

Notons qu'il n'a pu être rencontré de syntagme comportant plus d'un nominal en fonction de qualifiant.

Enfin, ajoutons que parmi les exemples qu'il nous a été permis de relever le nominal en fonction de qualifiant précède toujours le ou les monèmes non nominaux en fonction de qualifiant.

11-30. Sphère d'emploi.

Le syntagme qualificatif est utilisé pour exprimer un rapport de détermination, celui-ci pouvant être inhérent à l'être ou à l'objet déterminé ou acquis ou bien accidentel.

Le syntagme qualificatif correspond à la fois au syntagme épithétique et à la proposition relative du français.

3. LE SYNTAGME APPOSITIF

11-31. Le syntagme appositif est caractérisé par la présence juxtaposée à un nominal ou à un syntagme nominal d'un nominal ou d'un syntagme nominal. Ainsi :

sama niḡāi Dūdu « mon oncle maternel Doudou »
ai xaritam Samba ak Dūdu « ses amis Samba et Doudou »

Au premier nominal ou syntagme nominal peut être substitué un pronom personnel. Ainsi :

man Samba ma ne ... « moi, Samba, je dis... »
man Samba mi ɲemeɲ ... « moi, Samba le courageux... »

On relève une pause laquelle est placée devant le second nominal ou syntagme nominal constitutif du syntagme (*sama niḡāi | Dūdu ; ai xaritam | Samba ak Dūdu ; man | Samba... ; man | Samba mi ɲemeɲ...*).

Signalons que dans le premier exemple la pause est facultative, par contre elle est obligatoire dans tous les autres.

Le syntagme appositif est l'équivalent de l'apposition en français.

4. LES COMBINAISONS DE SYNTAGMES NOMINAUX

11-32. 1. Combinaisons du syntagme complétif avec :

a) le syntagme qualificatif :

Ex. : <i>dōmu būr bu sɔxɔr bi</i>	« le fils du méchant roi »
<i>mɔlu fas uu ɖigɛn uu ɖaker</i>	« le poulain de la jument rousse »
<i>ɲāri fas iu gōr</i>	« deux étalons »
<i>ɲāri fas iu gōr iu rafet</i>	« deux beaux étalons »
<i>ɲeti ɲi uax fale</i>	« les trois (s. ent. : personnes) qui parlent là-bas »
<i>ɖax ma tūti xɔrɔm su sed</i>	« donne-moi un peu de sel propre »
<i>xalelu gōr bu rafet</i>	« un beau jeune homme »
<i>xalelu gōr bu rafet te am dōle</i>	« un jeune homme beau et fort (litt. : beau et a de la force) »
<i>dōmu ki saɔn pīsū mailus ba</i>	« le fils de celui qui avait volé la pièce de tissu bleu indigo »

(*dōm* « fils, fille », *būr* « roi », *sɔxɔr* « être méchant », *mɔl* « poulain », *fas* « cheval », *ɖigɛn* « femme, femelle », *ɖaker* « roux, couleur fauve », *ɲār* « deux », *gōr* « homme mâle », *rafet* « être beau », *ɲet* « trois », *uax* « parler », *ɖax* « donner », *tūti* « peu », *xɔrɔm* « sel », *sed* « être propre », *xalel* « jeune homme », *am* « avoir », *dōle* « force »)

b) le syntagme appositif :

Ex. : <i>dōmu būr Asis</i>	« le fils du roi Asis »
<i>Samba dōmu būr bi</i>	« Samba, le fils du roi »
<i>gālu sama xarit Dūdu</i>	« la pirogue de mon ami Doudou »
<i>dōmu būr Asis mu sɔxɔr</i>	« le fils du roi Asis le cruel »
<i>sama ɲāri rak Samba ak Dūdu</i>	« mes deux frères cadets Samba et Doudou »
<i>sama ɲāri rak Samba ak Dūdu ɲi dem all ba</i>	« mes deux frères cadets Samba et Doudou qui sont partis dans la brousse »
<i>fasi sama ɲāri ɖām Samba ak Dūdu</i>	« les chevaux de mes deux esclaves Samba et Doudou »
<i>nēui ɲāri napkat Samba ak Dūdu ɲi labɔn gannax bi genne na len ɲi suba</i>	« les corps (les cadavres) des deux pêcheurs Samba et Doudou qui ont péri en mer (litt. : se sont noyés), ont été rejetés par les flots ce matin »

(*xarit* « ami », *rak* « frère cadet », *all* « brousse », *ɖām* « esclave », *nēu* « cadavre », *napkat* « pêcheur », *lab* « se noyer », *gannax* « flot, vague », *genn* « sortir », *suba* « matin »)

2. Combinaisons du syntagme qualificatif avec :

a) le syntagme complétif :

Ex. : <i>iere Asis iu sed</i>	« les vêtements propres d'Asis »
<i>sama gālu xaril bu rafet</i>	« la jolie pirogue de mon ami »
<i>malanu xale bu digēn bu rafet</i>	« le joli pagne de la petite fille »
<i>fasu Samba uu digēn</i>	« la jument de Samba »
<i>sama fasu xaril uu digēn uu rafet</i>	« la belle jument de mon ami »
<i>iere kī iu sed</i>	« les vêtements propres de celui-ci »
<i>gāli kile iu rafet</i>	« les belles pirogues de celui-ci »
<i>fasu kī uu digēn uu rafet</i>	« la belle jument de celui-ci »
(<i>iere</i> « vêtement, habit », <i>gāl</i> « pirogue », <i>malan</i> « pagne »)	

b) le syntagme appositif :

<i>sama xaril bu bāx Samba</i>	} « mon excellent ami Samba »
<i>Samba sama xaril bu bāx</i>	
<i>sama fas uu digēn uu magat Umulato</i>	« ma vieille jument Oumoulato »
<i>Samba mu yemeṅ mi</i>	« Samba, le courageux »
<i>Samba sama xaril bu yemeṅ bi</i>	} « Samba, mon courageux ami »
<i>Samba sama xaril mu yemeṅ mi</i>	
(<i>bāx</i> « être bon », <i>magat</i> « vieux, âgé », <i>yemeṅ</i> « courageux, brave »)	

3. Combinaisons du syntagme appositif avec :

- a) le syntagme complétif : cf. ci-dessus sous 1, b ;
 b) le syntagme qualificatif : cf. ci-dessus sous 2, b.

V. LA MISE EN RELIEF

11-33. La mise en relief consiste à placer devant le syntagme prédicatif à prédicat verbal soit un nominal accompagné de ses déterminants, soit un syntagme nominal, en fonction objectale, soit encore un syntagme autonome introduit par un indicateur de fonction qui habituellement apparaît après le syntagme prédicatif.

Il y a lieu de distinguer deux types de mise en relief : la mise en relief proprement dite ou simple, et la mise en relief dite d'insistance.

11-34. La mise en relief simple.

Elle est caractérisée, outre la présence d'un nominal ou d'un syntagme nominal en fonction objectale ou encore d'un syntagme autonome introduit par un monème fonctionnel placé devant le syntagme prédicatif (à prédicat verbal), par la présence d'une

pause laquelle se trouve située entre le terme ou le syntagme mis en relief et le syntagme prédicatif.

Nous distinguerons les faits d'une part concernant les nominaux et les syntagmes nominaux, d'autre part ceux concernant les syntagmes autonomes introduits par un fonctionnel.

A. Mise en relief des nominaux et des syntagmes nominaux.

Lorsque l'objet mis en relief est un nominal ou un syntagme nominal, il apparaît à la place que celui-ci occupait dans l'énoncé « normal » (non mise en relief) un pronom personnel de rappel.

1) l'objet est nominal accompagné de ses déterminants :

<i>keuel gi rei na kɔ</i>	/	<i>rei na keuel gi</i>
« la biche, il l'a tuée »		« il a tué la biche »

personnel de rappel : *kɔ*.

2) l'objet est un personnel :

<i>iau dama la uar rei</i>	/	<i>dama la uar rei</i>
« toi, je dois te tuer »		« je dois te tuer »

personnel de rappel : *la*.

3) l'objet est un pronominal :

<i>ki bynɔn nɔpu syllu ua xame na kɔ</i>	/	<i>xame na ki bynɔn nɔpu syllu ua</i>
« celui qui avait percé l'oreille du veau, il l'a reconnu »		« il a reconnu celui qui avait percé l'oreille du veau »

personnel de rappel : *kɔ*.

(*byn* « percer », *nɔp* « oreille », *syllu* « veau », *xame* « reconnaître »)

4) l'objet est un syntagme nominal :

a) un syntagme complétif :

<i>p̄isu mailus b̄i dafa kɔ saʃ</i>	/	<i>dafa saʃ p̄isu mailus b̄i</i>
« cette pièce de tissu bleu indigo, il l'a volée »		« il a volé cette pièce de tissu bleu »

personnel de rappel : *kɔ*.

b) un syntagme qualificatif :

<i>nit ki saʃn p̄isu mailus ɖap na kɔ</i>	/	<i>ɖap na nit ki saʃn p̄isu mailus</i>
« l'homme qui avait volé la pièce de tissu bleu indigo, il l'a attrapé »		« il a attrapé l'homme qui avait volé la pièce de tissu bleu indigo »

personnel de rappel : *kɔ*.

c) un syntagme appositif :

<i>sama xarit Samba tase nā ak mōm ʒi</i> /	<i>tase nā ak sama xarit Samba ʒi suba</i>
<i>suba</i> « mon ami Samba, je l'ai rencontré ce matin »	« j'ai rencontré mon ami Samba ce matin »

personnel de rappel : *mōm*.

B. Mise en relief du syntagme autonome.

Elle est caractérisée, outre l'emplacement du syntagme par rapport au syntagme prédicatif (à prédicat verbal) et la présence de la pause, par l'absence de tout pronom personnel de rappel.

Ex. : <i>ʒi uet gōgu bari na gainde</i> /	<i>bari na gainde ʒi uet gōgu</i>
« dans cette région, il y a beaucoup de lions »	« il y a beaucoup de lions dans cette région »
<i>ak ləxōm mu gas kamba</i> /	<i>mu gas kamba ak ləxōm</i>
« avec ses mains, il fit un trou (dans la terre) »	« il fit un trou (dans la terre) avec ses mains »
<i>ak Samba dem naʒu rybbi</i> /	<i>dem naʒu rybbi ak Samba</i>
« avec Samba, ils sont partis à la chasse »	« ils sont partis à la chasse avec Samba »

(*uet* « côté », *bari* « être nombreux », *gainde* « lion », *ləxə* « main », *gas* « creuser », *kamba* « trou », *dem* « aller, partir », *rybba* « chasser »)

11-35. La mise en relief d'insistance.

La mise en relief d'insistance use d'un tout autre procédé. Si le nominal accompagné de déterminants ou le syntagme nominal ou encore le syntagme autonome figurent, tout comme dans le précédent type de mise en relief, en tête d'énoncé, par contre ceux-ci constituent le prédicat d'un syntagme prédicatif de type non-verbal. C'est ce que met en évidence la présence des modalités caractéristiques de ce type de syntagme (cf. 11-5.).

La construction qui en résulte est prononcée d'une seule émission de voix.

L'objet ainsi mis en relief peut être

1) un nominal :

<i>guddi lai genn</i> /	<i>dafai genn guddi</i>
« c'est la nuit qu'il sort »	« il sort la nuit »

2) un syntagme nominal :

a) un syntagme complétif :

<i>pīsu mailus la saʒ</i> /	<i>saʒ na pīsu mailus</i>
« c'est une pièce de tissu bleu indigo qu'il a volé »	« il a volé une pièce de tissu bleu indigo »

b) un syntagme qualificatif :

<i>fas uu rafet la dynda</i>	/	<i>dynda na fas uu rafet</i>
« c'est un beau cheval qu'il a acheté »		« il a acheté un beau cheval »

c) un syntagme appositif :

<i>sama xarit Samba laḡu saḡ</i>	/	<i>saḡ naḡu sama xarit Samba</i>
« c'est mon ami Samba qu'on a volé (litt. : qu'ils ont...) »		« on a volé mon ami Samba (litt. : ils ont...) »

3) un pronominal :

<i>kī la sama xarit dōr</i>	/	<i>sama xarit dōr na kī</i>
« c'est celui-ci que mon ami a frappé »		« mon ami a frappé celui-ci »

4) un personnel :

<i>mōm lā xam</i>	/	<i>xam nā kō</i>
« c'est lui que je connais »		« je le connais »

5) un monème autonome :

<i>yllyg lāi dem</i>	/	<i>dinā dem yllyg</i>
« c'est demain que je partirai »		« je partirai demain »

6) un syntagme autonome :

<i>ḡa all ba lāi rybbi gainde</i>	/	<i>dinā rybbi gainde ḡa all ba</i>
« c'est dans la brousse que j'irai chasser le lion »		« j'irai chasser le lion dans la brousse »

<i>pāka la kō gāḡē</i>	/	<i>gāḡ na kō ak pāka</i>
« c'est avec un couteau qu'il l'a blessé »		« il l'a blessé avec un couteau »

<i>sama niḡāi lā demandōl tōl</i>	/	<i>dem nā tōl ak sama niḡāi</i>
« c'est avec mon oncle maternel que je suis allé au champ »		« je suis allé au champ avec mon oncle maternel »

<i>ak ben xale bu ḡigēn bu rafet la seial</i>	/	<i>sei na ak ben xale bu ḡigēn bu rafet</i>
« c'est avec une jolie jeune fille qu'il s'est marié »		« il s'est marié avec une jolie jeune fille »

(*guddi* « nuit », *genn* « sortir », *pīs* « pièce de tissu », *mailus* « tissu teinté bleu indigo », *saḡ* « voler », *fas* « cheval », *rafet* « être joli », *dynda* « acheter », *xarit* « ami », *dōr* « frapper, battre », *xam* « savoir, connaître », *yllyg* « demain », *dem* « aller, partir », *all* « brousse », *rybba* « chasser », *gainde* « lion », *pāka* « couteau », *gāḡ* « blesser », *niḡāi* « oncle maternel », *xale* « enfant », *ḡigēn* « femme, femelle », *sei* « se marier »)

Remarque : Dans les exemples 2 et 3 sous 6), au fonctionnel *ak* sont substitués les monèmes *-ē* « instrumental » (cf. sous 10-52.) et *-andō* « simultanéité, accompagnement » (cf. sous 10-40.). Dans l'exemple 4, la présence de *ak* est rendue facultative par suite de la suffixation au verbal *sei* du monème transitif (variante *~al*, en l'occurrence) (cf. sous 10-51.).

VI. L'EXPANSION PAR SUBORDINATION

11-36. Il a été traité jusqu'à présent de l'expansion au sein du syntagme prédicatif ou si l'on préfère de la proposition indépendante. Il nous faut maintenant procéder à l'étude de l'expansion hors du cadre de la proposition indépendante, c'est-à-dire des syntagmes dépendants de forme prédicative.

Il sera distingué deux séries de faits selon que le syntagme dépendant est situé

- avant le syntagme indépendant ;
- après le syntagme indépendant.

Notons que les syntagmes dépendants placés avant le syntagme indépendant sont susceptibles, et ce facultativement, d'apparaître après le syntagme indépendant.

N. B. Pour des raisons d'ordre pratique concernant l'exposé des faits, il nous a paru préférable de procéder en premier lieu à l'examen des syntagmes dépendants situés après le syntagme indépendant.

1. LE SYNTAGME DÉPENDANT EST SITUÉ APRÈS LE SYNTAGME INDÉPENDANT

11-37. La subordination est opérée selon deux procédés : soit au moyen d'un monème de subordination, soit sans monème de subordination.

11-38. Les monèmes de subordination.

Il en a été relevé cinq, lesquels sont :

1. *ne*, *~ne*, *~ni*.

Ex. : *defe nā ne dem na Ndar* « je crois qu'il est parti à Saint-Louis »

xam nā ne mōmu kō « je sais que cela ne lui appartient pas »

(*defe* « croire », *dem* « aller, partir », *Ndar* « Saint-Louis », *xam* « savoir », *mōm* « posséder »)

La présence du monème *ne* est conditionnée par la catégorie des verbaux figurant dans le syntagme indépendant. En effet, ce monème n'apparaît qu'avec les verbaux ayant pour signifié « croire » (*defe*), « savoir, connaître » (*xam*), « espérer » (*iakar*), « parler » (*uax*), « dire » (*ne*), « promettre » (*dig*), etc. Il correspond au français « que » introduisant un syntagme dépendant dans des conditions similaires, c'est-à-dire après les verbes exprimant un doute, une opinion, un sentiment, etc.

2. *ba*.

Ex. : *xār nā ba mu nyu* « j'ai attendu qu'il vienne (litt. : jusqu'à ce qu'il vienne) »

nyu di kō faḡ ba mu uer « on continue à le soigner jusqu'à ce qu'il soit guéri ».

(*xār* « attendre », *nyu* « venir », *faq* « soigner », *uer* « être en bonne santé, se bien porter »)

Ce monème est employé pour exprimer la finalité. Il correspond approximativement au français « jusqu'à ce que... ».

Il est également utilisé comme indicateur de fonction introduisant un nominal, un syntagme nominal ou un pronominal (cf. sous 11-18., 1., c).

3. *ndax*.

Ex. : *dama sōnn ndax dama ligēi l̄l* « je suis fatigué parce que j'ai beaucoup travaillé »

fei kō xālisam ndax mu myn d̄ynda ai iere « restitue-lui (litt. : paie-lui) son argent afin qu'il puisse acheter des vêtements »

(*sōnn* « être fatigué », *ligēi* « travailler », *l̄l* « beaucoup, très » *fei* « payer », *xālis* « argent », *myn* « pouvoir », *d̄ynda* « acheter », *iere* « habit, vêtement »)

Ce monème exprime à la fois la causalité et la finalité. Il correspond au français « car, parce que, etc. », d'une part, et « afin que, pour que, etc. », d'autre part.

L'ordre des syntagmes est réversible, toutefois le syntagme dépendant dans la quasi totalité des exemples relevés, est postposé au syntagme indépendant.

Le monème *ndax* est employé également comme indicateur de fonction introduisant un nominal, un syntagme nominal ou un pronominal (cf. sous 11-18., 1., d) et comme interrogatif (*ndax* « est-ce que », cf. 9-3. b, 1.).

4. *ndaxle*.

Ex. : *d̄emal bālu kō ndaxle iā kō t̄ŋ* « va lui demander pardon car c'est toi qui l'as offensé »

ab d̄āikat dik na mu daq kō ndaxle ne na du sei muk ag gōr gu am leged « un marchand est venu, elle le chasse, car, a-t-elle dit, elle n'épousera jamais un homme qui a une cicatrice »

(*d̄em* « aller, partir », *bālu* « demander pardon », *t̄ŋ* « offenser », *d̄āikat* « marchand », *dik* « arriver », *daq* « chasser, renvoyer », *ne* « dire », *sei* « se marier », *muk* « jamais », *gōr* « homme », *am* « avoir », *leged* « cicatrice »)

Ce monème exprime la causalité. Il correspond au français « car, parce que, etc. ». Il est dans un rapport de variante facultative avec la marque de subordination précédente (*ndax*) lorsque celle-ci a pour signifié « causalité », par contre jamais lorsqu'elle a pour signification « finalité ».

L'ordre des syntagmes est réversible, toutefois la présence du syntagme dépendant avant le syntagme indépendant est considérée par les sujets parlants comme une construction gauche.

Il y a lieu de se demander si le signifiant *ndaxle* n'est pas analysable en deux monèmes qui seraient *ndax+le* (marque de coordination entre prédicats et syntagmes prédicatifs, cf. ci-dessous). Il ne nous est pas possible d'en décider en l'état actuel de nos connaissances, faute de références.

5. *ngir*, *~nger*.

Ex. : *nyuu ma ʒa daɖe ba dēmba ngir dama* « je ne suis pas venu hier à la réunion
ɔpən parce que j'étais malade »

(*nyuu* « venir », *daɖe* « réunion, assemblée », *dēmba* « hier », *ɔp* « être malade »)

Ce monème exprime la causalité. Il correspond au français « parce que, à cause de, etc. ». Les monèmes *ngir* et *ndax*, ce dernier lorsqu'il a pour signifié « causalité », peuvent être substitués l'un à l'autre sans engendrer, semble-t-il, de modification dans la signification de l'énoncé.

L'ordre des syntagmes est irréversible, le syntagme dépendant est placé après le syntagme indépendant.

Le monème *ngir* est également utilisé comme indicateur de fonction introduisant un nominal, un syntagme nominal ou un pronominal (cf. sous 11-18., 1. e).

11-39. La subordination sans monème de subordination.

Ex. : *bərəm nag ua bygga ʋu dem nak ʒa* « le propriétaire de la vache veut qu'ils se
Xali Ma Daxate rendent alors chez Khali Ma Dyakhaté »
 (*bərəm* « propriétaire, possesseur », *nag* « vache », *dem* « aller », *nak* « alors », *ʒa*
 « chez (indiquant l'éloignement) »)

uax kɔ mu nyu lēgi « dis-lui qu'il vienne tout de suite »

nār abal len ma bāg uygga sama ɖur « maures, prêtez-moi un seau afin que
gi j'abreuve mon troupeau »

(*uax* « dire », *lēgi* « maintenant », *nār* « maure », *abal* « prêter », *bāg* « seau », *uygga*
 « abreuver », *ɖur* « troupeau »)

Ce type d'expansion est extrêmement fréquent. Le syntagme dépendant ou le prédicat dépendant est situé immédiatement après le syntagme indépendant.

Le rapport existant entre le prédicat dépendant ou syntagme dépendant et le syntagme indépendant peut être un rapport de finalité, celui-ci étant exprimé par le verbal du syntagme indépendant (conditionnement sémantique : ainsi dans l'exemple 3 ci-dessus).

Notons que dans l'exemple 2 à l'absence de monème de subordination peut être facultativement substitué le monème *ne* (cf. ci-dessus sous 11-38., 1. ; ex. : *uax kɔ ne mu nyu lēgi*).

2. LE SYNTAGME DÉPENDANT EST SITUÉ AVANT LE SYNTAGME INDÉPENDANT

11-40. Le syntagme dépendant est toujours introduit par un monème de subordination. Les marques de subordination sont de deux sortes : celles qui sont constituées par un monème unique et celles qui sont formées par la combinaison de deux monèmes (syntagmes de subordination).

11-41. Les monèmes de subordination.

Il en a été relevé quatre, lesquels sont :

1. *ndegem*.

Ex. : *ndegem demu ma damai tydda nelau* « puisque je ne suis pas parti, je vais me coucher (et) dormir »

ken du la tyđ kasō ndegem sađulō « personne ne te mettra en prison étant donné que tu n'as pas volé »

(*tydda* « se coucher », *nelau* « dormir », *tyđ* « enfermer, emprisonner », *kasō* « prison (du fr. cachot) » *sađ* « voler »)

Ce monème exprime la causalité. Il correspond au français « puisque, du fait que, étant donné que, attendu que, etc. »

L'ordre des syntagmes est facultativement réversible.

2. *ndem*.

Ex. : *ndem tauul dinā nyu* « s'il ne pleut pas (à condition qu'il ne pleuve pas), je viendrai »
(*tau* « pleuvoir », *nyu* « venir »)

Ce monème exprime la condition nécessaire à la réalisation du procès exprimé par le syntagme indépendant. Il correspond au français « étant donné que, à condition que, etc. » Ajoutons que *ndem* n'est jamais utilisé pour indiquer une éventualité mais une condition, en ce il s'oppose dans son emploi au syntagme de subordination *su* (cf. ci-dessous).

L'ordre des syntagmes est réversible.

3. *naka*.

Ex. : *naka xale bi đđi iāiam fab kō* « dès que l'enfant pleura, sa mère le prit »

naka ngen dem ru top len « dès que vous fûtes partis, ils vous suivirent »

(*xale* « enfant », *đđi* « pleurer », *iāi* « mère, maman », *fab* « prendre saisir », *dem* « partir », *top* « suivre »)

Ce monème correspond approximativement au français « dès que, aussitôt que ».

L'ordre des syntagmes est réversible.

4. *bala*.

Ex. : *bala mui tau mu dynnu* « avant de pleuvoir (litt. : avant qu'il ne pleuve), il tonna »

nařu duggal dugub đi bala mui tau « il faudra rentrer le mil avant qu'il ne pleuve »

(*tau* « pleuvoir », *dynnu* « tonner », *dugga* « entrer », *dugub* « mil »)

Ce monème exprime l'antériorité. Il correspond au français « avant que, avant de, etc. ».

L'ordre des syntagmes est réversible.

11-42. Les syntagmes de subordination.

Il en a été relevé trois, lesquels sont :

1. *b-+monème de détermination.*

Les monèmes susceptibles de se combiner à *b-* sont *-i* « proximité », *-a* « éloignement », *-u* « non détermination ou degré zéro de détermination spatiale » décrits précédemment sous 7-18. Monème consonantique et monème vocalique sont solidaires l'un de l'autre.

a) *-i.*

Ex. : *bi ŋu koi uax ŋu dāl di sēn fas ua* « tandis qu'ils sont en train d'en parler, ils aperçoivent le cheval (en question) »

bi mui dem xaritam agsi « au moment où il part (litt. : au moment où il est en train de partir), son ami arrive »

bi mu demē xaritam agsi « quand il fut parti, son ami arriva, dès qu'il fut parti son ami arriva »

(*uax* « parler », *sēn* « apercevoir », *fas* « cheval », *xarit* « ami », *dem* « partir », *agsi* « arriver »).

La présence du monème *-i* combiné à *b-* a pour fonction de « localiser » dans l'actuel, dans le présent (localisation temporelle) le syntagme dépendant qu'il introduit. Confirmation en est donnée par le fait que la marque de subordination combinée à *-i*, et partant le syntagme dépendant, est susceptible d'être précédée du monème autonome *tei* « aujourd'hui » ou de toute autre monème autonome à signifié « actualité ».

Le syntagme introduit par *bi* exprime :

— la concomitance dans la durée (présent) lorsque le verbal est à l'aspect duratif (exemples 1 et 2) ;

— un passé immédiat lorsqu'au verbal est suffixé le monème *-ē*, marque de l'antérieur accompli dans la subordonnée (cf. ci-dessus sous 8-57.).

b) *-a.*

Ex. : *ba mui dem xaritam agsi* « au moment où il partait (litt. : au moment où il était en train de partir), son ami arriva »

ba mu demē xaritam agsi « quand il fut parti, son ami arriva, après son départ, son ami arriva »

*ba ŋu dikē ŋi diggu all bi gainde genn
ben tānku gainde soppēku* « quand ils furent arrivés au cœur de la brousse, le lion sortit une patte de lion, il se transforma »

(*dik* « arriver », *digga* « milieu », *all* « brousse », *gainde* « lion », *genn* « sortir », *tānk* « pied, jambe, patte », *soppēku* « se transformer »)

La présence du monème *-a* combiné à *b-* a pour fonction de « localiser » dans le passé le syntagme dépendant qu'il introduit. Ceci est confirmé par le fait que le monème autonome *kerōg* « en ce temps-là, à cette époque-là » ou tout autre monème autonome à signifié « antériorité » est susceptible de précéder le syntagme dépendant (ex. : *kerōg ba mui dem...* ou *kerōg ba mu demē...*, etc.).

c) -u.

- Ex. : *bu dikē nga uax kə mu dem sēti bāiam* « quand il viendra (litt. : quand il sera venu) tu lui diras d'aller voir son père »
- bu ma dēxalē sama ligēi ma nɔppalu* « quand j'aurai terminé mon travail, je me reposerai »
- bō demē dyk ba nga d̄ynda ma p̄isu mailus* « quand tu iras à la ville, tu m'achèteras une pièce de tissu bleu indigo »
- (*dik* « arriver », *uax* « dire », *dem* « aller », *sēd* « voir », *bāi* « père », *dēxal* « terminer qqch. », *ligēi* « travail », *nɔppalu* « se reposer », *dyk* « village, ville » *d̄ynda* « acheter », *p̄is* « pièce de tissu », *mailus* « tissu bleu indigo »)

La présence du monème -u combiné à *b-* a pour fonction de « localiser » dans l'avenir (futur, futur éventuel) le syntagme qu'il introduit. Confirmation est fournie par le fait que le monème autonome *yllyg* « demain » ou tout autre monème autonome à signifié « postérieur » est susceptible de précéder le syntagme dépendant (ex. : *yllyg bu dikē...*, « demain quand il arrivera... »).

Nota :

1. Bien que ce type de syntagme dépendant apparaisse le plus souvent avant le syntagme indépendant, il est susceptible de figurer après celui-ci. Ainsi :

- xaritam agsi bi mui dem* « son ami arrive au moment où il part »
- xaritam agsi ba mu demē* « son ami arriva lorsqu'il fut parti »
- d̄yndal ma p̄isu mailus bō demē dyk ba* « achète-moi une pièce de tissu bleu indigo lorsque tu te rendras à la ville »

2. Plusieurs syntagmes dépendants peuvent précéder le syntagme indépendant.

- Ex. : *ba ʒu dikē ba ʒu tagō danq d̄i ʒibi* « quand ils furent arrivés, (*ba ʒu dikē*) quand ils eurent pris congé (*ba ʒu tagō*), les jeunes filles s'en retournèrent »
- bu yllygē bu la sa m̄or̄mam nit byggē d̄ō baʒ* « demain (litt. : quand il sera demain : *bu yllygē*), quand un de tes camarades (litt. : quand un tien égal être humain) t'aimera (litt. : t'aura aimé, t'aura voulu : *bu la sa m̄or̄mam nit byggē*), tu ne refuseras pas »
- (*dik* « arriver », *tagō* « prendre congé », *danq* « jeune fille », *ʒibi* « retourner, revenir », *yllyg* « être demain », *m̄or̄m* « égal, camarade », *nit* « homme, être humain », *byggē* « vouloir, aimer », *baʒ* « refuser »)

Le second syntagme dépendant dans l'ordre de succession est précédé d'une pause. Signalons qu'il n'a pu être relevé de succession comportant plus de deux syntagmes dépendants. Il semble qu'il y ait saturation.

3. Les syntagmes de subordination *bi* et *ba* sont susceptibles de se combiner au fonctionnel *t̄-* (cf. sous 11-18., 1. a) auquel est ajouté soit le monème -*i* « proximité », soit -*a* « éloignement ». Ainsi :

<i>ʃi bi mui dem xaritam agsi</i>	« précisément au moment où il part, son ami arrive »
<i>ʃa ba tabaski ɖubsē ɖyndaŋ naŋu kɔ iere</i>	« la tabaski étant proche, on lui a acheté des habits »
(ɖubsi « approcher », ɖynda « acheter », iere « habit, vêtement »)	

La combinaison des syntagmes *ʃ-V* et *b-V* a valeur d'insistance.

L'ordre des syntagmes est réversible.

4. Au syntagme de subordination *bu* peut être indifféremment substitué le syntagme *su*, ce dernier ayant alors pour signifié « quand, lorsque, etc. (temporel) ».

2. *su*.

Bien que l'élément vocalique *u* de *su* ne puisse permuter avec les monèmes de détermination *-i* et *-a*, nous considérerons *su* comme étant composé du monème *s-* et *-u* « non détermination spatiale » du fait

— que *su* est susceptible de se substituer facultativement à *bu* dans les conditions qui viennent d'être définies (cf. ci-dessus Nota) ;

— que *su* a un comportement identique à *bu* dans certains types de conditionnement (ex. : *s̄* « si tu... », ou « lorsque tu... » et *b̄* « quand tu... »).

Le syntagme *su* introduit un syntagme dépendant exprimant

a) une éventualité :

Ex. : <i>su tauē dinā ɖi dugub</i>	« s'il pleut, je sèmerai du mil »
<i>su tauul du ma ɖi dugub</i>	« s'il ne pleut pas, je ne sèmerai pas de mil »
(tau « pleuvoir », ɖi « semer », dugub « mil »)	

b) un procès irréel :

Ex. : <i>s̄ ma byggɔn dēnk sa d̄m dinā kɔ def b̄rɔm xam-xam</i>	« si tu voulais me confier ton fils, j'en ferais un savant »
<i>su ma amuluɔn dara dinā b̄g</i>	« si je ne possédais rien, je serais heureux »
<i>su ma mynɔn ɖānga dɔn nā nek b̄rɔm xam-xam</i>	« si j'avais eu la possibilité d'apprendre je serais devenu un savant »
<i>su ngōbum dugub mi bāxuluɔn d̄nu ma uɔn ɖynda getu nag</i>	« si la récolte de mil n'avait pas été bonne, je n'aurais pas acheté un troupeau de vaches »

(byggɔ « vouloir », dēnk « confier », d̄m « fils, fille », def « faire », b̄rɔm « possesseur », xam-xam « savoir, science », am « avoir », b̄g « être heureux », myn « pouvoir », ɖānga « apprendre », nek « être, devenir », ngōb « récolte », dugub « mil », bāx « être bon », ɖynda « acheter », get « troupeau », nag « vache »)

L'ordre des syntagmes est réversible. Ainsi :

<i>dɔn nā nek b̄rɔm xam-xam su ma mynɔn ɖānga</i>	« je serais devenu un savant, si j'avais eu la possibilité d'apprendre »
---	--

Toutefois, le syntagme dépendant apparaît le plus souvent placé après le syntagme indépendant.

Lorsque le syntagme dépendant précède le syntagme indépendant, ce dernier peut comporter, en tête de syntagme, le monème *kən* ou sa variante *kənte* « alors » (cf. *kən nak* ou *kən nay* « alors, donc ») dont la fonction est d'insister, facultativement, sur le caractère conditionnel de l'énoncé.

Nota : Le syntagme de subordination *su* est susceptible de se combiner avec le monème *ni* « comme ». *ni su* correspond au français « comme si ».

Ex. : *artu na ma ni su ma dən xale* « il m'a fait des reproches comme si j'étais, j'avais été un enfant »

(*artu* « faire des reproches », *xale* « enfant »)

3. *f*-+monème de détermination.

Les monèmes susceptibles de se combiner à *f*- sont *-i* « proximité », *-a* « éloignement », *-u* « non détermination spatiale », *-ī* « proximité et déictique d'insistance ». Monème consonantique et monème vocalique sont solidaires l'un de l'autre.

Ce type de syntagme de subordination introduit un syntagme dépendant correspondant à ce que nous appelons en français « une subordonnée marquant le lieu ».

a) *-i*

Ex. : *nanu dʒe fi nu nek ndɔx ma ngii* « quittons l'endroit où nous sommes, l'eau monte (litt. : vient) »
nyu

b) *-a*

Ex. : *dasiɡ ɟa dāl di dʒuɡ fa mu nekən dymsi* « le crocodile aussitôt surgit de l'endroit (éloigné) où il était (et) se dirige vers Maoudo Gallé »
ʒi Maudɔ Galle
dellɔ kɔ fa mu nekən « remets-le à l'endroit où il était »

c) *-u*

Ex. : *dinā dem fu mu byɡɡa* « j'irai où il voudra »
fu mu dym ma tɔp kɔ « là où il va, je le suis »
fɔ dym ma tɔp la « là où tu vas, je te suis, là où tu iras je te suivrai »

d) *-ī*

Ex. : *fī nyu nek dafa am nād* « à cet endroit-ci où ils sont, il y a du soleil »
(*dʒuɡ* « se lever », *nek* « être, se trouver », *ndɔx* « eau », *nyu* « venir », *dasiɡ* « crocodile », *dym* « se diriger vers », *byɡɡa* « vouloir », *tɔp* « suivre », *am* « avoir », *nād* « soleil »)

L'ordre des syntagmes est réversible, toutefois cette réversibilité semble, tout au moins dans certains cas, conditionnée par le sens.

Signalons que les syntagmes *fi*, *fa*, *fu*, *fī* peuvent assumer la fonction adverbiale (adverbaux locatifs : cf. ci-dessus 9-3.).

Nota : Ces syntagmes de subordination sont susceptibles de se combiner au fonctionnel *ʒ*- auquel est ajouté soit le monème *-i* « proximité », soit *-a* « éloignement ». Ainsi, on a : *ʒi fī nyu nek dafa nād*, *dellɔ kɔ ʒa fa mu nekən*, etc.

La combinaison des syntagmes *ʒ-V* et *f-V* a valeur d'insistance.

CHAPITRE XII

LA PHRASE

I. INTRODUCTION

12-1. Nous définirons la phrase comme étant l'énoncé dont tous les éléments se rattachent à un prédicat unique ou à plusieurs prédicats coordonnés¹.

Il a été procédé dans le précédent chapitre successivement à l'étude du syntagme prédicatif et de son expansion, c'est-à-dire de la proposition indépendante, de toutes les adjonctions que celle-ci était susceptible de recevoir (expansion par subordination), en d'autres termes de la phrase à prédicat unique. Aussi le présent chapitre sera-t-il consacré à l'examen de la phrase comportant plusieurs prédicats coordonnés.

II. LA COORDINATION

12-2. Bien que cette section soit réservée à l'étude de la coordination entre prédicats, nous y incluerons les faits touchant aux nominaux et ce pour deux raisons — d'une part, parce que certains monèmes coordinatifs sont utilisés à la fois à la coordination de nominaux ou de syntagmes nominaux et de syntagmes prédicatifs, — d'autre part, par souci de réunir sous une même rubrique tout ce qui a trait au phénomène de coordination.

L'expansion par coordination apparaît

- au niveau des nominaux et des syntagmes nominaux non autonomes ;
- au niveau des monèmes autonomes ;
- au niveau des prédicats et des syntagmes prédicatifs.

(1) Cf. A. MARTINET, *Réflexions sur la phrase*, in *Language and Society*. Copenhague 1961, p. 113-118.

Il sera distingué trois classes de monèmes de coordination selon que ceux-ci ont pour fonction de coordonner soit des nominaux ou des syntagmes nominaux, soit des prédicats ou des syntagmes prédicatifs, soit encore des nominaux, des syntagmes nominaux, des prédicats, des syntagmes prédicatifs indifféremment.

1. LA COORDINATION ENTRE NOMINAUX ET SYNTAGMES NOMINAUX

12-3. La coordination est opérée selon deux procédés : soit au moyen d'un monème de coordination, soit sans monème de coordination.

12-4. Les monèmes de coordination.

Il en a été relevé deux lesquels sont :

1. *ak*, *~ag*

- Ex. : *dasig da dāl di dug fa mu nekən dymsi* « le crocodile aussitôt surgit de l'endroit où
ji Maudə Galle ak Umulato il était, se dirige vers Maoudo Gallé et
 Oumoulato »
- d̄ynda na uen nag ak men xar* « il a acheté une vache et un mouton »
ʒu dɔx kə fas uu tudda Umulato ak « on (litt. : ils) lui donne un cheval qui a
ben dām bu tudda Maudə Galle pour nom Oumoulato et un esclave qui a
 pour nom Maoudo Gallé »
- mu dāl di dem mōm ak Maudə Galle* « il s'en va aussitôt lui et Maoudo Gallé et
ak Dunguru Doungourou »
ʒui dɔx ba am uēr ak ʒāri fan « ils marchent durant une lune et deux
 jours »
- man ak mōm nō āndon...* « moi et lui, nous étions partis... »
lei ak yllyg ken du ligēi « aujourd'hui et demain personne ne tra-
 vaille »
- iobbul bile ak bale* « apporte celui-ci et celui-là »
gainde gi rei na dōmu būr bi ak dōmu « le lion a tué le fils du roi ainsi que le fils
bərəm kyr ga du maître de maison »
- (*dasig* « crocodile », *dug* « se lever », *fa* « là-bas », *nek* « être, se trouver », *dymsi* « se
 diriger », *d̄ynda* « acheter », *nag* « vache », *xar* « mouton » *dɔx* « donner », *fas*
 « cheval », *tudda* « appeler », *dām* « esclave », *dem* « aller », *dɔx* « marcher », *uēr* « lune,
 mois », *ʒār* « deux », *fan* « jour », *ānda* « aller ensemble, accompagner », *lei* « aujour-
 d'hui », *yllyg* « demain », *ligēi* « travailler », *iobbu* « amener, apporter », *gainde*
 « lion », *rei* « tuer, égorger », *dōm* « fils, fille », *būr* « roi », *bərəm* « propriétaire,
 maître », *kyr* « maison »)

Il correspond au français « et, ainsi que, etc. ».

Ce monème est également utilisé comme indicateur de fonction introduisant un nominal ou un syntagme nominal (cf. ci-dessus sous 11-18., 1 b).

Nota : Il y a lieu de signaler certaines modifications d'ordre phonique susceptible d'affecter la voyelle du monème. Ainsi, il a été rencontré *mōk* pour *mōm ak*, *māk* pour *man ak* (assimilation), etc.

2. *sakantuma*, *~sakai*.

Ce monème est employé pour exprimer une opposition entre deux nominaux ou syntagmes nominaux. Il correspond approximativement au français « à plus forte raison ».

Ex. : *ken du kō dīs bylyg sakantuma guddi...* « personne ne le voit de jour à plus forte raison la nuit... »

xam ngen ne Tagga baiiuul ganār sakai xar « vous savez (bien) que Tagga n'a pas laissé un (seul) poulet à plus forte raison un mouton » (I, 109-110)

(*dīs* « voir », *bylyg* « jour », *guddi* « nuit », *xam* « savoir », *baii* « laisser », *ganār* « poule, poulet », *xar* « mouton »)

12-5. La coordination sans monème de coordination.

Ex. : *mu reial kō nag | xar | byi* « elle fait tuer à son intention une vache, un mouton, une chèvre »

far ui | ndau si | danqi dyk bi di dem kyr gainde « le fiancé, la jeune fille, les jeunes filles du village s'en vont à la maison du lion »

ru dōx kō fas uu tudda Umulato | ben dām bu tudda Maudō Galle | fetal gu tudda Dunguru « on (litt. : ils) lui donne un cheval qui a pour nom Oumoulato, un esclave qui a pour nom Maoudo Gallé, un fusil appelé DOUNGOUROU »

(*rei* « tuer », *nag* « vache », *xar* « mouton », *byi* « chèvre », *far* « fiancé », *ndau* « jeune personne », *danq* « jeune fille », *dem* « aller partir », *kyr* « maison », *gainde* « lion »).

Il y a absence de monème de coordination généralement lorsque les termes à coordonner sont supérieurs à deux ou bien à des fins stylistiques, l'une de ces raisons n'excluant pas l'autre. Dans tous les exemples ci-dessus mentionnés, à l'absence de monème coordinateur peut être substitué le monème *ak*.

Lorsqu'il y a absence de monème de coordination, les termes coordonnés sont précédés d'une pause (signalée ci-dessus par une barre verticale).

Il a été relevé un type de conditionnement où l'absence du monème de coordination est nécessaire. C'est lorsqu'il y a coordination de deux syntagmes autonomes introduits tous deux par le fonctionnel *ak* au signifié « accompagnement ; instrumental ». Ainsi dans

mu dem ak gasōm ak semiŋam all ba « il s'en alla avec sa pioche et sa hache dans la brousse »

(*gasu* « instrument à creuser ; ici : pioche », *semiŋ* « hache », *all* « brousse »)

La raison en est que le parler n'admet pas une succession telle que *ak ak...*

2. LA COORDINATION ENTRE PRÉDICATS ET SYNTAGMES PRÉDICATIFS

12-6. Tout comme précédemment la coordination entre prédicats et syntagmes prédicatifs est effectuée soit au moyen de monèmes de coordination, soit sans monème de coordination.

12-7. Les monèmes de coordination.

Il en a été relevé trois, lesquels sont :

1. *te*.

Ex. : *mu ne len dem len ba yllyg te kui ŋyu
na indāle dabaram*

« il leur dit : « allez-vous-en et que demain chacun vienne avec son épouse (litt. : allez jusqu'à demain et celui qui vient qu'il amène avec lui son épouse) »

*mu ne kə k̄ai ienu gāl gi iau ak sa
ḍabar dem Mbylyxe te dellusi Iaŋiaŋ*

« il lui dit : venez, toi et ta femme porter cette malle, allez à Mbeuleukhé et revenez à Yangyang (litt. : viens porter la malle toi et ton épouse aller à Mbeuleukhé et revenir à Yangyang) »

*mu tyral ŋi au uāi dēnga kə te dēnŋ kə
ba ken du kə ḍis*

« il y fait coucher un homme, lui attache (les pieds et les mains) et le dissimule de manière que personne ne le voit »

(*ne* « dire », *dem* « aller », *ba* « jusque », *yllyg* « demain », *ŋyu* « venir », *indāle* « amener, apporter avec soi », *ḍabar* « épouse », *k̄ai* « viens ! », *ienu* « porter sur les épaules », *gāl* « pirogue, malle », *dellusi* « revenir », *tyr* « se coucher, s'allonger », *uāi* « homme, type », *dēnga* « attacher », *dēnŋ* « cacher, remiser », *ḍis* « voir »)

Il correspond au français « et ». Outre la différence des signifiants, *te* et *ak* diffèrent entre eux par leur emploi (coordination de prédicats et de syntagmes prédicatifs/coordination de nominaux, syntagme nominaux et monèmes autonomes).

2. *uande*, *~uante*.

Ex. : *abal nā kə kə uande maiu ma kə kə*

« je le lui ai prêté, mais il ne me l'a pas restitué (litt. : donné) »

oŋon nā uande lēgi uer nā

« j'ai été malade mais maintenant je suis guéri »

(*abal* « prêter qqch. », *mai* « donner », *oŋ* « être malade », *lēgi* « maintenant », *uer* « être en bonne santé, être guéri »)

Ce monème est utilisé pour exprimer une opposition entre deux procès. Il correspond au français « mais, par contre ».

Signalons que le monème de coordination est généralement précédé d'une pause.

3. *uāie*.

- Ex. : *xam nā turam uāie xamu ma kə* « je sais son nom mais je ne le connais pas »
du bāiam uāie niḡāiam la « ce n'est pas son père mais c'est son oncle
maternel »
(*xam* « savoir », *tur* « nom », *bāi* « père », *niḡāi* « oncle maternel »)

Ce monème a même signification que le précédent et est utilisé, semble-t-il, dans les mêmes conditions. En effet, au monème *uāie* peut être indifféremment substitué *uande*. Il y a lieu de se demander si *uāie* et *uande* ne sont pas à considérer comme des variantes d'un même monème. Toutefois, rien ne nous autorise à l'affirmer.

12-8. La coordination sans monème de coordination.

- Ex. : *gainde genn tānku gainde | soppēku* « le lion sort une patte de lion, il se transforme »
Xali Ma Daxate dāl di fab semiḡ | « Khali Ma Dyakhaté saisit une hache,
ubbi gāl gi ouvre le coffre »
mu dik | ne: syllu uī mā kə mōm « il vient, dit : le veau m'appartient »
ben ḡanḡ lauḡn bu rafet lāl | di dōmi « c'était une belle jeune fille, (elle) est la
borəm barke fille d'un homme riche »
ben dōmu būr bō xam ne dafa rafet lāl « une fille de roi dont tu sais qu'elle est
| dafa rēu lāl très belle, (qu') elle est très effrontée »
dōmu būr bi nōb kə lāl | reial kə nag | « la fille du roi l'aime éperdument (litt. :
reial kə byi beaucoup), (elle) fait tuer à son intention
(litt. : pour lui) une vache, (elle) fait tuer
à son intention une chèvre »
ndau si ḡis tānk bi | dāl di ḡāxle « la jeune fille aperçoit la patte, aussitôt
(elle) tremble »
(*gainde* « lion », *tānk* « pied, jambe, patte », *soppēku* « se transformer », *fab* « saisir »,
semiḡ « hache », *ubbi* « ouvrir », *gāl* « malle », *dik* « arriver », *ne* « dire », *syllu* « veau »,
mōm « posséder », *ḡanḡ* « jeune fille », *rafet* « être joli », *lāl* « beaucoup, très », *dōm*
« fils, fille », *borəm* « propriétaire, possesseur », *barke* « bénédiction », *būr* « roi »,
xam « savoir », *rēu* « être effronté », *nōb* « aimer », *rei* « tuer », *nag* « vache », *byi*
« chèvre », *ḡis* « voir », *ḡāxle* « trembler »)

Il y a absence de monème de coordination généralement lorsque le nombre des prédicats ou des syntagmes prédicatifs excède deux ou encore à des fins stylistiques (effet de rapidité, rythme, expressivité, etc.). Dans tous les exemples figurant ci-dessus, à l'absence de monème de coordination peut être indifféremment substitué *te*.

Il est à noter que chaque prédicat ou syntagme prédicatif coordonné est précédé d'une pause (signalée par une barre verticale) laquelle est située à l'emplacement même où est susceptible d'apparaître le monème *te* lorsqu'il y a substitution.

Nota : Coordination entre prédicats et coordination entre syntagmes prédicatifs s'effectuent selon les mêmes modalités, toutefois dans le premier cas le ou les sujets ne sont pas répétés.

3. LA COORDINATION ENTRE NOMINAUX, SYNTAGMES NOMINAUX, PRÉDICATS ET SYNTAGMES PRÉDICATIFS

12-9. Elle est introduite par un monème de coordination. Il en a été relevé trois, lesquels sont :

1. *uala, ~ualla.*

nangai lek dyn uala iap

« il te faut manger du poisson ou bien de la viande »

lu la gynal? țere uala țebu dyn uala sōmbi uala lāx

« que préfères-tu ? du couscous ou bien du riz au poisson ou bien de la bouillie de riz ou bien de la bouillie de mil ? »

uala dina dem uala dina t̄g ligēi

« ou bien il partira ou bien il demeurera travailler »

(*dyn* « poisson », *iap* « viande », *gyn* « valoir plus », *țere* « couscous », *țeb* « riz », *sōmbi* « bouillie de riz », *lāx* « bouillie de mil », *t̄g* « rester », *ligēi* « travailler »)

Ce monème est utilisé pour exprimer une opposition de type alternatif entre deux ou plusieurs nominaux, syntagmes nominaux, prédicats, syntagmes prédicatifs. Il correspond au français « ou, ou bien ».

Il est généralement relevé une pause située avant le monème de coordination.

2. *mbā.*

Ex. : *ūual ma bāiam mbā iāiam*

« appelle-moi son père ou sa mère »

mbā dina dem mbā dina t̄g ligēi

« ou bien il partira ou bien il restera travailler »

(*ū* « appeler », *bāi* « père », *iāi* « mère »)

Ce monème est employé dans les mêmes conditions que le précédent et a même signification. Notons qu'à *mbā* peut être indifféremment substitué *uala*, et vice versa, qu'en outre l'un et l'autre monèmes peuvent apparaître au sein d'une même phrase. Ainsi : *uala dina dem mbā dina t̄g ligēi*.

3. *am.*

Ex. : *l̄ dynda? nag am xar*

« qu'as-tu acheté ? une vache ou un mouton »

dangai t̄g am dangai dem « restes-tu ou pars-tu ? »

(*dynda* « acheter », *nag* « vache », *xar* « mouton », *t̄g* « rester », *dem* « s'en aller, partir »)

Ce monème exprime l'alternative. Son statut ne peut être davantage défini étant donné le trop petit nombre d'exemples d'emploi recueillis. Il n'a été rencontré que dans des phrases interrogatives.

Notons la présence d'une pause située avant le monème de coordination.

12-10. Remarque.

Le monème *te*, marque de la coordination entre prédicats et syntagmes prédicatifs signalés sous 12-7. 1., est relevé dans un tout autre type de conditionnement. En effet, il est utilisé à la coordination entre deux termes en fonction de qualificatifs. Ainsi :

xad bu rei rafel te saxar « un chien grand, beau et méchant »

(*xad* « chien », *rei* « grand, immense », *rafel* « être joli », *saxar* « être méchant »)

ANNEXE

Fātu Lēn²

*ben đanq lauon bu rafet lāl, di dōmi bōrom
 barke. mu ne: du ma sei lu dul ag gōr gu
 xam addina. būr Sālum dega kō, ānda ak i
 4 đunđunđam dik fanānsi. byd sed, Fātu Lēn
 daq kō. būr Sālum dellu. seriņ Tūbā dega kō,
 dik ak i tālibēm ak i uōtōm. tālibe ia ngi
 madda, masin ia ngi đōi, olo ia ngi kōrne ba
 8 ři būr kyr gi. řu uař. mbumbāi mi tambali.
 byd sed, Fātu Lēn daq seriņ Tūbā. būr ba
 Đolof uar i ndimbam đital i geuelam. tama ii
 di tygga, xīn ii soqi ba ři būr kyr gi. řu tekki,
 12 dugga ři nēg ii. mbumbāi mi đōr. būr ba
 Đolof mu ngi tydda řa xolu lal ba. Fātu ngi
 bys. xalam ia ngi ridi. ba řu rērē, řep tyri.
 byd sed, Fātu Lēn daq būr ba Đolof, ne kō:
 16 demal ak sa alal ak sai ndimba ak sai ndynda
 ak sai xalam, soxlauu ma mbumbāi, gōr gu
 xam addina lā soxla. būr ba Đolof dem ak
 meram. řu tōg ba ben uāi bu řu nān Tagga
 20 dega kō. Tagga as ngōr la sō xam ne si ba
 mu đudō ba ři mynul dara, amul dara. ben
 mbuba bu řu rekrekal mōm la ame ak ben
 řāia bō xam ne ři geřō len bōle. ba mu kō
 24 degē, mu dem đynda řēnti dōmi guru, đox kō
 xaritam. xarit ba dem đox guru ga Fātu Lēn.
 Fātu tekki guru ga, xar kō, iei, dik ři bāiam,*

(1) Ce conte ainsi que le suivant, présentés à titre de textes témoins, ont été recueillis à Yangyang auprès de M. Lakhe Dēmba Babakar.

(2) La notation adoptée est phonologique. L'emploi des caractères majuscules est réservé aux noms propres (de personnes ou de lieux) à l'exclusion de tous autres. Par souci de commodité, nous avons cru devoir opter pour la ponctuation usuelle. Ainsi, à la pause simple correspond la virgule, à la pause prolongée le point.

Fatou Lén

Il était une jeune fille très belle. Elle était la fille d'un homme riche. Elle déclarait : je n'épouserai qu'un homme qui aura l'expérience du monde.

Le roi de Saloum apprend cela. Accompagné de ses tam-tams, il s'en vient passer la nuit. Le lendemain au lever du jour, Fatou Lén le renvoie. Le roi de Saloum s'en retourne.

Le marabout de Touba apprend la nouvelle. Il s'en vient avec ses talibé et ses automobiles. Et voici chanter les talibé, voici gémir les machines, voici klaxonner les automobiles jusqu'à l'intérieur du carré². Tous descendent. Les réjouissances commencent. Le lendemain au lever du jour, Fatou Lén renvoie le marabout de Touba.

Le roi de Dyolof monte alors ses destriers, se fait précéder de ses griots. Les tama battent, les tam-tams crépitent jusqu'à l'intérieur du carré. On desselle les chevaux, on pénètre dans les cases. Les réjouissances commencent. Le roi de Dyolof s'étend sur un lit. Fatou le masse. Et les guitares d'imiter le galop des chevaux. Après avoir dîné, tous s'en vont se coucher. Le lendemain au lever du jour, Fatou Lén renvoie le roi de Dyolof, en ces termes : « va-t-en avec tes richesses, tes destriers, tes tam-tams et tes guitares. De réjouissances je n'ai besoin, mais d'un homme qui ait l'expérience du monde. Voilà ce dont j'ai besoin. » Le roi de Dyolof s'en va en colère.

On en resta là jusqu'au jour où un homme qu'on appelait Tagga apprit la nouvelle. Tagga était un jeune homme dont on savait que depuis qu'il était né jusqu'à ce jour, il n'était capable de rien, ne possédait rien. Un boubou que l'on rapiécail était ce qu'il possédait ainsi qu'un pantalon en haillons dont on savait qu'une ceinture les assemblait.

Lorsqu'il apprend la chose, il s'en va acheter quatre noix de cola et les donne à son ami. L'ami, une fois arrivé, donne les colas à Fatou Lén. Fatou défait le paquet de colas, les brise en deux, les croque. Elle s'en vient auprès de son père, appelle sa mère

(1) Nous avons cherché, dans les limites de la correction et de l'intelligibilité, à rendre la valeur exacte des mots et des expressions, à conserver les images ainsi que l'atmosphère du texte.

(2) *kyr* a pour signification « maison, carré ». R. Mauny dans son *Glossaire des expressions et termes locaux employés dans l'Ouest Africain*, Catalogue IX, IFAN, Dakar 1952, définit le carré comme étant un « groupe de cases, en général habitées par les membres de la même famille et entourées d'une seule clôture. Mais peut avoir des divisions intérieures et même des habitations indépendantes closes » (p. 28).

- uō iāiam, ne len: Tagga mōm lāi seial. iāi
 28 ɔi ak bāi bi ne kɔ: bu nexē Ialla! Fātu
 uayyiku ɔi xaritu Tagga, ne kɔ: ma iobbante
 la ɔi Tagga. Fātu Lēn fab ndab, def ɔi ɔersi
 susal, fab iap uu ɔōrul, teg ɔi, fab laiu, ub
 32 kɔ, fab iax teg ɔi kau laiu bi, fab daiu byi,
 teg ɔi laiu bi, fab ɔēnti bant, teg ɔi laiu bi,
 fab dōmu iōmba, teg ɔi laiu bi, fab bant bu
 xar gepant, teg ɔi laiu bi, fab kōrai, teg ɔi laiu
 36 bi, fab musōr, tak ndab li, ɔɔx kɔ xaritu
 Tagga, ne kɔ: nuiul ma Tagga! uā ɔi agsi,
 ɔɔx Tagga ndab li. Tagga uō iāiam, uō
 bāiam, uō uā kyr gi ne len: Fātu Lēn mō
 40 ma iōnne ndab li. iāi ɔi tekki ndab li. uā
 kyr gi iep ub sen gemiɔ, ne: Fātu Lēn kei
 dɔf la! mō lax mu bygga Tagga. ɔep ɔis iap
 uu ɔōrul ui ɔi kau ɔers ɔi. ɔep ne: sotti na,
 44 ki kei dɔf la! Tagga ne len: del! bu len gāu!
 li ai uax la! kyr gi ne kɔ: uaxal! Tagga ne
 len: iax bi dafa ne sen kyr xad bui mat ma
 nga fa, bu ma demē, nā kɔ sanni iax bi. bu
 48 kɔ fōrē, dinā dem. daiu byi ui dafa uax ne
 sen kyr getag byi ma nga fa. dōmu iōmba bi
 dafa uax ne sen kyr nēg ba ame iōmba mōi
 sen nēg. bant bi xar gepant dafa uax ne iōn
 52 ui dafa def sell, nā fab sell uu mag ui. iap
 uu xōnq ui dafa uax ne mu ngi ɔi bāxu ɔigēn.
 ɔēnti bant ii dafa uax ne ɔi ɔēnti fan lai fōd,
 kōn nag bala mai dem, dina am ɔēnti fan.
 56 kōrai bi dafa ne, bu ma duggē ɔi nēg bi, ku
 fa sangō malan mu uēx, Fātu Lēn la. uā
 kyr gi ub sen gemiɔ, ne: ɔei! dɔf mōi xam
 uaxi dɔf! ɔu lōg ba am ɔēnti fan. Tagga sɔl
 60 sagar ia uuli kyr Fātu Lēn. agsi na ɔi dyk
 bi, sēn get ga, agsi ɔi kyr gi. xad bi bau kɔ.
 mu sanni kɔ iax ba. xad bi fab iax bi.
 Tagga uuli iōmba ga, agsi ɔi nēg bi, dugga
 64 ɔi bīr, ɔis ku sāngō malan mu uēx. mu dōr
 kɔ. mu ɔug, di Fātu Lēn. ɔu nuiōnte ba nɔpi.
 Fātu ɔɔx kɔ ser. ɔu tydda. ba byd sɔd, ɔu
 iēuu, ɔulli suba, ndēki. nil ɔi nuiōsi. ɔu aɔ,
 68 ɔulli tisbar. Fātu Lēn dem ɔynda guru, dik,
 ɔɔx bāiam, ne kɔ: bāi, demal ɔa pēnɔ ma nga

et leur dit : « Tagga, c'est lui que je veux épouser. » Sa mère et son père lui répondent : « s'il plaît à Dieu ! »

Fatou s'en retourne auprès de l'ami de Tagga et lui dit : « je voudrais te charger d'une commission auprès de Tagga. » Fatou Lén prend unealebasse, y dépose du couscous, prend de la viande crue, l'y place dessus, prend un van, ferme le tout. Elle saisit un os, le place sur le van, prend de l'excrément de chèvre, le dépose sur le van. Elle prend quatre bâtonnets, les place sur le van. Elle prend un fruit de calebassier et le dépose sur le van. Elle prend une graine de coton et la dépose sur le van. Elle prend un linge en recouvre la calebasse et la donne à l'ami de Tagga, en lui disant : « donne le bonjour à Tagga de ma part. »

Notre homme une fois arrivé, remet à Tagga la calebasse. Tagga appelle sa mère, appelle son père, appelle tous ses parents et leur dit : « c'est Fatou qui m'envoie cette calebasse. » Sa mère défait la calebasse. La famille reste bouche bée, puis ajoute : « Fatou est donc folle ! C'est d'ailleurs la raison pour laquelle elle aime Tagga. » Tous aperçoivent la viande crue sur le couscous. Tous s'exclament : « c'est arrivé ! elle est bien folle ! » Tagga leur dit : « non ! ne vous hâtez pas. Ce sont là des paroles. » Les gens de sa famille lui disent : « parle ! » Tagga leur dit : « cet os signifie que là-bas dans leur carré, il y a un chien méchant. Lorsque je m'y rendrai, je lui jetterai l'os et une fois qu'il l'aura ramassé, je passerai. L'excrément de chèvre signifie que là-bas dans leur carré il y a un troupeau de chèvres. Le fruit de calebassier signifie que dans leur carré, il est une case surmontée d'une calebasse ; c'est la leur. Le bâton fourchu signifie que le chemin bifurque ; je prendrai le sentier le plus large. La viande rouge signifie qu'elle a ses règles. Les quatre bâtonnets signifient que dans quatre jours elle sera lavée. En ce cas, avant que je ne parte, quatre jours devront s'écouler. La graine de coton veut dire que lorsque je pénétrerai dans la case, la personne qui, là-bas, sera vêtue d'un pagne blanc, sera Fatou Lén. »

Les gens de sa famille demeurent bouche bée. Peu après, ils ajoutent : « hé ! fou est celui qui comprend la signification des paroles de fou ! »

On en resta là. Quatre jours s'écoulèrent. Tagga alors se vêt de ses haillons et se met en quête de la maison de Fatou. Il arrive au village, aperçoit le troupeau ; il parvient jusqu'au carré. Le chien aboie après lui. Il lui jette l'os. Le chien attrape l'os. Tagga se met à la recherche de la calebasse. Il parvient à la case, y pénètre, aperçoit une personne vêtue d'un pagne blanc. Il la touche de la main. Elle se lève, c'est Fatou Lén. Ils échangent des salutations à n'en plus finir. Fatou lui donne un pagne, ils se couchent.

Le lendemain au lever du jour, ils se réveillent, font la prière du matin, prennent le petit déjeuner. Les gens viennent les saluer. Ils déjeunent font la prière de l'après-midi. Fatou Lén s'en va acheter des colas, s'en revient, les donne à son père en lui disant :

- takal ma Tagga! bāi bi dem fi pēnɔ̄ mi. ɔ̄u
 tak sei bi. Tagga tɔ̄g fi ɔ̄abaram. amul dara,
 72 mynul dara, deful dara. lep ɔ̄abar di mō kōi
 def ba ɔ̄u am uēr. Tagga di fa tɔ̄g ba am fa
 ad ak ɔ̄ār fuki fan ak ɔ̄urōm, mu taggō, bygga
 ānda ak ɔ̄abaram dem sen kyr. ɔ̄rō ii mai
 76 kō kō. mu ānda ak ɔ̄abaram, dik sen kyr.
 ɔ̄abar ɔ̄i bāx lōl uāie Tagga amul dara. mu
 tɔ̄g rek ba ben bes, Tagga ne kō: Fātu Lēn,
 ma ngii dem uuli, su sōbē Ialla!, fu ma ame.
 80 dinga ma ɔ̄is. bu ma dēē, dinga kō dega.
 Tagga dem, dem ba Gannar. am fa ɔ̄ati ad,
 ɔ̄ānga fa Alquran ba myn. am fa alal ɔ̄u dul
 ɔ̄ēx li kō lambale fi nag, fas, mbām, xar, byi,
 84 dara du ɔ̄ēx. mu uaxɔ̄yiku, ɔ̄ymsi kyr ak
 alalam. lep Fātu Lēn mu ngi kōi nek sen kyr.
 Tagga ngii ɔ̄yu di ɔ̄yu ba fi diggante bi ɔ̄ur
 gi mar, ɔ̄isul ndɔ̄x. mui dik ba agsi fi ben
 88 tēn. mu fek fa ɔ̄āri nār, nār bu xōnɔ̄ ak nār
 bu ɔ̄ul. mu ne len: nār, abal len ma bāg ma
 uygga sama ɔ̄ur gi! nār ii gāuantu, ɔ̄ɔ̄x kō
 bāg bi. mu sygga iōr bāg bi fi tēn bi. nār ii
 92 dɔ̄xe kō gannau, dānēl kō fi tēn bi. dāl di fab
 ɔ̄ur ga di dem. Tagga uō len: nār, kāi ma
 iōbbante len! bu ngen demē fi dyk bi ngen
 ndyk ɔ̄ɔ̄d, ngen lāɔ̄te ndeiu Tagga, bāiu
 96 Tagga, ɔ̄abaru Tagga. ngen ne len: Tagga
 dē na ɔ̄a tēn ba. nār ii ne kō: uau, uōlɔ̄f! nār
 ii dik fi dyk bi ne: uau, uōlɔ̄f! fi la ndei ak
 bāi ak ɔ̄abaru Tagga dyk? uōlɔ̄f ii ne len:
 100 uau! uō len ndeiu Tagga, ak bāiu Tagga ak
 ɔ̄abaru Tagga, ngen ne len Tagga dē na ɔ̄a
 tēn ba. ndeiu Tagga ak bāiu Tagga dāl di
 iuxō. Fātu Lēn ne len: bu len ɔ̄ɔ̄i! fek na
 104 nār ii ne len Tagga ne uēɔ̄ na ɔ̄āri xar fi kyr
 gi, xar mu xōnɔ̄ ak xar mu ɔ̄ul. nangen rei
 xar mu xōnɔ̄ mi te iēu xar mu ɔ̄ul mi, rōfi
 fi xōbi daɔ̄ar gi di kō ɔ̄ɔ̄x. Fātu Lēn ne len:
 108 bāii len ɔ̄ɔ̄i ii! Tagga dēul! alal ɔ̄i Tagga
 mō kō mōm. xam ngen ne Tagga baiiuul
 ganār sakai xar. xar mu xōnɔ̄ mi mui uax
 112 mōi nār bu xōnɔ̄ bi, rei len kō! xar mu ɔ̄ul
 mi mōi nār bu ɔ̄ul bi, ɔ̄ap len kō! faɔ̄ fi iari
 daɔ̄ar gi, ɔ̄au kō kōn dina len uax fu Tagga

« père, va-t-en sur la place. Je veux m'attacher Tagga. » Le père s'en va sur la place. Ils s'unissent par les liens du mariage.

Tagga demeure auprès de sa femme. Il ne possède rien, n'est capable de rien, ne fait rien. C'est sa femme qui fait tout durant un mois. Tagga demeure là-bas un an, une lune et vingt-cinq jours. Il demande la permission de prendre congé. Il veut, accompagné de sa femme, se rendre dans sa propre famille. Ses beaux-parents la lui accordent.

Il part accompagné de sa femme. Ils arrivent dans sa famille. Sa femme se montre très bonne, mais Tagga ne possède rien. Un jour, il lui dit : « Fatou Lén, je m'en vais à la recherche d'un endroit où, s'il plait à Dieu, je puis acquérir des biens. Tu me reverras. Si je venais à mourir, tu le saurais. »

Tagga s'en va jusqu'en Mauritanie. Il y passe deux années, y apprend le Coran jusqu'à le bien posséder. Il acquiert là-bas des richesses innombrables, à commencer par des vaches, des chevaux, des ânes, des moutons, des chèvres, le tout sans fin. Il s'en retourne et s'en revient à la maison avec ses richesses.

Pendant tout ce temps Fatou Lén l'attend dans leur maison.

Tagga s'en vient, arrive à mi-chemin. Le troupeau a soif. Tagga ne voit pas d'eau. Il parvient à atteindre un puits. Il trouve là deux maures, un maure rouge et un maure noir. Il leur dit : « maures, prêtez-moi votre seau que j'abreuve mon bétail ! » Les maures se hâtent et lui donnent le seau. Il se penche et descend le seau dans le puits. Les maures viennent se placer derrière lui et le font tomber dans le puits. Aussitôt ils s'emparent du troupeau et s'en vont. Tagga du fond du puits les appelle : « maures, venez que je vous charge d'une commission ! Quand vous vous en irez, au premier village que vous rencontrerez, vous demanderez la mère de Tagga, le père de Tagga, la femme de Tagga et vous leur direz : « Tagga est mort dans un puits. » Les maures lui répondent : « oui, wolof ! »

Les maures arrivent au village et disent : « hé ! wolof ! Le père, la mère et la femme de Tagga habitent-ils bien ici ? » Les wolof leur répondent : « oui ! » « Appelez la mère de Tagga, le père de Tagga, la femme de Tagga et dites-leur que Tagga est mort au fond d'un puits. »

La mère de Tagga et le père de Tagga aussitôt se mettent à pousser des gémissements. Fatou Lén leur dit : « ne pleurez pas ! Il se trouve que les maures vous ont déclaré que Tagga leur avait dit avoir laissé deux moutons à la maison : un mouton rouge et un mouton noir ; qu'il vous fallait tuer le mouton rouge et attacher le mouton noir, ôter les feuilles d'un tamarinier et les lui donner. » Fatou Lén poursuit : « cessez vos pleurs ! Tagga n'est pas mort. Les richesses que voici sont la propriété de Tagga. Vous savez bien que Tagga n'a pas laissé un seul poulet à plus forte raison des moutons. Le mouton rouge désigne le maure rouge. Tuez-le ! Le mouton noir désigne le maure noir. Attrapez-le ! Dépouillez de ses feuilles une branche de tamarinier ! Fouettez-le ! Il vous dira alors où se trouve Tagga. »

- nek. *ɲu dāl di iēu nār bu ɲul bi, di kɔ ʒau, tɔp ʒi mōm, di kɔ ʒau ba agsi ʒi tēn bi. mu*
- 116 *ne len: ʒi la Tagga nek! ɲu uōte. Tagga uuiu ʒi bīr tēn bi. ɲu ɖɔx kɔ gɔɖ ii. Tagga ranga bɔpam. ɲu genne kɔ ʒi biti, iɔbbu kɔ ʒa dyk ba. mu fek ʒa iāiam, bāiam, ɖabaram, alalam.*
- 120 *nār bu ɲul bi di samm ɖur gi ba mu iagga. Tagga ɖɔx kɔ fetal ngir gainde ii bari nɔɲu ʒi all bi. nār bu ɲul bi ʒab fetalam, di samm di samm ba ben bes mu ne ʒim xelam: dinā*
- 124 *rei Tagga! ɲu tōg ba diggu guddi mu ɖug, iēg ʒi gui gi teie fetalam ne: bu Tagga gennē, ma rei kɔ. ba ndyl ɖɔtē, Tagga di genn ʒar sēn nār bu ɲul bi ʒi kau gui gi. mu dellō bunt*
- 128 *bi, uō Fātu Lēn, ne kɔ: Fātu, ɖɔx ma sama nānu bi! tegal ma ʒi au xal ma tux bala mai genn! Fātu dāl di ʒab fetal ga, sɔx kɔ, teg ʒi ab nār, ɖɔx kɔ Tagga. Tagga dāl di taxau*
- 132 *fetal, sɔx ba tak, nār bu ɲul ba dānu dē. nīl ɲi nān Tagga ak ɖabaram Fātu Lēn, ku ʒi gyn nānda adduna?*

II

Saddigan

- Saddigan gen gumba lauɔn ʒa Segu. Ialla mō kɔ ɖɔx ag mai gō xam ne gi mōm rek la kɔ ɖɔx. ba kɔ būr Sal degē, iɔnne ʒi mōm ʒasi*
- 4 *sal iep tak. būr ne len: nangen myn def, nangen ma iɔd Saddigan gumba gi ʒi Segu ndaxte dega nā li ma sɔxla mōm rek mō ma kɔ myn ʒadāl. ʒas ia dik ba ɲui ɖub Segu ʒa*
- 8 *timis. ɲu fek Saddigan mu ngi gennɔn ɖym ɖati ɖa āndul ak ken. Bɔkar agsi ʒi mōm ne kɔ: salamalikum, gōr gi! gōr gi ne kɔ: malikum salam! Bɔkar ne kɔ: gōr gi, na nga*
- 12 *tudda? man, Saddigan lā tudda. Bɔkar gēsū gauar ii ne len: Saddigan mi, būr Sal iɔnne mu ngi! Saddigan ne len: det! man gumba lā, būr Sal uaria am ʒi man sɔxla. gā ɲa ne*

Aussitôt, on attache le maure noir, on le fouette. Les gens du village le suivent tout en continuant à le fouetter jusqu'à ce qu'ils aient atteint le puits. Le maure noir leur dit : « c'est ici qu'est Tagga ! » Ils l'appellent. Tagga répond du fond du puits. On lui jette la corde du puits. Tagga se l'attache à lui-même. On le hisse à l'extérieur, on l'emmène au village. Il y retrouve sa mère, son père, sa femme et ses biens.

Pendant longtemps, le maure noir garde les troupeaux. Tagga lui donne un fusil car les lions sont nombreux dans la brousse. Le maure prend le fusil et garde, garde les troupeaux.

Un jour, il dit en son esprit : « je tuerai Tagga. » Il arriva qu'au beau milieu d'une nuit, il se leva, grimpa dans un baobab avec son fusil, se disant à lui-même : « lorsque Tagga sortira, je le tuerai. »

Quand l'aube est venue, Tagga sort. Au même instant, il aperçoit le maure noir au haut du baobab. Il rabbat la porte, appelle Fatou Lén et lui dit : « Fatou, donne-moi ma pipe, déposes-y une braise que je fume avant de partir »¹. Fatou aussitôt saisit le fusil, l'arme, y met une cartouche, le donne à Tagga. Tagga, debout immobile, aussitôt tire. La balle jaillit. Le maure noir tombe et meurt.

On demande de Tagga et de sa femme Fatou Lén, lequel d'entre eux comprend le mieux le monde ?

II

Saddigan

Saddigan était un aveugle de Ségou. Dieu lui avait fait don d'un pouvoir dont on savait qu'à lui seul il l'avait accordé.

Quand le roi de Sal apprit cela, il envoya auprès de celui-ci tous ses chevaux les plus beaux, tous harnachés. Le roi dit aux cavaliers : « faites votre possible pour m'amener Saddigan, l'aveugle de Ségou, car je sais pour l'avoir entendu dire que ce dont j'ai besoin, lui seul peut me le procurer. »

Les chevaux arrivent en vue des premières maisons de Ségou au crépuscule. Or, il se trouvait que Saddigan était sorti et s'était rendu tout seul au champ. Bokar parvient jusqu'à lui et lui dit : « bonjour, l'homme ! » L'homme lui répond : « bonjour ! » Bokar lui dit : « comment te nommes-tu, l'homme ? » « Je me nomme Saddigan ! » Bokar se tourne alors vers les cavaliers et leur dit : « Saddigan, c'est bien lui que le roi de Sal nous envoie quérir. Le voici ! » Saddigan leur répond : « non, moi, je suis aveugle, le roi de Sal ne doit pas avoir besoin de moi ! » Les hommes lui rétorquent : « nous avons

(1) La raison de ce langage codé n'apparaîtra peut-être pas toujours avec évidence au lecteur européen. Aussi croyons-nous utile de rappeler que les paroles de Tagga adressées à sa femme sont prononcées à l'intérieur d'une case dont les parois sont faites, traditionnellement, de panneaux de paille d'arachide, rempart bien mince contre les éventuelles oreilles indiscreètes de l'extérieur.

- 16 *kɔ*: iau lanu sɔxla! dāl di kɔi fab, tɛg ʒi kau
fas. gauar ii uaxɣiku iɔli kɔ būr Sal. ba
Saddigan di dem, fek na bōba ɖabaram mu
ngi dɔn lambale genn ʒi bāxu ɖigēn ba
- 20 Saddigan tydda ak mōm ben guddi, Ialla def
au lor ʒa tyr ba. ndau si ɖeki ba ʒi ɖurōm
ɣēnti uēram. mu muʃ. ɣu tudde dōm ɖa
Mamadu Saddigan. Mamadu di namp.
- 24 Saddigan mu ngi ʒi lɔxɔi būr Sal. būr Sal ne
kɔ: «Saddigan len rek lā la ɣān ʒi kanam
Sal. dama bygga nga nek ak man. lep lō am
Segu nga uax ma kɔ». Saddigan ne kɔ: «li
ma am Segu, bari na.» būr ne kɔ: «lan la?»
- 28 Saddigan ne kɔ: «man dei Segu baii nā fa
sama ɖabar. kerɔg ba ma fai baii kɔ, mu ngi
lambale genn bāxu ɖigēn ma tydda ak mōm
- 32 ben guddi. am nā fa samag mbūs gō xam ne
gi pep ii ak uōr ii ak sanqal ii ɣu ma dān
sarax mu ngi ʒi bīr. am nā fa samau byi uō
xam ne ui beɖanab ndeiɖɔr ba dafa damm,
- 36 bytab ʒamōɣ ba pat. am nā fa sama ɣati gilini
iō xam ne ii, bu sedda dikē, mōm lāi rukrukal.
am nā fa sama ɣāri dylle, ɣatel ba mu ngi
ma sɔl.» būr ne kɔ: «ak lan?» Saddigan ne
- 40 kɔ: «nōnu la tɔllu.» būr ne kɔ: «kɔn nag
ɖɔx nā la getag nag, getag byi, getag xar,
ɣāri fasi nāru gōr sā iu la nēxe nga uar. ɖɔx
nā la tabax bī, ɣēnti nēg la bu nek ɖigēn ɖi
- 44 gyn rafet ʒi addina mu ngi ʒi ak li ʒi uar.
lāɖu ma la dara. der ngi, satalla ngi, aɖuma
ba aɖuma Sal danaxu daɖe ɣep ʒi sūf. ɣāri
sīs, ben man, ben iau. lō ɖis ʒi Sal, uax ma.»
- 48 kerɔg ba ɖabari Saddigan ɖurē, Saddigan iyy
na kɔ, ne būr Sal: «sama ɖabar ɖur na!»
būr Sal uāru. aɖuma ɖa ɣu ndyk fēnʃ. Sal
ken desul. būr Sal mu ngi tōg ʒi sīs, Saddigan
- 52 mu ngi tōg ʒi sīs. Sal di deglu. ɣu tōg, len
uaxul dara. Saddigan tēn, Ialla def byd ii
ɣu uēx tall. Saddigan ne: «ha!» sygga nekati
gumba. būr Sal ne: «Saddigan! lu mu?»
- 56 Saddigan ne kɔ: «būr Sal, aɖɔr mu ngi ɣyu
fas uu ɖaker uō xam ne mu ngi ɖib ɣēnti
lānk, ɖib bu ʒi nek mu ngi dalē ʒi ue vi ba
ʒi ōm ii, uēx ba mel ni perkal bu ɣu fōd pāse.

besoin de toi ! » Aussitôt, ils le saisissent, le placent au haut d'un cheval. Les cavaliers s'en retournent et l'amènent au roi de Sal.

Saddigan s'en va. Or, il se faisait que peu de temps auparavant sa femme était sortie de la période de ses règles. Lorsque Saddigan passa la nuit avec elle, Dieu fit qu'il procréa. La jeune femme attendit neuf mois. Elle eut la vie sauve. On appela l'enfant Mamadou Saddigan.

Mamadou tête. Durant ce temps, Saddigan est aux mains du roi de Sal. Le roi de Sal lui dit : « Saddigan, je te demande, et je prends à témoin les habitants du royaume de Sal, une seule chose. Je veux que tu demeures auprès de moi. Tout ce que tu possèdes à Ségou, dis-le moi. » Saddigan lui répond : « ce que je possède à Ségou, c'est beaucoup. » Le roi lui dit : « qu'est-ce ? » Saddigan répond : « à Ségou, j'y ai laissé ma femme. Le jour que je l'ai quittée, elle venait de sortir de la période de ses règles ; j'ai passé une nuit avec elle. J'y ai là-bas mon sac en peau de bouc dont on sait qu'il y a dedans des grains de mil, des grains concassés, de la semoule de mil que l'on me donnait en aumône. J'y ai là-bas ma chèvre dont on sait que la corne droite porte une marque et l'œil gauche est perdu. J'y ai là-bas mes trois tisons dont on sait que lorsque le froid vient je les frotte les uns contre les autres. J'y ai là-bas mes deux boubous de tulle, le troisième, je l'ai sur moi. » Le roi lui dit : « et quoi encore ? » Saddigan lui répond : « c'est tout ! » Le roi lui dit : « alors en ce cas, je te donne un troupeau de vaches, un troupeau de chèvres, un troupeau de moutons, deux chevaux pur-sang que tu monteras quand il te plaira. Je te donne une maison en dur. Elle comprend quatre pièces ; dans chacune d'elles se trouve la plus belle femme du monde ainsi que ce dont tu as besoin. Je ne te demande rien. Voici une peau de bouc, voici une bouilloire à ablutions. Chaque vendredi les gens de Sal se rassemblent tous ici, à terre. Il y aura deux chaises, une pour moi, une pour toi. Ce que tu verras dans le royaume de Sal, dis-le moi ! »

Le jour où la femme de Saddigan enfanta, Saddigan l'avait senti. Il dit au roi de Sal : « ma femme a enfanté. » Le roi s'émerveilla.

Le vendredi suivant, on se réunit pour la première fois. Dans Sal, personne n'est demeuré chez soi. Le roi de Sal s'assied sur sa chaise. Saddigan s'assied sur sa chaise. Les gens de Sal prêtent l'oreille. Ils sont assis, personne ne dit mot. Saddigan rejette la tête en arrière. Dieu fit que ses yeux devinrent alors tout blancs. Saddigan dit : « ha ! » il se baisse et redevient aveugle. Le roi de Sal dit : « Saddigan, qu'y a-t-il ? » Saddigan lui répond : « roi de Sal, un cayorien s'en vient monté sur un cheval roux dont on sait qu'il a des taches blanches aux quatre pattes ; une tache blanche à chacune d'elles. Elles ont pour origine le sabot et remontent jusqu'au genou. Le blanc est semblable à de la

- 60 *ḡib ba mu ngi dalē ḡi mar ḡi ba ḡi bakan bi ḡurōm ḡāri ḡunkōr ḡa gen ba mu ngi lāl ḡi sūf. bu dikē, te li ma uax dōnul dygga, lu ma uaxati, bu kō gym!* » bi ḡu kōi uax, ḡu
- 64 *dāl di sēn fas ua, ki kō uar mu ngi sōl ierei pyl. fas ua agsi ḡu sēd gen ba, ḡis ḡib ia, sēd ḡib ba. la Saddigan uaxōn, di dygga, ḡu tas pēnḡ ma. būr ḡynda fas ua. Saddigan ne*
- 68 *kō: « xare bu la ty, bō uarē, Daker daḡ len. » Saddigan mō dōn ielimani rēu ma, mōi ḡile faḡar. Mamadu Saddigan fer na ba am fuki at, maḡ ḡōnga. altine la nḡōngam mō ak rēu*
- 72 *mep. bes bi ḡyu na. ād iep ku ḡi nek sa niḡāi mu ngi la teie ualla sa mag, geuel ii di uoi, tama ii ak ndynda ii di tygga. ḡep di maie. Mamadu Saddigan ken tōpu kō. mu dāl di*
- 76 *genn, dem nēgu ndeiam, dānu ḡa lal ba, di ḡōi. iāiam ḡyu, ne kō: « Mamadu! lōi ḡōi? ba nga ḡudō ba tei ḡusu ma sab rongay mbā du danga ragal? » Mamadu ne kō: « dedet,*
- 80 *dama ḡis sama mōrōm iep ku ḡi nek sa niḡāi ualla sa mag ak sai geuel ḡu ngi tōp ḡi iau. man, xana au ma bāi? » ndei ḡa ne kō: « am nga bāi uande sa bāi ba ngai au lōr la kō būr*
- 84 *Sal iōbbuōn. » Mamadu dāl di nōpi, ḡu ḡōnga ba genn, dōx senag mbylōr. Mamadu dik ḡi ndeiam ne kō: « iāi, tei ma sēli sama bāi! » iāi ḡi ne kō: « Mamadu, bu ma iōk*
- 88 *naḡar sa bāi ma nga ḡa būr Sal. ken du kō ḡis byḡyḡ sakantuma guddi te niti būr Sal ḡunkōr, bō kō tallalē ḡi lyndym ag uaxsed, bu ḡu kō ḡisē, ḡam kō sakantuma niḡ. » Mamadu*
- 92 *ne kō: « kui sēli sa bāi, lu la ḡa dal? ḡar na kō! » ymba ierēm, au ḡi iōn ui ḡym Sal. fek na Saddigan ken du kō ḡis; bu ḡekē ba niḡ ḡi tydda lai sōga ḡug, fab salallām, ḡym ḡa*
- 96 *ḡullikāi ba. ku kō tudda sax ḡi būr Sal, ḡu rei la. Mamadu di dōx ba am ḡurōm beni fan ba kō ḡurōm ḡārel ba ḡant bi di xōnḡ, mu dugga Sal, fek senas ndau ḡi xetax bi mui bēs. naka*
- 100 *kō ndau si sēn lēr ḡi ak tār bi ḡi Mamadu Saddigan, ḡap kō. ndau si dōḡal kō suk ḡi kanamam, ne kō: « sama ḡāmiy, dama la sōp, dama la sōp, dama la sōp ba ḡa kanam Ialla! »*

percale que l'on a lavée et repassée. Une tache depuis le front descend jusqu'aux nasaux. Sept poils de la queue touchent le sol. Lorsqu'il arrivera, si ce que je viens de dire n'est pas vrai, ce que je dirai dorénavant, ne le croyez pas ! »

Tandis qu'ils parlaient encore, soudain ils aperçoivent le cheval. Celui qui le montait était vêtu d'habits peul.

Le cheval arrive. Tous dirigent leurs regards vers la queue, aperçoivent les taches blanches, aperçoivent la tache frontale. Ce que Saddigan avait dit, était bien vrai. L'assemblée se disperse. Le roi achète le cheval. Saddigan lui dit : « si tu ne peux vaincre une bataille, monte alors ce cheval roux et tu mettras en fuite l'ennemi. »

Saddigan était l'imam du pays. C'était lui qui dirigeait la prière de l'aube.

Mamadou Saddigan est sevré depuis bientôt dix années. Il est en âge d'être circoncis. C'est lundi qu'il doit être circoncis, lui et tous les jeunes gens de la région.

Le jour est venu. Tous sont prêts. Chacun d'eux est précédé de son oncle ou de son frère aîné qui le tient par la main. Les griots chantent leurs louanges. Les tama et les tam-tams battent. Tous font des cadeaux.

Quant à Mamadou Saddigan personne ne le suit. Alors, il sort du cortège et s'en vient à la case de sa mère, tombe sur le lit, se met à pleurer. Sa maman vient et lui dit : « Mamadou, pourquoi pleures-tu ? Depuis que tu es né je n'ai vu tes larmes. Aurais-tu peur par hasard ? » Mamadou lui répond : « non ! non ! J'ai vu que parmi tous mes camarades, chacun d'eux était suivi de son oncle ou de son frère aîné ou de ses griots. Moi, peut-être n'ai-je pas de père ? » Sa mère lui dit : « tu as un père, mais ton père, alors que tu venais à peine d'être conçu, le roi de Sal le faisait emmener. » Mamadou cesse aussitôt ses pleurs.

Ils sont circoncis. Ils sortent de leur retraite et commencent à marcher dans leur vie nouvelle de circoncis. Mamadou s'en vient chez sa mère et lui dit : « maman, aujourd'hui je veux aller voir mon père. » La maman lui dit : « Mamadou, n'augmente pas mon chagrin. Ton père en ce moment est auprès du roi de Sal. Personne ne peut le voir de jour, à plus forte raison de nuit. Les hommes du roi de Sal, lorsque l'on tend dans l'obscurité au plus fort de la saison des pluies un crin de cheval, quand ils l'ont aperçu, ils l'atteignent, à plus forte raison un homme. » Mamadou lui répond : « à celui qui va voir son père que peut-il lui arriver ? Peu importe ! »

Il fait un paquet de ses habits et suit la route qui conduit au royaume de Sal.

Or, il se faisait que personne ne voyait Saddigan. Il demeurait caché jusqu'à ce que les gens du pays soient couchés. A ce moment-là, il commençait à se lever, prenait sa bouilloire, se rendait au lieu de prière. Celui qui dans le royaume de Sal ne faisait que prononcer son nom était tué.

Mamadou marche pendant six jours. Le septième, alors que le soleil est encore rouge, il pénètre dans Sal. Il trouve une jeune fille sur l'aire de vannage en train de vanner au vent. Dès que la jeune fille l'aperçoit, l'éclat de la beauté de Mamadou la saisit. La jeune fille vient à sa rencontre, s'agenouille devant lui et lui dit : « mon frère, je

- 104 Mamadu ne kɔ: « mā la rau uande bala ma xam lu mai uax bata ma ɔisē li mai sēd. »
mu ne kɔ: « lāi sēd? » Mamadu ne kɔ: « sama bāi lāi sēd ». ndau si ne kɔ: « kui sa bāi? ».
- 108 « Saddigan, mōi sama bāi! ». « hehe! Saddigan? bisimilahi! bu kɔ tudda Saddigan, bō kōi uax rēk ɔu di la rei! guddi lai genn, ken du kɔ ɔis lu mōi aɔuma uante iau ɔyual nu
- 112 dem sunu kyr. bō tōgē ba nɔpalu ma bōle la ak ku la kɔ uɔn. ɔu dem ɔa kyr ga. Mamadu fullēku. ndau si mai kɔ ndɔx, defar lal ii. Mamadu sangu ba sed, tydda ɔi lal bi, rēr ba
- 116 sūr, tōg di deglu ɔi xāɔu guddi. ndau si iē kɔ, bōle kɔ ak ɔāmiɔam. ɔu dem ba ɔui ɔub gullikāi ba. ɔu sēn Saddigan. Mamadu ne kɔ: « salam alikum! salam alikum! salam alikum! » bāi bi ne kɔ: « malikum salam, dōm Mamadu! ana sa iāi? » « ma nga fa, di la nuii! » « Mamadu, lu la indi fi? » « Ialla ak sa bakan! alhamdulillah! » « taxauval fōfu!
- 124 bu la ken iyg! bu ɔu la iygē, rei la! » Saddigan dem ɔa nēg ba, fab musōr, def kɔ ba mu fēs ak uurusu Ngalam, dik, ɔɔx kɔ Mamadu, ne kɔ: « dōm, dellul! man du ma
- 128 myn dem uande bō demē uurus uile, dinga ɔi myn dunda iau ak sa ndei fuki at ak ɔurōm te bō demē mɔlu diu ua, nanga kɔ ɔynda ɔi uurus ui, nanga kɔ iar ba mu am ɔēnti at.
- 132 bu kɔ defē, nga iɔbbu kɔ ɔa fasu diu ua. mu tybu kɔ, nga tyr kɔ ba mu am ɔēnti fan, nga tri kɔ, duggal kɔ ɔi uudda. bu kɔ genne! bu kɔ ngeleu up! bu kɔ byd ɔis! bu demē ba ɔi
- 136 fuki uēram ak ɔār dina bygga ɔur uande du myn ɔur. dingai fab pāka, nga xɔtti būr bi. bu kɔ defē, dōm ɔi dina am ɔi sūf ɔati uēr, nga di kɔ nakal ba mu am ɔurōm beni uēr.
- 140 mɔl uōuu rek mō ma myn ɔyle Sal! « Mamadu dik, ɔɔx ndeiam uurus ui. ɔu def ni kɔ bāiam uaxɔn. Saddigan mu ngi Sal. lu xeu mu uax būr Sal. būr Sal gym kɔ lōl. Mamadu tōg ba
- 144 mɔl ui am ɔēnti at. mu dik ɔi ndeiam, ne kɔ: « iāi, ma ngi ɔyli sama bāi! » ndei ɔi ne kɔ: « hei! Mamadu, ia ngii dōllēti naqar. niti būr Sal ɔunkōr bu ɔu kɔ tallatē ɔi lyndym ag

t'aime ; je t'aime jusque devant Dieu ! » Mamadou lui répond : « je t'ai devancé, mais avant que je sache ce que je dois te dire, il faut que je voie ce que je suis en train de chercher. » Elle lui dit : « que cherches-tu ? » Mamadou lui répond : « je cherche mon père. » La jeune fille lui dit : « qui est ton père ? » « Saddigan, c'est lui qui est mon père. » « Héhé ! Saddigan ! bissimilahi ! Ne prononce pas le nom de Saddigan ! Si tu le dis seulement, ils te tueront ! C'est la nuit qu'il sort. Personne ne le voit, à l'exception du vendredi. Mais viens, allons à la maison ! Quand tu y seras resté et que tu seras bien reposé, je te mettrai en rapport avec quelqu'un qui t'indiquera comment parvenir jusqu'à lui. » Ils s'en vont à la maison de la jeune fille. Mamadou ôte ses vêtements. La jeune fille lui apporte de l'eau, prépare le lit. Mamadou se lave. Quand il est bien propre, il s'étend sur le lit, dîne jusqu'à être repu. Il reste à écouter les conversations jusque tard dans la nuit.

La jeune fille le réveille, le met en rapport avec son frère. Ils s'en vont. Ils arrivent au lieu de prière. Ils aperçoivent Saddigan. Mamadou lui dit : « salamalikum ! salamalikum ! salamalikum ! » Le père lui répond : « malikum salam, fils Mamadou ! Comment se porte ta maman ? » « Elle se porte bien. Elle te donne le bonjour. » « Mamadou, qu'est-ce qui t'a poussé à venir ici ? » « Dieu et ta vie ! Alhamdulilahi ! » « Reste là ; Que personne ne t'entende, car s'ils t'entendent, ils te tueront ! »

Saddigan s'en va dans sa case, prend un linge, y met de l'or de Ngalam jusqu'à ce qu'il soit plein, revient, le donne à Mamadou et lui dit : « fils, retourne-t-en ! Moi, je ne peux m'en aller. Si tu pars avec l'or que voici vous pourrez vivre, toi et ta mère, quinze années. Une fois arrivé là-bas, il te faudra acheter avec cet or la pouliche de qui tu sais. Il te faudra l'élever jusqu'à l'âge de quatre ans. Alors tu la conduiras au cheval de cet homme. Le cheval la fécondera. Tu la ligoteras et tu la laisseras ainsi quatre jours durant. Puis tu la détacheras, tu la feras entrer à l'écurie. Ne la sors pas et que le vent ne vienne pas l'effleurer, qu'aucun œil ne la voie ! Quand douze lunes auront passé, elle voudra mettre bas, mais elle ne pourra pas. Tu prendras alors un couteau et tu lui déchireras le ventre. Cela fait, le petit devra passer trois lunes à terre. Tu lui feras des boulettes de farine jusqu'à ce qu'il ait atteint six lunes. Ce poulain, lui seul pourra te transporter au royaume de Sal. »

Mamadou revient, donne l'or à sa mère. Ils font ainsi que le père lui avait dit.

Saddigan est au royaume de Sal. Tout ce qui s'y passe, il le dit au roi de Sal. Le roi de Sal accorde grand crédit à ses paroles.

Mamadou reste là-bas jusqu'à ce que le poulain ait quatre années. Il vient alors chez sa mère et lui dit : « maman, maintenant je m'en vais chercher mon père. » Sa mère lui dit : « hé ! Mamadou, tu accrois mon chagrin. Les hommes du roi de Sal, lorsque l'on tend dans l'obscurité au plus fort de la saison des pluies un crin de cheval, quand ils

- 148 *uaxsed, ɔam kɔ sakantuma nil ku uar fas uu tollu ni sa fas ui.* » Mamadu ne kɔ: « *kui ɔyli sa bāi, lu la ʒa dal! ɔar na kɔ? bisimilahi!* » « *diggante bi am na gen dex, bala nga dem, ɔār ʒi!* » Mamadu dɔx ɔāri fan ak fasam, ɔatel ba, ba ɔant bi di sɔ, mu agsi ʒi xetaxu Sal, fekati fa ndau sa, sanni laiu ba, dānu ʒi kau Mamadu. Mamadu ne kɔ: « *sɔ ma byggē, aual iɔn ui, fu ma la fek, dinā la iɔbbu. ndau si dau dem ʒi iāiam, di ɔɔi. sɔxna si ne kɔ: « dɔm, lɔi ɔɔi? » « man, dama am gaʒe lu tax nun xale iep ɔu ngi sɔqi te ɔep ɔu ngi ak sen uurus, man taku ma dara!* » ndei ɔi ɔɔx kɔ ʒābi gāl gi, ne kɔ: « *sɔlul!* » ndau si ubbi gāl gi, fab ɔati syr, uɔddɔ tak ʒi ɔati musōr, sɔl ɔati kamisɔl, sɔl ɔati mbuba iu mag, tak ai sariba, sɔl ak ʒen, tak pytyl, fab musōr, tak ʒi bɔpam, dāl di dɔg iɔn ui, tɔp uɛii fas ui, uudsi Segu. Mamadu ɔeki ba diggu guddi, mu tak uar, dik ba ʒi ɔullikāi bi, ne: « *salam alikum!* » Saddigan ne kɔ: « *malikum salam! Mamadu, taxauual, ma ɔyu!* » Saddigan dem nēgam, fab mbɔxasam xabān dui kɔ ba mu fēs ak uurus; sɔl mbubam, dāl di genn, uar. Mamadu dāl di ɔam fas ui. ɔu dɔg iɔnu Sal. fas ui dɔx ba di ɔub ndau si. Mamadu ne: « *bāi! sama sɛilane mu ngi ʒi iɔn ui!* » bāi bi ne kɔ: « *iɔbbāle kɔ!* » Mamadu dik ba di tollu ak ndau si rɔf kɔ lɔxɔm, teg kɔ ʒi kanam. ɔu uudsi Segu. naka faɔar ɔɔd, ken degul Saddigan iyngu. būr Sal uɔ tēmēri Bɔkar, tēmēri Malal, tēmēri Umar, ɔep tak, di dabi Saddigan ba ʒa takusan, ɔu uaxɔiku, ɔɔtu ɔu Saddigan. ben gōr uax būr Sal, ne kɔ: Saddigan, mbɔlēm fas ii ʒi rēu mi, ɔaker rek mō kɔ ʒi myn ɔɔd! » būr Sal dāl di ne
- 152
- 156
- 160
- 164
- 168
- 172
- 176
- 180
- 184
- 188
- Bɔkar: « *takal ɔaker! fu Saddigan myn nek ak ku kɔ myn iɔbbu, bala ɔant bi di sɔ, nanga ma kɔ iɔd!* » Bɔkar tak. « *būr lēgi Saddigan ɔyu! fu mu myn nek, ɔaker dɔg iɔn ui!* » mu dem. ba Saddigan di ɔub dex gi, ɔaker ɔexal. Mamadu ne: « *bāi, ndab mi ɔyu na!* » bāi bi ne kɔ: *bɔ ɔallē dex gi rau!* » Mamadu ne kɔ: « *naka nui def ba ɔall dex gi?* » mu ne

l'ont aperçu, ils l'atteignent, à plus forte raison un homme qui monte un cheval de la taille du tien. » Mamadou lui répond : « à celui qui s'en va chercher son père que peut-il lui arriver en cours de route ? Peu importe ! bisimilahi ! » « Avant d'y parvenir, il y a, à mi-chemin, un fleuve qu'il te faudra franchir ! »

Mamadou et son cheval marchent deux jours durant. Le troisième, au soleil couchant, il arrive à l'aire de vannage de Sal. Il y retrouve la jeune fille. Celle-ci jette son van et se précipite vers Mamadou. Mamadou lui dit : « si tu m'aimes, suis ce chemin-là ! Partout où je te trouverai, je t'emmènerai. » La jeune fille s'en va en courant chez sa mère. Elle se met à pleurer. La vieille femme lui dit : « mon enfant, pourquoi pleures-tu ? » « J'ai honte de ce que nous autres jeunes filles nous pilons le mil ! J'ai honte de ce que toutes portent des bijoux d'or alors que moi, je n'ai rien ! » Sa mère lui donne la clef de la malle et lui dit : « habille-toi ! » La jeune fille ouvre la malle, prend trois pagnes, s'en couvre le corps, s'entoure la taille de trois fichus, met trois robes, met trois grands boubous, se pare de bracelets et de pendentifs, se pare d'un collier, prend un foulard, se l'attache autour de la tête. Aussitôt, elle rejoint le chemin, suit les traces de sabots du cheval en direction de Ségou.

Mamadou attend jusqu'au milieu de la nuit. Il selle son cheval, le monte et s'en vient jusqu'au lieu de prière et dit : « salam alikum ! » Saddigan lui répond : « malikum salam Mamadou ! Attends ! J'arrive ! » Saddigan s'en va dans sa case, prend son sac en peau de bouc, son grand canari, l'emplit d'or jusqu'à ras bord, revêt son boubous, aussitôt sort et monte à cheval. Mamadou aussitôt pique des éperons le cheval. Ils coupent le chemin du royaume de Sal. Le cheval marche jusqu'au moment où il rencontre la jeune fille. Mamadou dit : « père ! voici sur le chemin mon démon ! » Le père lui dit : « emmène-le ! » Mamadou arrive à la hauteur de la jeune fille, lui passe le bras autour de la taille et la place devant lui. Ils se dirigent vers Ségou.

Quand l'aube arrive, personne n'entend bouger Saddigan. Le roi de Sal appelle les cent hommes de Bokar, les cent hommes de Malal, les cent hommes de Oumar. Tous sellent leurs chevaux et poursuivent Saddigan jusqu'à l'heure de la prière du soir. Ils s'en reviennent. Ils n'ont pas rattrapé Saddigan.

Un homme s'adresse au roi de Sal et lui dit : « parmi tous les chevaux du pays, Dyakère est le seul susceptible de rattraper Saddigan. » Le roi dit aussitôt à Bokar : « selle Dyakère ! Où que Saddigan puisse être ainsi que celui qui l'emporte, il faut, avant le coucher du soleil, que tu me les ramènes ! » Bokar selle le cheval. « Roi, Saddigan arrive tout de suite ! Partout où il peut être, Dyakère lui coupera le chemin ! Je le rattraperai, touk ! » Il part.

Au moment où Saddigan arrive en vue de la rivière, Dyakère hennit. Mamadou dit à son père : « l'instant de la poursuite est venue ! » Le père lui dit : « quand tu auras franchi le fleuve, fuis ! » Mamadou lui dit : « comment devons-nous faire pour traverser

- 192 *kɔ* : « *b̄* *dikē* *ba* *sys* *ʔi* *dɛx* *gi*, *dingai* *teie* *laxab*
gi, *ɔam* *kɔ* *ɲāri* *ɲɛʔ* *ʔi* *tambatambal*. *bu* *kɔ* *defē*,
fas *ui* *dina* *tyb*. *bu* *tybē*, *nga* *baii* *kɔ* *ak* *laxab*
gi *te* *bul* *dindi* *ɲɛʔ* *ii*. *bu* *kɔ* *defē*, *fas* *ui* *dina*
- 196 *ɔall* *dɛx* *gi*. *bisimilahi* ! *ɔeryɔɛf* *Ialla* ! *salam*
alikum *Segu* ! » *Bɔkar* *dik* *ba* *ʔi* *dɛx* *gi*, *ɔam*
ɔaker. *ɔaker* *tyb* *ba* *ʔi* *digu* *dɛx* *gi*. *Bɔkar*
tit, *ɔap* *laxab* *gi* ; *ɔaker* *dānu* *ʔi* *b̄r* *ndɔx* *mi*.
- 200 *ɔaker* *sūx*. *Bɔkar* *sūx*. *Saddigan*, *Mamadu*
Saddigan *ak* *ndau* *si* *ak* *senu* *fas* *ɲibisi* *Segu*.
b̄r *Segu* *mai* *Mamadu* *Saddigan* *fuki* *geti*
nag, *fuki* *geti* *xar*, *fuki* *geti* *byi*, *ɲēnti* *tāxi*
- 204 *kau*, *setal* *ndau* *si* *ak* *ɔurōm* *ɲār* *fuki* *xabān*.
rēu *mi* *iep* *nān* *bāi* *bi* *ak* *dōm* *ɔi* *ku* *ʔi* *yp*
ag *mai* ?
-

le fleuve ? » Il lui répond : « quand tu seras arrivé le long du fleuve, il te faudra tenir la bride, piquer des deux éperons. Ceci fait, le cheval sautera. Une fois qu'il aura sauté, tu lui laisseras la bride sur le cou, mais ne retire pas les éperons. Ceci fait, le cheval traversera le fleuve. Bisimilahi ! merci à Dieu ! bonjour Ségou ! »

Bokar parvient au bord du fleuve, pique Dyakère. Dyakère saute au milieu du fleuve. Bokar effrayé, saisit la bride. Dyakère tombe dans l'eau. Dyakère coule. Bokar coule.

Saddigan, Mamadou Saddigan et la jeune fille ainsi que leur cheval s'en retournent à Ségou. Le roi de Ségou donne à Mamadou Saddigan dix troupeaux de vaches, dix troupeaux de moutons, dix troupeaux de chèvres, quatre maisons à étages. Il fait célébrer les noces de la jeune fille en faisant tuer soixante-dix taureaux.

Les habitants de la contrée demandent qui du père et du fils possède le don le plus étonnant ?

INDEX DES FORMES¹

- a*
- a* 6-3., 6-10.1a, 7-4., 7-11., 7-19.a, 7-24., 7-33.2., 8-4., 9-3.b2, 10-41., 10-60., 11-18.1b, 11-18.1bN, 11-31, 11-38.3, 11-38.4, 12-7.1.
- a* 6-10.1b, 7-4., 7-18., 7-18.b, 7-18.c, 7-19.b, 7-20.a1, 7-27.1b, 7-27.3b, 7-36., 8-7., 8-21., 8-43., 8-57., 10-20., 10-51.2Bb, 11-11-18.1a, 11-26., 11-27., 11-28.2, 11-32.1a, 11-32.1b, 11-34.A3, 11-35.6., 11-39., 11-42.1, 11-42.1b, 11-42.1c, 11-42.1N3, 11-42.2, 11-42.3, 11-42.3b, 11-42.N, 12-4.1.
- a* 7-31., 8-4.
- a* 7-32., 7-34., 8-4.
- a* 8-20.
- ā* 7-31., 8-4.
- abal* 11-39., 12-7.2.
- able* 10-16.
- ablekat (b-)* 10-16.
- ad (m-)* 7-3.5c, 8-42.
- addina (d-)* 1-31., 1-36., 3-3., 8-17., 11-28.2.
- adduna (d-)* 1-31., 8-42.
- adi* 10-30., 10-31., 10-56.2a, 10-58., 10-59.
- ađuma (đ-)* 7-18.b.
- af* 1-11.
- ag* 1-21., 11-18.1b, 11-18.1bN, 12-4.1.
- ag-* 10-26.
- aga* 5-4.a.
- agsēgul* 10-26.
- agsi* 5-4.a, 7-3.5a, 7-18.bN, 8-55., 8-57., 10-26., 11-42.1a, 11-42.1b, 11-42.1N1, 11-42.1N3.
- agsigul* 10-26.
- ai* 1-42., 7-3.
- ai* 10-9.
- āi* 1-42.
- ak* 1-21., 1-37., 7-3.5a, 7-33.2, 7-36., 7-37., 7-38., 8-7., 8-9., 8-12.1b, 8-19., 8-25., 8-37., 8-53.2, 8-58., 10-44., 10-52., 10-70.a3, 11-17., 11-18.1, 11-18.1b, 11-18.1b.N, 11-31., 11-32.1b, 11-34.A4, 11-35.6, 11-35.6R, 12-4.1, 12-5., 12-7.1.
- al* 1-42., 6-11.2a, 8-29., 8-29.1, 10-51.1b.
- al* 10-47., 10-50., 10-50.1, 10-50.2, 10-51.1a, 10-56.2a, 10-58., 10-59., 10-60., 10-71.
- al* 10-51.1., 10-51.1NB, 10-56.2a, 10-58., 10-64.1., 10-71., 11-35.6R.
- alal (đ-)* 3-3., 5-3.a, 6-6., 6-7., 7-3.4., 7-21., 7-25., 8-12.1b., 8-14., 10-51.2Ba.
- āle* 3-3., 10-31., 10-39., 10-58.
- āle* 10-4., 10-39., 10-71.
- alfunni* 7-37.
- alikum* 7-3.5a.
- all (b-)* 7-3.3, 7-18.a, 10-69, 11-18.a, 11-32.1b, 11-35.6., 11-42.1b, 12-5.
- allaxira (đ-)* 3-3.
- Alquran* 7-3.5c, 10-35., 10-51.2Bb, 10-57.1.
- am* 1-14., 3-3.1, 5-3.a, 6-6., 6-7., 7-3.5c, 7-3.7, 7-19.a, 7-19.b, 7-27.4, 7-33.1a, 7-33.2., 8-1.b, 8-14., 8-17., 8-42., 8-48., 8-52., 9-3.a, 9-3.b2, 10-51.2Ba, 10-63., 11-32.1a, 11-38.4, 11-42.2, 11-42.3d, 12 4.1.
- am* 12-9.3.
- am* 1-37., 6-3., 6-7.3, 6-10.2b, 6-11.2b, 6-11.5, 7-3.4., 7-3.5c, 7-4., 7-13., 7-15., 7-18.a, 7-19.a, 7-20.a2, 7-27.1a, 7-27.3c, 7-33.1a, 7-33.2, 7-34., 8-8.2, 8-19., 8-23., 8-55., 8-57., 9-3.a, 9-3.b5, 10-51.2Aa, 10-51.2Ba, 10-51.2Bb, 10-51.N, 10-52, 10-56.2a, 10-57.1, 10-60, 10-63., 10-68., 11-3.2, 11-181b, 11-28.1, 11-28.2, 11-38.3, 11-41.3., 11-42.1a, 11-42.1b, 11-42.1c, 11-42.1N1., 11-42.1N2, 11-42.1N3, 12-5., 12-7.3, 12-9.2.
- am-am (b-)* 3-3.1, 6-3., 10-63.
- ame* 7-33.2, 8-52., 10-51.2Ba.
- ameuon* 8-52.
- ami* 8-14.
- amōn* 8-1.b, 8-51., 8-52., 11-28.2.
- amu* 8-48.
- amul* 1-32., 8-42., 8-48.
- amul5* 8-48.
- amuluon* 11-42.2.
- an* 1-14.
- an* 7-27.6.
- ān* 6-11.2b, 8-1.b, 8-8.1., 8-35., 8-54., 8-57. c.
- ān* 10-4., 10-41., 10-58.
- ana* 7-33.3., 9-3.b1, 11-1.,
- ānda* 10-68., 12-4.1.
- ande* 10-18.

(1) Les chiffres renvoient aux chapitres et paragraphes, parfois aux subdivisions d'un même paragraphe ou encore à un nota, une remarque, ces derniers étant indiqués respectivement par les abréviations N et R. L'ordre alphabétique suivant a été adopté :

a, ā, b, d, đ, ε, ε, ē, f, g, i, ī, k, l, m, n, η, v, ʔ, ʝ, δ, p, q, r, s, t, l, u, ū, x, y.

Les nominaux ainsi que les lexèmes susceptibles d'emplois nominaux ont été transcrits accompagnés entre parenthèses de leur élément de signifiant discontinu.

-*andi* 10-36., 10-58.
 -*andɔ* 10-40., 10-58., 11-35.6R.
āndon 12-4.1.
 -*andu* 10-45., 10-46., 10-58.R.
 -*antan* 10-19.
 -*ante* 10-53., 10-58., 10-71.
 -*antu* 10-34., 10-46., 10-53., 10-58., 10-71.
aŋ 7-3.6., 10-41.
aŋān 10-41.
āŋan 5-4.b, 10-68.
āŋankat (b-) 5-4.b.
 -*arbi* 10-29., 10-56.2a, 10-58.
 -*arŋi* 10-28., 10-56.2a, 10-58.
artu 11-42.2N.
as 1-11., 1-35., 1-36.
ās (m-) 1-28., 1-36.
Asis 11-32.1b, 11-32.2a.
at (m-) 8-42.
 -*at* 10-32., 10-58., 10-64.1.
 -*āi* 10-33., 10-58., 10-59., 10-64.1.
alan 10-68.
 -*ati* 8-40., 10-34., 10-58., 10-59., 10-71.
atte (b-) 8-5., 10-17.
attekāi (b-) 10-17.
au 1-42., 7-3.5b.
āuō (b-) 3-3.

b

b 7-26.
b 8-37., 8-57., 11-42.1.
ba 5-3.a., 7-3.5a, 7-18.b, 8-57., 8-58., 11-28.2., 11-42.1b, 11-42.1N1., 11-42.1N2., 11-42.1N3.
ba 7-3.1, 7-3.5c, 7-18.a, 7-18.b, 7-27.4, 8-8.2., 8-16., 8-17., 8-26., 8-55., 10-36., 10-41., 10-64.1., 11-18.1c, 11-38.2., 11-38.5., 12-4.1., 12-7.1.
bāg (b-) 11-39.
bagan (g-) 1-8.
bag-bag 10-65.
bag-bagi 10-65.
bai 1-36., 1-39.a. 1-42.
bāi (b-) 1-39.a, 3-3.2., 6-11.2b, 7-3., 7-3.3., 7-3.4., 7-3.7., 7-10., 7-15., 8-8.1, 8-37., 8-55., 10-20., 10-70.a3, 11-3.2., 11-7.1., 11-18.1e, 11-42.1c, 12-7.3., 12-9.2.
baii 1-39.a, 7-3.3, 8-5., 10-64.1.
baiiuul 7-3.3., 10-64.1., 12-4.2.
bakan (b-) 1-8., 3-6.
bala 11-41.4.
bale 12-4.1.
bālu 11-38.4.
Bamakɔ 11-22.
ban 7-33.1a.
bana-bana (s-) 7-10.

bank 10-28.
bankarŋi 10-28.
banl (b-) 7-12.
baŋ 7-3.1., 7-33.1a, 10-39. 11-42.1N2.
baŋāle (b-) 10-39.
barag 11-22.
bārām (b-) 6-3., 7-12., 7-27.1a, 7-27.5., 10-29., 11-25.c.
baranga 1-33.
bare 1-30., 8-47.
bareuul 8-47.
bari 1-30., 7-3.3., 7-18.a, 9-3.a, 10-51.2Ba, 11-27., 11-34.B.
barke 11-5.
basi (b-) 1-12.
balbator (b-) 10-65.
bau 1-3., 1-36.
bax 1-2., 10-51.1.
bāx 7-19.b, 8-27., 9-3.b2, 10-9., 10-51.1., 11-32.2b, 11-42.2.
bāxai (b-) 10-9., 10-56.
baxal 10-35., 10-51.1.
baxalle 10-35.
Baxlus 11-28.2.
bāxud 7-31.
bāxul 7-31.
bāxuluɔn 11-42.2.
ben 7-23., 7-36., 7-37., 7-39., 8-8.2., 10-21.
benŋl (b-) 7-38., 10-21.
benŋn 7-27.5.
bēs 1-27.
belarŋi 1-34.
bēg 11-42.2.
beŋan (b-) 8-16., 11-22.
bei 8-12.1b, 8-47.
beiul 8-12.1b, 8-48.
beŋ (b-) 1-33.
bēr (g-) 1-23.
bes (b-) 1-33., 8-8.2., 8-12.2., 8-13., 10-53., 11-18.1c.
bi 7-26.
bi 7-18.bN, 7-19.b, 8-5., 8-8.1, 8-55., 8-57., 9-3.b5., 10-9., 10-39., 10-64.2., 11-42.1a, 11-42.1N1., 11-42.1N3.
bī 7.26., 12-4.1.
bideu (b-) 7-3.
bile 7-26.
binda 8-1., 8-27., 8-36., 10-17.
bindu 8-36., 10-17.
bindukāi (b-) 10-17.
biŋ (b-) 7-5., 10-17.
bir 1-33.
bīr (b-) 1-3., 1-23., 7-3.8., 8-12.2., 8-13., 8-55., 11-18.1., 11-18.1a, 11-22., 11-28.1.

bitarŋi 1-34.
bili 7-18.b.
bj 8-57., 11-42.1c, 11-42.1N1. 11-42.2., 12-8.
bjba 7-19.b.
bjbule 1-3.
bjk 10-70.a3.
Bjkar 7.3-5a.
bjk-nēg (b-) 10-70.a3.
bōm 1-24., 4-3., 10-7.
bōn 10-28.
bōn 5-4.c.
bōnlj 5-4.c.
bɔp (b-) 7-5., 8-5., 8-17., 8-36., 8-42., 10-41., 10-44.N., 10-64.1.
bɔq 10-8.
bɔgarŋi 10-28.
bɔgi 10-28.
bɔr (b-) 1-3.
bɔrɔm (b-) 1-33., 7-3.2., 7-33.2., 8-7., 8-19., 11-5., 11-22., 11-24.c, 11-39., 11-42.2., 12-4.1., 12-8.
bōr (b-) 1-24.
bɔs 7-12., 7-13., 10-64.1.
bu 6-11.3a, 6-11.3b, 7-32., 8-44.1., 8-44.2., 8-44.3., 8-46.
bu 6-11.2c, 6-11.3a, 6-11.3b, 7-18.a, 7-33.2., 8-57., 8-58., 11-42.1c, 11-42.1N2, 11-42.1N4, 11-42.2.
bui (b-) 1-42.
buki (b-) 1-4., 1-10.
bul 6-11.3a, 7-32., 8-44.1., 8-46.
būm (g-) 1-24.
bunt (b-) 3-3.2., 7-4., 8-2., 10-44., 10-64.1.
buŋi 1-10.
būr (b-) 1-23., 1-24., 1-41., 7-3.2., 7-14., 8-6., 8-7., 8-35., 8-36., 9-3.b2., 10-47., 11-12.a, 11-12.b, 11-14.Cb, 11-22., 11-24.b, 11-24.c, 11-25.a, 11-28.2., 11-32.1a, 11-32.1b, 12-4.1., 12-8.
buti 1-4.
byd (b-) 1-21., 1-33., 5-3.c, 7-12.
byggā 7-27.1c, 7-33.2., 8-7., 8-17., 8-42., 11-18.1b, 11-28.1., 11-39., 11-42.1N2, 11-42.2., 11-42.3c.
bygge 10-64.1.
byggē 11-42.1N2.
bygge-bygge 10-64.1.
byggel (g-) 10-56.1N1.
byggōn 11-42.2.
byi (u-) 1-42., 7-4., 10-47., 12-5., 12-8.
byn 3-3.1., 5-4.b, 7-4., 8-5., 8-7., 8-8.1., 10-63., 11-34.A3.
byn-byn (b-) 3-3.1., 5-4.b, 6-3., 10-63.

- bynən* 8-7., 11-34.A3.
byṅ (b-) 1-33., 7-4., 7-12.
byr 1-33., 11-28.2.
byrē 11-28.2.
byret 9-3.b4.
byrka 7-3.1., 9-2.a.
byrym 1-33.
byrynga 1-33.
bys 1-33.
byl 1-21.
bylyg (b-) 12-4.2.
- d*
- d-* 6-8.1., 6-10.6., 7-31., 8-8.1.,
8-37., 8-40., 11-7.1.
-d 7-31.
dāq 10-27.1a.
daḡant 10-7.
dāḡḡēku 10-27.2c.
dāḡḡēti 10-34.
dāḡḡi 1-20., 10-7., 10-34., 10-27.1a.,
 10-57.2.
dāḡḡiku 10-27.2c.
daḡe 11-24.c, 11-38.5.
dāḡi 1-20.
daf 8-16.
dafa 3-3., 6-5., 6-6., 6-7., 6-11.1a,
 7-3.7., 7-18.a, 7-19.a, 7-19.b,
7-31., 8-1., 8-8.1., 8-9.a, **8-16.**,
 8-17., **8-41.**, 8-42., 8-43., 8-52.,
 8-53.1Ac, 8-55., 9-3.b2., 9-3.b3.,
 10-24., 10-31., 10-39., 10-44.,
 10-51.2Ba., 10-56.2a, 10-60., 10-
 64.1., 11-3.1., 11-3.2., 11-14.Aa,
 11-14.Ab, 11-34.A4, 11-28.2.,
 11-42.3d, 11-42.3N, 12-8.
dafā 8-16.
dafai 8-8.1., 8-8.2., 8-9.a, 8-16.,
 11-35.1.
dagu 5-3.a.
daguān 5-3.a.
dai 1-39.a, 1-42.
dāi 1-39.a.
dāl 7-18.a, 7-18.bN, 7-27.5., 11-18.
 1b, 11-42.1a, 11-42.3b, 12-4.1.
 12-8.
dall (u-) 7-33.2. 9-3.b5.
dam 8-16.
dama 1-36., 7-3.7., **7-31.**, 7-33.1a,
 7-33.1b, 7-33.2., 8-1., 8-11.,
8-16., 8-17., **8-41.**, 8-42., 8-51.,
 8-52., 8-53.1Bb, 8-53.2., 10-39.,
 10-44., 10-56.2b, 11-18.1b, 11-
 18.1d, 11-34.A2, 11-38.3., 11-
 38.5.
damā 8-16.
damai 8-16., 11-41.1.
- dāma* 8-11.
damm 6-5., 6-7., 8-16., 8-18., 10-
 32., 10-63.
dammal 10-32.
damm-damm (b-) 10-63.
dan 8-16.
dān 7-19.b, **8-8.1.**, **8-55.**
dān 10-44.
dana 8-11.
danā 8-11.
dananu 8-11.
danaṅu 8-11.
danga **7-31.**, 8-11., **8-16.**, **8-41.**,
 8-42., 8-51.
dangai 12-9.3.
dangen **7-31.**, 8-11., **8-16.**, **8-41.**
danu **7-31.**, **8-16.**, 8-17., **8-41.**
dānu 10-44.
dānūl 8-56.
daṅ 8-16.
daṅara 7-3.8.
daṅ 8-16.
daṅu **7-31.**, **8-16.**, 8-17., **8-41.**,
 10-4., 10-31., 10-39., 10-40., 11-
 16.
daṅui 10-53.
daq 1-4., 1-36., 7-27.1c., 8-36,
 10-52., 11-28.2., 11-38.4.
daqar (g-) 7-5., 11-18.1a.
daqē 10-52.
daqu 8-36.
dār 1-28.
dara 7-3.7., 7-33.1a, 7-33.2., 8-42.,
 8-48., 8-53.1Bb, 9-2.a, 11-42.2.
dau 1-3., 4-3., 7-33.1a, 8-16., 10-4.,
 10-7., 10-39., 10-51.2Aa.
dāu 7-20.a2, 7-27.2b, 9-2.a, 9-3.a,
 11-28.2.
daue 10-51.2Aa.
dāuul 8-55., 8-56.
dax 1-36.
def 6-11.2b, 7-10., 7-27.4., 8-17.,
 8-53.2., 8-55., 9-3.b5, 10-39.,
 11-18.1., 11-18.1d, 11-18.1e, 11-
 42.2.
defal 1-11., 7-19.b.
defāle 10-39.
defarukāi (b-) 10-17.
dekki 10-27.2c.
dell 9-3.b3.
dell5 11-42.3b, 11-42.3N.
dellusi 7-20.a2, 7-27.2b, 12-7.1.,
 11-28.2.
dem 1-36., 3-3.2., 6-11.1a, 6-11.5.,
 7-3.1., 7-3.3., 7-3.5b, 7-18.b,
 7-20.a2, 8-2., 8-7., 8-9., 8-12.1a,
 8-20., 8-24., 8-25., 8-26., 8-32.,
 8-38., 8-40., 8-44.3., 8-53.2.,
 8-55., 8-57., 8-57.N, 9-3.a, 10-
 56.2a, 11-3.1., 11-3.2., 11-10.c.,
 11-14.Aa, 11-14.Ab, 11-17., 11-
 18.1c, 11-18.2., 11-32.1b, 11-
 34.B., 11-35.5., 11-35.6., 11-38.1,
 11-38.4., 11-39., 11-41.1., 11-
 41.3., 11-42.1a, 11-42.1b, 11-
 42.1c, 11-42.1N1, 11-42.1N3,
 11-42.3c, 12-4.1., 12-5., 12-7.1.,
 12-9.1., 12-9.2., 12-9.3.
- demali* 8-40.
demandəl 11-35.6.
demē 7-3.5a, 8-37., 8-57., 8-58.,
 11-42.1a, 11-42.1b, 11-42.1c, 11-
 42.N1.
demən 7-20.a2, 7-27.2b, 8-53.1Ac,
 9-3.a., 11-28.2.
demu 7-31., 8-35., 8-53.3a, 11-3.1.,
 11-41.1.
demul 7-31., 8-35., 11-14.Aa.
demul5 **8-35.**, 11-14.Aa.
demuluān 8-55.
demuluən 8-35., 8-51.
demuuan 8-35.
derēt (ḡ-) 9-3.b3.
des 7-26., 7-27.1a, 7-27.5, 10-10.
desal 1-11.
desil (u-) 10-10.
dex (g-) 5-3.e, 6-10.1a, 7-3.5a,
 7-23., 8-22., 11-25.c.
de 1-32., 7-33.2.
dē 1-32. 5-3.a, 8-12.1b, 8-53.1Aa,
 10-27.2c, 11-28.2.
dēē 5-3.a.
defeuən 8-53.1Aa.
dega 7-3.5a, 7-18.bN, 8-7., 10-48.
degal 7-20.a2.
degalul 7-20.a2, 7-27.3c.
deg-deg (b-) 10.40.
degē 7-3.5a, 7-18.bN, 8-58.
deglu 1-30.
deglul 10-48.
dēm (u-) 1-25.
dēmba 6-5., 7-3.1, 8-51., 9-2.a, 9-3.a,
 11-10.b, 11-17., 11-28.2., 11-
 38.5.
dēnk 1-41., 11-42.2.
dēnḡ 10-17., 12-7.1.
dēnḡukāi (b-) 10-17.
der 1-33.
dēli 8-40.
deuen 9-2.a, 9-3.a.
di 1-7., 6-8.1., 6-10.6., 6-11.4.,
 7-3.5a, 7-18.a, 7-18.b, 7-27.3b,
 7-27.5., 7-31., 8-7., **8-8.1.**, 8-8.2.,
 8-9., **8-11.**, 8-37., 8-40., 8-49.2.,
 10-44., 10-51.2Bb, 11-7., 11-7.1,
 11-12.a, 11-12.b, 11-14.Ca, 11-

- 14.Cb, 11-8.1b, 11-38.2., 11-42.1a, 11-42.3b, 12-4.1., 12-5., 12-8.-di 10-30., 10-31., 10-58., 10-59., 10-71.
- dig* 11-38.1., 11-41.1.
- digga* (b-) 7-19.a, 7-19.b, 11-18.1c, 11-24.a, 11-34.1b, 11-42.1b.
- diggante* (b-) 8-8.2.
- diglu* 1-30.
- dik* 6-11.5., 7-3.3., 7-18.bN, 7-24., 8-36., 11-3.N, 11-28.2., 11-38.4., 11-42.1b, 11-42.1c, 11-42.1N2, 12-8.
- dikē* 11-42.1b, 11-42.1c, 11-42.1N2.
- dimba* (b-) 10-67.
- dimba* (g-) 7-27.3e, 10-67.
- dimbali* 8-53.4.
- dimbalisi* 8-53.4.
- dina* 5-3.a, 6-11.1a, 8-11., 8-14., 11-3.2., 11-14.Aa., 11-16., 12-9.1., 12-9.2.
- dinā* 1-20., 1-21.1e, 1-21.2. 8-8.2. 8-11., 8-12.1a, 8-12.1b, 8-12.2., 8-13., 8-40., 8-57.N, 8-58., 9-3.aN, 11-3.1., 11-16., 11-17., 11-18.1e, 11-18.2., 11-35.5., 11-35.6., 11-41.2., 11-42.2., 11-42.3c.
- dināi* 8-13.
- dinanu* 8-11.
- dinaŋu* 8-11.
- dinga* 8-11., 8-12.2., 8-13., 8-38., 8-40., 8-57.N.
- dingai* 8-13., 8-39.
- dingen* 8-11.
- dinḡin* 10-65.
- dinḡinḡi* 10-65.
- dis* 1-5.
- disuuānuān* 10-41.
- dī* 7-31., 8-37., 8-39., 11-7.1, 11-14.Aa, 11-42.1N2.
- dōb* (g-) 7-5.
- dōf* 1-35., 10-30.
- dōfadi* 3-3., 10-30., 10-31., 10-56.2a, 10-57.2.
- dōfāle* 3-3., 10-31.
- dōg* 10-10., 10-32., 10-33., 10-34., 10-64.2.
- dōgal* 1-31.
- dōgantū* 1-9.
- dōgat* 10-32., 10-33., 10-51.2Ba, 10-58., 10-64.2.
- dōgale* 10-51.2Ba.
- dōgali* 10-34.
- dōgatāt* 10-58., 10-64.2.
- dōgatātantū* 10-58., 10-64.2.
- dōgatīsi* 10-59.
- dōgḡēti* 10-59.
- dōgil* (b-) 10-10.
- dōi* 1-42., 10-30.
- dōiadi* 10-30.
- dōjle* 11-32.1a.
- dōm* (b-) 7-5., 7-18.bN, 7-27.3f, 10-67.
- dōm* (ḡ) 6-5., 7-34., 8-26., 9-3.b2, 10-20., 10-51.2Ab, 10-51.2Bb, 10-67., 11-9., 11-14.Ca, 11-16., 11-22., 11-24.b, 11-24.c, 11-25.a, 11-32.1a, 11-32.1b, 11-42.2., 12-4.1., 12-8.
- dōn* 1-20., 7-3.6., 7-27.3.b, 8-8.1., 8-53.2., 8-53.4., 8-55., 9-3.b3., 11-28.2., 11-42.2., 11-42.2N.
- dōnn* 1-20.
- dōnu* 8-53.4., 11-42.2.
- dōr* 1-5., 1-28.
- dōt* 8-40.
- dōtō* 8-40.
- dōtū* 8-40.
- dōtul* 8-40.
- dōtulō* 8-40.
- dōx* 1-7., 6-11.2d, 8-8.2., 10-8., 10-11., 10-41., 10-46., 11-18.1b, 12-4.1.
- dōxanlu* 1-9., 8-12.2., 8-13., 8-57.N, 10-46.
- dōxanluḡi* 8-57.N, 8-58.
- dōxān* 10-41.
- dōxin* (u-) 10-11.
- dōxlō* 8-16.
- dō* 8-37.
- dōr* 1-5., 7-27.2a, 8-55., 11-35.3.
- Dōrgen* 7-27.2a.
- drym* (b-) 7-39.
- du* 6-8.2., 6-5.III., 7-3.3., 7-3.8 ; 7-31., 7-33.2., 8-8.1., 8-37., 8-38., 8-49.1., 8-53.3b, 9-3.b2., 11-7.1., 11-7.2., 11-14.Aa, 11-16., 11-38.4., 11-41.1., 11-42.2., 12-4.1., 12-7.1., 12-7.3.
- Dūdu* 1-21., 7-26., 7-27.1b, 8-25., 8-37., 10-47., 10-49., 11-22., 11-31., 11-32.1b.
- dugal* 1-31.
- dugga* 7-18.a, 7-24., 8-7., 8-26., 8-49.2., 8-55., 11-4., 11-41.4.
- duggal* 1-44.4.
- duggē* 7-18.a, 8-55.
- dugub* (ḡ-) 8-38., 8-47., 11-25.c, 11-34.2., 11-41.4., 11-42.2.
- dul* 8-7., 8-48.
- dum-dum* (b-) 10-65.
- Dunguru* 12-4.1., 12-5.
- dunḡ* (u-) 10-31.
- duuon* 8-37.
- dygga* 7-18.a, 7-18.b, 7-26., 7-27.1b, 7-27.4.
- dygyr* 10-64.1.
- dyk* (b-) 1-33., 6-10.1a, 6-10.1b, 7-18.b, 10-40., 11-18.1c, 11-42.c, 11-42.1N1, 12-5.
- dykando* (b-) 10-40., 10-57.2.
- dykante* (b-) 10-53.
- dynnu* 11-41.4.
- dyp* 10-28.
- dyparḡi* 10-28.
- dyr* 1-33.
- dyrym* (b-) 7-39., 11-23.1., 11-25.e.
- ḡ*
- ḡ-* 7-26.
- ḡa* (b-) 8-12.1a, 8-38.
- ḡabar* (ḡ-) 1-7., 1-38., 6-5.2., 7-3.4., 7-4., 7-10., 7-27.4., 8-5., 8-26., 8-37., 10-51.2Bb, 11-16., 12-7.1.
- ḡāi* 5-4.e, 8-16., 8-44.2., 8-44.3., 10-10., 10-16.
- ḡāiil* (u-, b-) 10-10.
- ḡāikat* (b-) 1-36., 5-4.e, 7-3.2., 7-4., 7-10., 7-11., 7-25., 7-26., 10-16., 10-20., 11-22., 11-28.1., 11-38.4.
- ḡaker* 7-3.5a, 11-32.1a.
- ḡall* 10-29.
- ḡallarbi* 10-29.
- ḡam* 1-7., 1-20., 5-4.b, 10-7., 10-39., 10-52., 10-63.
- ḡām* (b-) 10-49., 11-28.2., 11-32.1b, 12-4.1., 12-5.
- ḡamāle* (b-) 10-39., 10-57.2.
- ḡambur* (b-) 7-14., 11-22.
- ḡam-ḡam* (b-) 5-4.b., 10-63.
- ḡāme* 10-52.
- ḡamkat* (b-) 5-4.b.
- ḡamm* (ḡ-) 1-20.
- ḡamu* (g-) 1-2.
- ḡān* (ḡ-) 7-3.8., 10-20., 10-70.a2.
- ḡanax* (ḡ-) 1-16.
- ḡanḡa* (ḡ-, g-, b-) 7-7.
- ḡānga* (m-) 7-3.5c., 7-19.b, 8-55., 11-25.c, 11-42.2.
- ḡāngal* 10-35., 10-51.2Bb.
- ḡāngalale* 10-35.N.
- ḡāngale* 10-51.2Bb.
- ḡāngalekat* (b-) 10-57.1., 11-28.2.
- ḡāngalle* 10-35., 10-35.N.
- ḡāngi* 8-55.
- ḡankalar* (ḡ-, b-) 7-7.
- ḡanḡ* (b-) 6-6., 6-7., 7-3.5a, 7-10., 10-44., 10-47., 10-67., 11-26., 11-42.1N2, 12-5., 12-8.
- ḡanḡ* (ḡ-) 7-10., 10-67., 11-42.1N2, 12-5.

- dant* (b-) 1-7.
daṅax 1-16.
ḍap 6-7., 8-29.1., 8-30., 10-36., 10-45., 11-34.A4.
ḍapal 8-29.1.
ḍapandiku 3-7., 10-56.2b., 10-58.
ḍapandikā 10-64.2.
ḍapandikul 10-36.
ḍapandikuūātaiētisi 10-64.2.
ḍapandu 10-45.
ḍapu (b-) 1-2., 1-7.
ḍar 7-39.
ḍaru (b-) 10-51.1.
ḍasi (ḍ-) 10-52.
ḍasiḡ (ḍ-) 11-42.3b, 12-4.1.
ḍatu 1-2.
ḍaxalu (ḍ-) 7-10.
ḍāxle 12-8.
ḍēḡ (ḍ-) 7-10.
ḍēxal 8-57.N, 11-42.1c.
ḍēxalē 8-57.N, 8-58., 11-42.1c.
ḍek 1-33.
ḍeki 11-18.1c.
ḍel 1-33.
ḍēṽ 1-25.
ḍēnga 12-7.1.
ḍi 1-6., 1-7., 4-3., 8-38., 10-7., 10-17., 10-25., 10-34., 11-42.2.
-ḍi 8-14., 10-25., 10-26., 10-56.2a, 10-58., 10-59., 10-60., 10-71.
ḍiat 10-57.2.
ḍib (b-) 7-18.bN.
ḍigēn (ḍ-) 3-3., 6-10.4., 7-19.b, 7-21., 7-23., 7-26., 11-26., 11-27., 11-28.2., 11-29., 11-32.1a, 11-32.2a, 11-32.2b, 11-35.6.
ḍiii 10-25.
ḍīṽ 1-25.
ḍirim (b-) 1-33.
ḍis 1-12., 7-18.bN, 8-8.2., 8-26., 11-39., 12-4.2., 12-7.1., 12-8.
ḍiit (b-) 5-4.a.
ḍiite 7-3.6., 8-9.b, 8-53.2., 8-55.
ḍille 5-4.a.
ḍiitu 1-23.
ḍiuali 10-34.
ḍiuu (u-) 10-17.
ḍiuukāi (b-) 10-17.
ḍōi 6-11.3a, 8-14., 8-44.1., 8-44.2., 11-41.3.
ḍōlof 8-35., 8-36., 10-63.
ḍōlof-ḍōlof (b-) 3-3.1., 7-27.3a, 7-27.5., 10-63.
ḍōmbōs (b-) 7-10., 10-67., 10-67.N.
ḍōmbōs (ḍ-) 7-10., 10-67.
ḍōmbōs (s-) 10-67.N.
ḍōr 1-28.
ḍot 8-27.
- ḍox* 1-7., 3-3.2., 3-7., 6-11.2d, 6-11.3a, 6-11.5., 7-3.3., 7-18.b, 7-15., 7-18.a, 7-18.bN, 7-24., 7-27.1a, 7-25.5., 7-32., 8-5., 8-16., 8-29.2., 8-44.1., 8-55., 10-26., 10-47., 10-51.2Bb, 11-16., 11-32.1a, 12-4.1., 12-5.
ḍoxal 10-47.
ḍoxale 10-35.N.
ḍoxarbi 10-29.
ḍoxe 8-29.1., 10-35., 10-51.2Bb.
ḍoxēl 8-29.1.
ḍoxele 10-35., 10-35.N.
ḍoxlale 10-35.N.
ḍoxlele 10-35.N.
ḍoxōṽ 6-3., 10-29., 11-25.c.
ḍoxsi 10-26.
ḍoxu 6-11.2d, 8-35.
ḍub 7-3.5a.
ḍubsē 11-42.1N3.
ḍubsi 8-29.1., 8-30., 11-42.1N3.
ḍubsil 8-29.1., 8-30.
ḍudu 1-5.
ḍug 10-51.2Aa, 11-42.3a, 11-42.3b, 12-4.1.
ḍuge 10-51.2Aa, 11-42.3a.
ḍulli 1-31., 7-3.6., 7-18.a, 10-17., 10-51.2Bb.
ḍullikāi (b-) 7-18.b, 10-17.
ḍuma (ḍ-) 7-18.a.
ḍunne 1-31., 7-37.
ḍunni 1-31., 7-37., 7-38., 7-39., 11-23.2.
ḍur 1-33., 11-28.2.
ḍur (ḡ-) 1-33., 8-8.2., 11-39.
ḍurōm 7-36., 7-37., 7-38., 7-39., 10-21., 11-18.1c, 11-23.1.
ḍurōmel (b-) 7-38., 10-21.
ḍusu 1-5., 1-12.
ḍusul 8-8.2.
ḍutu 1-23.
ḍy (b-) 11-22.
ḍyk 1-33.
ḍykyr (ḍ-) 7-20.a2, 7-27.3c.
ḍytl 1-33., 5-4.d, 7-21., 7-25., 10-36., 11-16., 11-28.2.
ḍytili 1-18., 11-28.2.
ḍylandi 10-36.
ḍyillōḍi 10-59.
ḍytsēgul 10-26.
ḍytsi 5-4.d, 10-26.
ḍytsigul 10-26.
ḍym 7-3.5b, 7-18.b, 11-42.3b, 11-42.3c.
ḍymsi 11-42.3b, 12-4.1.
ḍyn (u-) 10-51.2Ba, 11-18.1., 12-9.1.
ḍynda 7-33., 7-18.b, 7-18.bN, 8-44.1., 10-47., 10-49., 11-28.2., 11-35.2., 11-38.3., 11-42.1c, 11-42.1N3, 11-42.2., 12-4.1., 12-9.3.
dyndal 10-47., 11-42.1N1, 11-42.1N3.
dyndalō 10-49.
dyndon 11-28.2.
dyndu 8-35.
dyr 1-33., 9-3.b3.
dyri 1-18.
dyrym 1-33.
- ε
- el* 7-38., 10-21., 10-56.N2.
-ei 10-12., 10-71.
el (b-) 1-40.
-en 6-3., 6-10.4., 6-10.1a, 6-11.4., 7-4., 7-19.b, 7-23., 7-27.5., 8-26., 9-3.b3., 10-44., 10-59., 11-16., 11-22., 11-23.1., 11-28.2., 11-35.6., 11-42.1b, 12-4.1., 12-5., 12-8.
-en 7-32., 7-34., 8-4.
- ϵ
- e* 10-24.
-e 10-47., 10-51.2., 10-51.N, 10-52., 10-58., 10-64.1., 10-71.
-ē 6-11.2c, 8-57, 8-58., 11-42.1a.
-ē 10-52, 10-58., 10-71., 11-35.61R.
-ē 7-20., 7-20.b, 7-27.3f.
-ēf 10-15.
-el 7-38., 10-21., 10-56.N2.
-el 10-12., 10-71.
ēnē 10-68.
-ep 7-3.7., 7-21., 7-27.4, 8-20., 8-42.1c, 1-40.
- ϵ
- f
- f-* 9-2.b, 11-42.3., 11-42.3N.
fa 7-3.5c, 7-18.a, 7-18.c, 8-5., 8-17., 8-53.1Ab, 8-53.3c, 9-2.b, 9-3.a, 11-42.3d., 11-42.3N, 12-4.1.
-fa 7-31., 8-16.
fab 1-11., 6-6., 6-7., 7-18.a, 7-18.b, 7-31., 8-8.2., 8-19., 8-20., 10-64.1., 10-68., 11-10.a, 11-41.3., 12-8.
fab-fab 10-64.1.
fab-fabkat (b-) 10-64.1.
fabkat (b-) 10-64.1.
fabōn 8-53.1Ad.
faḍ 7-4., 7-20.b, 10-17., 10-68., 11-38.2.
faḍar (ḍ-) 7-3.6., 8-9.b, 8-53.2., 8-55.

- faḡe* 10-51.2Bb.
faḡu 8-27.
faḡukāi (b-) 7-4., 10-17.
fai 1-42.
fal 10-25.1b.
fale 9-2.b, 9-3.a, 11-5., 11-32.1a.
fan (u-) 1-36., 5-4.c, 11-18.1b., 12-4.1.
fan 1-12., 9-2.b.
fanan 10-68.
fan-uēr 5-4.c, 6-3., 7-37.
far (g-) 5-3.d.
far (u-) 1-11., 5-3.d, 8-7., 8-9., 9-3.b3., 11-28.2., 12-5.
farle 10-64.1.
far-farle 10-64.1.
fas 10-63.
fas (u-) 1-12., 1-30., 1-36., 3-3.2., 6-10.1a, 7-3., 7-4., 7-6., 7-10., 7-11., 7-18., 7-19.a, 7-19.b, 7-20.a1, 7-20.b, 7-23., 7-26., 7-36., 8-6., 8-44.1., 8-44.2., 8-44.3., 10-27.1b, 10-67.N, 11-16., 11-18.1b, 11-22., 11-23.1., 11-24.c, 11-25.b, 11-28.2., 11-32.1a, 11-32.1b, 11-32.2a, 11-32.2b, 11-35.2., 11-42.1a, 12-5.
fas (b-) 7-6.
fas (s-) 10-67.N.
fās (i-) 1-29.
fas-fas (b-) 10-63.
fat 10-28.
fatax 9-2.a.
fatarpi 10-28.
Fātu 7-33., 7-18.a, 7-18.bN, 8-10., 8-19., 8-20., 8-21., 8-23., 8-49.1., 8-53.1Ad, 11-10.a.
feḡ 10-32.
feḡal 10-32.
fei 1-42., 8-2., 10-25., 11-38.3.
feii 3-3., 10-25.
feie 10-25.
feieḡi 10-25.
feiekuḡi 10-25., 10-44., 10-56.2a.
feiekusi 3-3., 3-7., 10-56.2a.
feiu 1-39.a.
feiusi 3-3., 3-7., 8-2.
fek 7-3.4., 8-7., 10-51.1., 10-51.1a.
fel (u-) 1-34., 10-24.
fele 10-24.
fen 9-2.b.
fenal 1-4.
feral 1-34.
fēs 3-7., 8-29.1., 9-3.b3., 10-25., 10-51.1., 10-51.1a, 10-56.2a.
fēs 5-4.d, 10-35., 10-48., 10-51.a, 10-52., 10-56.2a, 10-68.
fēsāl 8-29.2., 10-51.1., 10-51.1a.
fēsāl 10-51.1a, 10-56.2a.
fēsālāl 8-29.1., 10-51.1b, 10-56.2a.
fēsālāl 10-51.1b.
fēsālālāl 10-51.1b.
fēsālālī 10-25., 10-56.2b.
fēsālālīḡi 10-25.
fēsālālīl 3-7.
fēse 10-52.
fēsle 10-35.
fēsł 5-4.d.
fēsłū 10-48.
fēl 10-63.
fēl-fēl (b-) 10-63.
fētal (g-) 1-4., 1-6., 1-34., 7-3.3., 7-18.a, 8-8.2., 12-5.
fētax 1-34.
fēḡ 10-68.
fēḡal 1-6.
fēḡi 10-27.1b.
fēḡ 7-18.b.
fep 9-2.b, 11-28.2.
fete 10-64.1.
fete-fete (b-) 10-64.1.
fī 1-30., 7-3.4., 7-18.c, 8-37., 9-2.b, 9-3.a, 11-5., 11-42.3a, 11-42.3d.
fī 9-2.b, 9-3.a, 11-42.3d, 11-42.3N.
fīle 9-2.b, 9-3.a.
fīri 1-30.
fītal 1-34.
fītax 1-34.
fō 1-2., 10-17., 10-34., 10-53., 10-68.
fō 11-42.3c.
fōfa 9-2.b.
fōfale 9-2.b.
fōfu 9-2.b.
fōfule 1-3., 9-2.b.
fōii 10-25.
fōlli 10-25.1b.
fōr 1-3., 10-68.
fōral 1-34.
fōuukāi (b-) 10-17.
fōd 9-3.b3, 10-10.
fōmp 11-28.2.
fōntōti 10-34.
fōntōnte 10-53.
fōntuuāle 10-58.
fōtil (b-) 10-10.
fōtukāi (b-) 10-68.
fu 1-30., 7-18.c, 8-7., 8-42., 9-2.b, 9-3.b1, 11-42.3c., 11-42.3d.
fuk 7-33.4., 7-36., 7-37., 7-38., 7-39., 10-21., 11-23.1., 11-25.e.
fukel (b-) 7-38., 10-21.
furi 1-30.

g

- g* 7-26.
gā (ḡ-) 1-9.
gainde (g-) 1-37., 6-5., 6-10.2., 6-10.4., 6-10.5., 7-3.3., 7-3.5a, 7-15., 7-18.a, 7-31., 7-33.3., 8-7., 8-9., 8-22., 8-37., 8-58., 10-44., 10-69., 11-5., 11-7.1., 11-7.2., 11-22., 11-25.b, 11-28.2., 11-29., 11-34.B, 11-35.6., 11-42.1b, 12-4.1, 12-5., 12-8.
gainde-gēḡ (g-) 10-69., 10-70b1., 12-4.1.
gāl (g-) 1-36., 6-3., 6-10.2a, 7-15., 7-18.a, 7-18.b, 7-20.a1, 7-24., 7-34., 8-35., 11-18.1., 11-23.1., 11-23.2., 11-25.b, 11-27., 11-32.1b, 11-32.2a, 12-7.1., 12-8.
gamu (g-) 9-3.a.
gan (g-, b-) 1-8., 7-7., 10-7.
ganār (g-) 7-3.3., 12-4.2.
gannar 1-41.
gannau (g-) 7-19.a, 7-19.b, 11-18.2., 11-24.a.
gannax (g-) 7-3.8., 11-32.1b.
gāḡ 3-3.2., 8-43., 10-44., 11-35.6.
gāḡu 8-5., 8-35., 8-43., 10-44., 10-63., 11-18.1a.
gāḡē 11-38.6.
gāḡu 8-35.
gāḡu-gāḡu (b-) 3-3.2., 10-63.
gāḡuuu 8-35.
garab (g-) 4-3., 5-3.c, 6-10.1b, 7-3., 7-4., 7-10., 7-11., 7-20.b, 7-26., 7-27.3e, 8-22., 8-55., 10-20., 10-67., 11-22.
gas 1-9., 1-17., 10-17., 11-34.B.
gasu (b-) 12-5.
gasukāi (b-) 10-17.
gat 10-45.
galandu 10-26., 10-45.
galandusi 10-26.
gaḡe (g-) 7-3.7., 7-33.1a.
gāu 1-42., 10-46.
gāual 1-42.
gāuantu 7-33.2., 8-29.1., 8-46.
gāuantul 8-29.1.
gen (b-) 7-18.bN.
ger 1-34.
gerle (g-) 9-3.a.
gēḡ (g-) 6-3., 7-3.8., 7-5.
gelem (g-) 3-3.
gemīḡ (l-, b-, g-) 7-7., 10-28., 9-3.b5.
genn 6-8.2., 6-11.1b, 7-18.b, 7-27.5. 10-51.2Aa, 10-52., 11-28.2., 11-32.1b, 11-35.1., 11-42.1b, 12-8.

- genne* 7-18.b, 7-27.5., 8-29.1., 10-51.2Aa, 10-52., 10-57.2., 11-28.2, 11-32.1.b.
gennē 10-52.
gennēl 8-29.1.
gennulō 6-11.1c.
gēr (g-) 1-25.
gel (g-) 6-3., 6-10.3., 11-22., 11-24.b, 11-24.c., 11-42.2.
geuel (g-) 7-7., 7-15., 7-34.
gī 7-26.
gile 7-26.
gis 7-3.1., 7-27.3b, 8-8.2., 10-67.
gīsu 7-3.1.
gīx 1-9., 1-23.
gōr 1-35.
gōr 1-35.
gōr (g-) 1-5., 1-25., 1-35., 6-5., 6-6., 6-7., 7-3.5a, 7-18.a, 7-20.b, 7-25., 7-26., 9-3.b2, 10-44., 10-51.2Ba, 11-3.2., 11-5., 11-7.2., 11-16., 11-28.2., 11-32.1a, 11-38.4.
gōx (b-) 8-12.2., 8-13.
gubal 1-3.
gudal 1-3.
gudi (g-) 1-5.
gudda 10-9., 11-27.
guddai (b-) 10-9., 10-56.1N1.
guddal 1-3.
guddē 10-24.
guddi (g-) 1-5., 7-5., 10-24., 11-18.1c, 11-35.1., 12-4.2.
gui (g-) 1-42., 7-12., 11-18.1a.
gumba (g-) 6-5., 6-7., 6-11.1a, 7-26., 8-5., 8-17., 11-11., 11-25.c.
gūr (g-) 1-26., 7-18.b, 9-3.b5, 10-47.
guru (g-) 7-3.3., 7-18.bN, 9-3.b5, 10-47.,
gyd (i-) 7-12.
gylēm (g-) 3-3.
gym 1-20.
gymel (g-) 10-56.1N1.
gymm 1-20., 10-46.
gymmantu 10-7., 10-46., 10-57.2.
gyn 1-20., 11-23.2., 12-9.1.
gynal 12-9.1.
gynn 1-20.
gyr (i-) 7-12.
gysym 10-64.1.
gysym-gysym 10-64.1.
- i
- i* 7-11., 8-11., 8-13., 8-15.
i- 7-26.
-i 1-42., 7-14., 7-18.b, 7-26., 7-27.3e, 7-36., 7-38., 10-40., 10-64.2., 11-18.1b, 11-18.1c, 11-22., 11-23.1., 11-23.2., 11-24.b, 11-24.c, 11-32.1a, 11-32.2a, 12-4.1, 12-5.
-i 6-7.1., 6-7.2., 6-7.6., 6-10.1b, 7-4., 7-18., 7-18.a, 7-18.b, 7-18.c, 7-19.b, 7-20.a1, 7-27.1a, 7-27.3a, 7-36., 8-8.2., 8-21., 8-29.1., 8-30., 8-37., 8-43., 8-57., 9-3.b3, 9-3.b5, 10-20., 10-47., 10-51.1., 10-67., 10-69., 11-3.2., 11-5., 11-16., 11-18.1a, 11-23.2., 11-24.a, 11-24.c, 11-26., 11-27., 11-28.1., 11-28.2., 11-32.1a, 11-32.1b, 11-32.2b, 11-24.A1, 11-34.A3, 11-41.3., 11-41.4., 11-42.1., 11-42.1a, 11-42.1N2, 11-42.1N3, 11-42.2., 11-42.3., 11-42.3a, 11-42.N, 12-4.1, 12-5.
-i 6-10.6., 6-11.4., 7-3.6., 7-10., 7-18.b, 7-24., 7-27.3e, 7-27.4., 7-33.1a, 7-33.2., 7-36., 8-5., 8-8.1., 8-8.2., 8-9.a, 8-9.b, 8-9.c, 8-10., 8-13., 8-16., 8-17., 8-19., 8-21., 8-27., 8-39., 10-35., 10-48., 11-7.1.
-i 8-14., 8-17., 8-55., 10-25., 10-26., 10-56.2a, 10-58., 10-59., 10-60., 10-71., 11-34.B.
-i 10-27.2., 10-28.
-i 10-65.Nb.
-ī 1-37., 6-7.1., 6-7.2., 6-10.1b, 7-20., 7-20.b, 7-21., 7-27.3e, 7-33.3., 8-21., 8-22., 9-3.aN, 11-7.2., 11-27., 11-28.2., 11-34.A4, 11-42.3., 11-42.3d, 11-42.N, 12-8.
ia 7-27.4., 7-31., 8-21.
iā 7-31., 8-18., 11-7.1., 11-38.4.
iab 10-27.1b.
iagga 7-18.a, 8-8.2.
iāi (d-) 1-39.a, 7-3.4., 11-7.1., 11-41.3., 12-9.2.
iakar 11-38.1.
Ialla 7-24.
ian 7-27.6.
Iañiañ 12-7.1.
iap (u-) 5-3.c, 7-30., 7-33.1a, 8-48., 8-51., 10-35., 10-53., 11-25.c, 12-9.1.
iaq 7-33.2.
iaqadiku 10-59.
iaqu 10-13.
iaqudi 10-59.
iaqute (b-) 10-13., 10-57.1.
iar 10-44.
iār 7-38.R.
iaradiku 10-44.
iarām (u-, m-) 8-42., 11-28.2.
iaru 10-30., 10-44.
iarudi 10-30.
iat 7-38.R.
iat (b-) 10-52.
iau 1-36., 7-33., 7-33.1a, 7-33.1b, 7-33.2., 7-33.3., 8-1., 8-48., 8-52., 11-5., 11-18.1d, 11-28.1., 11-34.A2, 12-7.1.
iax (b-) 1-39.a, 6-6., 6-7., 8-10., 8-17., 11-10.a, 11-24.a.
id 1-30., 1-40., 9-2.a.
-idi 10-25., 10-26., 10-56.2a, 10-58., 10-59., 10-71.
iēbbi 10-16., 10-17., 10-27.1b.
iēbbikāi (b-) 10-17.
iēbbikal (b-) 10-16., 10-57.1.
iēl (b-) 1-40.
ieliman (d-) 7-3.6.
ien 7-33., 7-33.4.
ien 12-7.1.
ienu 12-7.1.
iet 7-38.R.
ieu 7-33.
iē 7-27.3f.
iē 10-44., 10-51.2Bb.
iēg 10-51.2Aa.
iēge 10-51.2Aa.
iei 7-18.bN, 10-32.
ieial 10-32.
iemba 7-27.1c.
ien 7-33.
iēn 7-31., 7-33., 8-18., 8-21.
iēnē 10-68.
ienent 7-38.R.
iep 7-3.7., 7-27.4., 7-27.5.
iere (b-) 7-3.5b, 7-18.bN, 7-34., 11-32.2a, 11-38.3., 11-42.1N3.
ies 1-32., 1-40.
iēs 1-32.
iēte 10-51.2Bb.
ieu 7-33.
iēuu 10-13., 10-44.
iēuute (b-) 10-13.
-ii 10-25., 10-26., 10-56.2a, 10-58., 10-59., 10-71.
iī 7-26., 7-27.3e.
iid 1-40.
iile 7-27.3e.
-iin 10-11.
-iil 10-10.
-in 10-11.
indī 5-3.a, 8-26.
indil 6-11.2a.
indāle 8-26., 12-7.1.
iō (u-) 1-28.
iōbb- 10-39.
iōbbāleuōn 10-39.
iōbbu 7-18.b, 11-28.2., 12-4.1.

- iɔbbul* 12-4.1.
iɔn (u-) 1-39.a, 7-3.5b, 7-27.3d, 10-64.2.
iɔnne 8-19., 8-49.1.
iɔr 11-28.2.
iɔre 11-28.2.
iɔs 7-13.
iɔu 7-33.
iɔr (u-) 1-24.
-it 10-10.
itam 9-2.a.
iu 11-28.1.
iūr (u-) 1-24.
iyf (i-) 7-12., 11-14., 11-22., 11-23.2.
iyɔm 7-33.2.
iyɔrmande (b-) 10-18.
iyɔrym 10-18.
iyɔrmande (b-) 10-18.
- k*
- k-* 7-26.
ka 7-18.c, 7-32.
kāi 11-18.1b, 12-7.1.
-kāi 10-17., 10-71.
kakalar (l-) 10-65.Nb.
kale 11-23.2.
kamba (g-) 11-34.13.
kan 1-8., 7-26., 7-27.6., 8-20., 11-5.
kānan (g-) 10-68.
kānda (g-) 10-68.
kāni (g-) 10-39.
kanu 1-8.
kaɔ 1-8., 9-3.b1.
kasō (b-) 11-41.1.
-kāt 7-14., 10-16., 10-64.1., 10-68.
kalan (g-) 7-3.7., 10-68.
kau (g-) 1-4., 8-22., 10-24., 11-18.1a, 11-22.
kauar (g-) 1-39.b.
kaue 10-9., 10-24.
kaueai (b-) 10-9.
kɛn 7-31., 7-27.5., 7-18., 8-40., 8-42., 11-41.1., 12-4.1., 12-4.2., 12-7.1.
kɛnɛn 7-27.5.
kɛr (g-) 1-34.
kɛrɔg (b-) 9-2.a, 9-3.a, 11-42.1b.
kɛnɛ (b-) 10-68.
kɛr 1-25.
keuel (g-) 8-43., 11-34.A1.
ki 7-18.b, 7-18.c, 7-27.1a, 7-27.5., 7-32., 7-33.2., 8-7., 8-48., 11-32.1a, 11-34.A3.
kī 7-25., 7-26., 7-27.5., 8-4., 8-37., 11-5., 11-23.2., 11-32.2a, 11-35.3.
- ko* 1-21., 1-38., 3-3.2., 3-7., 6-11.2b, 6-11.2d, 6-11.3a, 6-11.5, 7-3.1., 7-3.3., 7-3.5a, 7-3.8., 7-18.a, 7-18.b, 7-18.bN, 7-24., 7-26., 7-27.2a, 7-27.4., 7-32., 7-33.1b, 8-5., 8-7., 8-8.1., 8-16., 8-18., 8-20., 8-26., 8-29.2., 8-30., 8-35., 8-36., 8-40., 8-42., 8-44.1., 8-44.2., 8-44.3., 8-48., 8-53.4., 8-55., 8-56., 8-58., 9-3.b2., 10-35., 10-47., 10-49., 10-51.1., 10-51.1a, 10-51.1b, 10-52., 10-56.2a, 10-59., 10-60., 10-64.1., 11-16., 11-18.1., 11-18.1e, 11-28.2., 11-34.A1, 11-34.A3., 11-34.A4, 11-35.4., 11-35.6., 11-38.1., 11-38.2., 11-38.3., 11-38.4., 11-39., 11-41.3., 11-42.1c, 11-42.1N3, 11-42.2., 11-42.3b, 11-42.3c, 11-42.3N, 12-4.1., 12-4.2., 12-5., 12-7.1., 12-7.2. 12-7.3., 12-8.
- koi* 7-18.bN, 7-27.4., 8-8.1., 8-10., 10-35., 10-51.N, 11-16., 11-18.1d, 11-42.1a.
kɔku 7-27.1a, 8-6., 8-17.
kɔn 8-40., 10-28., 11-42.2.
kɔnte 11-42.2.
kɔr (g-) 1-8.
kɔrai (b-) 7-18.a.
ku 7-18.a, 7-18.c, 7-27.1c, 8-7., 8-8.1., 11-28.1.
-ku 8-35., 8-43., 10-27.2., 10-44., 10-50.1., 10-56.2a, 10-58., 10-71.
kuddu (g-) 11-27.
kui 8-8.1., 8-26., 12-7.1.
kūi 1-42.
kuk 9-2.a, 9-3.b3.
kurud-kurud 9-3.b5.
kyd-kyd 9-3.b5.
kyf (k-) 7-12., 7-18.a, 11-22.
kyr (g-) 1-33., 1-42., 6-11.5., 7-3.5a, 8-7., 8-9., 8-10., 8-17., 8-21., 8-26., 8-53.1Ae, 10-40., 10-51.2Ba, 10-51.2Bb, 10-51.N, 11-17., 11-18.1a, 11-18.2., 11-22., 12-4.1., 12-5.
kylu (g-) 10-68.
- l*
- l-* 7-26.
l- 7-32., 11-5.
l- 7-31.
-l 6-3., 6-7., 6-11.1c, 7-31., 8-35.
-l 6-11.2a, 8-29., 8-29.1., 8-51.1b.
-l 10-47., 10-60., 10-71.
la 1-37., 6-5.II., 6-10.5., 7-10., 7-18.a, 7-19.b, 7-25., 7-26., 7-27.4., 7-27.5., 7-27.6., 7-31., 7-33.2., 7-33.3., 7-39., 11-5., 11-11., 11-14.Bb, 11-35.2., 11-35.3., 11-35.6., 11-42.3c, 12-7.3., 12-8.
- la* 7-18.b, 7-26., 7-27.1b.
la 7-10., 7-27.1c, 7-32., 7-33.1b, 7-34., 8-5., 8-30., 10-47., 11-28.2., 11-34.A2, 11-41.1., 11-42.1N2, 11-42.3., 12-9.1.
la- 7-31.
lā 1-37., 6-5.II., 6-10.5., 7-3.3., 7-20.b, 7-31., 11-5., 11-14.Ba, 11-35.4., 11-35.6.
lab 1-34., 11-32.1b.
labal 1-34.
labɔn 11-32.1b.
lāq 5-4.a, 10-51.N.
lāqsi 5-4.a.
lāqte 10-51.2Bb, 10-51.N.
lai 7-10., 11-35.1.
lāi 11-35.5., 11-35.6.
lak 3-3.1., 10-19., 10-63., 10-65.
lakanlan (b-) 10-19.
lak-lak (b-) 3-3.1, 10-63.
lal (b-) 1-18., 7-5., 8-9.c, 8-21.
lāl 10-46.
lālantu 10-46.
lan 1-18., 7-26., 7-27.6., 8-7., 11-5.
lanu 7-31., 7-33.3.
laɔu 7-10., 7-26., 7-27.3a, 7-27.3e, 7-27.5., 7-27.6., 7-31., 7-36., 11-5., 11-14.Ba, 11-35.2.
laɔui 7-10.
laq 1-29.
lau 10-14., 10-27.2b, 10-65.Na.
loui 10-27.2b.
lau-lau (b-) 10-65.Na.
lauɔn 12-8.
lautan (g-) 10-14.
lāx (b-) 12-9.1.
lebal 1-3., 1-34.
lek 6-3., 6-5., 6-6., 6-7., 7-31., 7-33.1a, 8-7., 8-8.2., 8-30., 8-32., 8-38., 8-48., 8-55., 10-17., 10-40., 11-10.a, 11-16., 12-9.1.
lekān 8-55.
lekandɔ (b-) 10-40.
lekandōndi 10-58.
leked (g-, l-) 3-7., 8-29.1., 10-51.1, 10-51.1a, 10-51.1b, 10-51.2Aa, 10-56.2a.
lekeuɔn 10-51.2Ba.
leki 10-25.
leklɔuāl 10-59.
lekon 10-51.2Ba.
leku 6-3.
lekukāi (b-) 10-17.
lekul 6-3.

- leku* 6-3.
lem (g-) 1-34., 7-27.1c.
lem 10-27.1a.
lemal 1-3.
lemi 1-20., 10-27.1a.
lemmi 1-20., 10-27.1a.
len 1-41., 6-11.3b, 7-15., 7-27.5.,
 7-31., 7-32., 7-34., 8-17., 8-26.,
 8-30., 8-35., 8-40., 8-44.2., 11-
 16., 11-18.1., 11-28.2., 11-32.1b,
 11-39., 11-41.3., 12-7.1.
lEn 7-32.
lEr (g-) 1-18.
-le 7-20., 7-20.a, 7-20.a1, 7-20.a2,
 7-20.b, 7-27.3a, 7-27.3b, 7-27.3c,
 7-27.3d, 8-29.1., 8-30., 8-37.,
 10-20., 11-3.2., 11-5., 11-27.,
 12-4.1.
-le 10-35., 10-58., 10-59., 10-60.,
 10-64.1.
leb 5-4.a.
lebkal (b-) 5-4.a.
leged (g-) 9-3.b2, 11-38.4.
lēgi 7-3.5b, 7-10., 9-2.a, 9-3.a,
 9-3.aN, 11-12.a, 11-12.b, 11-39.,
 12-7.2.
leg-leg 9-3.a.
len 7-32.
lEn 7-32.
Lēn 8-10., 8-19., 8-49.1.
lep 7-27.4., 8-10.
let 10-44.
letu 10-44.
li 7-26., 7-27.1b, 8-29.1., 8-30.
li 8-29.1., 8-44.2.
ligēi (b-) 3-3., 7-31., 8-9.a, 8-12.1b,
 8-49.2., 8-57., 8-58., 10-41.,
 11-38.3., 11-42.1c, 12-4.1., 12-
 9.1., 12-9.2.
ligēiān 10-41.
ligēiānkal (b-) 3-3.
ligēiu 8-49.2.
lī (u-) 1-28.
lī 12-9.3.
-lī 6-3., 6-11.1c, 7-31., 8-35.
-lī 10-49., 10-50., 10-50.2., 10-58.,
 10-59., 10-71.
līl 8-17., 9-2.a, 9-3.aN, 9-3.b2,
 10-64.1., 11-38.3., 12-8.
līlī 8-42., 8-43., 8-53.1Bb.
līlu 3-3.2., 7-39., 8-29.1., 11-5.
līnk 10-28.
līnkarpi 3-3., 10-28.
līnkarpiiku 3-7.
lōx (b-) 1-37., 7-34., 8-17., 8-18.,
 11-22., 11-34.B.
-lō 10-49., 10-50., 10-50.2., 10-58.,
 10-59., 10-71.
-lō 7-31.
lu 1-41., 7-3.7., 7-10., 7-19.b,
 7-33.1a, 8-8.1., 8-14., 8-53.2.,
 8-55., 12-9.1.
-lu 10-48., 10-50.1., 10-50.2., 10-
 58., 10-59., 10-64.1., 10-71.
lū (b-) 10-67.
lū (g-) 10-67.
lubu 10-13.
lubule (g-) 10-13.
lui 8-8.1.
lymys 10-44.
lymysu 10-44.
lyp-lyp (b-) 10-65.Na.
- m
- m-* 7-26.
ma 1-21., 3-3.2., 3-7., 6-3., 7-3.3.,
 7-3.5b, 7-3.7., 7-18.a, 7-20.b,
 7-27.1a, 7-27.1b, 7-27.3b, 7-27.4.
 7-27.5., 7-31., 7-32., 7-33., 8-1.,
 8-6., 8-7., 8-8.1., 8-12.1b, 8-17.,
 8-19., 8-21., 8-29.2., 8-35., 8-36.,
 8-37., 8-38., 8-39., 8-40., 8-42.,
 8-47., 8-48., 8-49.1., 8-49.2.,
 8-51., 8-53.1Bb, 8-53.3a, 8-53.3b,
 8-53.4., 8-55., 8-57., 8-58., 9-3.a.,
 10-44.N, 10-47., 10-51.1., 11-3.1.,
 11-7.1., 11-14.Aa, 11-16., 11-
 18.1., 11-31., 11-32.1a, 11-38.5.,
 11-39., 11-41.1., 11-42.1c, 11-
 42.1N1, 11-42.2., 11-42.2N, 11-
 42.3c, 12-7.2., 12-7.3., 12-9.2.
-ma 7-31., 7-34.
mā 7-31., 8-18., 8-19., 11-7.1.,
 11-12.a, 11-14.Ca, 12-8.
mad 1-21.
mag (m-) 1-14., 7-18.c, 8-1., 8-26.,
 8-27., 8-36., 11-3.2., 11-7.1., 11-
 7.2., 11-17.
magat 6-10.4., 11-32.2b.
mai 8-8.1., 8-39.
mai (g-) 6-10.1a, 7-15., 7-24.,
 10-47., 10-51.2Bb, 11-16., 11-
 18.1b, 11-28.2., 12-7.2.
māi 6-10.6., 11-7.1.
maie 10-51.2Bb.
maiēl 10-47.
mailu 10-64.1.
mailus (b-) 8-25., 11-24.a, 11-24.c,
 11-28.2., 11-32.1a, 11-34.A4, 11-
 35.2., 11-42.1c, 11-42.1N1.
maimailu 3-3.2., 10-64.1.
maiu 12-7.2.
māk 1-37., 12-4.1.
malan (m-) 7-4., 7-5., 7-10., 7-18.a,
 7-18.c, 9-3.b3, 10-44., 10-49.,
 11-27., 11-28.2., 11-32.2a.
malāka (m-) 3-6.
mām (m-) 7-5., 8-19., 10-51.2Bb,
 10-51.N.
Mamadu 8-8.2., 8-9., 10-51.2Ab,
 11-18.1b.
māmūl (m-) 1-14., 8-19.
man 1-37., 7-3.3., 7-3.7., 7-33.,
 7-33.1a, 7-33.2., 7-33.3., 8-53.
 1Aa, 10-64.2., 11-18.1b, 11-28.2.,
 11-31., 12-4.1.
mandarga (m-) 8-8.1.
mandi 10-13., 10-16.
mandikat (b-) 10-16.
mandile (g-) 10-13.
mar (m-, g-) 1-11., 8-8.2.
mat (m-) 1-21.
mat 7-27.2a, 8-8.1., 8-17., 10-32.
matal 10-32.
Maud 11-42.3b, 12-4.1., 12-5.
max (u-) 10-24.
maze 10-24.
mbā 10-47., 12-9.2.
mbagga (m-) 10-8.
mbāi (s-) 10-20.
mbāl (m-) 11-24.c, 11-25.d.,
mbām (m-) 10-69.
mbām-all (m-) 6-3., 10-69., 10-
 70.b1.
mbām-xūx (m-) 10-70.a1.
mbāxai (g-) 10-56.1N1.
mbj̄k (g-) 10-67.
mbj̄k (m-) 7-10., 7-26., 10-8., 10-
 31., 10-67.
mbj̄l (m-) 10-8.
mbog (m-) 10-8., 10-31.
mbogūle 10-31.
mbōiō (m-) 3-3.
mbōm (m-) 4-3., 10-7.
mbuba (m-) 10-59.
Mbur 7-19.b, 7-3.5b, 7-27.3d, 8-
 55., 10-51.2Aa, 10-57.1.
mburu (m-) 10-8.
mbyggel (m-, g-) 10-56.1N1.
Mbylyze 12-7.1.
men (m-) 7-5.
mer (m-) 1-2., 7-3.8.
mere 7-3.8.
meti 8-36.
metiuul 8-36.
mEu (m-) 6-6., 6-7., 7-5., 11-22.
mīn 10-12.
mīnel (g-) 10-12.
mīr 1-3.
mī 7-31.
mōl 1-35.

- məl* (b-) 7-6.
məl (m-) 7-6.
məm 7-33.
mərəm (m-) 11-24.a, 11-28.2., 11-42.1N2.
mō 7-3.6., 7-19.b, 7-26., 7-27.4., 7-31., 8-8.1., 8-9.b, 8-18., 8-19., 8-20., 8-42., 8-49.1., 8-53.1Ad, 8-53.2., 8-55., 11-12.b, 11-14.Cb, 11-23.2.
mōi 7-3.6., 8-8.1., 8-9.b, 9-18., 11-7.2.
mōk 12-4.1.
mōm 1-37., 7-3.5a, 7-26., 7-31., 7-33., 7-33.2., 7-33.3., 8-19., 8-23., 8-49.1., 8-53.2., 10-64.1., 11-5., 11-34.A4, 11-35.4., 12-4.1.
mōm 7-32., 8-19., 8-36., 10-12., 11-38.1., 12-8.
mōmel (g-) 10-12.
mōmu 8-36., 11-38.1.
mu 1-38., 1-41., 3-3.2., 5-3., 7-3.4., 7-18.a, 7-18.b, 7-18.c, 7-27.1b, 7-27.1c, 7-27.4., 7-31., 7-33.2., 8-1., 8-5., 8-6., 8-7., 8-8.1., 8-8.2., 8-9.c, 8-10., 8-14., 8-16., 8-17., 8-21., 8-23., 8-26., 8-32., 8-42., 8-43., 8-48., 8-53.1Ab, 8-53.1Ae, 8-53.2., 8-53.3c., 8-55., 8-57., 9-3.b4, 9-3.b5, 10-19., 10-35., 10-39., 10-41., 10-44., 10-47., 10-48., 10-51.1., 10-51.1a, 10-51.1b, 10-51.2Aa, 10-51.2Ab, 10-51.2Bb, 10-51.N, 10-52., 10-56.2., 10-59., 10-60., 10-64.1., 10-64.2., 10-70.a1, 11-3.1., 11-9., 11-14.Aa, 11-16., 11-18.1., 11-18.1b, 11-18.1c, 11-28.2., 11-34.B, 11-38.2., 11-38.3., 11-38.4., 11-39., 11-41.4., 11-42.1b, 11-42.1c, 11-42.1N1, 11-42.3b, 11-42.3c, 11-42.3N., 12-4.1., 12-5., 12-7.1., 12-8.
mui 7-33.2., 8-5., 8-6., 8-8.1., 8-8.2., 8-57., 10-51.1., 11-41.4., 11-42.1a, 11-42.1b, 11-42.1N1, 11-42.1N3.
muk 9-2.a, 9-3.b2, 11-38.4.
muq 1-31., 8-17.
mūq 1-31.
mūr 10-27.2b.
mūri 10-25.
mūri 10-25., 10-27.2b.
mūriq̄i 10-25.
myn 7-3.5c, 8-17., 8-26., 8-42., 8-49.2., 11-28.1., 11-38.3., 11-42.2.
mynatul 8-42., 11-42.2.
mynən 10-45.2.
mynul 8-17.

n
n- 9-2b.
n- 7-31., 8-4., 8-24.
na 1-33., 1-36., 1-37., 3-3.2., 6-5., 6-6., 6-7., 6-11.1a, 6-11.1b, 7-3.1., 7-3.4., 7-3.8., 7-26., 7-27.1a, 7-27.5. 7-31., 8-1., 8-4., 8-5., 8-17., 8-19., 8-24., 8-25., 8-26., 8-48., 8-53.4., 8-55., 9-3.a, 9-3.aN, 9-3.b2, 9-3.b3, 10-4., 10-24., 10-39., 10-40., 10-44., 10-49., 10-51.2Aa, 10-51.2Ba, 10-59., 10-67., 11-3.1., 11-3.2., 11-4., 11-10.a., 11-10b, 11-10.c 11-14.Aa, 11-14.Ab, 11-16., 11-18.1., 11-28.2., 11-32.1b, 11-34.A1, 11-34.A3, 11-34.A4, 11-34.B, 11-35.2., 11-35.3., 11-35.6., 11-38.1., 11-38.4., 11-42.2, 12-4.1., 12-7.1., 12-7.2.
nā 1-36., 1-37., 6-3., 7-3.1., 7-27.3b, 7-31., 8-1.1., 8-4., 8-5., 8-24., 8-40., 8-53.1Aa, 10-44., 10-47., 10-48., 10-49., 10-51.2Aa, 10-59., 10-60., 10-64.1., 11-17., 11-18.1a, 11-28.2., 11-34.A4, 11-35.4., 11-35.6., 11-38.1., 11-38.2., 11-42.2., 12-7.2., 12-7.3.
na 8-17.
na- 7-31., 8-4., 8-24.
naq̄ 1-21.
nāq̄ (m-) 10-24., 11-42.3d, 11-42.3N.
nāq̄e 1-25., 10-24.
nāq̄ō (b-) 1-25.
nag (u-) 1-14., 1-21., 1-37., 3-3.2., 6-5., 6-6., 6-7., 6-10.1b, 6-10.5., 6-7.4., 7-3.2., 7-15., 7-34., 7-36., 8-7., 8-29.1., 8-30., 10-35., 10-47., 10-48., 10-56.2a., 10-59., 10-60., 11-17., 11-23.1., 11-24.b, 11-28.2., 11-39., 11-42.2., 12-4.1., 12-5., 12-8., 12-9.3.
nag 1-21., 11-42.2.
nai 8-27.
nak (b-) 1-21.
nak 1-21., 8-7., 11-39., 11-42.2.
naka 11-41.3.
nām 6-5.
namm 10-12.
nammel (g-) 10-12.
namp 1-17., 1-41., 8-9.
nan 8-24.
nān 1-29., 3-6., 5-4.c.
nān 9-3.b5., 10-47.
nānāt 1-14.
nanga 7-31., 8-1., 8-24., 8-26.
nangai 8-27., 12-9.1.
nangən 7-31., 8-24.
nangu 1-12.
nanguul 10-28.
nānkal (b-) 3-6.
nānsi 5-4.c.
nanu 7-31., 7-33.1a, 8-4., 8-17., 8-24., 8-26., 11-18.1c, 11-42.3a.
nānu (b-) 3-3., 8-29.1., 10-51.2Aa.
nānul 6-6., 6-7.
naq̄ 8-24.
naq̄ 8-24.
naq̄u 3-7., 6-3., 6-4., 7-3.3., 7-18.a, 7-20.a2, 7-21., 7-25., 7-26., 7-27.2b, 7-31., 8-1., 8-4., 8-5., 8-24., 8-40., 10-31., 10-40., 11-23.2., 11-24.c, 11-28.2., 11-34.B, 11-35.2, 11-41.4., 11-42.1N3.
nap 10-16., 10-67.N, 11-25.c.
napkal (b-) 10-16., 10-67.N, 11-32.1b.
napkat (s-) 10-67.N.
naq̄ (b-) 1-16.
naq̄ar (u-) 8-17., 8-42.
nār (b-) 7-21., 7-25., 8-8.2., 11-3.N, 11-23.2., 11-39.
nas 10-27.1b.
nat 1-36.
naq̄ 1-21.
nau 1-42.
nauet (b-) 10-4., 10-41.
nauetlān (b-) 10-4., 10-41.
ndab (l-) 7-4., 8-19., 8-49.1., 11-10.a, 11-25.c.
ndaq̄ant (m-) 10-7.
ndāq̄q̄i (m-) 10-7., 10-57.2.
ndānk 9-2.a.
Ndar 6-11.5., 8-40., 8-53.1Ac., 8-57., 10-8., 10-51.2Aa, 11-10.c, 11-17., 11-38.1.
ndau (l-) 4-3., 10-7.
ndau (s-) 7-15., 7-18.b, 7-20.a2, 7-23., 7-24., 8-5., 8-7., 8-8.1., 8-9., 8-37., 10-20., 10-47., 11-18.1c, 11-28.1., 12-5., 12-8.
ndax 8-42., 9-3.b1, 11-18.1d., 11-38.3., 11-38.4., 11-38.5.
ndaxle 11-38.4.
ndegem 11-41.1.
ndem 11-41.2.
ndei (q̄-) 10-70.a3.
ndeiq̄or (l-) 7-27.5., 8-16., 11-25.c.
ndimmal (l-, m-) 7-33.2.
ndofadi (m-) 10-57.2.
ndogit (s-) 10-56.1b.
ndōm (s-) 10-20.

- ndox (m-)* 1-13., 7-5., 8-8.2., 8-17., 8-42., 9-3.a, 10-8., 10-51.1., 11-18.1a, 11-22., 11-23.1, 11-25.c, 11-42.3a.
ndykandō (m-) 10-57.2.
Nđai 8-19., 8-20, 8-53.1Ad, 11-25.b.
nđäikat (s-) 10-20., 10-56.1b.
nđamala (m-) 8-20., 11-22.
nđamäle (m-) 10-57.2.
nđän (s-) 10-20., 10-70.a2.
nđek 7-18.a.
nđi (m-) 4-3., 10-7.
nđial (m-) 10-57.2.
nđil (l-) 5-4.a.
ne 11-38.1.
ne b-ne b (g-) 10-65.Na.
nek 7-3.5a, 7-10., 7-19.b, 7-33.2., 8-10., 8-12.2., 8-13., 8-42., 8-49.2., 8-55., 10-4., 10-39., 11-18.1b, 11-42.2., 11-42.3a, 11-42.3b, 11-42.3d, 11-42.3N, 12-4.1.
nekäle (b-) 10-4., 10-39.
nekē 8-55.
nekən 8-53.1Ab, 11-42.3b, 11-42.3N, 12-4.1.
neku 8-49.2.
nelau 8-36., 10-41., 11-41.1.
nelauān (đ-) 10-41.
nelauul 8-36.
nen (b-) 1-34., 10-20., 10-67.N.
nen (s-) 10-20., 10-67.N.
nen 1-4., 1-27., 1-34.
nēr 1-17., 1-18.
nettali 8-29.2.
neu (b-) 1-42., 7-5., 7-26., 10-20., 10-67.
neu (g-) 1-42., 7-5., 7-26., 7-27.3e, 10-67.
nēx 7-27.3f, 10-31.
nēxu 7-27.3f.
ne 1-38., 1-41., 7-3.5a, 7-18.a, 7-3.3., 7-31., 7-32., 7-33.1b, 8-1., 8-5., 8-6., 8-7., 8-8.2., 8-17., 8-19., 8-26., 8-42., 9-3b2, 9-3.b4., 10-19., 10-70.a1, 11-3.1., 11-16., 11-31., 11-38.1., 11-38.4., 12-4.2., 12-7.1., 12-7.3. 12-8.
ne 7-3.3., 8-53.1Aa, 11-38.1., 11-39., 12-8.
nēg (b-) 7-18.a, 8-55., 11-22.
nēu (b-) 11-32.1b.
ng 8-4.
ng 8-21.
nga 6-10.5., 7-3.8., 7-20.b, 7-26., 7-31., 7-33.1a, 7-33.2., 7-34., 8-4., 8-5., 8-6., 8-7., 8-9.c., 8-17., 8-48., 8-53.1Aa, 8-53.3c, 8-57., 9-3.b3., 10-47., 10-64.1., 11-5., 11-14.Ba, 11-16., 11-12.1b, 11-18.1b, 11-42.1c.
nga 8-17., 8-21., 8-22., 8-49.2., 8-53.1Ae.
-nga 7-31., 8-24.
ngai 8-9.c, 8-55.
ngan (m-) 10-7.
ngarab (s-) 4-3., 10-20.
ngas (m-) 1-17.
ngē 8-21.
ngen 1-41., 7-3.3., 7-31., 7-34., 8-4., 8-6., 8-37., 8-40., 8-47., 8-48., 8-57., 11-41.3., 12-4.2.
-ngen 7-31., 8-24.
ngēn 7-31.
ngēr 1-17.
ngen 7-31.
ngēn 7-31.
ngenne (m-) 10-57.2.
nger 11-18.1e. 11-38.5.
ngēr 1-25.
ngi 7-3.7., 7-18.b, 7-26., 7-27.3b, 7-31., 8-1., 8-9.c, 8-10., 8-21., 8-22., 8-23., 8-53.1Ae, 8-53.2., 10-35., 10-44., 10-51.2Bb, 10-51.N., 10-52., 11-3.1., 11-16., 11-18.1., 11-22.
ngī 8-21.
ngigis (g-) 10-65.
ngii 6-6., 6-11.4., 7-3.5b, 7-24., 7-33.1a, 8-8.2., 8-9.c, 8-21., 9-3.a, 10-44.N, 10-48., 10-51.1., 10-51.1a, 10-51.1b, 10-51.2Aa, 10-51.2Ab, 10-51.2Bb, 10-51.N, 10-52., 10-64.1., 11-42.3a.
ngir 7-3.3., 7-18.a, 11-18.1e, 11-38.5.
ngisgis (g-) 10-65.
ngjg 8-21.
ngjgu 8-9.c, 8-21.
ngjgui 8-9.c.
ngōb (m-) 8-47., 11-25.c, 11-42.2.
ngov (m-) 11-18.1b.
nguddai (g-) 10-56.1N1.
ngune (m-) 8-55.
ngymel (g-) 10-56.1N1.
ngymmantu (m-) 10-7., 10-57.2.
ni 6-11.2b, 7-33.2., 8-53.1Aa, 11-38.1., 11-42.2N.
ni 9-2.b.
niđāi (đ-) 3-3., 3-6., 6-11.5., 7-3.4., 11-17., 11-18.2., 11-22., 11-24.c, 11-25.a, 11-31., 11-35.6., 12-7.3.
nile 7-26., 9-2.b.
nił (k-) 7-3.3., 7-3.5a, 7-4., 7-7., 7-10., 7-11., 7-20.a1, 7-20.a2., 7-21., 7-23., 7-24., 7-37., 8-58., 11-7.1., 11-14.Ba, 11-14.Bb, 11-18.1bN, 11-22., 11-23.1., 11-25.e, 11-26., 11-28.2., 11-34.A4, 11-42.1N2.
niu (g-) 1-42.
nō 7-31., 8-18., 10-70.a3., 12-41.
nōb 1-21., 8-5., 9-3.b2, 10-12., 12-8.
nōbel (g-) 10-12.
nōbu 1-21.
nōddakal (b-) 10-51.2Bb.
nōnu 9-2.b.
nōnule 9-2.b.
nōp (b-) 1-21., 7-27.5., 8-5., 8-7-8-8.1., 11-25.c, 11-34.A3.
nōpi 8-14., 10-41.
nōpigi 8-14.
nōppalu 11-42.1c.
nōr (b-) 1-5.
nōłi 10-27.1b.
nō 7-31.
nu 7-3.7., 7-19.b, 7-31., 7-32., 8-6., 8-21., 8-29.2., 8-35., 8-37., 8-40., 8-44.3., 8-47., 8-48., 8-57., 11-16., 11-38.2., 11-42.3a.
-nu 7-31., 7-34., 8-4., 8-24.
nuiiu 10-53.
nun 7-3.7., 7-33., 7-33.1a, 11-18.1b.
nuiōnte 10-53.
nybba 8-26.

η

- ηā* 1-9.
ηamp 1-17.
ηanu 1-8.
ηap 10-27.2c, 10-28.
ηas (g-) 1-9., 1-17., 5-2.
ηāx 1-29.
ηeparqi 10-28.
ηeparqil 10-28.
ηepi 10-27.2c, 10-28.
ηēr 1-13., 1-17., 1-27., 5-2.
ηeu 1-13.
ηexal 7-3.5a.
ηjōr 1-8., 1-27.
ηyb 8-25.

ϑ

- ϑ-* 7-26.
ϑai 1-36.
ϑak 1-10., 8-36.
ϑakuuu 8-36.
ϑale 7-27.3b.
ϑām 1-7.
ϑambi (đ-) 10-39., 10-51.2Ba.
ϑan 7-27.6., 11-5.
ϑān 10-47., 10-64.1.

- nānal* 10-47.
nānkat (b-) 10-64.1.
nān-nān 10-64.1.
nān-nānkat (b-) 10-64.1.
napu 1-7.
naq (m-) 1-10., 1-16., 11-28.2.
nār 7-26., 7-27.3e, 7-31., 7-33.4., 7-36., **7-37.**, **7-38.**, 7-38.R., 7-39., 10-21., 10-40., 11-5., 11-14.Ba, 11-18.1b, 11-23.1., 11-23.2., 11-24.b, 11-24.c, 11-25.e, 11-32.1a, 11-32.1b, 12-4.1.
nārel (b-) 7-38., 10-21.
nās 1-6.
nat 5-3.c, 7-3.5c, **7-37.**, 7-38.R.
nāta 6-5., 7-39., 9-3.b1.
nau 1-42.
nāu 1-42.
nax 1-10.
nen 7-27.5.
nel 7-36., **7-37.**, 7-38.R, 11-23.1., 11-23.2., 11-24.b, 11-24.c, 11-32.1a.
nebe (d-) 8-7.
nemep 7-27.1c, 11-28.1., 11-31., 11-32.2b.
nenent **7-37.**, 7-38.R.
nēnt 1-41., 7-18.b, **7-37.**, 7-38., 10-21., 10-64.2., 11-18.1c.
nēntel (b-) 10-21.
nep 7-3.7., 7-27.4., 8-35.
ni 11-35.1a.
nī 7-25., 7-26., 7-27.5., 7-36.
nibi 10-41., 11-18.1b, 11-42.1N2.
nile 7-27.3a, 8-18., 11-23.2.
nī 7-31.
nīm 7-33.
nīna 7-27.2b.
nīpale 7-27.3d.
nīrai (u-, b-) 7-7.
nīrul 5-5., 11-28.1., 11-31.1.
nō 7-31.
nōm 7-33., 7-33.4., 10-40., 11-25.b.
nu 1-41., 6-3., 6-11.1a, 6-11.2b, 6-11.3a, 7-3.5., 7-3.6., 7-3.7., 7-18.bN, 7-24., 7-27.3d, 7-27.3f, 7-27.4., **7-31.**, 8-1., 8-4., **8-6.**, 8-7., 8-21., 8-32., 8-35., 8-37., 8-40., 8-44.3., 8-47., 8-48., 8-57., 10-51.2Ab, 11-3.N., 11-18.1c, 11-28.2., 11-38.2., 11-39., 11-41.3., 11-42.1a, 11-42.1b, 11-42.1N2, 11-42.3N, 12-4.1., 12-5.
nu 3-7., **7-31.**, **8-4.**, 8-24.
nui 12-4.1.
nul 8-8.2., 9-3.b3., 10-31., 11-26., 11-28.1.
nulāle 10-31.
- nyu* 1-37., 6-10.2a, 6-10.2b, 6-11.1a, 6-11.3b, 7-3.1., 7-3.4., 7-21., 7-26., 7-27.1c, 7-27.5., 8-4., 8-8.2., 8-11., 8-26., 8-30., 8-31., 8-35., 8-36., 8-37., 10-40., 11-3.1., 11-3.2., 11-10.b, 11-38.2., 11-38.5., 11-39., 11-41.2., 11-42.3, 12-7.1.
nyual 6-5.
nyuu 11-42.5.
nyuul 6-5., 6-7., 6-11.1c, 8-35., 8-36., 11-3.1., 11-3.2.
nyuulj 6-11.1c.
nyuuluon 8-53.1Ba.
- o
- j 7-31.*, 8-37.
-j 8-37., **8-47.**, 8-57.N.
-j... 7-19.
-j...a 7-19.b, 7-27.2b, 7-27.3d.
ōlu 1-26.
-on 6-3., 6-11.2b, 8-1., 8-8.1., 8-35., 8-37., **8-51.**, 8-53.4., 8-57.
op 7-31., 8-5., 8-12.1b, 8-42., 8-55., 11-3.1., 11-3.2., 11-38.5., 12-7.2.
opē 8-55.
opōn 11-38.5., 12-7.2.
opul 8-42.
opuluon 8-12.1b.
os (u-) 1-35., 1-40.
ōs (g-) 1-28.
-ōl- 8-40.
ōbkar (b-) 9-3.b3.
-ōlu 8-40.
-j...u 7-19.a2, 7-20.a, 7-27.2a, 8-21., 7-27.3c, 8-21., 10-31., 11-34.B.
- ō
- ō* 7-31.
ōlu 1-26.
ōm (b-) 1-40., 5-3.a, 7-3.
- p
- pab* (m-) 10-68.
pad (m-) 10-68.
pāka (b-) 10-39., 10-52., 11-18.1., 11-35.6.
panan (m-) 10-68.
pās (b-) 11-22.
pat 9-3.b4.
patax-patax 10-65.
patax-pataxi 10-65.
pax (m-) 1-2.
pēp (l-, m-, u-, b-) 1-34., 7-7.
- per* (b-) 1-2.
pēs (m-) 10-68.
peļ (m-) 10-68.
pīs (b-) 7-32., 8-25., 11-24.a, 11-24.c, 11-28.2., 11-32.1a, 11-34.A4, 11-35.2., 11-42.1c, 11-42.1N1.
piļ (m-) 8-22., 10-31., 11-18.1., 11-22.
po (m-) 1-2., 10-68.
pōn (b-) 10-59., 10-49., 10-60.
pōr (m-) 10-68.
pōfukāi (b-) 10-68.
pyl (b-) 7-18.bN.
pyl 9-3.b4.
- r
- rab* (u-) 8-20.
rabba (b-) 6-10.6., 10-11., 10-33., 10-67.
rabba (g-) 10-67.
rabbađiūāt 10-59.
rabbāt 10-33.
rabbāti 10-59.
rabbīn (u-) 10-11.
rafel 3-3.2., 7-3.5a, 9-3.b2, 10-9., 10-67., 11-26., 11-29., 11-32.1a, 11-32.2a, 11-35.2., 11-35.6., 12-8., 12-10.
rafelai (b-) 10-9.
rafel-rafellu 3-3.2.
ragal (b-) 7-32., 8-44.2., 10-67., 11-25.a.
ragal (g-) 10-67.
raia 10-19.
raiantan (b-) 10-19.
rak (d-) 7-34., 11-25.a, 11-32.1b.
ras 1-19., 1-34., 1-36., 10-63.
rās 1-27., 1-36.
rasu 1-6.
ras-ras (b-) 10-63.
raļu 1-6.
rau 8-43., 10-53.
rauante 10-53.
razas 10-34.
razasali 10-34.
rei 3-3.2., 7-33.1b, 8-8.2., 8-29.1., 8-30., 8-44.1., 8-44.2., 8-44.3., 10-35., 10-40., 10-44., 10-47., 10-48., 10-49., 11-16., 11-18.1., 11-34.A1, 11-34.A2, 12-4.1., 12-8.
reial 1-36., 3-3.2., 8-29.1., 10-47., 12-5., 12-8.
reilandō 10-40.
reialati 10-60.
reialatiil 10-60.
reile 10-35.

- rəil* 10-49.
rəilu 10-48.
rəiluđi 10-59.
rək 9-2.a.
rən (ğ-) 7-20.a2, 7-27.2b, 9-2.a,
 9-3.a, 9-3.aN.
rəndi 11-18.1.
rər 1-18., 1-19., 1-25., 5-3.d.
rəs (u-) 1-34.
rəs 1-27., 1-34.
rəu (b-) 1-42.
rəu 1-42., 10-18., 12-8.
rəuande (g-) 10-18.
rē 10-42., 10-64.1.
rei 7-24., 8-17., 11-23.2., 11-27.,
 11-29., 12-10.
rēr 1-25., 10-40.
rērəndə 10-40.
rē-rəal 10-64.1.
rēlən 10-42.
rēu (m-) 5-4.c, 7-3.6., 7-15., 7-21.,
 7-24., 8-42., 11-18.1bN, 11-18.1c,
 11-27.
rəf 10-70.b2.
rəf-rəppi 10-70.b2.
rən (g-) 1-16.
rəp 1-16.
rəppi 10-70.b2.
rəl 10-25.
rəli 10-25.
rybba 8-17., 11-22., 11-34.B, 11-
 35.6.
rybbi 8-17., 11-34.B, 11-35.6.
rynk 1-41.
- s
- s-* 7-26.
s- **10-20.**, 10-67.N.
s- 7-34.
sa 6-5., 6-6., 6-7.2., 6-10.2a, 7-13.,
 7-15., **7-34.**, 8-1., 8-5., 8-8.1.,
 8-26., 8-29.1., 8-44.1., 8-57.,
 10-44.N, 11-14.Ca, 11-18.1e, 11-
 42.1N2, 11-42.2., 12-7.1.
sa- 7-34.
sađ 1-11.
sabar (g-) 1-7.
Saddigan 7-3.5a, 7-3.6., 7-18.b,
 7-33.3., 11-11.
sāđ 10-68.
saf 10-27.1b.
sāf 1-29.
safara (s-) 7-3., 7-4., 7-10., 10-
 51.1a,
sagar (u, b-), 11-18.1b.
sai 10-63., 10-68.
sai 7-34.
- sakai* 7-3.3., 12-4.2.
sakal 1-8.
sakanluma 12-4.2.
sāku (b-) 7-31., 8-19., 8-20.,
 8-53.1Ad, 11-18.1b.
Sal 7-3.5b.
salam 7-3.5a.
salli 10-27.1b.
Sālum 8-7., 10-63., 11-22., 11-24.c.
sālum-sālum (b-) 3-3.1., 7-25.,
 7-27.5., 10-63.
sama 1-36., 6-5., 6-10.2a, 7-3.4.,
 7-13., 7-15., 7-32., **7-34.**, 8-5.,
 8-11., 8-12.1b, 8-16., 8-17., 8-24.,
 8-35., 8-36., 8-37., 8-42., 8-47.,
 8-57., 8-58., 10-39., 10-44.N, 10-
 49., 10-56.2b, 10-64.1., 10-67.,
 11-3.2., 11-4., 11-5., 11-7.1., 11-
 7.2., 11-9., 11-10.c, 11-14.Ab,
 11-14.Bb, 11-14.Cb, 11-16., 11-
 17., 11-18.1., 11-18.2., 11-24.c,
 11-25.a, 11-27., 11-31., 11-32.1b,
 11-32.2a, 11-32.2b, 11-34.A4,
 11-35.2., 11-35.3., 11-35.6., 11-
 39., 11-42.1c.
samai 7-13., 7-15., **7-34.**, 8-17.,
 8-25.
Samba 1-21., 1-42., 6-10.3., 6-11.5.,
 7-26., 7-33.1b, 7-33.3., 8-9.a,
 8-25., 8-26., 8-36., 8-37., 10-20.,
 10-36., 10-51.1b, 10-68., 11-3.2.,
 11-5., 11-16., 11-22., 11-24.b,
 11-25.b, 11-31., 11-32.1b, 11-
 32.2a, 11-32.2b, 11-34.A4, 11-
 34.B, 11-35.2.
samei 7-34.
samm (b-) 7-10., 8-8.2., 10-67.
samm (s-) 7-10., 10-67.
samp 10-27.1b.
sān (b-) 7-6.
sān (u-) 7-6.
sanga 10-44.N.
sangō 8-57.
sāngō 7-18.a.
sangu 1-12., 1-41., 8-57., 10-39.
sāngu 7-18.a.
sanguuāle 10-39.
sanguuāleđi 10-56.2b.
sanguuālēndə 10-58.
sanni 11-24.c, 11-25.d.
sanqalep 7-27.5.
sant 1-7., 10-68.
sappi 10-27.1b.
saqad 1-10.
satalla (s-) 7-18.b.
sālu (b-) 1-27.
sađ 1-35., 6-5., 6-6., 6-7., 6-10.5.,
 7-27.3b, 8-40., 10-68., 11-23.2.,
 11-28.2., 11-32.1a, 11-34.A4, 11-
 35.2., 11-41.1.
sađon 11-28.2., 11-32.1a, 11-34.A4.
sađul 11-41.1.
sau (m-) 1-6., 1-13., 1-42., 7-5.
sax 1-4.
saxad 1-10.
saxal 1-8.
saxar (g-) 1-35.
se 7-34.
sed 9-3.b3, 10-69., 11-32.1a, 11-
 32.2a.
sempi 10-27.1b, 10-27.2a.
sen 7-3.7., 7-13., 7-15., **7-34.**, 8-10.,
 8-17., 10-31.
sen 7-34.
seni 8-41.2., 8-44.3.
seđ 7-3., 7-18.bN, 10-17., 10-41.,
 11-42.1c.
sēlən 10-41.
sēli 1-25., 11-42.1c.
sēlu (g-, b-) 1-27., 7-3., 7-7.,
 7-10., 10-17., 10-67.N.
sēlu (s-) 7-10., 10-67.N.
seu 1-42., 7-3.8.
sedda 10-53.
seddanle 10-53.
Segu 11-11., 11-12.b.
sei 9-3b2, 11-35.6., 11-35.6R, 11-
 38.4.
seial 11-35.6.
sell (u-) 7-18.c.
semip (u-) 6-5., 6-6., 6-7., 6-11.4.,
 7-18.a, 12-5., 12-8.
sen 7-34.
sen 7-34.
sēn 7-18.b, 11-42.1a.
serip (b-) 7-24., 8-4., 8-55., 10-67.
serip (s-) 7-10., 10-67.
sēl 1-25.
sēli 1-25.
sēx 1-23.
-si **10-26.**, 10-56.2a, 10-58., 10-59.,
 10-71.
sibi (s-, g-), 1-2.
sik 1-30.
simmēkuđi 10-27.2c.
simmi 10-27.1b.
simmikuđi 10-27.2c.
sip 10-68.
sipi 1-2.
sis (b-) 1-5., 1-23.
sit 11-28.2.
siu 1-42.
six (b-) 1-23.
sj 11-42.2.
sol 7-18.bN, 7-33.2., 10-25., 10-
 27.1b, 10-68., 11-18.1b.

- səl* 10-27.1b.
səludī 10-25.
sənn 8-16., 8-17., 8-41., 8-42., 10-64.1., 11-38.3.
sənnu 8-42.
sənnul 8-41., 8-42.
səppəku 7-3.5a, 8-58., 11-42.1b, 12-8.
səq 1-10., 7-3.7.
səqi 7-3.7.
səsal 1-4., 1-13.
səsule 7-27.3c.
sətal 1-4.
sətlēku 10-27.2c.
sətti 10-27.1b.
səttiku 10-27.2c.
səu (m-) 1-39.b, 1-42.
Səu 1-42.
səuu (b-) 1-39.b.
səx 1-10, 1-35.
səx 1-28., 1-35.
səxal 1-13.
səxla (s-) 1-18., 4-4., 7-33.3., 8-1., 8-52.
səxna (s-) 1-18., 4-4., 8-26.
səxər 1-35., 10-65., 11-28.2., 11-29., 11-32.1a, 11-32.1b, 12-10.
səmbi (g-) 12-9.1.
səmp 1-41.
səru 1-24.
su 6-11.2d, 8-12.1b, 8-38., 8-47., 8-51., 8-53.4., 8-55., 10-41., 11-42.1N4, 11-42.2., 11-42.2N.
su- 7-34.
süb 10-68.
suba (s-) 8-48., 10-64.1., 11-10.c, 11-18.1a, 11-28.2., 11-32.1b, 11-34.A4.
sübbak (b-) 10-68.
sübukāi (b-) 10-68.
süf (s-) 9-3.b5, 10-24., 11-18.1a.
süfe 10-9., 10-24.
süfeai (b-) 10-9.
suk 1-30.
sukar (b-) 11-22.
sül 1-18., 10-27.1a.
süti 1-20., 10-27.1a.
süllī 1-20., 10-27.1a.
suma 7-34.
sümp (g-) 1-41.
sunu 7-13., 7-15., 7-34., 10-40.
sunui 7-13., 7-15., 7-34.
suṇu 7-34.
sür 1-18.
sūru 1-24.
surux 1-33.
sut 8-20.
sūx 8-6.
- syf* 5-4.d.
syfkal (b-) 5-4.d.
syllu (u-) 7-24., 8-5., 8-7., 8-8.1., 8-19., 11-34.A3, 12-8.
symba 8-1., 8-7., 11-10.c.
synga (m-) 7-5.
syryx 1-33.
sys 1-33.
- tā* 10-42.
tabaski (g-) 10-53., 11-42.1N3.
tufu 1-2.
tag 8-22.
Tagga 7-3.3., 7-18.a, 8-8.2., 8-17., 11-22., 12-4.2.
tagō 11-42.1N2.
lak 7-3.7.
tak (b-) 8-22.
takal 1-10.
taku 7-3.7., 7-33.1a.
talāta (g-) 3-3., 8-17.
tālībe (b-) 1-31., 3-3., 10-35.
tall 9-3.b3.
tālube (b-) 1-31.
tama (l-, g-, u-, g-, b-) 7-7.
tambale 1-30.
tambali 1-30.
-tau 10-14., 10-58.R.
-tān 10-42.
tānga 1-33., 8-1., 8-17., 8-42., 9-3.aN, 9-3.b3.
tāngai (m-, b-, u-, l-) 7-7.
tāngul 8-1., 8-42.
tānk (b-) 7-18.b, 7-27.1a, 7-27.5., 10-20., 11-18.1a, 11-25.b, 11-42.1b, 12-8.
tānk (s-) 10-20.
tapu 1-2.
tappa 10-17.
tappu (b-) 10-17.
taq 1-4.
taqal 1-10.
tar (b-) 8-22.
tase 8-53.2., 11-34.A4.
tātan 10-42.
tau (b-) 1-4., 1-6., 6-11.2d, 8-38.b, 8-47., 8-51., 10-64.1., 11-41.2., 11-41.4., 11-42.2.
tāu (b-) 1-39.b.
tauē 11-45.1N2.
tauul 6-11.2d, 8-38.b, 8-47., 8-51., 10-64.1., 11-41.2., 11-42.2.
tauuluon 8-51.
tax 1-2., 1-4., 7-3.7., 7-33.1a, 8-42., 8-43., 8-53.1Bb.
- tei* 1-42., 7-3.1., 7-3.4., 7-26., 7-33.1a, 8-1., 8-42., 8-51., 9-2a, 9-3.a, 9-3.aN, 10-40., 10-64.1., 11-5., 11-42.1a, 12-4.1.
tei 1-42.
tegin (u-, b-, g-) 7-7.
tekki 7-18.bN.
teḷḷ 1-32.
tēn (b-) 1-4.
tere 7-3.8.
ter-ter 10-65.
ter-teri 10-65.
te 7-3.7., 8-26., 11-29., 11-28.4., 11-32.1a, 12-7.1., 12-8., 12-10.
-te 10-13.
-te 10-51.2Bb, 10-51.N, 10-58., 10-71.
teḷu 1-6.
-tēf 10-15.
tell 1-30., 1-32., 9-3.b4.
tēmēr 1-25., 7-37., 7-39., 11-23.2.
tēmērel (b-) 7-38.
tērē (b-) 10-51.2Aa.
teḷu 1-6.
tilim 8-17.
till (b-) 1-30.
tim 1-23.
timbi 10-27.1b, 10-27.2a.
lip-lip 7-19.a, 7-19.b, 7-27.1a.
tisbar (b-) 4-4., 7-3.6.
tḷg 7-31., 7-33.1a, 8-1., 8-7., 8-9.c, 8-21., 8-36., 8-42., 8-53.2., 10-17., 10-36., 11-3.1., 11-18.1c, 12-9.1., 12-9.2., 12-9.3.
tḷgandil 10-36.
tḷgga 8-48., 8-51.
tḷgon 8-53.1Ae.
tḷgu (b-) 10-17.
tḷgul 8-36.
tḷggul 8-48.
tḷgguluon 8-51.
tḷi 8-7.
tḷl (g-) 1-31., 1-35.
tḷl (b-) 1-26., 1-28., 1-35., 8-12.1b, 8-47., 11-35.6.
tḷṇ 11-38.4.
tḷp 7-32., 10-51.2Ab, 11-41.3., 11-42.3c.
tḷpatḷ 7-19.b.
tḷpe 10-51.2Ab.
tḷl 1-26.
tḷr-tḷr (b-) 10-65.
tubei (g-) 10-39., 10-56.2b.
tudda 10-51.2Ab, 12-4.1., 12-5.
tudde 10-51.2Ab.
Tugal 7-20.a2, 7-27.2b, 7-27.5., 11-28.2.

- tuki* 9-3.aN, 11-23.1.
tul 1-31.
tur 12-7.3.
tūli 9-2.a, 11-23.1., 11-32.1a.
lux 8-12.2., 8-13., 8-38., 8-39.,
 8-40., 8-55.
lyda 1-5.
lydda 1-5., 8-2., 8-9.c, 8-21., 8-23.,
 11-41.1.
lyddān 8-53.1Ae.
lyđ 1-5., 8-40., 11-41.1.
lyga 1-5.
lygga 1-5., 1-21., 6-6., 6-7.,
 6-10.4., 6-11.1b, 6-11.4., 7-3.,
 7-4., 7-26., 10-11.
lyggīn (u-) 7-3., 10-11.
lymba 10-27.1b.
Tyngeŕ 10-51.2Ab.
lyr 12-7.1.
lyrat 12-7.1.
- †
- l-* 9-2.b, 11-18.1a, 11-18.1c, 11-
 42.1N3.
la 7-18.b, 8-9.c, 8-53.1Ae, 10-64.1.,
 9-2.b, 9-3.a, 10-64.1., 11-11.,
 11-12.b, 11-18.1a, 11-18.1c, 11-
 35.6., 11-38.5., 11-42.1N3, 11-
 42.N.
lād (m-) 10-68.
lai-lai (m-) 10-63.
lamōŕ (b-) 1-21., 11-22.
lanl (m-) 10-68.
lās 1-6.
laŕ (m-) 10-68.
lau 1-6.
leb (b-) 1-21., 1-27., 10-51.2Ba,
 10-59., 12-9.1.
lere (đ-) 8-48., 8-55., 11-16., 12-9.1.
li 1-6., 1-41., 5-4.e, 7-3.3., 7-3.5a,
 7-3.5b, 7-3.8., 7-18.a, 7-18.b,
 7-18.bN, 7-19.a, 7-19.b, 7-24.,
 7-27.1a, 7-27.1b, 7-27.4., 7-27.5.,
 7-33.2., 8-1., 8-5., 8-7., 8-8.1.,
 8-8.2., 8-12.2., 8-13., 8-17., 8-20.,
 8-22., 8-26., 8-29.1., 8-30., 8-42.,
 8-44.1., 8-44.2., 8-48., 8-52.,
 8-55., 9-2b, 9-3a, 9-3b5, 10-39.,
 10-40., 10-51.1., 10-64.1., 10-
 64.2., 9-2.b, 9-3.b5, 11-10.c,
 11-18.1., 11-18.1a, 11-18.1c, 11-
 22., 11-28.2., 11-32.1b, 11-34.A4,
 11-34.B, 11-42.1b, 11-42.1N3, 11-
 42.3b, 11-42.3N, 12-4.1., 12-7.1.
li- (l-) 7-10.
liŕ (m-) 10-68.
- lɔf* (b-) 11-25.c.
lɔl (m-) 10-68.
lūb (m-) 10-68.
lūbkal (b-) 10-68.
lūbukāi (b-) 10-68.
lur 9-3.b3.
- u
- u-* 7-26.
-u 1-12., 6-11.2d, 7-31., 8-1., 8-8.1,
 8-35., 8-37., 8-40., 8-47., 11-7.1.
-u 3-3.2., 8-35., 8-43., 10-44.,
 10-45., 10-50.1., 10-52., 10-56.2a,
 10-58., 10-71.
-u 1-42., 6-10.3., 7-3.2., 7-14.,
 7-19.a, 7-19.b, 7-21., 7-25., 7-
 27.1a, 7-27.3d, 7-27.5., 8-5., 8-7.,
 8-8.1., 8-47., 9-3.b2., 10-2., 10-
 29., 10-51.2Ba, 10-53., 10-57.1.,
 10-67., 10-68., 11-18.1a, 11-22.,
 11-23.2., 11-24.a, 11-24.c, 11-
 28.2., 11-32.1a, 11-32.1b, 11-
 32.2a, 11-34.A3, 11-34.A4, 11-
 35.2., 11-42.1b, 11-42.1c, 11-42.
 2., 12-8., 12-9.1.
-u 6-10.4., 7-18., 7-18.c, 7-20.a1,
 7-27.1c, 8-8.1., 8-8.2., 8-57.,
 8-57.N, 9-3.b3, 10-20., 10-44.,
 10-67., 10-69., 11-26., 11-27.,
 11-28.1., 11-28.2., 11-29., 11-
 32.1a, 11-32.1b, 11-32.2a, 11-
 32.2b, 11-35.2., 11-38.4., 11-
 42.1., 11-42.1c, 11-42.2., 11-
 42.3., 11-42.3c, 12-4.1., 12-8.,
 12-10.
-u 10-17.
uā (đ-) 11-28.2.
uāđkal (b-) 10-51.2Bb.
uāf 8-22.
uāi 7-32.
uāi (đ-, b-) 11-23.1, 11-28.2.,
 12-7.1.
uāie 10-64.1., 12-7.3.
ual 1-20.
-ual 10-47., 10-50.1., 10-50.2., 10-
 51.1a, 10-58., 10-59., 10-71.
uala 7-33.2., 12-9.1., 12-9.2.
-uāle 3-3., 10-31.
-uāle 10-39., 10-58., 10-71.
uall 1-20.
ualla 12-9.1.
uallaɛ 10-70.a2.
uallaɛŕŕdān (s-) 4-2., 10-70.a2.
uallaɛ-uallaɛi 10-70.a2.
Uālo 10-63., 11-22.
uālo-uālo (b-) 10-63.
-uān 6-11.2.b, 8-35., 8-54.
- uān* 10-41., 10-58.
uande 7-3.8., 12-7.2., 12-7.3.
-uandō 10-40.
uanq (u-, g-, b-, m-) 7-7.
uant (i-) 7-12.
uanle 12-7.2.
uapi 1-6.
uar 1-33., 7-18.bN, 7-33.1b, 10-15.,
 11-16., 11-34.A2,
uārām (i-) 7-12.
uariēf (b-) 10-15.
ual 10-15., 10-44.
-uāl 10-33., 10-58., 10-59.
ualēf (b-) 10-15.
-uali 10-34., 10-58., 10-59., 10-71
ualōli 10-34.
uallu 7-27.3b.
ualu 10-34., 10-44.
uaŕ 10-51.2Aa.
uaŕe 10-51.2Aa.
uaŕi 1-6.
uaŕlu 8-55.
uau 6-5.
uax 1-36., 1-39.b, 6-11.2b, 6-11.3a,
 6-11.3b, 7-18.b, 7-20.b, 7-26.,
 7-27.1b, 8-17., 8-20., 8-29.1.,
 8-30., 8-42., 8-44.1., 8-44.2.,
 8-44.3., 10-42., 10-64.1., 10-69.,
 11-28.1., 11-28.2., 11-32.1a, 11-
 38.1., 11-39., 11-42.c, 11-42.1c.
uāx (b-) 1-29.
uaxal 8-29.1.
uaxande (b-) 7-3.
uaxkal (b-) 10-64.1.
uaxōn 6-11.2b, 7-18.b, 7-27.1b,
 7-27.4.
uax-sed (b-) 10-69.
uaxlān (u-) 10-42.
uaxlānkal (b-) 10-57.1., 10-64.1.
uaxu 7-20.b, 8-42., 8-53.1Bb.
uax-uax 10-64.1.
uax-uaxkal (b-) 10-64.1.
ub 1-21., 8-2., 10-27.1a, 10-44., 10-
 56.2a.
ubi 1-20.
ubbāntu 10-46.
ubbi 1-20., 7-18.a, 7-18.b, 8-2.,
 10-27.1a, 10-33., 10-44., 10-46.,
 12-8.
ubbiku 10-44.
ubbiuāl 10-33.
ubbi-ubbilu 10-64.1.
ubbi-ubbiluđil 10-64.1.
ud 1-30., 1-40.
ue (u-, b-) 7-3., 7-3.8., 7-7.
ueg 10-12.
uegel (g-) 10-12.
ueŕ (g-) 7-6., 9-3.b3, 11-25.c.

uεŋ (u-) 7-6.
uēr 1-27., 1-32.
uēr (u-) 1-39.b, 5-4.c, 7-27.4.,
 8-27., 11-18.1c, 12-4.1.
uēl (g-) 1-32., 11-18.1a, 11-34.B.
uēl 9-3.b3.
uεx 10-14.
uεx 1-27., 7-18.a, 7-18.c, 7-19.a,
 7-19.b, 10-31., 9-3.b3., 11-27.,
 11-28.2.
uεxlan (u-) 10-14.
uεxwāle 10-31.
uer 1-32., 1-39.b, 11-38.2., 12-7.2.
uēr 1-23., 1-25., 1-32., 7-27.4.
uel 1-32.
ūf 1-11.
ui 7-26.
uī 7-26.
uīr (m-) 1-23., 1-39.b.
uis 10-64.1.
uis-uisal 10-64.1.
-ukāi 10-17., 10-68., 10-71.
-ul 6-11.2d, 8-1., 8-41., 8-42., 8-43.,
 8-47., 8-48., 8-51.
ūm 1-11.
Umar 5-3.a.
Umulab 11-32.2b, 12-4.1., 12-5.
unk (u-) 1-41.
uō 10-11., 10-25., 10-26., 10-33.,
 10-47., 10-51.2Bb, 12-9.2.
uoi 1-39.b.
uōii 10-25.
uōiin (u-) 10-11.
uōikat (b-) 8-37.
uōlu 1-26.
-uon 6-11.2b, 8-35., 8-37., 8-51.,
 8-53.3a, 8-53.3b, 8-53.3c, 8-53.4.,
 8-54., 11-42.2.
uor 1-33.
uōr 1-27.
uōs (i-) 1-35., 1-40., 7-12.
uōsi 10-26.
uōle 10-51.2Bb.
uōual 10-47.
uōuāt 10-33.
uōlu 1-26., 10-30.
uōludi 10-30.
uōm (b-) 1-40.
uōr 1-25., 10-30.
uōradi 10-30.
up 1-21.
ute 1-30.
uti 1-30.
-uu 8-35.
-uu 10-44.
-uu 11-22.

uud 1-40., 7-33.2., 10-25., 10-26.
uudsēli 10-34.
uudsi 10-26., 10-34., 10-56.2a.
uudsile 10-60.
uudsilesi 10-60.
uui (i-) 7-12.
-uukāi 10-17.
-uul 8-47., 8-48.
uurus (u) 7-3.7.
uule 1-30.
uuli 1-30., 10-25., 10-49., 10-56.2a.
uulilō 10-49., 10-59., 10-60.
uulilu 10-59.
uuliludiūāi 10-60.
uuliuūt 10-60.
uuliuon 8-51.
uygga 11-39.
uyggukāi (b-) 1-9.
uyr 1-32., 1-33., 1-39.b.

x

xag (b-) 1-21., 1-36., 6-5.1., 6-6.,
 6-7., 6-10.3., 7-4., 8-8.1., 8-17.,
 10-52., 11-10.a, 11-28.2., 11-29.,
 12-10.
xal 1-20.
xalam (m-) 3-3.2.
xale (b-) 1-10., 1-21., 6-5.
 6-6., 6-7., 6-8.2., 6-11.5., 7-3.,
 7-3.7., 7-4., 7-18.b, 7-20.a1.,
 7-23., 7-27.3b, 8-8.2., 8-20.,
 8-48., 10-44., 10-59., 11-22.,
 11-27., 11-28.2., 11-29., 11-32.1a,
 11-32.2a, 11-35.6., 11-41.3., 11-
 42.2N.
xall 1-20.
Xali Ma Daxate 7-18.a, 8-7., 11-
 39., 12-8.
xālis (b-) 8-5., 8-16., 10-35., 10-47.,
 10-51.2Bb, 11-16., 11-38.3.
xam 1-41., 7-3.3., 7-27.3d, 8-5.,
 8-42., 8-48., 8-51., 8-53.4., 10-
 31., 10-40., 11-28.2., 11-35.4.,
 11-38.1., 12-4.2., 12-7.3., 12-8.
xamandō (b-) 10-40.
xame 10-31., 10-64.1., 11-34.A3.
xamōn 8-53.4.
xamu 7-27.3d, 12-7.3.
xamul 8-42., 8-48., 8-51.
xamuluon 8-5.1., 8-53.1Bb.
xame-xame 10-64.1.
xam-xam (b-) 11-42.2.
xay 1-8.

xar (m-) 6-10.3., 7-3.3., 7-18.b,
 7-34., 10-35., 10-40., 10-44.,
 10-47., 10-48., 10-49., 10-52.,
 10-60., 11-22., 11-24.c, 11-25.c,
 11-38.2., 12-4.1., 12-4.2., 12-5.,
 12-9.3.
xar 7-18.bN., 10-52.
xār 8-7.
xare (b-) 1-37., 7-34.
xaril (b-) 7-18.bN, 7-27.4, 7-27.5.,
 8-11., 8-24., 8-25., 8-37., 8-42.,
 8-57., 10-35., 10-41., 10-51.2Ab,
 10-51.2Bb, 10-52., 10-67., 11-4.,
 11-5., 11-7.2., 11-10.c, 11-14.Ab,
 11-14.Bb, 11-14.Cb, 11-16., 11-
 24.c, 11-31., 11-32.1b, 11-32.2a,
 11-32.2b, 11-34.A4, 11-35.2., 11-
 35.3., 11-42.1a, 11-42.1b, 11-42.,
 11-42.1N1, 11-42.1N3.
xarō 10-52.
xaru 10-52.
xas 1-19., 10-51.2Bb.
xaste 10-51.2Bb.
xal (m-) 1-21.
xau 1-13., 7-3.1., 10-31.
xel (m-) 1-34., 8-8.2.
xēŋ 1-27.
xεped 9-2.a.
xēr (b-) 1-34.
xēr (u-) 1-13., 1-34., 11-18.1.
xēu 1-13.
xεur (b-) 1-32., 7-5., 10-67.
xεur (g-) 1-32., 7-26., 10-67.
xēx 1-13., 1-19., 1-27., 3-7., 5-3.e,
 5-4.d, 7-4., 7-14.
xēxkal (b-) 3-3., 5-4.d, 7-14.,
 11-24.b.
xel 1-33.
xer 1-32.
xif (g-) 1-9., 1-10., 1-23., 1-36.,
 8-12.1b.
ximmi 10-27.1b.
xix 1-23.
xol (b-) 1-34.
xōl 1-28.
xōlal 6-11.2a, 7-26., 7-27.3e.
xōlante 7-27.4.
xōm-xōm (g-) 10-65.
xōnq 1-10., 1-41., 9-3.b3. 10-31.,
 10-51.1a.
xōnqal 10-51.1a.
xōnqāle 10-31.
xōrom (u-) 3-3., 11-32.1a.
xōlli 7-32.

x̄x 1-28.
xuia 10-19.
xuianian (*b-*) 10-19.
xur (*m-*) 1-31.
xūr 1-31.
xured (*q-*, *b-*) 8-52.
xūx 10-70.a1.
xūxal 10-70.a1.

xyl 1-33.
xym 10-27.1b.
xyr 1-32.

y

yllyg (*s-*) 6-11.2c, 8-12.1a, 8-26.,
 8-38., 9-2a, 9-3.a, 11-17., 11-18.

1a, 11-18.2., 11-35.5., 11-42.1c,
 11-42.1N2., 12-4.1., 12-7.1.
yllygē 6-11.2c, 8-57.N, 11-42.1N2.
ymba 7-3.5b.
yp 10-13.
ypte (*g-*) 10-13.
yŕ 10-17.
yŕu (*b-*) 10-17., 10-68.

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES GÉNÉRAUX

- DELAFOSSÉ (M.), *Esquisse générale des langues de l'Afrique et plus particulièrement de l'Afrique française*, Paris, Masson, 1914, in-8°, 42 p., 10 pl., 1 carte en couleur (Publication de la Société Anti-esclavagiste de France).
- *Les langues du Soudan et de la Guinée* in *Les langues du monde*, par un groupe de linguistes, sous la direction de A. Meillet et de M. Cohen, Paris, Champion, 1924, p. 463-560, en particulier, p. 552-557. 2^e édition, Paris, C.N.R.S., 1952 [l'article de M. Delafosse a été révisé par A. Caquot ; cf. notamment p. 834-840].
- GREENBERG (J. H.), *Studies in African Linguistic Classification*, New Haven, Compass Publishing Company, 1955, 116 p., cartes ; reprinted from the *Southwestern Journal of Anthropology*, vol. 5, nos 2, 3, 4, p. 79-100, 190-198, 309-317 (1949) ; vol. 6, nos 1, 2, 3, 4, p. 47-63, 143-160, 223-237., 388-398 (1950) ; vol. 10, n° 4, p. 405-415 (1954) ; traduction française partielle par C. Tardits : *Étude sur la classification des langues africaines* in *Bulletin de l'I.F.A.N.*, t. XVI, série B, p. 83-142, (1954) et t. XVII, série B, p. 59-108 (1955).
- *The Languages of Africa* in *International Journal of American Linguistics*, Indiana University 1963, Part II, vol. 29, n° 1, 171 p., cartes.
- HOMBURGER (L.), *Les noms des parties du corps dans les langues négro-africaines*. Paris, Champion, 1929, collection linguistique vol. XXV, in-8°, 118 p.
- *Études de linguistique négro-africaine* ; I, *Les formes verbales*, Chartres, imprimerie Durand, 1939, vi+95 p.
- *De l'origine des classes nominales dans les langues négro-africaines*, in *Lingua*, vol. 1, 2, mars 1948, p. 235-246. [Sérère, peul, wolof, dyola, avec comparaison au nandi et au nilotique].
- *Les langues négro-africaines et les peuples qui les parlent*. Paris, Payot, 1957. 2^e édition revue et augmentée d'un chapitre sur le Sindo-africain, in-8°, 343 p.
- KOELLE (S. W.), *Polyglotta Africana, or a comparative vocabulary of nearly three hundred words and phrases in more than one hundred distinct African languages*. London, Church Missionary House, 1854, in-fol., 24+188 p., 1 carte.
- DE LAVERGNE DE TRESSAN (M.), *Inventaire linguistique de l'Afrique occidentale française et du Togo*. Dakar, I.F.A.N., 1952, Mémoire de l'Institut Français d'Afrique Noire, n° 30 [groupe IX, Sénégal-guinéen, p. 145-166 ; en particulier, p. 146-150].

- H. MIGEOD (F. W. H.), *The languages of West Africa*. London, Kegan Paul, Trench Trubner and Co, vol. I, 1911 ; vol. II, 1913.
- TASTEVIN (C. F.), *Pelile clef des langues africaines*. Paris, G. P. Maisonneuve, 1947, in-12°, 2^e édition, 116 p.
- WESTERMANN (D.) and BRYAN (M. A.), *The languages of West Africa*. London, Oxford University Press, 1952 (Handbook of African Languages, Part II) [Section I, p. 17-18].

II. OUVRAGES SPÉCIFIQUES

- ANGRAND (A.-P.), *Manuel français-oulof*. Dakar, Viale, 1942 (1^{re} édition), in-8°, 103 p. (avant-propos de Th. Monod) ; Paris, F. Nathan, 1952 (2^e édition revue et augmentée), in-8°, 112 p. Dakar ; La Maison du Livre, 1963 (3^e édition corrigée et augmentée), in-16°, 112 p.
- ANONYME, *Vocabulaire yolof el foule (el français)*, 1747, 42 p. Manuscrit de la Bibliothèque de Bayonne : 1130 (337).
- *Vocabulaires guiolof, mandingue, foule, saracole, seraire, bagnon el floupe (au XVII^e siècle) à la Côte d'Afrique pour le service de l'ancienne Compagnie royale du Sénégal et publiés pour la première fois (par M. d'Avezac) d'après un manuscrit de la Bibliothèque Royale*. Paris, 1845, in *Mémoire de la Société Ethnologique*, II, p. 207-267).
 - *Dictionnaire volof-français avec abrégé de grammaire volof*. Saint-Joseph de Ngazobil, 1902.
 - *Guide de la conversation français-volof*. Saint-Joseph de Ngazobil, 1907 (Sénégal, Société Catholique), in-8°, 167 p.
 - *Alphabet wolof*. Saint-Joseph de Ngazobil, imprimerie de la Mission, sans date, plaquette in-16°.
 - *Vocabulaire d'environ 1.500 mots français les plus usuels avec leurs correspondants en oulof de Saint-Louis à l'usage des écoles indigènes*. Saint-Louis, imprimerie du Gouvernement, sans date, in-8°.
- ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS SÉNÉGALAIS EN FRANCE, FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS D'AFRIQUE NOIRE EN FRANCE (F.E.A.N.F.), *Ijjib volof* (syllabaire). Grenoble, imprimerie des Deux-Ponts, 3^e trimestre 1949, in-4°, 34 p. non num.
- ASTLEY (Th.), *Voyages and Travels, etc.* 1745, vol. II, p. 290-293 [A Wolof vocabulary and some sentences quoted from Barbot's « Description of Guinea », p. 416, etc.].
- BARBOT (J.), *Description of the Coasts of North and South Guinea and of Ethiopia Inferior, vulgarly Angola*, 1732 [ch. XII, p. 413-420 ; 1^o numération, 2^o phrases usuelles (27), 3^o vocabulaire (environ 200 mots), concernant le Geloff, Foules, Gold Coast, Sida et Ardra].
- BOILAT (D.), *Grammaire de la langue woloffe*. Paris, imprimerie impériale, 1858, in-4°, vi-430 p. [quelques textes en fin d'ouvrage].
- BUTAVAND (F.), *Études de linguistique africaine et asiatique comparée*. Paris, Maisonneuve, 1933, in-8°, 109 p. [wolof, p. 26-34].
- CORRY (J.), *Observation upon the Windward Coast of Africa*. 1802. [p. 159 à 162, vocabulaire d'environ 100 mots et expressions].

- COUSTENOBLE (H.), *Quelques observations sur la prononciation de la langue wolof (Sénégal)*. Londres, 1929, in *Le Maître phonétique*, 3^e série, n^o 25, janvier-février, p. 1-2.
- DARD (J.), *Dictionnaire français-wolof et français-bambara, suivi du dictionnaire wolof-français*. Paris, imprimerie royale, 1825, in-8^o, 300 p.+2 pl. dépl., 2^e édition, Dakar, 1855.
- *Grammaire wolofe, ou méthode pour étudier la langue des noirs qui habitent les royaumes de Bourba-Yolof, de Walo, de Damel, de Bour-Sine, de Saloume, de Baole en Sénégambie, suivie d'un appendice où sont établies les particularités les plus essentielles des principales langues de l'Afrique septentrionale*. Paris, imprimerie royale, 1826, in-8^o, xxxi-213 p. +1 tableau.
- DELAFOSSE (M.), *Les classes nominales en wolof*. Hambourg, Friederichsen & Co, 1927, in *Festschrift Meinhof*, in-4^o, p. 29-44.
- DESCEMET (L.), *Recueil d'environ 1.200 phrases usuelles avec leur traduction en regard, en ouolof de Saint-Louis*. Saint-Louis, imprimerie du Gouvernement, 1864, in-4^o, 48 p.
- DIOP (C. A.), *Études de linguistique ouolove*. Paris-Dakar, 1948, in *Présence Africaine*, 4, in-8^o, p. 672-684. 1) Origine de la langue et de la race valaf (p. 672-679) ; 2) Extrait du dictionnaire étymologique constitué par Diop Cheikh Anta (p. 680-684).
- FAIDHERBE (L.), *Vocabulaire d'environ 1.500 mots français avec les correspondants en ouolof de Saint-Louis, en poular (loucouleur) du Fouta, en soninké (sarakhollé) de Bakel*. Saint-Louis, imprimerie du Gouvernement, 1864, in-4^o, 70 p. [daté 1860 in *Travaux du général Faidherbe sur les langues et l'ethnographie de l'Afrique*; daté 1860 in *Bibliographie Clozel* (n^o 425) et *Annuaire du Sénégal pour 1860*].
- *Essai sur la langue poul et comparaison de cette langue avec le wolof, les idiomes sérères et les autres du Soudan occidental*. Paris, 1875, in *Revue Linguistique*, 7, p. 195-242 et p. 291-321.
- *Les langues sénégalaises. Wolof, arabe-hassiana, soninké, sérère* (Notions grammaticales, vocabulaires et phrases). Paris, E. Leroux, 1887, in-18^o, 237 p. [266 p. d'après Joucla].
- FIELDHOUSE (J.), *Grammar of the Jolof Language*. London, Wesleyan Missionary Society, 1878.
- GAMBLE (D. P.), *Elementary Wolof grammar*. London, Research Department Colonial Office, april 1958, in-4^o (33×20, 4), 21 p. ronéo. Dakar, Faculté des Lettres et Sciences humaines, 1963, in *Wolof et Sérère, Études de phonétique et de grammaire descriptive*, réunies et éditées par les soins de G. Manessy et S. Sauvageot, publication de la section de langues et littératures, n^o 12, in-8^o, p. 131-161.
- *Wolof-english dictionary*. London, Research Department Colonial Office, february 1958, in-4^o (33×20,4), 29 p. ronéo.
- GEOFFROY DE VILLENEUVE (R.), *L'Afrique ou histoire, mœurs et coutumes des Africains*. Le Sénégal. 1814 [vocabulaire à la fin du vol. I].
- GOLBERRY (S. M. X.), *Fragments d'un voyage en Afrique*. 1802. vol. II, ch. XVIII, p. 132-147 [contient environ 170 mots et phrases].
- GRANER (R.), *Manuel de conversation woloff-française*. Bordeaux, Gounouillou, 1905, in-8^o, 75 p.
- GREFFIER (H.), *Guide de la conversation français-volof*. Saint-Joseph de Ngazobil, imprimerie de la Mission, 1907, in-12^o.
- GUY-GRAND (V. J.), *Dictionnaire volof-français*. Saint-Joseph de Ngazobil, imprimerie de la Mission, 1875.

- *Dictionnaire français-woolf*. Saint-Joseph de Ngazobil, imprimerie de la Mission, 1890 (3^e édition), vi-784 p.
 - *Dictionnaire français-woolf, précédé d'un abrégé de la grammaire wolofe*. Dakar, Mission Catholique, 1923, nouvelle édition revue par le R. P. O. Abiven, in-16°, 627 p.
 - (V. J.), *Syllabaire wolof*. Dakar, imprimerie de la Mission, 1924.
- HOMBURGER (L.), *Le wolof et les parlars bantous*. Paris, Champion, 1912, in *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, t. XVII, in-8°, p. 311-336.
- Mrs KILHAM, *Ta-re Wa-loof, Ta-re boo Juk-à. First lessons in Jaloff*. 1820.
- *African Lessons, Wolof and English, in three parts*. 1. Easy Lessons, and Narratives for schools ; 2. Examples in Grammar, Family Advices, Short Vocabulary ; 3. Selections from the Holy Scriptures. 1823. in-8°, 178 p.
 - *Thirty sheels of African language lessons*. 1830. [Les ouvrages de Mrs Kilham ont été trouvés dans la bibliothèque de la Society of Friends de Londres].
- KOBES (A.), *Dictionnaire français-woolf*. Dakar, imprimerie de la Mission, 1855.
- *Principes de la langue wolof*. Dakar, imprimerie de la Mission, 1856, in-8°.
 - *Grammaire de la langue wolofe*. Saint-Joseph de Ngazobil, imprimerie de la Mission, 1867 in-8°, 240 p.
 - *Grammaire de la langue wolofe*. Saint-Joseph de Ngazobil, imprimerie de la Mission, 1869, in-8°, vi-360 p.
 - *Dictionnaire ouolof-français, précédé d'un abrégé de grammaire*. Saint-Joseph de Ngazobil, 1873.
 - *Dictionnaire wolof-français*. Saint-Joseph de Ngazobil, imprimerie de la Mission, 1875, in-8°.
 - *Dictionnaire wolof-français*. Dakar, Mission Catholique, 1923, nouvelle édition revue et considérablement augmentée par le R. P. O. Abiven, in-8°, viii-383 p.
- LABOURET (H.), *Une note sur les Wolofs, leur parler et les langages secrets*, en préface à « *Les pêcheurs de Guet N'dar* » de N. Leca. Paris, Larose, 1935, gr. in-8°, in *Publications du Comité d'Études historiques et scientifiques de l'A.O.F.* [Remarques sur la langue des Wolofs p. 16-23 et sur les langages secrets des castes et des jeunes gens p. 23-26].
- LAMBERT (M.), *Grammaire ouolove (précédée d'une introduction intitulée; les Ouolofs, par M. A. Renzi)*. Paris, 1842, extrait de *l'Investigateur, Journal de l'Institut historique*, 2^e série, II, 401, année 1842, in-8°, 27 p.
- Lo (A.), *Méthodes d'écriture de la langue ouolof en lettres latines*. Saint-Louis, Sénégal, IMGO, 1934.
- MANESSY (G.) et SAUVAGEOT (S.), *Wolof et Sérèr. Études de phonétique et de grammaire descriptive* réunies et éditées par les soins de G. Manessy et de S. Sauvageot. Dakar, Faculté des Lettres et Sciences humaines 1963, publication de la section de langues et littératures, n° 12, in-8°, xxii-307 p.
- RR. PP. MISSIONNAIRES DE LA CONGRÉGATION DU SAINT-ESPRIT ET DU SACRÉ-CŒUR DE MARIE, *Dictionnaire wolof-français*. Saint-Joseph de Ngazobil, imprimerie de la Mission, 1902, in-24°.
- MOLLIEN (G.), *Travels in the Interior of Africa to the sources of the Senegal and Gambia...*, 1820 p. 372-378 [vocabulaire wolof].

- MOURADIAN (J.), *Note sur quelques emprunts de la langue wolof à l'arabe*. Paris, Larose, sans date, et in *Bulletin I.F.A.N.*, 1940, t. II, fasc. 3-4, p. 269-284.
- *Note de sémantique négro-africaine*. Dakar, 1947, in *Notes Africaines*, n° 34, p. 13-14 [wolof, sérère, peul, mandingue, malinké, bambara, dioula].
- NDIAYE (A.), *Complément à une note sur quelques emprunts de la langue wolof à l'arabe*. Dakar, 1949, in *Notes Africaines*, n° 41, p. 26-29.
- PICHL (W.), *Wolof-Erzählungen*. Berlin, Dietrich Reimer, 1961-62, in *Afrika und Übersee*, Bd. XLIV, Heft 4 (1961), p. 253-282 ; Bd. XLV, Heft 1-2 (1961), p. 67-95 ; Bd. XLV, Heft 3 (1962), p. 189-205.
- *Ein Wolof-Gedicht und -Lieder*. Berlin, Dietrich Reimer, 1962, in *Africa und Übersee*, Bd. XLV, Heft 4, p. 271-285.
- POMMEGORGE (Pruneau de), *Description de la Négritie*, 1789 [courte liste de mots et phrases wolof à la fin du volume].
- POUSSIE (E.), *Manuel de conversation en trente langues...* 1890 [comprend le wolof].
- RAMBAUD (J.-B.), *La détermination en wolof*. Paris, 1898, in *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, gr. in-8°, p. 122-136.
- *La langue wolof*. Paris, imprimerie nationale, 1903, collection Bibl. L.O.V., in-8°, 106 p.
- ROGER (Le baron), *Recherches philosophiques sur la langue wolof suivies d'un vocabulaire abrégé français-oulof*. Paris, Dondey-Dupré, 1829, in-8°, 175 p.
- SENGHOR (L. S.), *Les classes nominales en wolof et les substantifs à initiale nasale*. Paris, 1943, in *J. Soc. Afric.*, t. XIII, in-4°, p. 109-122.
- *L'article conjonctif en wolof*. Paris 1947, in *J. Soc. Afric.*, t. XVII, in-4°, p. 19-22.
- *La dialectique du nom et du verbe*. Dakar, Faculté des Lettres et Sciences humaines, 1963, in *Wolof et Sérère. Études de phonétique et de grammaire descriptive* réunies et éditées par les soins de G. Manessy et S. Sauvageot, publication de la section de langues et littératures, n° 12, in-8°, p. 123-130.
- SPEISSER (F. L.), *Grammaire élémentaire de la langue wolof*. Saint-Joseph de Ngazobil, imprimerie de la Mission, 1888, in-8°, 351 p.
- WARD (I. C.), *A Short Phonetic Study of Wolof (Jolof) as spoken in the Gambia and in Senegal*. Londres, juillet 1939, in *Africa*, t. XIII, 3, in-8°, p. 320-334 [comporte un texte].

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
-------------------	---

PREMIÈRE PARTIE : PHONOLOGIE

CHAPITRE PREMIER. Les phonèmes

<i>Section I.</i> INTRODUCTION.....	9
1-1. Les conditions de l'analyse.....	9
<i>Section II.</i> LES CONSONNES.....	9
1-2. <i>p</i>	9
1-3. <i>b</i>	10
1-4. <i>t</i>	10
1-5. <i>d</i>	11
1-6. <i>t̥</i>	11
1-7. <i>d̥</i>	11
1-8. <i>k</i>	12
1-9. <i>g</i>	12
1-10. <i>q</i>	13
1-11. <i>f</i>	13
1-12. <i>s</i>	14
1-13. <i>x</i>	14
1-14. <i>m</i>	14
1-15. <i>n</i>	15
1-16. <i>ɲ</i>	15
1-17. <i>ŋ</i>	15
1-18. <i>l</i>	16
1-19. <i>r</i>	16
1-20. <i>Section III.</i> LA CORRÉLATION DE GÉMINATION CONSONANTIQUE.....	17
1-21. <i>Section IV.</i> LES RÉALISATIONS ASPIRÉES ET IMPLOSÉES EN FINALE ABSOLUE DANS LA SÉRIE DES OCCLUSIVES.....	18
1-22. Nota.....	19

	<i>Section V. LES VOYELLES LONGUES.</i>	20
1-23.	ī.....	20
1-24.	ū.....	20
1-25.	ē.....	20
1-26.	ō.....	21
1-27.	ē.....	21
1-28.	ā.....	22
1-29.	ā.....	22
	<i>Section VI. LES VOYELLES BRÈVES.</i>	23
1-30.	i.....	23
1-31.	u.....	23
1-32.	e.....	24
1-33.	y.....	24
1-34.	ε.....	25
1-35.	ɔ.....	26
1-36.	a.....	26
1-37.	<i>Section VII. INTERPRÉTATION PHONOLOGIQUE DES VOYELLES LONGUES.</i> ..	27
1-38.	<i>Section VIII. CONSIDÉRATIONS SUR LA RARETÉ DE CERTAINES OPPOSITIONS.</i>	28
1-39.	<i>Section IX. LES SEMI-VOYELLES.</i>	29
1-40.	<i>Section X. PHÉNOMÈNE DE PROTHÈSE.</i>	30
1-41.	<i>Section XI. LES VOYELLES NASALISÉES.</i>	30
1-42.	<i>Section XII. LES DIPHTONGUES.</i>	31

CHAPITRE II. Définition et classement des phonèmes

2-1.	Introduction.....	33
2-2.	Définition des consonnes.....	33
2-3.	Classement des consonnes.....	34
2-4.	Tableau du système consonantique.....	34
2-5.	Définition des voyelles longues.....	35
2-6.	Définition des voyelles brèves.....	35
2-7.	Classement des voyelles.....	35
2-8.	Tableaux du système vocalique.....	36
2-9.	Remarque.....	36
2-10.	Rendement fonctionnel des unités phonématiques.....	37
2-11.	Rendement fonctionnel des phonèmes consonantiques.....	38
2-12.	Rendement fonctionnel des phonèmes vocaliques.....	39

CHAPITRE III. Prosodie

3-1.	Le centre de syllabe.....	41
3-2.	L'intensité ou accent.....	41
3-3.	La syllabe intense.....	41

3-4.	Fonction de l'intensité.....	43
3-5.	Les caractéristiques phoniques de la syllabe intense.....	43
3-6.	La syllabe non intense.....	43
3-7.	La syllabe faiblement intense.....	43

CHAPITRE IV. Les combinaisons de phonèmes

4-1.	Introduction.....	45
4-2.	Les divers types de combinaisons.....	45
4-3.	Les groupements nasale+occlusive.....	46
4-4.	Les autres types de groupements.....	46
4-5.	Tableau des groupements consonantiques.....	47

CHAPITRE V. Les signes démarcatifs

5-1.	Introduction.....	49
5-2.	Les signes uniques phonématiques.....	49
5-3.	Les signes uniques aphonématiques.....	49
5-4.	Les signes groupes phonématiques.....	50
5-5.	Fréquence des signes démarcatifs.....	51
5-6.	Conclusion.....	51

DEUXIÈME PARTIE : GRAMMAIRE

CHAPITRE VI. Introduction

Section I. L'ANALYSE DES ÉNONCÉS

6-1.	L'analyse en monèmes.....	55
6-2.	Le mot.....	55
6-3.	Délimitation du mot.....	56

Section II. DISTINCTION ENTRE CLASSE DE LEXÈMES NOMINAUX ET CLASSE DE LEXÈMES VERBAUX

6-4.	Remarque liminaire.....	57
6-5.	L'énoncé minimal.....	57
6-6.	L'expansion de l'énoncé minimal.....	58
6-7.	Examen de l'énoncé minimal après expansion limitée à la relation objectale.	59
6-8.	Nouvel examen des énoncés minimaux des types II, III à la lumière des faits qui viennent d'être dégagés après expansion des énoncés minimaux du type I.....	59
6-9.	Distinction entre deux classes de lexèmes : les nominaux et les verbaux..	60
6-10.	Classe des lexèmes nominaux.....	61
6-11.	Classe des lexèmes verbaux.....	62

CHAPITRE VII. Les nominaux

7-1.	Introduction.....	65
<i>Section I. LE NOMINAL</i>		
7-2.	Structure phonique.....	65
7-3.	Les signifiants non-discontinus.....	66
7-4.	Les signifiants discontinus.....	68
7-5.	Nota.....	69
7-6.	Les signifiants minimalement distincts.....	70
7-7.	Éléments de signifiants discontinus et variantes facultatives.....	70
7-8.	Aperçu concernant la fréquence d'emploi des variantes de signifiants non-discontinus et discontinus des nominaux.....	71
<i>Section II. LES MODALITÉS DU NOMINAL</i>		
7-9.	Article 1. <i>L'opposition de nombre</i>	72
7-10.	L'opposition de nombre est opérée par modification du thème...	72
7-11.	L'opposition de nombre est exprimée par <i>zéro/i</i>	74
7-12.	Le monème de nombre a un signifiant discontinu.....	74
7-13.	L'opposition de nombre est exprimée par une alternance.....	75
7-14.	L'opposition de nombre est amalgamée au fonctionnel marquant la relation complété-complétant dans le syntagme complétif...	76
7-15.	Le nominal ou nominal dérivé est combiné à un personnel possessif	76
	Article 2. <i>La détermination</i>	77
7-16.	Introduction.....	77
7-17.	A. Les marques de détermination postposées.....	77
7-18.	Les déterminatifs.....	77
7-19.	Les déterminatifs « relatifs ».....	79
7-20.	Les déictiques.....	80
7-21.	L'expression de la totalité.....	81
7-22.	B. Les marques de détermination postposées.....	82
7-23.	L'expression de l'unicité.....	82
7-24.	L'indéterminé « relatif ».....	82
<i>Section III. LES PRONOMINAUX</i>		
7-25.	La classe des pronominaux.....	83
7-26.	Le genre.....	84
7-27.	Les divers pronominaux.....	85
	1. Les déterminatifs.....	85
	2. Les déterminatifs « relatifs ».....	86
	3. Les déictiques.....	86
	4. <i>-ep</i>	87

	5. <i>-en</i>	87
	6. <i>-an</i>	87
7-28.	Sphère d'emploi.....	87

Section IV. LES PERSONNELS

7-29.	La classe des personnels.....	88
7-30.	Article 1. <i>Les personnels pronominaux</i>	88
7-31.	Les personnels pronominaux de la série I.....	88
7-32.	Les personnels pronominaux de la série II.....	91
7-33.	Les personnels pronominaux de la série III.....	92
7-34.	Article 2. <i>Les personnels possessifs</i>	94
7-35.	Sphère d'emploi.....	95

Appendice. LES NUMÉRAUX

7-36.	La classe des numéraux.....	95
7-37.	Le système des numéraux.....	96
7-38.	Les numéraux ordinaux.....	97
7-39.	Nota.....	98

CHAPITRE VIII. Les verbaux

8-1.	Introduction.....	99
------	-------------------	----

Section I. L'AFFIRMATIF

8-2.	Introduction.....	100
	Article 1. <i>Les aspects</i>	100
8-3.	Introduction.....	100
	A. L'aspect accompli.....	100
8-4.	Description.....	100
8-5.	Sphère d'emploi.....	101
	B. L'aspect zéro.....	101
8-6.	Description.....	101
8-7.	Sphère d'emploi.....	102
	C. L'aspect duratif.....	102
8-8.	Description.....	102
8-9.	Sphère d'emploi.....	104
8-10.	Remarque.....	104
	D. L'aspect duratif-accompli.....	105
8-11.	Description.....	105
8-12.	Sphère d'emploi.....	105
8-13.	Nota.....	106
8-14.	L'expression du futur de certitude.....	106

	Article 2. <i>Les modalités</i>	106
8-15.	Introduction.....	106
	A. La modalité « état acquis ».....	107
8-16.	Description.....	107
8-17.	Sphère d'emploi.....	107
	B. La modalité « emphatique ».....	108
8-18.	Description.....	108
8-19.	Sphère d'emploi.....	108
8-20.	Remarque.....	109
	C. La modalité « présentatif ».....	109
8-21.	Description.....	109
8-22.	Sphère d'emploi.....	110
8-23.	Remarque.....	111
	Article 3. <i>L'obligatif</i>	111
8-24.	Description.....	111
8-25.	Nota.....	112
8-26.	Sphère d'emploi.....	112
8-27.	Nota.....	112
	Article 4. <i>L'injonctif</i>	113
8-28.	Caractéristiques.....	113
8-29.	L'injonctif 2 ^e sg.....	113
8-30.	L'injonctif 2 ^e pl.....	114
8-31.	Sphère d'emploi.....	114
8-32.	Nota.....	114

Section II. LE NÉGATIF

8-33.	Introduction.....	115
	Article 1. <i>Les aspects</i>	115
8-34.	Introduction.....	115
	A. L'accompli négatif.....	115
8-35.	Description.....	115
8-36.	Sphère d'emploi.....	116
	B. Le duratif-accompli négatif.....	117
8-37.	Description.....	117
8-38.	Sphère d'emploi.....	118
8-39.	Nota.....	118
8-40.	Remarque.....	118
	Article 2. <i>La modalité</i>	119
8-41.	Description.....	119
8-42.	Sphère d'emploi.....	120
8-43.	Remarque.....	120

	Article 3. <i>L'injonctif négatif</i>	121
8-44.	Description.....	121
8-45.	Sphère d'emploi.....	122
8-46.	Nota.....	122
8-47.	Article 4. <i>Le négatif dans le syntagme dépendant hypothétique</i>	122
8-48.	Article 5. <i>Le négatif dans le syntagme dépendant de forme prédicative en fonction de qualifiant</i>	123
8-49.	Article 6. <i>Considérations d'ordre général sur le négatif</i>	123

Section III. L'OPPOSITION DE TEMPS

8-50.	Introduction.....	124
	Article 1. <i>L'antérieur</i>	124
8-51.	Description.....	124
8-52.	Sphère d'emploi.....	125
8-53.	Nota.....	125
	Article 2. <i>L'antérieur éloigné</i>	126
8-54.	Description.....	126
8-55.	Sphère d'emploi.....	127
8-56.	Nota.....	127
	Article 3. <i>L'expression de l'antérieur accompli dans le syntagme dépendant temporel</i>	128
8-57.	Description.....	128
8-58.	Sphère d'emploi.....	129

CHAPITRE IX. Les adverbaux

9-1.	Introduction.....	131
9-2.	Les divers types d'adverbaux.....	131
9-3.	Les classes d'adverbaux.....	132

CHAPITRE X. Les dérivés et les composés

10-1.	Introduction.....	135
-------	-------------------	-----

Section I. LES DÉRIVÉS

10-2.	Généralités.....	135
	Article 1. <i>L'affixation</i>	135
10-3.	Les types d'affixes.....	135
10-4.	Les classes d'affixes.....	135
10-5.	A. Les affixes nominaux.....	136
10-6.	Inventaire des affixes nominaux.....	136

10-7.	Le préfixe nasal.....	137
10-8.	Remarque.....	137
10-9.	-ai.....	137
10-10.	-it, ~iit.....	138
10-11.	-in, ~iin.....	138
10-12.	-el, ~el.....	138
10-13.	-te.....	138
10-14.	-tan.....	139
10-15.	-ēf, ~tēf.....	139
10-16.	-kat.....	139
10-17.	-ukāi, ~uukāi, ~kāi, ~u.....	139
10-18.	-ande.....	140
10-19.	-antlan.....	140
10-20.	Le monème diminutif.....	141
10-21.	-el, ~el.....	142
10-22.	B. Les affixes verbaux.....	143
10-23.	Inventaire des affixes verbaux.....	143
10-24.	-e.....	143
10-25.	-i, ~ii, ~di, ~idi.....	143
10-26.	-si.....	144
10-27.	Le monème inversif.....	144
10-28.	-arɣi.....	146
10-29.	-arbi.....	147
10-30.	-adi, ~di.....	147
10-31.	-āle.....	147
10-32.	-at.....	148
10-33.	-āl, ~uāl.....	148
10-34.	-ati, ~uati.....	148
10-35.	-le.....	148
10-36.	-andi.....	149
10-37.	C. Les affixes bivalents.....	149
10-38.	Inventaire des affixes bivalents.....	149
10-39.	-āle, ~uāle.....	149
10-40.	-ando, ~uando.....	150
10-41.	-ān, ~uān.....	150
10-42.	-lān.....	151
10-43.	D. Les affixes de voix.....	151
10-44.	-u, ~uu, ~ku.....	151
10-45.	-andu.....	153
10-46.	-antu.....	153
10-47.	-al, ~ual, ~l.....	154
10-48.	-lu.....	154
10-49.	-lō, ~lō.....	155

10-50.	Nota.....	155
10-51.	Le monème transitif.....	156
	1. variante <i>~al</i>	156
	2. variante <i>~e</i>	157
10-52.	<i>-ē</i>	159
10-53.	<i>-ante</i>	159
10-54.	E. Combinaisons et ordre de succession des divers affixes.....	160
10-55.	Les combinaisons d'affixes.....	160
10-56.	Relation entre affixes appartenant à une même classe.....	160
	1. Les affixes nominaux.....	160
	2. Les affixes verbaux.....	161
	3. Les affixes bivalents.....	162
10-57.	Relations entre affixes appartenant à des classes différentes.....	162
	1. Les constructions avec suffixes.....	162
	2. Les constructions avec préfixe et suffixe.....	163
10-58.	Ordre de succession des divers affixes.....	163
10-59.	Les fluctuations dans l'ordre de succession.....	165
10-60.	La répétition.....	166
	Article 2. <i>La réduplication</i>	166
10-61.	Caractéristiques.....	166
10-62.	Les réduplicatifs.....	167
10-63.	La réduplication nominale.....	167
10-64.	La réduplication intensive.....	168
10-65.	Nota.....	170
	Article 3. <i>L'alternance</i>	170
10-66.	Caractéristiques.....	170
10-67.	L'alternance type I.....	171
10-68.	L'alternance type II.....	172

Section II. LES COMPOSÉS

10-69.	Caractéristiques.....	173
10-70.	Les divers types de composés.....	174
10-71.	<i>Section III. STATISTIQUE CONCERNANT LES DÉRIVÉS ET LES COMPOSÉS</i>	175

CHAPITRE XI. La proposition

11-1.	Introduction.....	177
-------	-------------------	-----

Section I. LE SYNTAGME PRÉDICATIF

11-2.	Les divers types de syntagmes prédicatifs.....	177
11-3.	Le prédicat est verbal.....	178

11-4.	Ordre des termes dans le syntagme à prédicat verbal	178
11-5.	Le prédicat est non verbal.....	179
11-6.	Ordre des termes dans le syntagme à prédicat non verbal.....	180
11-7.	Le prédicat est verbo-nominal.....	180
11-8.	Ordre des termes dans le syntagme à prédicat verbo-nominal.....	181
11-9.	<i>Section II. EXPANSION DES DIVERS TYPES DE SYNTAGME PRÉDICATIF</i>	
11-10.	Expansion de l'énoncé à prédicat verbal.....	181
11-11.	Expansion de l'énoncé à prédicat non verbal.....	181
11-12.	Expansion de l'énoncé à prédicat verbo-nominal.....	182
11-13.	<i>Section III. FONCTION DES TERMES DANS L'ÉNONCÉ DÉVELOPPÉ (EXPANSION PRIMAIRE)</i>	
11-14.	Article 2. <i>Le sujet</i>	182
11-15.	Article 2. <i>Le prédicat</i>	183
11-16.	Article 3. <i>L'objet</i>	184
11-17.	Article 4. <i>Le monème autonome</i>	185
11-18.	Article 5. <i>Le syntagme autonome</i>	185
	1. Les syntagmes introduits par un indicateur de fonction.....	186
	a) <i>ɩ</i>	186
	b) <i>ak, ~ag</i>	187
	c) <i>ba</i>	187
	d) <i>ndax</i>	187
	e) <i>ngir, ~nger</i>	188
	2. Les syntagmes sans indicateur de fonction.....	188
11-19.	Article 6. <i>L'adverbal</i>	188
11-20.	<i>Section IV. LES SYNTAGMES NOMINAUX</i>	
11-21.	Article 1. <i>Le syntagme complétif</i>	188
11-22.	Le monème fonctionnel.....	189
11-23.	Nature des termes constitutifs du syntagme complétif.....	191
11-24.	Les combinaisons de syntagmes complétifs.....	192
11-25.	Sphère d'emploi.....	193
11-26.	Article 2. <i>Le syntagme qualificatif</i>	193
11-27.	Les déterminants du syntagme qualificatif.....	194
11-28.	Nature des termes constitutifs du syntagme qualificatif.....	194
11-29.	Le syntagme qualificatif comporte plusieurs qualifiants.....	196
11-30.	Sphère d'emploi.....	197
11-31.	Article 3. <i>Le syntagme appositif</i>	197
11-32.	Article 4. <i>Les combinaisons de syntagmes nominaux</i>	198

11-33.	<i>Section V. LA MISE EN RELIEF</i>	
11-34.	La mise en relief simple.....	199
11-35.	La mise en relief d'insistance.....	201
11-36.	<i>Section VI. L'EXPANSION PAR SUBORDINATION</i>	
11-37.	Article 1. <i>Le syntagme dépendant est situé après le syntagme indépendant.</i>	203
11-38.	Les monèmes de subordination.....	203
	1. <i>ne, ~ne, ~ni</i>	203
	2. <i>ba</i>	203
	3. <i>ndax</i>	204
	4. <i>ndaxte</i>	204
	5. <i>ngir, ~nger</i>	205
11-39.	La subordination sans monème de subordination.....	205
11-40.	Article 2. <i>Le syntagme dépendant est situé avant le syntagme indépendant.</i>	205
11-41.	Les monèmes de subordination.....	206
	1. <i>ndegem</i>	206
	2. <i>ndem</i>	206
	3. <i>naka</i>	206
	4. <i>bala</i>	206
11-42.	Les syntagmes de subordination.....	207
	1. <i>b-+monème de détermination</i>	207
	2. <i>su</i>	209
	3. <i>f-+monème de détermination</i>	210

CHAPITRE XII. La phrase

12-1.	<i>Section I. INTRODUCTION</i>	211
12-2.	<i>Section II. LA COORDINATION</i>	211
12-3.	Article 1. <i>La coordination entre nominaux et syntagmes nominaux</i>	212
12-4.	Les monèmes de coordination.....	212
	1. <i>ak, ~ag</i>	212
	2. <i>sakantuma, ~sakai</i>	213
12-5.	La coordination sans monème de coordination.....	213
12-6.	Article 2. <i>La coordination entre prédicats et syntagmes prédicatifs</i>	214
12-7.	Les monèmes de coordination.....	214
	1. <i>te</i>	214
	2. <i>uande, ~uante</i>	214
	3. <i>uäie</i>	215
12-8.	La coordination sans monème de coordination.....	215

12-9.	Article. 3. <i>La coordination entre nominaux, syntagmes nominaux, prédicats et syntagmes prédicatifs</i>	216
	1. <i>uala</i>	216
	2. <i>mbā</i>	216
	3. <i>am</i>	216
12-10.	Remarque.....	217
	ANNEXE.....	219
	INDEX DES FORMES.....	239
	BIBLIOGRAPHIE.....	257
	TABLE DES MATIÈRES.....	263

Vu, le 22 mai 1964,
*le Doyen de la Faculté des Lettres
et Sciences Humaines de l'Université de Paris,*
André AYMARD

Vu et permis d'imprimer,
le Recteur de l'Académie de Paris,
Jean ROCHE